CADIO

QUATRIÈME PARTIE.

COMMENCEMENT DE L'HIVER, 1793.

(En pays breton, de l'autre côté de la Loire (1). — Un chemin creux entre deux buttes couvertes de buissons. — Au loin une lande coupée de zones boisées. — Clair de lune. — Cadio seul, sur la butte la plus élevée, au pied d'une croix de pierre, joue de la cornemuse.)

SCÈNE PREMIÈRE.

CADIO.

Je ne sais pas ce que je viens de jouer, pas moins! c'était comme une prière, et ça m'a contenté le cœur. « Grand Dieu du ciel et de la terre, tu m'as parlé dans la solitude! Tu n'es pas fier, toi! tu parles au dernier des hommes, à celui que les autres hommes ne regardent seulement pas. Ah! que tu m'as enseigné de choses, et comme je me soucie peu à présent des peines que le diable peut me faire! Il ne peut rien contre moi, non, rien. Celui qui croit en toi, Dieu bon, ne croit plus au pouvoir du mal. » — Voilà pour sûr ce que mon biniou disait tout à l'heure. Oh! c'est qu'il joue tout seul, lui, quand je suis en état de grâce, et j'y suis depuis le jour où j'ai entendu armer le fusil pour me tuer. — Drôle de chose, la mort! Dire qu'elle est bonne, puisqu'elle nous rend meilleurs,... et nous la craignons pourtant! On ne sait pas pourquoi on la craint;... mais on la craint, il n'y a pas à dire. — (Descendant la butte.) Voilà enfin tout de même une nuit sans danger. J'ai fait tantôt un bon somme sur la fougère, avec la grosse lune toute

(1) Ce peut être aux environs de Savenay.

blanche au-dessus de ma tête. Il ne fait pas chaud, comme ça, aux approches du matin; mais de souffler dans ce pauvre biniou, ça m'a réchauffé l'esprit. — Où est-ce que je peux bien être? Je ne sais plus. La Loire par là? — ou par là? — Qu'est-ce que ça me fait? Je l'ai passée; les Vendéens l'ont bien passée aussi, mais ils ne me reprendront pas! Ils ont monté du côté de la Manche, et moi j'ai tourné face à l'Océan. Le vent qui en vient me conduit. Il faut que je retourne au pays des grosses pierres. On dit qu'il n'y a plus nulle part ni moines, ni couvens. On m'y laissera en paix. Ça n'est pas qu'on soit mal par ici, c'est tout désert. Le pays me plaît; il paraît bien tranquille... — (On entend deux coups de fusil au loin. Il tressaille et écoute.) Plus rien! C'est quelque braconnier! — Où donc trouver un coin du monde où on n'entendra plus jamais ces maudits coups de fusil? Il faudra pourtant bien que je le trouve, car voilà l'hiver qui pique, et Dieu sait si je pourrai continuer à coucher dans les bois! — Et puis ça m'ennuie quelquefois de me cacher, de ne rien savoir et de ne rien faire. — Quoi faire à présent en ce bas monde, quand on ne veut pas tuer les autres?

UNE VOIX, derrière la butte.

Cadio! Oh! Cadio!

CADIO, effrayé.

Qu'est-ce qui m'appelle? Est-ce moi qu'on cherche?

LA VOIX, plus près.

Hé! Cadio! es-tu par là?

CADIO.

On dirait... Non! c'est un gars.

SCÈNE II.

CADIO, LA KORIGANE, en garçon.

LA KORIGANE.

Ah! j'en étais bien sûre! J'ai reconnu l'air de ton biniou. Il n'y a que toi dans le monde pour en jouer si bien que ça!

CADIO, incertain et méfiant.

Je ne te connais pas, petit, qu'est-ce que tu me veux?

LA KORIGANE.

Tu ne reconnais pas le follet?

CADIO.

En garçon, toi? Est-ce bien vrai que c'est toi? Ta figure me paraît toute changée, et ta voix aussi.

LA KORIGANE.

M'aimes-tu mieux comme ça?

CADIO.

Non! je te trouve encore plus laide et plus rauque; mais tu as donc quitté les brigands?

LA KORIGANE.

Et toi, tu as déserté, pas moins?

CADIO.

Dame! je n'allais pas avec eux de plein cœur, tu le sais bien!

LA KORIGANE.

Mais tu les suivais tout de même à cause de la demoiselle?

CADIO.

La demoiselle? Qu'est-ce que ça me fait, la demoiselle?

LA KORIGANE.

Tu as été amoureux d'elle, Cadio!

CADIO.

Voilà une bêtise par exemple! Amoureux, moi? Je ne le serai jamais.

LA KORIGANE.

Pourquoi?

CADIO.

Parce que je ne serai jamais ni ça ni autre chose. Je ne peux rien être, et j'aime autant ça.

LA KORIGANE.

Ce que tu es, je vais te le dire: tu es fou!

CADIO.

On me l'a toujours dit; mais peut-être bien qu'il n'y a que moi de sage sur la terre.

LA KORIGANE.

Ah! et pourquoi donc ça?

CADIO.

Parce qu'il n'y a que moi qui n'aie rien à réclamer et rien à défendre, par conséquent aucun mal à faire à personne.

LA KORIGANE.

Imbécile! tu as ta peau à défendre!

CADIO.

Je la cache! il ne faut pas beaucoup de place pour ça. Et qu'est-ce qu'elle est devenue, la demoiselle?

LA KORIGANE.

Elle est devenue pâle, et maigre, et mal habillée, et pauvre, et misérable!

CADIO.

Et l'armée qu'elle suivait?

LA KORIGANE.

Elle la suit toujours.

CADIO.

Et Saint-Gueltas?

LA KORIGANE.

Il voulait quitter. La demoiselle l'a retenu, pour son malheur et celui de tout le monde.

CADIO.

Elle aurait mieux fait d'aimer son cousin Henri.

LA KORIGANE.

Un bleu enragé?

CADIO.

Un beau garçon qui m'a donné la vie et rendu ma musique!

LA KORIGANE.

Toujours ta musique! ça passe avant tout.

CADIO.

Puisque je n'ai que ça.

LA KORIGANE.

Tu m'avais, moi! Je t'aimais, et si tu avais voulu mon cœur et ma vie...

CADIO.

Je n'ai rien voulu de toi; tu étais trop mauvaise. Toute petite, tu écorchais les bêtes vivantes, et depuis tu es devenue pire. Je t'ai vue au camp du roi! tu étais plus méchante que les plus méchans!

LA KORIGANE.

Eh bien! tu n'as rien vu. Depuis que tu nous as quittés, et depuis que le marquis est fou de la Sauvières, j'ai dit : C'est comme ça? il faut que je me venge sur ces chiens de patriotes. J'ai pris les habits de garçon, j'ai mis des cartouches sous ma blouse, et c'est moi qui recharge lestement les fusils quand nos gens tirent de derrière les buissons. Et quand le vieux Sauvières et les doux chefs veulent épargner les prisonniers, c'est moi qui crie à nos hommes : Tuez tout! Et quand on massacre, c'est moi qui chante! Et quand on en a oublié, c'est moi qui les montre et qui dis comme ça : Allez! allez! saignez encore, le compte n'y est pas!

CADIO.

Tu me fais peur... et tu me dégoûtes! Adieu! passe ton chemin!

LA KORIGANE.

Voyons, Cadio, tu vas au pays? Je suis capable de m'en aller avec toi.

CADIO.

Alors je n'y vais plus. Merci pour ta compagnie!

LA KORIGANE.

Tu me méprises? tu me détestes?

CADIO.

Non, je te plains.

LA KORIGANE.

Si tu me plains, aime-moi, et je serai douce. Voyons, Cadio, je pourrais peut-être t'aimer encore. Tu n'es ni beau ni brave;... mais ta musique, — et puis l'habitude que j'avais de te suivre... Tu étais bon pour moi, tu me grondais...

CADIO.

Ça ne te changeait pas.

LA KORIGANE.

C'est ta faute, il fallait m'aimer. Quand j'ai senti parler mon cœur, si tu avais eu l'esprit de le comprendre, je ne serais pas où j'en suis.

CADIO.

Où en es-tu donc?

LA KORIGANE.

J'aime à présent quelqu'un qui ne me regarderait pas, si j'étais peureuse et pitoyable. C'est quelqu'un qui n'aime que le courage, et c'est pour lui que j'en ai. Il est méchant, lui, et je suis méchante. Il veut qu'on fasse le mal, et je le fais. S'il me commandait le bien, je ferais le bien. Quand il me dit une parole, si j'avais trois âmes, je les lui donnerais.

CADIO.

C'est Saint-Gueltas, pas vrai? Eh bien! pourquoi est-ce que tu le quittes?

LA KORIGANE.

Je le quitterais bien par dépit! mais je suis avec lui encore.

CADIO, effrayé et prêt à fuir.

Il est donc par ici?

LA KORIGANE.

A deux pas; il donne un moment de repos à sa troupe. Ça ne sera pas long, on veut attaquer avant le jour la ville qui est là-bas, derrière la colline. Oh! on va se cogner, c'est notre dernier enjeu. Où vas-tu?

CADIO.

Je vais plus loin. Je ne sais point cogner.

LA KORIGANE, le retenant.

Tu ne veux pas m'emmener, et tu te sauves? Eh bien! tu resteras, ça me venge... et ça m'amuse. Tu resteras, je te dis!

CADIO.

Mais non!

LA KORIGANE, prenant un de ses pistolets.

Mais si! Ne bouge pas, ou je te brûle la cervelle! (Cadio se débat et s'échappe.)

SCÈNE III.

LA KORIGANE, SAINT-GUELTAS, sortant des buissons.

SAINT-GUELTAS.

Eh bien! la farfadette, qu'est-ce qu'il y a donc?

LA KORIGANE.

C'est rien, mon maître. Un des nôtres avec qui je plaisantais.

SAINT-GUELTAS.

Quelque amoureux? Ah! les femmes, ça trouve toujours le temps de penser à ça!

LA KORIGANE.

Je n'ai pas d'amoureux, mon maître.

SAINT-GUELTAS.

Tu as tort... Mais où sont nos éclaireurs? Tu étais avec eux?

LA KORIGANE.

Ils avancent bien doucement; le pays est tout défoncé.

SAINT-GUELTAS.

Vous n'avez rencontré personne?

LA KORIGANE.

Pas seulement un lapin. Le gibier est épeuré à c't'heure.

SAINT-GUELTAS.

Tant mieux! vous vous amuseriez à le chasser, et il ne s'agit pas de ça.

LA KORIGANE.

Dame! on est mort de faim! Je crois qu'on le mangerait tout cru.

SAINT-GUELTAS.

La poudre est pour tirer sur les bleus, et elle est rare. Le premier qui perd un coup de fusil aura de mes nouvelles. Dis-leur ça, rejoins-les; cours!

LA KORIGANE.

Courir? j'ai les pieds en sang.

SAINT-GUELTAS.

Pas de réflexion. Dis-leur de gagner toujours sur la droite; l'armée arrive.

LA KORIGANE.

L'armée?

SAINT-GUELTAS.

Ah çà! m'entends-tu?

LA KORIGANE.

Elle n'est pas grosse à présent, l'armée! Si vous en ôtiez les blessés, les vieux, les femmes et les marmots... C'est avec ça que vous voulez prendre une ville? Vous feriez mieux de vous retirer sur vos terres, où personne n'oserait vous attaquer.

SAINT-GUELTAS.

Oh! oh! tu raisonnes, toi? Tu donnes des conseils? Va au diable! Je te chasse.

LA KORIGANE.

Mon maître, un mot d'amitié, et je me fais tuer cette nuit.

SAINT-GUELTAS.

Va, ma bonne fille, va!

LA KORIGANE.

Un mot de tendresse!

SAINT-GUELTAS.

Ah! tu m'ennuies! File d'un côté ou de l'autre, que je ne te voie plus!

LA KORIGANE.

Adieu, mon maître. (A part.) Je me vengerai sur les Sauvières. (Elle sort.)

SAINT-GUELTAS.

Si celle-là me quitte, je n'aurai bientôt plus personne... Mais qu'est-ce que c'est que ça? (Une calèche toute crottée et toute déchirée s'engage dans le chemin creux. — Un paysan la conduit en postillon. — La voiture enfonce jusqu'au moyeu dans une ornière; un des chevaux s'abat. L'homme jure, des cris de femme partent de la voiture.)

SCÈNE IV.

SAINT-GUELTAS, ROXANE, LA TESSONNIÈRE, UN POSTILLON.

SAINT-GUELTAS.

Taisez-vous, sacrebleu! taisez-vous! (Au postillon.) Tais-toi, butor! Et vous, imbéciles, qui allez en calèche dans de pareils chemins, descendez, et que le diable vous emporte!

ROXANE, dans la calèche.

Oui, oui, arrêtez! j'aime mieux descendre.

LA TESSONNIÈRE, dans la calèche.

Ouvrez la portière, ouvrez!

LE POSTILLON, relevant son cheval.

Ouvrez vous-mêmes, mille noms de nom d'un tonnerre!

SAINT-GUELTAS, faisant descendre Roxane et La Tessonnière.

Allons donc! et flanquez-nous la paix. Silence! (Roxane est dans un costume impossible, bonnet de coton, chapeau d'homme, robe de soie en lambeaux, cape de paysanne. La Tessonnière a un chapeau de femme, une couverture liée autour du corps avec des cordes et des rubans fanés; des pantoufles dans des sabots.)

ROXANE, que Saint-Gueltas attire brusquement sur le marchepied de la voiture.

Ah! brutal, vous m'avez meurtri les bras! Ah ciel! pardon! c'est vous, cher marquis? Dieu nous vient en aide! mais vous m'avez fait bien mal...

SAINT-GUELTAS.

Ah! tant pis pour vous, mademoiselle de Sauvières. Il fallait aller à Guérande, au lieu de vous obstiner à suivre une armée en déroute! Pourquoi diable à présent n'êtes-vous pas au centre de la marche avec les autres personnes gênantes?

LA TESSONNIÈRE, bas à Roxane.

Gênantes n'est pas poli!

ROXANE, à Saint-Gueltas.

Vous nous faites des reproches!... Les bleus étaient derrière nous, la peur nous a saisis; j'ai donné deux louis à cet homme pour qu'il prît la tête. Il prétendait connaître la traverse... Enfin nous voilà!

SAINT-GUELTAS.

Belle idée! vous n'aviez personne derrière vous. N'êtes-vous pas encore habituée aux paniques des traînards depuis un mois que ça dure? Et croyez-vous n'avoir personne en face?

ROXANE.

Vous y êtes, marquis, je ne crains plus rien. Je m'attache à vous, je ne vous quitte pas!

SAINT-GUELTAS, haussant les épaules.

Comptez là-dessus ! Vous avez fait la sottise, vous la boirez. (Au paysan postillon.) Dételle tes chevaux, toi ! Flanque-moi cette voiture dans les genêts, débarrasse la voie et viens t'atteler à nos caissons. Plus vite que ça !

ROXANE.

Eh bien! et nous ? Va-t-on nous jeter dans les genêts aussi?

SAINT-GUELTAS.

Restez à découvert, si bon vous semble. L'avant-garde va vous bousculer tout à l'heure.

ROXANE.

Vous nous quittez ?

SAINT-GUELTAS.

Parfaitement. J'ai à conduire mes gens à l'assaut d'une ville, c'est un peu plus pressé que de bavarder avec vous ! (Il s'en va par où il est venu.)

ROXANE.

Mais qu'a donc le marquis ? Lui autrefois si galant, si aimable, je ne le reconnais plus depuis quelques jours.

LA TESSONNIÈRE.

C'est que ça va mal, ma chère amie, ça va très mal !

ROXANE.

Bast ! encore une affaire, et ce sera la fin.

LA TESSONNIÈRE.

J'ai grand peur que ce ne soit le commencement.

ROXANE.

Le commencement de quoi ? Vous radotez !

LA TESSONNIÈRE.

Non pas! le commencement de misères dont vous n'avez pas l'idée.

ROXANE.

Nous en avons plus que nous n'en pouvons porter. Quand on est fait comme nous voilà !... non, nous ne pouvons pas être plus malheureux !

LA TESSONNIÈRE.

Si fait ! car jusqu'à présent nous avons, vous et moi, toujours trouvé quelque gîte, et nous allons, je pense, coucher en pleins champs.

ROXANE.

J'aime mieux ça que les lits bretons. C'est une saleté horrible !

LE PAYSAN, qui a dételé ses chevaux.

Ah çà, dites donc, les bourgeois ! au lieu d'insulter le pays, venez donc un peu m'aider à verser la calèche. Je ne peux pas tout seul !

ROXANE.

Verser la calèche! Et qu'est-ce qui nous garantira du froid, s'il nous faut attendre ici que la ville soit prise?

LE PAYSAN.

Oh! vous aurez assez chaud tout à l'heure à vous sauver, quand on chargera l'ennemi. Allons, vous, le vieux! un coup de main!

LA TESSONNIÈRE.

Vous plaisantez, mon ami!

LE PAYSAN.

Vous ne voulez pas? Eh bien! aux cinq cents diables le berlingot! (Il casse les vitres avec le manche de son fouet et brise les châssis de la calèche.)

ROXANE.

Ah! le misérable! il détruit notre dernier asile! Empêchez-le donc, La Tessonnière!

LA TESSONNIÈRE.

Merci! vous voyez bien qu'il est furieux!

LE PAYSAN, cassant toujours.

Damnée guimbarde, va! Pas possible de l'ôter de là! Ah! v'là du renfort!

SCÈNE V.

LES MÊMES, MACHEBALLE et QUATRE VENDÉENS, maigres, déchirés, barbus, hâves.

MACHEBALLE, au postillon.

T'es-t-encore là, feignant? Laisse ça, et cours aux canons; y en a un d'embourbé. Dépêche, ou gare à moi!

LE POSTILLON.

On y va, quoi, on y va! (Il remonte à cheval et part au trot.)

ROXANE, à La Tessonnière.

C'est cet affreux Mâcheballe, si grossier! Ne lui parlons pas, venez!

LA TESSONNIÈRE.

Où donc aller? On enfonce à mi-jambes dans les prés!

ROXANE.

Non, par là, sur la fougère. Ah! grand Dieu! on parlait de ça jadis, quand on chantait des bergeries : *Colin sur la fougère*... Et à présent!... (Ils s'éloignent.)

MACHEBALLE, qui a fait enlever la calèche par ses hommes; ils la renversent sur la berge du chemin.

Boutez-moi ça le ventre en l'air, et cassez les roues, que ces clampins de nobles ne s'en servent pas pour fuir la bataille. Ah! si je repince ceux qui nous ont lâchés!... C'est bon, c'est bien, mes gars! A présent *égaillez-vous* (1). Je vas tenir conseil un moment avec les autres chefs.

(1) C'était le mot technique : *dispersez-vous*.

UN VENDÉEN.

Encore? on ne fait que ça! On perd le temps à se demander ce qu'on veut faire.

UN AUTRE.

Hormis toi, général, c'est tous des messieurs qui n'y connaissent rien, et qui ne peuvent pas s'accorder.

UN AUTRE.

Y a Saint-Gueltas qu'est bon. Il en vaut quarante.

L'AUTRE.

Je ne dis pas, mais il en demande plus qu'on n'en peut faire. On est sur les dents!

MACHEBALLE.

Allons, allons, les enfans du bon Dieu! faut pas parler de ça. Faut aller de l'avant. Là-bas on se reposera dans la ville.

L'AUTRE.

Oui! en attrapant des coups de fusil! Les bleus sont partout à c't'heure, et y a pus de villes sans défense!

UN AUTRE.

Tout ça, c'est la faute au vieux Sauvières, qui veut la discipline et la mode de se battre à découvert. C'est des histoires de l'ancien temps. On ne veut pus de ça, nous autres!

MACHEBALLE.

Ah! dame! vous l'avez nommé général! Fallait pas!

UN AUTRE.

Des généraux, on en a ben trop nommé! Il n'en faudrait qu'un.

MACHEBALLE.

Et que ça soit toi, pas vrai?

L'AUTRE.

Non! toi, Mâcheballe! général en chef!

MACHEBALLE.

Ça pourra venir, mes enfans! Laissez partir les nobles : ils en crèvent d'envie!

LE PREMIER VENDÉEN.

Qu'ils s'en aillent! C'est tous des trahisseurs.

UN AUTRE.

Quand ils s'en iront, on leur z'y lâchera du plomb dans le dos. Ça les fera filer plus vite.

MACHEBALLE.

V'là Saint-Gueltas, un bon, je ne dis pas; mais la belle Louise lui a mis la tête à l'envers depuis un bout de temps.

UN VENDÉEN.

Faut la renvoyer. On n'a pas besoin de femmes à la guerre. C'est des bêtises, tout ça!

MACHEBALLE.

On fera de son mieux. Égaillez-vous, et faites bonne garde.

LE VENDÉEN.

Oui, si on peut! on tombe de fatigue. (Ils se dispersent et s'éloignent.)

SCÈNE VI.

MACHEBALLE, LE COMTE DE SAUVIÈRES, LE BARON DE RABOISSON, SAINT-GUELTAS, LE CHEVALIER DE PRÉMOUILLARD.

MACHEBALLE, à Raboisson et au chevalier.

Me v'là, arrêtez-vous ! c'est ici qu'on se consulte.

LE CHEVALIER, sans lui répondre, à Saint-Gueltas.

Est-ce ici réllement? Nous ne sommes pas en nombre, et s'il nous faut attendre les autres chefs, nous allons perdre un temps précieux; nous n'arriverons pas de nuit sous les murs de la ville.

SAINT-GUELTAS.

Une de nos colonnes doit y être.

LE COMTE.

Raison de plus pour se hâter de la rejoindre. Écoutez ! Vous n'entendez pas de bruit?

MACHEBALLE.

Eh non, la fusillade n'est pas commencée. Les oreilles vous cornent!

LE COMTE.

Plaît-il?

RABOISSON, bas.

Ne répondez pas à ce manant.

SAINT-GUELTAS.

Attendez! voici deux de mes éclaireurs!... (Entrent deux Vendéens.) Eh bien?

UN ÉCLAIREUR.

On a poussé, Jean et moi, jusqu'à la ville. Elle n'est pas gardée et ne se méfie pas; avec quatre hommes de plus, on aurait pris le faubourg.

SAINT-GUELTAS.

En avant alors!

RABOISSON.

Un moment! c'est bien grave de se lancer sans avoir pu se réunir.

SAINT-GUELTAS.

Oh! si on s'attend les uns les autres, ce sera comme sur la route du Mans. N'espérons plus rien que de nous-mêmes.

LE CHEVALIER.

Eh oui! En avant, mordieu! allons donc!

LE COMTE.

Vous avez raison cette fois, chevalier. Le malheur doit avoir dissipé toutes nos illusions. Ayons l'audace du désespoir.

SAINT-GUELTAS.

Oui, oui, faites avancer vos colonnes, monsieur le comte.

LE COMTE.

Mes colonnes? Ignorez-vous que je n'ai plus que cent vingt hommes, de neuf cents que je commandais encore hier?

MACHEBALLE.

Ah ! vous, tous vos gens désertent ! c'est la honte de l'armée !

LE COMTE, méprisant.

Vous dites ?

SAINT-GUELTAS, à Mâcheballe.

Tais-toi, brutal ! ce n'est pas le moment.

MACHEBALLE.

Je me tairai, si je veux.

SAINT-GUELTAS.

Je te dis que tu vas te taire, et rester ici pour que nous ne soyons pas surpris et attaqués en flanc. Là est le grand danger. Ne l'oublie pas (Bas.), toi, le plus solide au poste !

MACHEBALLE.

On restera, marchez !

SAINT-GUELTAS, aux autres.

Je gagne la tête. J'enlève le faubourg. Suivez-moi de près avec vos hommes.

LE COMTE.

Les voici, avec Stock.

UN GROUPE, qui traverse en fuyant.

Les bleus, les bleus !... Nous sommes coupés !...

LE COMTE.

Faites face alors, ralliez-vous !

STOCK.

Oui, sacrement ! ralliez-vous...

UNE VOIX.

Oui, oui, à la république ! elle fait grâce à ceux qui se rendent. Nous allons à Nantes !

D'AUTRES VOIX.

A Nantes, à Nantes !

LE COMTE, leur barrant le chemin.

Malheureux ! vous allez à la mort !

QUELQUES FUYARDS, le repoussant et passant outre.

Eh bien ! finir comme ça ou autrement...

SAINT-GUELTAS, saisissant deux hommes.

Lâches ! je vous brûle la cervelle, si vous ne vous arrêtez pas !

SAPIENCE, paraissant au pied de la croix.

Mes frères, mes enfans, au nom du Dieu des armées, je vous promets la victoire !

UNE VOIX.

Tu mens, il nous abandonne ! Tu l'as mal prié, toi ! Laisse-nous tranquilles !

TOUS.

A Nantes, à Nantes ! (Ils fuient.)

SAINT-GUELTAS, essoufflé d'avoir lutté corps à corps en vain avec les fuyards.

Bah ! c'est encore une panique, j'en suis sûr ! Messieurs, retour-

nez sur vos pas, et empêchez que ça ne gagne plus avant. Moi, j'ai encore des gens sûrs, et nous tiendrons ici, Mâcheballe et moi.

LA KORIGANE, accourant.

Mon maître, tes gars se sauvent aussi avec leurs officiers!

SAINT-GUELTAS.

De quel côté?

LA KORIGANE.

Ils courent droit sur la ville, comme des fous, croyant lui tourner le dos.

SAINT-GUELTAS.

Alors c'est bon! ils la prendront malgré eux. Je les rejoins. (Au chevalier.) Courez dire aux autres que la ville est prise! (Il s'éloigne rapidement.)

LE CHEVALIER, le suivant.

Au diable les autres! je vous suis!

LA KORIGANE.

Et moi, je vais me faire tuer avec eux! (Elle part.)

MACHEBALLE, au comte et à Raboisson.

Allons, mordieu, retournez, vous autres! empêchez la déroute!

LE COMTE, hautain.

Nous savons ce que nous avons à faire. (Il s'en va du côté de l'armée vendéenne.)

MACHEBALLE, à Stock.

Eh! vous, qu'est-ce que vous faites là? Allez à votre détachement.

STOCK.

Mon détachement? Le voilà! c'est moi.

MACHEBALLE.

Parti?

RABOISSON, à Stock.

Comme le mien, depuis le coucher du soleil.

MACHEBALLE.

Mille noms de nom du diable! Eh bien! alors...

RABOISSON, à Stock, sans vouloir répondre à Mâcheballe.

C'est assez se démener pour rien. Nos malheureux hommes sont ivres de terreur, de faim, de fatigue et de désespoir. Ils ont fait tout ce que des hommes peuvent faire, ils ont fait plus. Ils ont tenu jusqu'au bout comme des héros, tantôt comme des saints, tantôt comme des diables...

STOCK.

Ou comme des Suisses! oui!

RABOISSON.

Ils sont à bout d'énergie. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des spectres. Je suis à bout de courage et de volonté, moi, pour les menacer, les injurier et les battre. Je ne sais ni mentir ni prêcher, M. Sapience lui-même y perd son latin; mais je sais me faire tuer, je ne sais que ça! allons avec Saint-Gueltas tenter le dernier effort.

STOCK.

Allons!

MACHEBALLE.

Attendez, attendez! Voilà des nouvelles! (A Tirefeuille, qui arrive en se traînant.) C'est toi, mon garçon? Qu'est-ce qui est arrivé là-bas?

TIREFEUILLE.

Rien! une fausse peur. Un bleu, un seul, qui portait un ordre ou faisait une reconnaissance, je ne sais pas! Je crois que c'est un officier. On a tiré sur lui, son cheval est tombé. On a sauté sur l'homme, on l'a bouclé, on te l'amène. Nos gars ont repris courage; mais le chemin est trop gâcheux, ils ont coupé à travers champs, ils vont sur la ville.

MACHEBALLE.

C'est bon, ça; mais les canons, comment qu'ils passeront les haies?

TIREFEUILLE.

Ah bah! pour deux méchans canons!...

MACHEBALLE.

Deux? et les autres?

TIREFEUILLE.

On les a laissés en route. *Jeannette* s'est embourbée jusqu'à la gueule.

MACHEBALLE.

Jeannette? notre grand canon du bon Dieu, notre relique, le porte-bonheur de l'armée? Pas possible! tout est perdu, si on sait ça dans les rangs! Messieurs, sauvez les canons, sauvez *Jeannette!* c'est le plus pressé.

RABOISSON.

Au fait, si les bleus nous suivent, eux qui n'ont peut être pas d'artillerie... Venez, Stock, sauvons *Jeannette!* (Ils partent.)

MACHEBALLE, à Tirefeuille.

Eh bien! le prisonnier? où ce qu'il est?

TIREFEUILLE.

Je voulais l'expédier, les autres ont pas voulu.

MACHEBALLE.

Ils ont bien fait! Faut qu'il dise où sont les bleus.

TIREFEUILLE.

Tâchez! Moi, j'ai pas de patience.

MACHEBALLE.

Où vas-tu? Faut m'aider à le confesser.

TIREFEUILLE.

Non, je suis trop las.

MACHEBALLE.

Tu le feras souffrir, ça te remettra.

TIREFEUILLE.

Quand vous me le donneriez à écorcher vif, faut que je dorme!

MACHEBALLE.

Tu le prends comme ça? Veux-tu que je t'envoie dormir dans l'autre monde?

TIREFEUILLE.

Oh! à c't' heure, chacun le prend comme il peut. Faut que je dorme ou que je crève. (Il se jette sur la bruyère.)

MACHEBALLE.

Personne n'obéit plus. Ça ne peut pas aller plus mal. Ah! le v'là, ce prisonnier.

SCÈNE VII.

MACHEBALLE, TIREFEUILLE, endormi, HENRI, lié et désarmé, amené par cinq ou six Vendéens.

MACHEBALLE, aux Vendéens.

Ses papiers, vite?

UN VENDÉEN.

On l'a fouillé, il n'avait rien!

MACHEBALLE.

Son habit, ôtez-lui son habit! Y a de l'or ou des papiers cousus dans la doublure.

HENRI.

Comment me l'ôterez-vous sans me délier les mains?

MACHEBALLE.

Coupez, coupez les manches aux épaules!

UN VENDÉEN.

Non, non, coupez pas! C'est moi qu'ai pris l'homme, l'habit est à moi.

UN AUTRE.

On l'a pris tous les cinq. Faudra partager.

LE PREMIER.

C'est pas vrai, c'est moi le premier qui ai mis la main dessus.

MACHEBALLE, à Henri, pendant qu'ils se querellent sans ôter l'habit.

Qui es-tu?

HENRI.

Vous voyez mon uniforme.

MACHEBALLE.

Ton nom?

HENRI.

Vous ne le saurez pas.

MACHEBALLE.

Où allais-tu?

HENRI.

Je ne compte pas vous le dire.

MACHEBALLE, aux Vendéens.

Montez-le sur la butte. (A Henri que l'on attache à la croix.) On va te fusiller là.

HENRI.

Je m'y attends bien.

MACHEBALLE.

Mais avant on te coupera la langue et les poings.

HENRI.

Vous n'en aurez peut-être pas le temps!

MACHEBALLE.

V'là une parole malheureuse pour ta peau! Les bleus te suivent?

HENRI.

Ils sont derrière moi.

LES VENDÉENS.

Les bleus arrivent? Égaillons-nous?

MACHEBALLE.

Tuez d'abord ce chien-là!

UN VENDÉEN.

Tue toi-même; on n'a pas le temps. (Ils se sauvent.)

MACHEBALLE, à Henri.

Alors, toi, à moins que tu ne parles vite... Voyons! veux-tu sauver ta chienne de vie?

HENRI.

Non!

MACHEBALLE.

C'est tant pis pour toi! (Il a armé son pistolet et lève le bras pour tuer Henri à bout portant. - Un coup de feu part de derrière la calèche et lui casse le bras.) Ah! malheur!... (Il tourne sur lui-même, éperdu. Un second coup de feu part; il pousse un hurlement et va rouler près de la calèche, d'où Cadio s'est relevé, le fusil de Tirefeuille encore fumant à la main. — Tirefeuille, qui dort à deux pas de là, s'est redressé au bruit.

TIREFEUILLE.

C'est rien... C'est le prisonnier qu'on achève! (Il retombe endormi.)

HENRI, soufflant à travers la fumée de la poudre qui l'enveloppe.

Bien visé! A moi, l'ami! vite! délie-moi, et nous allons travailler tous les deux.

CADIO, fait un pas et laisse tomber le fusil, il est prêt à tomber lui-même.

J'ai tué, moi, moi! J'ai tué un homme!

HENRI.

Mais viens donc! nous en tuerons dix!

CADIO, égaré, montant vers lui.

Qui m'appelle? où est-ce que je suis?

HENRI.

Ah! je te reconnais, toi! tu t'appelles Cadio!

CADIO, essayant de le délier.

Je vous avais reconnu aussi... Ah! voyez, voyez ce que j'ai fait pour vous! J'ai tué!

HENRI.

Tu as sacrifié un bandit à un honnête homme... Mais coupe donc ces cordes! as-tu un couteau?

CADIO.

Oui, je crois que oui... Vous pensez qu'il est mort, lui?

HENRI.

Oui, oui, bien mort. N'aie pas peur! rends-moi les mains, les mains d'abord!

CADIO.

Vous voilà libre. Sauvez-vous.

HENRI, l'embrassant.

Merci, mon garçon. Par où fuir?

CADIO.

Je ne sais plus... ils sont partout! (Il voit Tirefeuille endormi.) Ah! tenez! un autre là! mort aussi! J'en ai donc tué deux?

HENRI, regardant Tirefeuille tout en cherchant les pistolets de Mâcheballe qu'il ramasse.

Non, c'est un homme mort de fatigue ou de faim. Ils en laissent comme ça partout. Allons, reprends son fusil, charge-le.

CADIO.

Je ne sais pas.

HENRI.

Prends-le toujours et viens avec moi, il ne va pas faire bon ici pour toi tout à l'heure.

CADIO.

Aller avec vous? Non, j'en ai assez fait, j'ai donné la mort!

HENRI.

Ami Cadio, tu as fait une grande chose. Tu as vaincu la peur pour payer la dette de l'amitié. Tu n'es plus un idiot et un fou, tu es un homme à présent!

CADIO.

Un homme, moi? l'amitié... vous dites? — et vous m'avez embrassé, vous! C'est la première fois qu'on a embrassé Cadio!...

HENRI.

Allons, allons, viens-tu?

CADIO.

Avec les bleus? contre les blancs?

HENRI.

Oui, nous allons enfoncer leur centre, ma pauvre cousine doit être là avec les autres femmes. Il faut tâcher de la sauver. Tu peux faire encore une bonne action. Viens!

CADIO.

Allons! qui sait? (Ils s'éloignent.)

TIREFEUILLE, s'éveillant.

J'ai trop froid! Ah! chien de sort! ne pouvoir pas dormir une heure! V'là le jour, pas moins! Est-ce qu'ils prennent la ville? Je n'entends rien. Eh bien!... et mon fusil? On me l'a donc volé? Ah! les jambes! les pieds! ça n'est plus qu'une plaie. — Un cavalier? blanc ou bleu, il me faut son cheval, et je l'aurai!

SCÈNE VIII.

TIREFEUILLE, LOUISE, en amazone, sur un petit cheval couvert de sueur.

TIREFEUILLE, le couteau à la main.

Descendez, ou je vous saigne !

LOUISE.

Toi, dont j'ai obtenu la grâce? Est-ce que tu ne me reconnais pas, malheureux?

TIREFEUILLE.

Ah! si fait, demoiselle! D'où sortez-vous?

LOUISE.

D'une mêlée effroyable, la déroute du centre. Je cherche, je cours... Où est Saint-Gueltas?

TIREFEUILLE.

Par ici ou par là; pas loin, bien sûr.

LOUISE.

Eh bien! je vais par là; toi, va par ici, et si tu le rencontres...

TIREFEUILLE.

Mes pieds sont morts. Je ne peux plus faire un pas.

LOUISE, sautant à terre.

Prends mon cheval, j'ai encore la force de courir.

TIREFEUILLE, sur le cheval, partant.

Merci, ma bonne demoiselle!

LOUISE.

Attends donc! écoute! tu diras au marquis...

TIREFEUILLE.

Bonjour, bonjour! courez après moi si vous pouvez! (Il fuit.)

LOUISE.

Oh! le lâche! il me vole mon cheval!

SCÈNE IX.

LOUISE, SAINT-GUELTAS.

SAINT-GUELTAS.

Vous ici, seule!... Où allez-vous?

LOUISE.

Et vous?... Je vous cherche, venez!

SAINT-GUELTAS.

La ville est défendue. Il me faut du renfort pour l'attaquer.

LOUISE.

Vous n'en aurez pas; les bleus sont derrière nous!

SAINT-GUELTAS.

Vous êtes sûre?...

LOUISE.

Oui! mon père est là, dans le bois où vous voyez pointer ce grand chêne. Il a pu rassembler et retenir quelques-uns des siens, les meilleurs; il veut tenir là jusqu'à la mort pour empêcher les bleus de se rejoindre. Il y a un corps qui s'avance sur la gauche.

SAINT-GUELTAS, qui a monté en courant sur la butte.

Je le vois! Votre père va se faire prendre entre deux feux avec une poignée d'hommes... C'est impossible! qu'il vienne vite ici! J'ai encore un détachement qui le soutiendra.

LOUISE.

Il l'a tenté en vain. Ses hommes ne veulent plus faire un pas en plaine.

SAINT-GUELTAS.

Ah! c'est comme les miens! N'importe, tentons ici l'impossible! Voici le reste de mon armée; ne la regardez pas, Louise, vous seriez épouvantée du petit nombre... (On voit approcher le chevalier et un petit officier de quatorze ans, suivi d'un corps de Vendéens.) Moi, je n'ose plus les compter! Tenez, voilà tout ce qui me reste d'officiers, un petit abbé enthousiaste et un enfant intrépide!

LE CHEVALIER, à ceux qui le suivent.

Courage, courage! voilà Saint-Gueltas!

LES VENDÉENS.

Vive Saint-Gueltas! On n'est pas encore perdu.

SAINT-GUELTAS.

Non, mes bons gars, mes enfans, mes derniers, mes fidèles! Rien n'est jamais perdu pour les braves; Dieu combat pour eux. Encore dix minutes de course, et nous gagnons le bois du Grand-Chêne; c'est là que nous exterminerons l'ennemi en détail.

UN VENDÉEN.

Mâcheballe y est?

UN AUTRE, qui rôde autour de la calèche.

Mâcheballe? Il est là, mort!

UN AUTRE.

Mort? Tout est perdu!

UN AUTRE.

Et *Jeannette?*

UN AUTRE.

Prise!

UN AUTRE.

Alors y a plus rien à faire.

SAINT-GUELTAS.

Vous voulez donc abandonner le centre, c'est-à-dire vos femmes et vos enfans, à l'ennemi?

D'AUTRES VENDÉENS.

Non, non! ça ne se peut pas!

TOUS.

Non!

UN VENDÉEN.

Nous périrons jusqu'au dernier, si ça peut servir à quelque chose.

SAINT-GUELTAS.

Avez-vous confiance en moi?

TOUS.

Oui! oui!

SAINT-GUELTAS.

Eh bien! marchons. Vous avez encore des cartouches?

UN VENDÉEN.

Chacun deux ou trois.

UN AUTRE.

Excepté ceux qui n'en ont qu'une.

UN AUTRE.

Et ceux qui n'en ont point.

SAINT-GUELTAS.

Mais vous avez tous des baïonnettes?

UN VIEILLARD.

Alors c'est le combat d'où l'on ne revient pas! Mes amis, voilà un calvaire. Recommandons nos âmes à Dieu, et pardonnons-nous nos manquemens les uns aux autres en guise d'extrême-onction! (Ils s'agenouillent. Le chevalier s'agenouille aussi.)

SAINT-GUELTAS, à Louise.

Laissons-les prier, ils se battront mieux après!

LOUISE.

Prions avec eux!

SAINT-GUELTAS, bas, la retenant.

Louise, accordez-moi aussi le viatique de l'amour...

LOUISE.

Non, mais celui de la reconnaissance et de l'admiration!

SAINT-GUELTAS.

La mort ne va-t-elle pas m'absoudre de ce passé qui t'épouvante? Dis un seul mot...

LOUISE.

Sauvez mon père!

SAINT-GUETLAS.

Je le sauverai ou je mourrai avec lui. Accorderez-vous un baiser à mon cadavre?

LOUISE.

Oui, je le promets.

SAINT-GUELTAS.

Et si par miracle nous survivions à ce désastre...

LOUISE.

Sauvez mon père, et je suis à vous.

SAINT-GUELTAS, enthousiaste.

Alors en avant! Je vais à ce combat comme à une fête! Êtes-vous prêts, les amis?

LES VENDÉENS, qui se sont tous embrassés à la ronde, autour de la croix.

Oui, notre maître.

SAINT-GUELTAS.

Mettez cette jeune fille au milieu de vous, mes braves ! C'est une sainte à qui Dieu confère le don des miracles !

LOUISE, à Saint-Gueltas.

Un serment en échange du mien. Tuez-moi plutôt que de me laisser tomber entre les mains des bleus !

SAINT-GUELTAS.

Je le jure ! (Ils partent pour le Grand-Chêne.)

SCÈNE X.

LA KORIGANE, puis ROXANE, LA TESSONNIÈRE, SAINT-GUELTAS, RABOISSON.

LA KORIGANE, qui sort des buissons.

Alors elle va au milieu de la bataille, elle aussi ? elle est brave ! Je ne le croyais pas. Va-t-elle se battre ? est-ce elle qui mourra à ses côtés, pour lui et avec lui ? Ah ! maudite ! tu m'as pris ma vie en lui prenant son cœur, et à présent tu me voles ma mort, que je voulais lui donner !

ROXANE, arrivant avec La Tessonnière.

Par ici, tenez ! un de nos petis Vendéens; il va nous dire où nous sommes.

LA TESSONNIÈRE.

Ce n'est pas la peine, voilà le calvaire et notre pauvre calèche brisée !

ROXANE.

Ah ! mon Dieu ! voilà une grande heure que nous marchons pour nous retrouver au même endroit, et pour nous rapprocher peut-être du lieu du combat ! Écoutez ! il me semble que j'entends... Non, rien ! Mais nous sommes ensorcelés ! (A la Korigane.) Petit ! petit !

LA KORIGANE.

Tiens, c'est la vieille folle !

ROXANE.

Deux louis si tu veux nous conduire en lieu sûr, dans quelque maison... (La Korigane ne bouge pas.) Sais-tu si la ville est prise ? réponds donc ! (A La Tessonnière.) C'est quelque Breton des côtes; il ne comprend pas.

LA TESSONNIÈRE, bas.

Non, c'est la Korigane; elle s'habille en homme à présent, c'est l'héroïne sanglante, la maîtresse de Saint-Gueltas !

ROXANE.

Fi ! La Tessonnière, vous avez les idées d'un vieux libertin !

LA TESSONNIÈRE.

Moi ? ah ! par exemple !...

ROXANE.

Ma petite Korigane, puisque c'est toi, tu vas nous conduire et nous protéger !

LA KORIGANE.

Vous? allez au feu d'enfer avec vos pareilles !

ROXANE.

Ah çà, tu ne me reconnais donc pas? moi, ta maîtresse, qui te gâtais...

LA KORIGANE, farouche.

Je n'ai plus ni maîtresse, ni maître; je ne sers plus personne, et, les dames, je les voudrais voir toutes au fond de l'eau. C'est vous autres qui avez tout gâté, tout perdu avec vos bêtises, vos peurs, vos bravades, vos embarras, vos voitures et votre argent ! Ah ! vous voilà bien ! veux-tu deux louis pour me sauver la vie ! Il paraît qu'elle ne vaut pas cher, votre vie de fainéantes !

ROXANE.

En veux-tu dix? en veux-tu vingt?

LA KORIGANE.

Je ne veux rien de vous ! et votre argent, je le méprise. Tout le monde le maudit, allez ! C'est avec ça que vous trouvez partout vos aises quand il n'y a plus rien pour le pauvre monde. S'il y a une voiture ou seulement une charrette, c'est vos amis ou vos amans qui la retiennent pour vous, et nos blessés, à nous, crèvent dans les fossés comme des chiens. S'il y a un morceau de pain dans une chaumière, c'est pour vous ou pour vos filles de chambre. S'il y a un mot de consolation du prêtre, c'est pour vous autres; un bon regard des chefs, c'est encore pour vous, et si à deux doigts de la mort on pense encore à l'amour, c'est vous autres qui en avez l'honneur !

ROXANE, bas, à La Tessonnière.

Cette furie est jalouse de moi parce que le marquis me fait la cour! Sauvons-nous, mon cher! Elle est capable de nous égorger!

LA TESSONNIÈRE.

Et on se bat tout près d'ici ! Écoutez! oui! Courons, courons!

ROXANE, courant.

Eh bien ! vous vous arrêtez?

LA TESSONNIÈRE.

J'ôte mes sabots. Tant-pis! j'attraperai un rhume! (Ils fuient.)

LA KORIGANE, qui a monté sur la butte.

Ils se battent déjà? Ils n'ont donc pas pu gagner le Grand-Chêne? J'ai peur ! Non, il ne peut pas mourir, lui ! j'ai cousu, sans qu'il le sache, une relique dans la doublure de sa veste ! (Deux Vendéens passent emportant Saint-Gueltas.) Mon maître couvert de sang !...

SAINT-GUELTAS, d'une voix éteinte.

Laissez-moi,... laissez-moi, je peux me battre encore ! (Il s'évanouit.)

LA KORIGANE, aux Vendéens.

Courez, courez! suivez-moi, je connais le pays; je le cacherai... (A elle-même avec exaltation.) J'aurai sa dernière parole au moins! J'aurai sa mort, moi! (Ils fuient, emportant Saint-Gueltas sur les traces de la Korigane. D'autres fuyards passent, entraînant Raboisson malgré lui.)

RABOISSON.

A la baïonnette! allons, retournez-vous! (Les Vendéens jettent leurs fusils et l'entraînent.)

SCÈNE XI.

HENRI, MOTUS, avec quelques soldats républicains.

HENRI.

Halte! Le colonel est en avant, nos feux se croiseraient de trop près; laissons-le rabattre sur nous les fuyards, et attendons-les le sabre en main. (Se parlant à lui-même en descendant de cheval.) Pauvres malheureux! il y avait là des gens de cœur!

MOTUS.

Sans te contredire, mon lieutenant, nous devrions entrer dans le bois du Grand-Chêne. Ils sont capables de s'y tenir cachés comme des lièvres et de nous échapper.

HENRI.

Est-ce que nos chevaux peuvent percer ces remparts d'épines? Attendons-les, grenadiers. (A Cadio, qui arrive en courant, bas.) Eh bien! est-ce là qu'ils sont? Mon oncle... Louise?...

CADIO.

Non, partis, sauvés avec Saint-Gueltas. J'ai parlé à un blessé qui les a tous vus passer.

HENRI.

Bien! je respire. Merci, mon Cadio! (Il se touche le bras.)

MOTUS.

Mon lieutenant, tu es blessé?

HENRI.

Je crois que oui. Tiens, en deux endroits du même bras! J'ai donné mon mouchoir à un cavalier qui avait la tête fendue. En as-tu un, toi?

MOTUS.

Un mouchoir? non, mon lieutenant, je ne connais pas ça.

CADIO.

Voilà le ruban de ma cornemuse avec une poignée d'herbe mâchée; ça arrête le sang. (Il panse Henri adroitement.)

HENRI.

C'est parfait! Serre plus fort! Tu vois bien que tu n'as plus peur. Tu ne perds pas la tête, tu assistes les amis.

CADIO.

Oui, mais j'ai peur tout de même. Ça ne passe pas comme ça!

HENRI.

A cheval, à cheval! voilà le colonel.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, LE CAPITAINE RAVAUD, devenu colonel, suivi d'un détachement.

LE COLONEL, descendant de cheval.

Non, halte! Sonnez le ralliement. (Motus sonne le ralliement.)

CADIO, quand il a fini.

Voilà qui est beau! Je voudrais connaître cet instrument-là!

MOTUS.

Citoyen la Tignasse, on peut te l'apprendre; mais ça n'est pas dans un jour qu'on peut en détacher comme ça. Et d'abord, vois-tu, il faut avoir les cheveux en tresses et en queue! Tant que tu auras la tête couverte en chaume, tu n'apprendras rien qu'à souffler dans la peau de vache.

LE COLONEL, qui a donné des ordres à des officiers.

C'est entendu, cinq minutes pour faire souffler les chevaux, et nous allons plus loin couper la retraite aux vaincus. (Bas à Henri.) Donnons-leur le temps de fuir. Quand il s'en sauverait quelques-uns! Les malheureux ne peuvent plus rien.

HENRI.

Non, rien! c'est ici le dernier soupir de la Vendée. Tout a fui devant nous, et derrière nous rien n'est épargné. Le général l'a juré, et vous savez qu'il tient parole.

LE COLONEL.

Votre oncle a dû pouvoir s'échapper; mais Louise?

HENRI.

Un autre que moi la protége.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE COMTE DE SAUVIÈRES, amené par des fantassins.

HENRI, bas.

Dieu! lui, mon oncle! Grâce pour lui, mon colonel!

LE COLONEL, aux fantassins.

Laissez ce malheureux...

UN FANTASSIN.

Colonel, on l'a pris les armes à la main. Il ne s'est pas rendu.

LE COLONEL.

Il est criblé de blessures. Laissez-le respirer. (Les fantassins quittent

les bras du comte, qui tombe aussitôt épuisé.) Voyez, mes enfans, il se meurt! vous n'achevez pas les agonisans?

LES FANTASSINS.

Non, non! pas nous! (Ils s'éloignent et vont se joindre aux cavaliers, qui essuient leurs chevaux couverts de sueur, de sang et de boue.)

LE COMTE.

Adieu, chère France! c'est ma fin et celle de la guerre! (Voyant Henri, qui, à genoux près de lui, le soutient dans ses bras.) Qui donc est là?

HENRI.

Moi, ne me maudissez pas!

LE COMTE.

Henri!... tu as fait ton devoir; moi, j'ai cru faire le mien. J'ai hâté l'agonie de mon parti... Je le savais; on réclamait mon sang,... je l'ai donné. La France ne veut plus de nous. Que sera l'avenir? Henri, où est ma fille?

HENRI.

Sauvée... avec Saint-Gueltas.

LE COMTE.

Sois généreux, elle l'aime.

HENRI.

Je le sais.

LE COMTE.

Moi, je crains... Saint-Gueltas est... c'est un héros... oui, mais, — avant qu'ils ne passent en Angleterre, — dis-leur... Mais tu ne les verras pas...

HENRI.

Si je les voyais, que leur dirais-je?

LE COMTE.

Je veux... Non, je ne sais plus... Je ne sais rien... rien... Tout s'efface... Dieu m'appelle... Tout est perdu!... perdu... Vive le roi! (Il expire. Coups de fusil très près.)

UN FACTIONNAIRE, sur la butte.

Un engagement par là!

LE COLONEL.

A cheval, à cheval! Henri, courage! à ton poste!

HENRI à Cadio, tout en montant à cheval.

Garde ce pauvre corps. Je viendrai le chercher. (Tous partent, excepté Cadio.)

SCÈNE XIV.

CADIO seul, occupé du cadavre.

CADIO.

Pauvre mort! Je t'ai vu debout et fier, et fâché contre moi, dans ton château, et à présent... C'est ma faute si tu es là couché...

Ah! la quenouille! Je ne savais pas, moi! Je vais le couvrir de feuilles sèches, je n'ai pas d'autre linceul à lui donner. (Au moment de lui couvrir le visage, il le regarde.) Il est beau tout de même, ce vieux homme, avec son sang dans ses cheveux blancs et son air tranquille! Ils sont peut-être heureux, les morts! (Louise accourt éperdue.) La demoiselle? cachons-lui... (Il couvre entièrement de feuilles le corps de M. de Sauvières.)

LOUISE.

Mon père! Avez-vous vu?... Ah! Cadio, c'est toi! où est mon père?

CADIO.

Il est parti.

LOUISE.

Sauvé?

CADIO.

Oui, bien sûr... Mais vous, je vous croyais...

LOUISE.

Je ne l'ai pas quitté, mais dans un moment de confusion j'ai été renversée, on a marché sur moi, je ne l'ai pas senti, je me suis relevée, mais j'ai perdu de vue mon pauvre père et Saint-Gueltas... où sont-ils? dis.

CADIO.

Je ne sais pas... par là peut-être. Vous ne voulez pas aller du côté de votre cousin? Vous feriez mieux...

LOUISE.

Henri est là?

CADIO.

Oui, il est bon, lui, il est doux, il fait grâce...

LOUISE.

Il ne pourrait rien faire pour les miens, et moi je ne veux pas de grâce. Je veux rejoindre mon père... Cadio, je le veux...

CADIO.

Oui, et Saint-Gueltas?

LOUISE.

C'est mon devoir.

CADIO.

Allons, venez, nous les retrouverons... (A part.) Je ne peux pas la laisser ici, il faut la sauver! (Ils s'éloignent.)

CINQUIÈME PARTIE.

FÉVRIER, 1794 (1).

(Une ferme en Bretagne. — Intérieur d'une cour négligée et encombrée, fermée en avant par des palissades et une barrière de bois brut; un chemin passe le long de cette clôture. — Au-delà du chemin s'étendent des prairies pâles, maigres et absolument plates jusqu'à la Loire, qui s'étend à l'horizon comme un bras de mer, et dont un méandre se rapproche de la ferme. — Quelques buissons de tamarix nains coupent çà et là ces prairies, où l'on voit des bandes de goëlands se mêler aux troupeaux d'oies domestiques. — Un menhir ou pierre levée, assez près de la ferme, sert à amarrer les barques. C'est le seul accident notable d'un paysage sans arbres et tout nu. — Auprès de l'entrée, la maison principale; à droite et à gauche, un carré irrégulier de constructions rustiques dont les toits sont couverts d'une mousse épaisse, séculaire. — Un hangar de branches et de paille occupe un coin. — Le soleil brille, la terre humide fume. — Au-delà de la ferme, du côté opposé à la Loire, le pays est cultivé. — Quelques mouvemens de terrain sont couverts de taillis et de genêts épineux; un moulin à vent tourne à quelque distance de la ferme.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LE PÈRE CORNY, fermier, REBEC.

REBEC.

Bonjour, père Corny, comment vont les semences?

CORNY.

Serviteur, monsieur Rebec. Ça ne lève pas trop mal, voilà un bon temps aujourd'hui, pas vrai, monsieur Rebec?

REBEC.

Appelez-moi donc citoyen Lycurgue, ça ne fait pas bon effet devant les passans de dire *monsieur*, c'est passé de mode, et puis j'aime autant qu'on oublie mon vrai nom, dans votre pays du bon Dieu.

CORNY.

Dame! je ne peux pas le retenir, votre sobriquet révolutionnaire. C'est des saints qu'on ne connaît point, nous autres! et tant qu'à votre nom de famille, on ne s'en inquiète point chez nous. On n'est point pour trahir, si vous avez des secrets à cacher.

REBEC.

Des secrets, des secrets! Mon Dieu, je suis comme les gens d'ici. Je plains les malheureux, et puisque c'est un crime d'état pour le moment...

CORNY.

Enfin vous êtes un ancien suspect, je le sais bien : ça vous fait plus d'honneur que de tort en pays breton.

(1) Peut-être sur la route de Savenay à Saint-Nazaire.

REBEC.

Oh! ça! vous êtes tous des braves gens, et je peux dire que j'ai eu une fameuse idée de m'arrêter ici, au lieu d'aller à Nantes, où j'avais eu l'idée de m'établir.

CORNY.

A Nantes! il paraît qu'il n'y fait pas bon pour ceux qu'on soupçonne, car vous étiez soupçonné dans votre pays de Vendée...

REBEC.

Je peux vous dire pourquoi, vous êtes un homme discret. J'avais été jeté en prison à Puy-la-Guerche pour avoir sauvé des flammes certains châteaux incendiés par les bleus; je crois bien que j'en ai sauvé une douzaine. Alors les jacobins de l'endroit m'ont accusé d'avoir spéculé sur le séquestre : des calomnies! J'ai réussi à m'évader avec l'aide de quelques amis encore vertueux, que j'avais parmi les sans-culottes, et je suis venu essayer de faire un peu de commerce en Bretagne.

CORNY.

Et comme vous êtes savant et entendu à toute sorte d'affaires, on vous a nommé municipal de la paroisse. On a bien fait; ça vous retient chez nous (Avec un signe d'intelligence.) où ce que la Loire porte bateaux... et contrebande étrangère... et autre! Il n'y a point de mal à ça. Vous êtes un homme sage, qui sait fermer les yeux quand il ne faut pas trop les ouvrir. (Lui poussant le coude en voyant approcher La Tessonnière.) Hein? Vous n'y regardez point de trop près?

REBEC, riant.

Non, j'ai la vue basse, et puis je n'ai pas un brin de mémoire. Il y a comme ça un tas de figures que je rencontre dans les prés, dans les champs, jusque dans votre cour, et je ne pourrais pas mettre leur nom dessus.

SCÈNE II.

LES MÊMES, LA TESSONNIÈRE, en paysan.

LA TESSONNIÈRE.

Tiens! te voilà, Rebec?

REBEC, avec affectation.

Bonjour, père Jacques, bonjour! Ça va bien, mon brave homme? (A Corny.) Vous voyez, je ne le reconnais pas du tout, celui-là.

CORNY, bas.

Et puis vous ne voudriez pas faire de tort à un pauvre homme comme moi. C'est notre profit, à nous autres, d'en cacher tant qu'on peut.

REBEC, de même.

Ça ne paie pourtant guère; ça n'a plus rien.

CORNY.

Bah! ça paiera plus tard; on a confiance. Et puis il y en a qui ont encore des vieux louis cousus dans leurs vieux habits, et ceux-là paient pour les autres. Faut dire qu'ils se soutiennent bien entre eux, et point chichement...

LA TESSONNIÈRE, qui fait semblant de travailler et qui gratte la terre au hasard avec une pioche, se rapprochant d'eux.

Dis donc, Rebec?

REBEC, bas.

N'ayez pas l'air de si bien me connaître, et surtout ne me tutoyez pas, puisque vous ne tutoyez pas les autres.

LA TESSONNIÈRE.

Tu as raison, mon ami, tu as raison! Et dis-moi, as-tu des nouvelles?

REBEC.

Ah! dame! la terreur va son train, et c'est à qui en prendra la gouverne.

LA TESSONNIÈRE.

Comment? la gouverne de la terreur?... On nous disait que ça allait bientôt finir?

REBEC.

Ça finira. Vous pensez bien que ça ne peut pas durer toujours; mais pour l'instant ça redouble. Ceux qui la font la craignent tant eux-mêmes, que c'est à qui en fera plus que les autres. C'est ce qui les perdra. Ils se dénoncent, ils s'injurient, ils s'envoient à la guillotine. Soyez tranquille, ça finira mal pour eux; chacun son tour!

LA TESSONNIÈRE, prenant du tabac.

Et alors naturellement le roi...

REBEC.

Faut pas parler de ça, ça viendra tout seul! (Bas, s'adressant à Corny.) Dites donc, il est bien mal déguisé. Il a une chemise trop fine, et vous devriez lui cacher sa tabatière à portrait. Dites-lui donc de me la vendre, et je lui en achèterai une en corne.

CORNY, bas.

Bah! bah! nos garnisaires le connaissent, mais ils ne font pas semblant. Qu'est-ce que ça leur fait, un vieux comme ça?

REBEC.

Je sais bien qu'on peut compter sur nos quatre hommes de garnison : ils sont très gentils; mais si on les changeait? si on nous envoyait des enragés?

CORNY.

Quand on y sera, on verra! on se cachera mieux... (Souriant avec malice.) Et vous aurez la tabatière à bon compte!

REBEC.

Et les deux dames? Vous êtes sûr...

CORNY, montrant Louise, qui passe déguisée en paysanne pauvre et tirant une vache par la corde.

Voyez! la jeune se comporte bien. La v'là qui ramène nos vaches à l'étable. Dirait-on pas d'une vraie fille de ferme? Et puis c'est doux, c'est raisonnable, ça s'arrange de tout; mais la vieille... Ah! qu'elle est terrible! Heureusement nos garnisaires la prennent pour une ancienne fille de chambre qui fait ses embarras. Ça les fait rire, et ils ne veulent pas me vendre. On ne leur refuse pas la goutte, et ils viennent souvent se la faire offrir... Et puis les bleus, voyez-vous, c'est pas toujours ce qu'on croit! Y en a bien qui mériteraient d'être blancs! C'est comme vous, quoi! on peut s'entendre.

REBEC.

C'est ça, c'est ça, entendons-nous. Être bien avec tout le monde, c'est le plus sûr; mais de la prudence, hein?

CORNY.

Soyez donc tranquille, on en a!

REBEC.

Pourtant hier vous avez été inquiétés?

CORNY.

Eh! non, point du tout. Mes gars ont donné une fausse alerte, et on a fait coucher la vieille au moulin, pour lui donner une petite leçon de prudence, comme vous dites!

REBEC.

Ah! vous leur donnez comme ça des peurs...

CORNY.

De temps en temps, faut ça. Sans ça ces gens se perdraient... et nous avec!

REBEC, malin.

Et puis, si on les mettait trop en confiance, ils ne comprendraient pas les obligations qu'ils vous ont, n'est-ce pas?

CORNY.

Dame! on s'expose pour eux tout de même! Souhaitez-vous boire un pichet de cidre, monsieur Lycurge?

REBEC.

Lycurgue donc! Non merci, je n'ai pas besoin de ça pour être votre ami. (A part.) C'est mon interêt!

SCÈNE III.

LES MÊMES, ROXANE, LA TESSONNIÈRE, lisant un journal sous le hangar.

ROXANE, mal déguisée en paysanne, avec un reste de coquetterie.

Bonjour, citoyen Lycurgue, comment va ton commerce?

REBEC.

Comme ça, comme ça, Marie-Jeanne. Les temps sont trop durs. Les moutons d'ici n'ont que la peau et les os.

ROXANE.

Allons donc, coquin! Tu es de ceux qui spéculent sur la famine!

REBEC.

Moi?

ROXANE.

Oui, toi, j'en mettrais ma main au feu; tu as toujours su profiter du malheur des autres. Tu aurais aidé à brûler notre château, si tu n'avais pas espéré que la Vendée triompherait. A présent que tu la crois anéantie, tu regrettes bien de n'avoir pas pris ta part à la destruction de notre pauvre manoir.

REBEC.

Au diable votre manoir! C'est lui qui me force à me cacher, à m'exiler de mes pénates!

ROXANE.

Bah! tu auras fait danser l'anse du panier, monsieur le gardien du séquestre! et la république, qui veut tout garder pour elle, t'aura chassé! C'est la seule bonne chose qu'elle aura faite.

REBEC, à Corny qui écoute.

Oh! elle est méchante, la vieille! (A Roxane,) Citoyenne Marie-Jeanne, vous êtes sujette aux propos séditieux. Faites attention à vous, ou je me verrai forcé de sévir et de vous faire arrêter.

ROXANE.

Je t'en défie! Tu sais bien que les princes sont en France... et pas loin d'ici!

REBEC.

Savoir!

ROXANE.

C'est tout su. Nous sommes mieux informés que toi!

REBEC, à part.

Si c'était vrai! (A Corny, bas.) Je m'en vais pour ne pas me quereller. Envoyez-la souvent coucher au moulin, celle-là; elle en a besoin. (Il sort, Corny le reconduit.)

SCÈNE IV.

ROXANE, LA TESSONNIÈRE, puis LOUISE.

LA TESSONNIÈRE, qui lit son journal avec des lunettes d'or.

Qu'est-ce que vous disiez donc, que les princes?..

ROXANE.

Il faut toujours dire comme cela aux trembleurs qui veulent montrer les dents.

LA TESSONNIÈRE.

Vous avez tort, ma chère amie, de fâcher cet homme-là! S'il le voulait, nous ferions, vous et moi, un vilain *mariage républicain* sur les bateaux de Nantes!

ROXANE.

Je ne lui sais aucun gré de sa discrétion. C'est la peur d'être compromis par nous qui le retient. Ah çà! qu'est-ce qu'il y a dans votre journal?

LA TESSONNIÈRE.

Rien de nouveau, c'est celui que je relis depuis huit jours.

ROXANE.

Vous devriez bien perdre l'habitude de lire ainsi dehors. Vous attirez l'attention...

LA TESSONNIÈRE.

Et vous, vous devriez bien ne pas vous parfumer! Au diable le paysan qui a retrouvé dans les genêts et rapporté votre boîte à odeurs!

ROXANE.

Voulez-vous que je sente l'écurie?

LA TESSONNIÈRE.

Oui, il le faudrait. Les bleus ont le nez fin.

ROXANE.

Pas du tout. Les gens qui fument n'ont pas de flair.

LOUISE, sortant de l'étable.

Vous avez vu Rebec? Sait-il quelque chose de mon père enfin?

ROXANE.

Non, rien.

LOUISE.

Mon Dieu, mon Dieu! ne rien savoir de lui depuis bientôt trois mois!

ROXANE, bas, à La Tessonnière.

Avez-vous brûlé le numéro du journal où nous avons appris la mort de mon pauvre frère?

LA TESSONNIÈRE.

Oui, oui. Je l'ai brûlé tout de suite. C'était peut-être une fausse nouvelle d'ailleurs.

LOUISE, avec angoisse.

Pourquoi parlez-vous bas tous les deux? Vous me cachez quelque chose, j'en suis sûre! (Elle s'empare du journal qu'on lui laisse parcourir.)

ROXANE.

Ma chère enfant, sois sûre que mon frère a réussi à émigrer depuis longtemps comme tant d'autres. Il ne peut pas t'écrire, il te perdrait. D'ailleurs il ne sait pas où nous sommes. Prends patience, tout s'éclaircira. Surmonte tes inquiétudes et songe que les regrets et les pleurs sont des crimes aux yeux des espions qui nous entourent.

LOUISE, rendant le journal.

Des espions? Nous serions ingrats d'y croire, ma tante. Il me semble au contraire que tout le monde s'entend ici pour nous préserver... Mais qui vient là-bas, sur la Loire?

ROXANE.

Réjouissons-nous. C'est l'ami Cadio; il saura peut-être quelque chose, lui! (Cadio descend d'une barque qui le dépose devant la ferme et qui s'éloigne.)

LOUISE.

Il est méfiant avec vous. Laissez-moi le questionner, j'irai vous dire ce qu'il m'aura appris.

ROXANE.

Oui, oui, nous rentrons. D'ailleurs le soleil d'hiver est très mauvais. Louise, tu devrais baisser ta coiffe. Tu te gâteras le teint, ma fille, tu auras des taches de rousseur, et c'est affreux.

LOUISE.

Je voudrais en avoir et vous en donner, chère tante : cela nous déguiserait mieux que nos habits de paysannes.

ROXANE.

Mais songe donc que bientôt nous irons peut-être à Versailles faire notre cour au jeune roi!

LA TESSONNIÈRE, voyant Cadio qui entre dans la ferme.

Parlez donc plus bas! ce ménétrier est très républicain à présent. Allons, venez! Vous avez la voix trop forte, vous! (Il l'emmène.)

SCÈNE V.

LOUISE, CADIO.

LOUISE.

Eh bien! Cadio, tu as été jusqu'à Guérande?

CADIO.

Oui, j'ai des nouvelles de Saint-Gueltas. Il est vivant, guéri et libre.

LOUISE, tressaillant.

Et il ne m'apporte ni ne m'envoie de nouvelles de mon père? Il n'en a donc pas? On me disait qu'il devait l'avoir emmené dans son château du Poitou. Ah! tiens, on me trompe! Mon père n'est plus! — et Saint-Gueltas nous oublie!

CADIO.

Saint-Gueltas n'a peut-être pas reçu vos lettres. N'arrive pas qui veut dans le pays où il est!

LOUISE.

Cadio, si tu y allais, toi! elles arriveraient.

CADIO.

J'irais bien peut-être, mais je n'en reviendrais pas. Les Vendéens fusillent tous ceux qui repassent la Loire, ils les traitent d'espions et de déserteurs... pour n'avoir pas à les nourrir! La fa-

mine est là-bas pire qu'à Nantes. Dailleurs Saint-Gueltas... je ne l'aime pas, moi !

LOUISE.

Pourquoi ? Il ne t'a rien fait.

CADIO.

Si ! Il m'a fait donner la quenouille qui a fâché votre père. J'aurai toujours ça sur le cœur.

LOUISE.

Ce n'est pas lui, c'est M. Sapience.

CADIO.

C'est le curé d'abord, le marquis ensuite.

LOUISE.

Il l'a nié.

CADIO.

Et vous croyez ce qu'il dit, vous ?

LOUISE.

Et toi, tu le crois capable de mentir ?

CADIO.

S'il n'est pas menteur, il y a bien des femmes qui mentent !

LOUISE.

Comment ? Quelles femmes ?

CADIO.

Toutes celles qu'il a promis d'aimer toujours,... à ce qu'elles disent du moins.

LOUISE, *agitée*.

Pourquoi ne mentiraient-elles pas ?

CADIO.

Alors c'est toutes des folles et des sans-cœur de s'être données à lui sans lui faire rien promettre ! — Qu'est-ce que vous avez, demoiselle ? Vous voilà triste et songeuse. Vous jouerai-je un air de biniou ?

LOUISE.

Plus tard, mon enfant, merci. — Dis-moi encore... As-tu entendu parler des bleus ?

CADIO.

Oui, on ne parle que de ça à la ville.

LOUISE.

Où sont-ils à présent ?

CADIO.

Ils sont partout. Ils font comme les Vendéens faisaient : ils *s'égaillent* pour les mieux prendre.

LOUISE.

Et... Henri, celui que tu aimais tant ?

CADIO.

Je n'ai pas pu le retrouver. Peut-être bien qu'il est avec ceux qui suivent le marquis et qui le débusquent de place en place ;

mais il leur échappera. Sa bande est comme un serpent qu'on coupe par morceaux et qui se rejoint toujours.

LOUISE.

Hélas! pourquoi lutter encore quand l'armée est détruite?

CADIO.

Peut-être que Saint-Gueltas veut vendre cher sa vie. Il y en a qui disent qu'il veut vendre cher sa soumission!

LOUISE.

Tu le hais,... ne parlons plus de lui!

CADIO.

Soit! et laissez-moi vous parler de l'autre.

LOUISE.

Non! ne me parle plus d'Henri! Je sais à présent qu'il était à la dernière affaire, celle qui nous a porté le dernier coup et qui nous a tous dispersés si misérablement. Saint-Gueltas, lui, couvrait mon père de son corps. Je l'ai vu! et que sais-je si Henri n'était pas un de ceux qui tiraient sur lui?

CADIO.

Moi, je crois qu'il a été fait prisonnier, et qu'Henri l'a délivré.

LOUISE.

Non, non! la crainte de passer pour un traître l'en eût empêché. Les gens qui ont tant de vertus républicaines n'ont plus de sentimens humains, sois-en sûr... Mais cela te fâche; tu es républicain à présent!

CADIO.

Non, je ne suis ni pour les uns ni pour les autres. Tous sont devenus cruels comme des bêtes sauvages, et j'aime mieux rencontrer une bande de loups dans les bois qu'un seul homme royaliste ou patriote... Mais lui... si vous lui écriviez...

LOUISE.

Non, jamais! Il m'a fait une injure que tu ne comprends pas, Cadio, et que je ne peux pas oublier. Il m'a sacrifiée à son opinion. Il m'a appris qu'une femme de cœur ne doit aimer que celui dont la religion est la sienne. Je ne veux plus écrire à personne. Je supporterai le tourment de l'incertitude, je me résignerai à attendre...

CADIO.

Attendre quoi? Votre parti est fini, allez! Nous voilà pour toujours en république. Qu'est-ce qu'il pourrait y avoir après?

LOUISE.

Eh bien! si tout est fini, si je suis orpheline, séparée des miens ou abandonnée à jamais, ruinée, proscrite, je resterai comme me voilà... Cachée par de braves gens, je travaillerai pour m'acquitter envers eux, oui, de tout mon cœur et de toutes mes forces! Ce n'est pas si difficile qu'on croit de travailler.

CADIO.

Je ne peux pourtant pas, moi! et ça me paraîtrait bien dur.

LOUISE.

Ce n'est pas un travail que de garder des troupeaux et de filer du chanvre ou de la laine.

CADIO.

Est-ce que vous savez filer?

LOUISE.

Oui; vois si ce n'est pas aussi bien qu'une autre? (Elle lui montre son fuseau.)

CADIO, vivement.

C'est mieux.

LOUISE, souriant.

Tu me flattes?

CADIO.

Vous devriez toujours sourire comme ça.

LOUISE.

Pourquoi?

CADIO.

Parce que... ça montre que vous avez du courage.

LOUISE.

Il en faut, j'en aurai; mais toi, mon pauvre Cadio, que vas-tu devenir?

CADIO.

Ce que j'ai toujours été : rien.

LOUISE.

Ce n'est donc rien que d'être paysan? Moi, je vois à présent que c'est quelque chose.

CADIO.

Je ne suis point paysan : un paysan a de la terre ou cultive celle des autres pour en avoir un jour.

LOUISE.

Cultive, travaille, et tu en auras!

CADIO.

J'aime mieux ne rien avoir.

LOUISE.

Que tu es singulier! Pourquoi?

CADIO.

Celui qui a quelque chose veut le défendre ou l'augmenter. Ça le rend craintif ou envieux, malheureux ou méchant. Moi, je n'ai eu qu'une peur en ce monde, celle de mourir damné. Je ne l'ai plus, je suis tranquille comme me voilà.

LOUISE.

Qui t'a ôté cette crainte?

CADIO.

Un ou deux momens de courage que j'ai eus, et des idées... à moi tout seul! la nuit avec ses étoiles, le chant des vagues quand j'ai revu dernièrement le pays de Carnac, plus de menaces d'enfer pesant sur moi, les champs ravagés, les châteaux détruits, et surtout le couvent en ruine, où le rouge-gorge chantait la semaine

passée, et où j'ai cueilli des violettes dans les fentes des tombeaux... Je regardais la croix brisée et les pierres des anciens dieux couchées pêle-mêle, je me disais : Tout passe, et Dieu reste!

LOUISE, *étonnée.*

Où prends-tu donc tout ce que tu dis là, Cadio?

CADIO, *montrant son biniou.*

Je ne sais pas : là peut-être.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, CORNY, REBEC, LA TESSONNIÈRE, ROXANE, puis MOTUS, HENRI, LE DÉLÉGUÉ DE LA CONVENTION, PREMIER SECRÉTAIRE, DEUXIÈME SECRÉTAIRE, LA MÈRE CORNY, UN SOUS-OFFICIER.

CORNY, *accourant du dehors, suivi de Rebec.*

Alerte, alerte! On voit arriver par là (*il montre le chemin*) des cavaliers, une voiture, on ne sait point ce que c'est! mais faut vous en aller dans les taillis, demoiselle, et bien vite!

LOUISE.

Oui, mon ami; mais les autres?

CORNY, *La Tessonnière et Roxane sortent de la maison.*

Les v'là! (*A La Tessonnière.*) Allez-vous-en vitement mener notre fumier au pré avec Jean, par là!

LA TESSONNIÈRE.

Le fumier?

REBEC, *très ému.*

Eh oui, eh oui! sauvez-vous; il n'est que temps!

LA TESSONNIÈRE.

Au fumier!... Allons, va pour le fumier! (*Il s'en va.*)

ROXANE.

Eh bien! et moi? Je ne peux pourtant pas mener le fumier?

REBEC.

Au moulin, au moulin!

CORNY.

Trop tard! Allez battre des pois dans la grange.

LOUISE.

Elle ne saura pas. Je l'emmène, elle gardera les chèvres avec moi.

ROXANE.

Dieu, quelle existence! pas un jour de sécurité!

LOUISE.

Venez, venez, ma tante! (*Elle l'emmène.*)

CORNY.

Eh bien! et toi, Cadio? Je ne te savais pas là.

CADIO.

Oh! moi, je ne risque rien. Je ne suis point mal avec les bleus. Je vais seulement faire le guet derrière les buissons.

REBEC.

N'ayez pas l'air de vous cacher.

CADIO.

Ne craignez pas. Je connais mon affaire. (Il sort par le hangar.)

REBEC, à Corny, regardant de la barrière.

Diable! cette fois ce n'est pas une fausse alerte; ils viennent bien par ici.

CORNY.

D'accord! mais ça va passer sur le chemin. Qu'est-ce que vous voulez que ça vienne faire chez nous?

REBEC, qui regarde toujours.

C'est des militaires, Dieu me pardonne! Ils ne sont guère plus de cinquante. C'est l'escorte de quelque général qui va en chaise de poste bien doucement. Il faut croire qu'il est blessé.

CORNY.

Les v'là, cachons-nous.

REBEC.

Non pas, non pas! Mettons-nous devant la barrière, et crions: *Vive la république!*

CORNY.

Je ne veux point crier ça!

REBEC.

Eh bien! agitez votre chapeau et ouvrez la bouche, je crierai pour deux.

CORNY.

Ça y est! (Il agite son chapeau, Rebec crie, Motus à cheval, vient sur eux.)

MOTUS.

C'est bien, c'est bien, assez crié! Écoutez ce qu'on vous dit! (A Corny qui se présente.) Sans te déranger, citoyen paysan, as-tu chez toi un charron?

CORNY.

Non, citoyen militaire; mais on est tous un peu charron en campagne. (Regardant la voiture qui s'arrête devant la porte, escortée des cavaliers.) C'est donc quelque chose à rabigancher à vot' carrosse?

MOTUS.

Un timon rompu dans vos satanés chemins, soit dit sans vous molester.

CORNY.

Oh! avec quatre éclisses et un bon bout de corde, ça sera vitement remmanché.

MOTUS.

Êtes-vous tout seul? Appelez du monde!

CORNY.

Oui, oui; j'ai là mes garçons, on s'y mettra tous. (Il court vers la grange.)

LE DÉLÉGUÉ DE LA CONVENTION, mettant la tête à la portière et parlant d'une voix âpre et impérative.

Eh bien?

MOTUS.

Ça sera fait à la minute, citoyen délégué; tu peux prendre un peu de repos.

LE DÉLÉGUÉ, descendant de voiture avec l'aide de ses deux secrétaires.

Oui, je souffre beaucoup. — Où est l'officier?

HENRI, paraissant.

Le voilà.

REBEC, à part.

Lui? diable!

LE DÉLÉGUÉ.

Commandez la halte.

HENRI.

C'est fait, monsieur.

LE DÉLÉGUÉ, à ses secrétaires.

Monsieur, toujours *monsieur!* Ces officiers de Kléber ne prendront jamais les manières républicaines! Quelque fils de ci-devant, je parie! Vous lui demanderez son nom, je n'y ai pas songé ce matin au départ.

REBEC, faisant l'empressé.

Si le citoyen commissaire veut daigner entrer dans la maison du paysan...

LE DÉLÉGUÉ, brusquement.

Non, j'ai froid! je reste au soleil. Une chaise ici.

REBEC, courant vers la maison

Des siéges, des siéges! (La mère Corny et sa bru accourent avec des chaises de paille sur lesquelles elles étendent des serviettes blanches. Le délégué s'assied sans y faire attention. Les deux secrétaires puritains ôtent les serviettes avec le mépris marqué d'un vain luxe. Pendant ce temps, Rebec s'est glissé près de Henri et lui parle bas.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, qui observe tout, s'adressant au délégué.

Pourquoi l'officier commandant l'escorte chuchote-t-il d'un air mystérieux avec ce particulier au langage doucereux emprunté au vocabulaire des anciens laquais?

LE DÉLÉGUÉ.

Faites comparaître! (Le premier secrétaire va chercher Rebec. La mère Corny approche du délégué avec un air riant et ouvert. Le délégué, farouche et inquiet.) Que voulez-vous?

LA MÈRE CORNY.

Vous offrir un rafraîchissement, monsieur not' citoyen! un fruit, un pichet de cidre...

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Tu n'as pas de vin?

LA MÈRE CORNY.

On n'en cueille point chez nous; mais on a de l'eau-de-vie... pas bien bonne.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Apporte toujours. (Elle obéit.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, amenant Rebec.

Voilà le faiseur de phrases!

LE DÉLÉGUÉ, ironique.

Daigneras-tu nous dire qui tu es, toi, avec ta face de renard?

REBEC, se redressant et payant d'audace.

Lycurgue; municipal de cette commune.

LE DÉLÉGUÉ, à ses secrétaires.

Interrogez-le; moi, je souffre comme un damné! (Il met la tête dans ses mains et ses coudes sur la table que les femmes ont apportée, ainsi qu'une bouteille et des gobelets d'étain.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, à Rebec.

Es-tu de ce pays?

REBEC.

J'y réside depuis le temps voulu, citoyen.

LE SECRÉTAIRE.

Où étais-tu auparavant?

REBEC.

En Vendée, près de Puy-la-Guerche, où j'avais la commission de faire brûler les châteaux des anciens nobles. J'en ai brûlé douze!

LE SECRÉTAIRE.

Tu te vantes; on n'en a pas brûlé six en tout de ce côté-là. Avance ici, lieutenant.

HENRI, sans bouger.

Vous me parlez, monsieur?

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Le citoyen délégué veut te parler. (Henri s'approche.)

LE DÉLÉGUÉ.

Connais-tu cet homme, à qui tu parlais bas tout à l'heure?

HENRI.

Oui, monsieur.

LE DÉLÉGUÉ.

Où l'as-tu connu?

HENRI.

A Puy-la-Guerche et aux environs.

LE SECRÉTAIRE.

A-t-il brûlé réellement des châteaux?

HENRI.

Je n'en sais rien.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Mais... attendez donc! Il y avait par là le repaire du fameux rebelle Sauvières. J'ai bonne mémoire, moi. (A Rebec.) Est-ce toi qui l'as brûlé?

REBEC, troublé, regardant Henri.

Je ne me souviens pas bien si c'est moi ou un autre...

HENRI.

Tu as obéi à ta consigne. Chacun avait la sienne.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu y étais donc?

HENRI.

J'y étais.

LE DÉLÉGUÉ.

Qui a exécuté l'ordre de brûler Sauvières?

HENRI.

C'est moi.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu te nommes?...

HENRI.

Charles-Henri de Sauvières.

LE DÉLÉGUÉ.

Parent du rebelle?

HENRI.

Son neveu.

LE DÉLÉGUÉ.

Vous étiez ennemis avant la révolution?

HENRI.

Non, monsieur. Je lui devais tout, et je chéris sa mémoire.

LE DÉLÉGUÉ.

Belle action alors! Comment n'es-tu pas capitaine?

HENRI.

Je ne veux pas l'être, monsieur.

LE DÉLÉGUÉ.

Pourquoi? Tu es las de servir la république?

HENRI.

Non, monsieur. J'ai gagné mon épaulette en combattant l'étranger, je ne veux pas devoir un nouveau grade à la guerre civile. Si nous avons affaire ici aux Anglais, je serai fier de mériter mon avancement; mais contre des Français égarés... non! Je ne veux rien! Je vous prie de vous le rappeler.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Ta réserve est sophistique : tu n'as pas voulu de récompense pour avoir brûlé le château de ton oncle; dis cela tout bonnement.

HENRI, indigné.

Qu'eussiez-vous fait à ma place?

LE SECRÉTAIRE.

J'eusse accepté avec orgueil!

HENRI, avec mépris.

Eh bien! tant pis pour vous! (Le secrétaire pâlit de colère. Le délégué lui fait signe de se contenir.)

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE, à Henri.

Si le citoyen délégué est satisfait de tes réponses, nous devons en tolérer l'audace; mais tu as des renseignemens à donner... (Consultant un gros cahier de notes.) Le traître Sauvières avait une fille, une sœur, des amis et des parens qui ont tous porté les armes, même les femmes!

HENRI.

Les femmes, non. Mon oncle et le chevalier de Prémouillard ont été tués à l'affaire du Grand-Chêne. Je ne sais rien des autres.

LE DÉLÉGUÉ, plus doux.

Étais-tu à cette affaire, jeune homme?

HENRI, triste.

J'y étais.

LE PREMIER SECRÉTAIRE, l'observant.

A contre-cœur sans doute?

HENRI.

Plaît-il, monsieur?

LE DÉLÉGUÉ.

Est-ce à regret que tu as fait ton devoir?

HENRI.

Oui, certes! mais je l'ai fait.

LE DÉLÉGUÉ.

Eh bien! tu vas le faire encore et nous dire où sont réfugiés les survivans de ta famille.

HENRI.

Je l'ignore absolument.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu le jures sur l'honneur?

HENRI.

Je le jure sur l'honneur! J'ignore même si une seule personne de ma famille a survécu à l'écrasement de l'armée vendéenne.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Si tu le savais,... si tu connaissais leur tanière, les dénoncerais-tu?

HENRI, fièrement.

Monsieur, je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger en dehors des choses qui concernent mon service. Chargé par mon colonel d'escorter le délégué de la convention, je ferai respecter sa personne et celle de ses employés... Voilà ma consigne, je n'en ai pas d'autre.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Nous avons d'autres pouvoirs que ceux de votre colonel. Tout militaire nous doit obéissance, et nous avons le droit d'interroger toute personne suspecte.

HENRI, avec indignation, s'adressant au délégué.

Et je suis une de ces personnes, moi?

LE DÉLÉGUÉ, entraîné par sa franchise.

Non, mon jeune stoïcien! Tu as bien mérité de la patrie, et bon compte sera rendu de ta conduite! Tu es du bois dont on fait les généraux. Va, tu peux t'occuper de ton service. Nous avons confiance en toi. (Henri s'éloigne. Rebec veut le suivre.)

HENRI, bas.

Ne me dis rien. Tu vois que c'est le tribunal de l'inquisition en voyage! (Ils se séparent. Henri retourne à ses cavaliers. Rebec s'esquive dans la maison. Corny et ses garçons travaillent à réparer la chaise de poste. Le postillon fait manger l'avoine à ses chevaux. Le délégué et ses deux acolytes restent autour de la table. Cadio se glisse sous le hangar et les observe.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, au délégué.

Par le saint couperet de la guillotine, tu faiblis !

LE DÉLÉGUÉ, fatigué, à l'autre secrétaire.

Qu'est-ce qu'il dit, cet imbécile ?

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Il dit que tu faiblis, et il a raison. Tout ce qui nous entoure ou nous approche dans cette tournée est suspect et inquiétant. Le militaire a été et sera toujours girondin. Le paysan est et sera toujours royaliste. Ce n'est pas le moment de prendre confiance. La mission qu'on t'a donnée de parcourir les campagnes pour connaître l'esprit si connu des populations est probalement un piége de tes ennemis.

LE PREMIER SECRÉTAIRE, inquiet.

Le fait est que nous voilà tous les trois seuls au milieu de paysans qui nous détestent... (Au délégué, qui s'est versé de l'eau-de-vie, et lui arrêtant la main.) Ne bois pas cela ! j'en ferai l'épreuve le premier.

LE DÉLÉGUÉ, influencé.

Du poison peut-être ? Bouquin, tu es un Spartiate !

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Nous t'avons suivi, connaissant bien les embûches dont nous aurions à te préserver au péril de notre vie... et, à présent que nous voyons la tienne entre les mains d'un Sauvières...

LE DÉLÉGUÉ, effrayé.

Vous croyez qu'il me laisserait assassiner ?

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Ce serait si facile ! On donne le mot à une bande de brigands qui ont bien vite dispersé cinquante hommes sans dévouement ni conviction.

LE DÉLÉGUÉ.

Non, je ne puis croire à tant de scélératesse ! Vous êtes malades de peur tous les deux !

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Peur, nous, qui combattons tes instincts de douceur et de clémence, sauf à nous faire mettre en pièces à tes côtés!

LE DÉLÉGUÉ.

C'est vrai; pardon, mes enfans, vous êtes des héros, et moi... je suis affaibli, c'est vrai; je suis malade. Ah ! cette pauvre tête est transpercée de douleurs aiguës, quand elle n'est pas remplie de visions effroyables !

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Voyons, où as-tu mal ? tu n'en sais rien?

LE DÉLÉGUÉ, appliquant la main sur sa nuque.

Là! toujours là! voilà le siége du mal.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Un rhumatisme ! Bois; à présent tu peux boire. Cette liqueur est innocente. (Ils se versent de l'eau-de-vie et boivent tous les trois.)

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Sais-tu ce que disent les aristocrates à propos du mal dont tu te plains sans cesse? Ils prétendent qu'à force de faire tomber des têtes, tu sens la tienne prête à tomber toute seule!

LE DÉLÉGUÉ.

Ah! cela est étrange! Je rêve cela continuellement,... et dans le sommeil la douleur devient si atroce... Oui, c'est le couperet qui scie ma chair et mes os sans pouvoir les trancher. Et dans ma rage je saisis ma tête, moi, pour l'arracher du tronc et la jeter dans le panier... Ne parlons pas de ça... Buvons, prenons des forces factices, puisque celles de la nature sont épuisées. (Il boit.) C'est de l'eau, ça!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

C'est du poivre en barres au contraire. Tu as donc perdu le goût?

LE DÉLÉGUÉ.

Totalement.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Eh bien! il faut boire du sang pour te retremper.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu es brutal, toi! une folie sombre!

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Veux-tu de l'éloquence?

LE DÉLÉGUÉ.

Non, j'en ai. Donnez-moi plutôt du stoïcisme.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Tu manques de principes, nous le savons. Eh bien! écoute; qui veut la fin veut les moyens. Détruire ou être détruit, nous en sommes là, plus de milieu! ce que nous détruisons est le mal...

LE DÉLÉGUÉ.

Je sais tout ça, flanquez-moi la paix! Je sais que dans toutes les grandes entreprises il y a un moment suprême où, pour combattre la lassitude et soutenir l'effort, il faut saisir le glaive de la cruauté et... (Reprenant sa tête dans ses mains crispées.) Ah! je n'en peux plus; je voudrais être mort!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Tu n'es plus bon qu'à mourir, si tu doutes!

LE DÉLÉGUÉ, buvant encore.

Et si je doutais, vous me dénonceriez, fanatiques enfans de la révolution?

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Oui, certes!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Je ferais mieux, je te poignarderais!

LE DÉLÉGUÉ, exalté, se levant et frappant son gobelet sur la table.

Allons, vous feriez bien! Moi aussi, je vous briserais, si vous ne me souteniez pas sur l'âpre et sauvage montagne! C'est votre mission, à vous, mes jeunes tigres! Il faut des hommes à présent. Que-

dis-je? les hommes n'ont qu'une dose limitée d'énergie, la pitié est chose naturelle, le dégoût est chose fatale; il faut devenir des dieux! Des dieux cabires, des essences dégagées de la matière, des forces implacables, funestes! Eh bien! alors brûlons nos entrailles avec le fer rouge de l'ivresse. Éteignons en nous les dernières palpitations de la sensibilité, soyons fer et feu, mitraille et torche, hache et brandon! Nous tomberons épuisés, maudits, insultés, torturés peut-être!... mais la vérité triomphera, et nous laisserons une gloire immortelle...

CADIO, malgré lui.

Non!

LE DÉLÉGUÉ.

Qu'est-ce que c'est?

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Un traître! (Il tire un coup de pistolet sur le hangar : Cadio a disparu.)

HENRI, accourant.

Qu'y a-t-il?

LE DÉLÉGUÉ.

Aux armes! défendez-moi!

HENRI.

On a tiré sur vous?

LE SECOND SECRÉTAIRE, désignant le hangar.

On nous a menacés. Courez, fouillez les buissons. Tuez tout! allez-y tous!

HENRI, au délégué.

S'il y a des ennemis ici, ma place est auprès de vous. (A un sous-officier.) Prenez douze hommes et courez par là. Arrêtez tous ceux que vous rencontrerez.

LE DÉLÉGUÉ.

Oui, c'est cela. Restez, vous autres! (Le sous-officier passe à cheval à travers le hangar en le brisant, ses hommes le suivent en élargissant la brèche. Henri fait entourer la cour par ses autres hommes.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Emparez-vous de tout le monde ici.

MOTUS.

Mais permets, citoyen secrétaire! j'ai fort bien vu la chose, et, sans te contredire, je déclare que personne autre que toi n'a tiré.

LE SECRÉTAIRE.

Ah! vous raisonnez, vous autres? Vous entrez en rébellion? vous trahissez aussi?

HENRI.

Non, monsieur! N'insultez pas de braves soldats qui font leur devoir et le feront toujours.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE, au délégué.

On va nous chercher querelle, c'est un coup monté!

LE DÉLÉGUÉ.

Ne donnons pas de prétexte à la révolte! (A Henri.) Éloignez-vous,

lieutenant, vous nous gardez de trop près. On étouffe ici! (Henri obéit.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Il faut interroger le municipal. (Le deuxième secrétaire va le chercher.)

LE DÉLÉGUÉ.

A quoi bon? puisque personne ne nous a attaqués?

LE PREMIER SECRÉTAIRE, montrant le hangar.

Une voix est partie de là pour protester contre la gloire et la sainteté de la république.

LE DÉLÉGUÉ, rêveur.

Le monosyllabe était audacieux... vrai peut-être! Qui sait si, en croyant sauver la république, nous ne l'égorgeons pas?

LE SECRÉTAIRE.

L'homme était un lâche, il a fui!

LE DÉLÉGUÉ, en proie à des mouvemens contraires et convulsifs.

S'il est lâche, qu'on le fusille; exterminons tous les lâches!

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE, amenant Rebec.

Avance donc, poule mouillée! Tu trembles?

LE DÉLÉGUÉ.

Qu'est-ce que vous voulez que je dise à un pareil âne? Vous m'obsédez!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Puisque tu retombes dans l'apathie, je l'interrogerai, moi. (A Rebec.) Va chercher ton registre de police municipale.

REBEC.

Je l'ai sur moi; le voici.

LE PREMIER SECRÉTAIRE, cherchant.

La liste des habitans de cette ferme!

REBEC, montrant la feuille.

La voilà. J'étais en train de la dresser.

LE SECRÉTAIRE.

Corny, Jean-Baptiste, fermier du *Mystère*. Qu'est-ce que cela signifie? quel mystère?

CORNY, avançant.

C'est le nom de l'endroit, citoyen.

LE SECRÉTAIRE.

Qui le lui a donné?

CORNY, tranquille et souriant.

Oh dame! c'est vous autres!

LE SECRÉTAIRE.

Comment cela? Te moques-tu de nous?

CORNY.

Non, citoyen. L'endroit s'appelait *Le Saint-Mystère* à cause d'une chapelle qu'il y avait. On a donné l'ordre d'abattre la chapelle, et on a défendu de donner aux hameaux des noms de saints. On a obéi, nous autres, et v'là pourquoi l'endroit s'appelle le *Mystère* tout court.

LE SECRÉTAIRE, au délégué.

Explication captieuse! Ce nom désigne pour les brigands un lieu de refuge. (Il lit la liste dressée par Rebec.) Corny, fermier, sa femme, ses fils,... leurs épouses et enfans. — Ah! qu'est-ce que c'est que Marie-Jeanne, âgée de quarante-sept ans?

REBEC.

Fille de peine.

LE SECRÉTAIRE.

Et le père Jacques? Que signifient ces noms vagues et indéterminé?

REBEC.

Mon recensement n'était pas fini, citoyen. Le père Jacques est un vieux qui va en journée pour gagner sa vie.

LE SECRÉTAIRE.

Est-il né dans la commune?

REBEC.

Mais je suppose...

LE SECRÉTAIRE.

C'est-à-dire que tu n'en sais rien et ne t'en inquiètes pas? (A Corny.) Où est né le père Jacques?

CORNY.

Dame! comment le savoir? Il est plus vieux que moi, je n'y étais point. C'était sur les registres de la paroisse, mais les bons républicains de la ville sont venus et les ont brûlés. Faut plus nous demander d'actes de naissance, à nous autres!

LE DÉLÉGUÉ, au secrétaire.

Et comme les Vendéens ont brûlé, de leur côté, les actes civils, les recherches deviennent impossibles dans le pays. Tout échappe ici à la légalité.

LE SECRÉTAIRE, bas.

N'importe, j'ai des soupçons... (Il consulte le registre et ses notes. Haut, à Corny.) Et Françoise, que fait-elle ici?

CORNY.

Sauf votre respect, elle garde nos bêtes, celle-là.

LE SECRÉTAIRE.

D'où sort-elle?

CORNY.

Du pays d'Aunis. C'est une champie, une jeunesse.

LE SECRÉTAIRE, consultant la liste.

Dix-huit ans! Faites-la comparaître.

LE DÉLÉGUÉ, qui se tient toujours la tête et qui donne des signes d'impatience.

A quoi diable t'amuses-tu là? Vas-tu interroger tous ces pouilleux?

LE SECRÉTAIRE, bas.

La fille et la sœur du traître Sauvières sont réfugiées par ici, on me l'a dit. Leurs âges se rapportent à la déclaration du municipal. J'ai là leur signalement, tu dois les voir.

LE DÉLÉGUÉ.

Allons, dépêchons-nous!

LE SECRÉTAIRE, à Corny, qui l'a écouté.

Eh bien! la Françoise?

CORNY.

Oh dame! elle est aux champs, un peu loin. Faut le temps; j'ai envoyé...

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Amenez la Marie-Jeanne en attendant.

CORNY.

Celle-là mène nos chèvres de son côté.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Et le père Jacques? il est aussi aux champs?

CORNY.

Dame! c'est l'heure de faire son ouvrage.

LE SECRÉTAIRE, au délégué, qui s'impatiente.

Une jeune fille et une vieille... Je jurerais que je les tiens! (A Corny, qui l'écoute toujours sans en avoir l'air.) Elle est fille, n'est-ce pas, la Marie-Jeanne?

CORNY.

Excusez, citoyen, elle est veuve.

LE SECRÉTAIRE, à Rebec, qui tressaille.

Est-ce vrai qu'elle est veuve?

REBEC, se remettant et payant d'audace.

Veuve d'un républicain mort au champ d'honneur, à ce que l'on m'a dit.

LE SECRÉTAIRE.

Mais Françoise n'est pas mariée!

CORNY.

Faites excuse, elle l'est.

LE SECRÉTAIRE, à Rebec.

Réponds, toi! J'imagine que tu n'oserais pas mentir au représentant de la nation? Allons, la vérité! Françoise est une brigande, nous le savons. Veux-tu que je la nomme? Tu pâlis, traître!

REBEC.

Citoyen, j'ignore...

CORNY.

Allons donc, citoyen municipal, faut pas vous confusionner comme ça pour rien! Vous savez bien que la Françoise est la promise à Cadio, et qu'elle va l'épouser au premier jour.

LE SECRÉTAIRE.

Qu'est-ce que c'est encore que celui-là?

CORNY, enjoué.

Cadio, c'est, sauf votre respect, le cornemuseu de notre endroit, c'est un homme de son rang, un champi comme elle, et un bon patriote, oui-da! C'est lui qu'a tué Mâcheballe d'un coup de fusil, rasibus le bois du Grand-Chêne!

LE DÉLÉGUÉ, au secrétaire.

Alors c'est un des nôtres, tu vois!

LE SECRÉTAIRE.

Ou un émigré déguisé. Tu crois à leurs histoires?

CORNY.

Je crois ben, moi, citoyen, que vous voulez vous gausser de nous. On n'a point de brigands chez nous, ni d'émigrés non plus. On ne connaît point ça. On est des bons citoyens, autant les uns comme les autres. Où donc qu'on trouverait les moyens de nourrir des étrangers, avec la misère qu'on a, bonnes gens?

LE SECRÉTAIRE, qui a pris des notes, au sous-officier qui revient par le hangar.

Eh bien? vous ne ramenez personne?

LE SOUS-OFFICIER.

Je n'ai pas rencontré une âme dans le rayon d'un quart de lieue.

LE SECRÉTAIRE, au délégué.

Ils nous trahissent tous. Partons!

LE DÉLÉGUÉ.

La voiture est-elle réparée?

CORNY.

Oh! elle vous mènera ben deux cents lieues, à c't'heure!

LE DÉLÉGUÉ.

Partons, partons!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Montre donc un peu de vigueur en partant; ne leur laisse pas croire qu'ils t'ont joué!

LE DÉLÉGUÉ, à Rebec.

Tout ce que nous avons vu ici est louche, et tes registres sont mal tenus. Mon secrétaire, ici présent, repassera demain sous bonne escorte et changera vos garnisaires, qui font mal leur devoir. D'où vient qu'ils ne se sont pas présentés pour recevoir mes ordres?

REBEC.

Ils sont en tournée, citoyen commissaire.

LE DÉLÉGUÉ, au premier secrétaire.

Tu vérifieras demain à la municipalité tous les actes civils. (A Rebec.) J'ai pris note de tes réponses et des assertions du paysan, ton compère. Si vous avez menti, vous serez fusillés dans les vingt-quatre heures, et si les suspects ont disparu, entre autres la Françoise et la Marie-Jeanne, on conduira à Nantes, la chaîne au cou, tous ceux qui leur auront donné asile. Vous entendez tous!

CORNY, à ses fils et à ses valets, qui se sont rapprochés.

On entend ben, et on craint rien! pas vrai? (Ils sourient tous d'un air ingénu.)

LE DÉLÉGUÉ, appuyé sur un de ses secrétaires; il peut à peine marcher.

Je te donnerai des hommes sûrs. Il faut retrouver tous les bri-

gands! Il faut en finir avec eux! Il faut faire un exemple (Bas.) et frapper de terreur ces coquins de paysans, qui nous rient au nez!

LE SECRÉTAIRE.

A la bonne heure! Je te reconnais, je te retrouve!

LE DÉLÉGUÉ.

Oui, boire du sang, tu l'as dit, puisqu'on succombe quand on hésite!

LE SECRÉTAIRE, aux paysans, qui leur font escorte le chapeau à la main, avec un ton et une physionomie sinistres.

A demain, vous autres! (Ils remontent en voiture.)

HENRI, à Rebec, qui va près de lui.

Si elles sont ici, ne me le dis pas. Sauve-les à tout prix, et tout ce que je possède est à toi! (Il saute sur son cheval et suit la voiture qui s'éloigne.)

SCÈNE VII.

REBEC, CORNY, CADIO, LA TESSONNIÈRE, LOUISE, ROXANE,

les paysans suivant des yeux la voiture, et retournant à leurs travaux quand elle a disparu.

REBEC, se parlant à lui-même, devant Corny.

Ah! bien oui! tout ce qu'il possède! Qu'est-ce qu'il a, le pauvre officier? Et quand il aurait des millions, à quoi ça me servirait-il, si on me fusille? Je n'ai pas d'enfans, moi, je n'ai que ma peau, et j'y tiens.

CORNY.

Ne dites toujours pas à ces dames que leur cousin est venu céans! ça les rendrait trop tranquilles, la vieille crierait ça sur les toits...

REBEC.

Oh! ne craignez rien! je n'ai garde; mais que le bon Dieu vous bénisse, vous! vous m'attirez de belles affaires avec vos histoires!

CORNY.

Point du tout! j'ai parlé vite et bien... J'avais pas le temps de penser.

REBEC.

Mais quelle sacrée idée avez-vous eu de fiancer mademoiselle Louise avec Cadio?

CORNY.

Je pouvais pas la marier avec un autre! Ici tout le monde a femme et enfans. J'ai bien pensé à vous, mais je ne sais point si vous êtes veuf ou garçon; alors Cadio, que j'avais vu tantôt, m'a passé par la tête...

LOUISE, venant par le hangar avec Cadio, Roxane les suit. A Rebec.

Qu'est-ce qu'il me dit, Cadio? Vous êtes en grand danger à cause de nous?

CORNY.

Tiens! il était donc là encore?

CADIO, montrant le hangar.

Oui, ils m'ont bousculé dans les fagots. Je me suis tenu coi; j'ai entendu tout.

CORNY, à Louise.

Alors vous savez qu'on viendra demain...

REBEC, agité.

Et que je suis perdu, moi! Trouvez, à vous tous, le moyen de me sauver, ou je monte à cheval, je rejoins le délégué, je vous dénonce, et j'obtiens ma grâce.

ROXANE.

C'est peut-être le mieux! Va, coquin, ça nous donnera le temps de fuir.

LA TESSONNIÈRE.

Fuir encore? avec ma goutte? J'aime mieux risquer le tout, je reste.

CORNY, à Rebec.

Eh ben! et nous autres? Si vous nous dénoncez, on mettra le feu chez nous, et on nous jettera dans la Loire?

LOUISE.

Mais si nous restons, vous êtes également perdus! Ah! mes pauvres amis, que faire?

CORNY.

Dame! y a un moyen de sauver tout le monde, et c'est le seul.

LOUISE.

Alors c'est le bon; dites-le vite.

CORNY.

Faut vous marier toutes les deux.

ROXANE.

Nous marier? Et avec qui, bon Dieu?

CORNY.

Avec qui que vous voudrez, pourvu que ça soit censé des patriotes. Vous savez ben qu'à Nantes et à Paris des grandes dames se sont sauvées comme ça de la prison et de la mort; c'était sur votre journal.

ROXANE.

Quelle horreur! Jamais je ne consentirai...

CORNY.

Attendez donc, attendez donc! Il s'agit de trouver deux hommes qui se prêtent à la frime pour vous sauver. On les trouvera ben! Sitôt le mariage bâclé, chacun ira de son côté. Vous serez censées parties avec vos maris; pourvu qu'on voie les actes à l'état civil, c'est tout ce qu'on veut, et alors, brigandes ou non, on vous laissera tranquilles. Tant qu'à nous, on ne nous fera point de mal.

LOUISE.

Est-ce une loi nouvelle, ces grâces accordées à la condition de pareils mariages?

REBEC.

Mais certainement! (A Corny, bas.) Je n'en sais, ma foi! rien, mais ça doit être.

CORNY, haut.

Ça est! c'est imprimé!

ROXANE, à Louise.

Au fait, je le tiens d'une lettre de Mme du Roseray. Quantité de femmes de qualité ont passé par là. C'est le salut.

LOUISE.

Ma tante!...

CORNY.

Mais voyons, mais voyons, demoiselle! vous vous imaginez donc que c'est des vrais mariages? Ah ouiche! des mariages comme ça, devant le municipal? sans prêtre et sans église? Vous savez ben qu'à présent on s'en va la nuit dans les bois, nous autres, pour trouver le bon prêtre qui nous marie à la belle étoile du bon Dieu. Si on n'y allait point, on ne se croirait point mariés. Eh ben! vous, vous n'irez point et y aura rien de fait.

ROXANE.

Il a raison, mille fois raison! Ça ne durera pas six semaines, une loi pareille. Me voilà décidée, moi, je me marie.

REBEC.

Avec qui?

ROXANE.

Avec qui?... Avec toi, gredin!

REBEC.

Avec moi? Miséricorde!

ROXANE.

Je te promets une de mes fermes quand le roi sera sur le trône.

REBEC, à part.

Diantre! qui sait? (Haut.) Mais je veux conserver mes opinions! Je suis républicain de cœur et d'âme!

ROXANE.

Pardine! c'est ce qu'il faut! Fais-toi jacobin, hébertiste, porte le bonnet rouge! Tu es trop tiède, mon cher! Ma main et ma ferme, à condition que tu seras un démagogue...

LOUISE.

Ma tante! Tout cela n'est pas sérieux?

CORNY.

Si fait, demoiselle, faut que ça soit sérieux... pour les bleus, s'entend! Voyons, Rebec, qu'est-ce qui prouve le mariage pour ces gens-là? La feuille du registre, pas vrai?

REBEC.

Et les témoins!

CORNY.

Les témoins... on en trouvera ben pour dire oui aujourd'hui, et non une autre fois! Un supposé, vous faites les mariages ce soir;

demain vous montrez l'acte au délégué ou à son *vâlet;* vous le déchirez après demain, c'est pas plus malin que ça.

LOUISE, à Rebec.

Est-ce vrai, ce qu'il dit?

REBEC.

Mais... oui, c'est possible, c'est très possible! Vous pensez bien que, le danger passé, je quitte le pays, moi! Que mon successeur se débrouille!

ROXANE.

Et tu déchireras, mon cher, tu déchireras! Sans ça, pas de ferme!

REBEC.

Oh! soyez tranquille; je n'ai nulle envie d'être votre mari! (Bas.) C'est une ferme... en toute propriété?

ROXANE.

Tu veux un engagement signé?

REBEC.

Mais... ça se fait, *verba volant!*

ROXANE.

Tu l'auras. (A Louise.) Allons, ma nièce, fais comme moi. Choisis ton époux républicain.

CORNY.

Y a pas à choisir. J'ai choisi au hasard, mais j'ai mis la main tout de suite sur le bon.

LOUISE.

Qui donc?

CORNY.

Cadio!

LOUISE, interdite.

Lui?

CADIO.

Je n'avais pas osé vous le répéter, demoiselle; mais il a dit que nous étions fiancés.

LOUISE.

Et toi, Cadio, est-ce que tu te prêterais à une supercherie... qui après tout n'engage en rien la conscience? Voyons, tu réfléchis?

CADIO.

La conscience... vous êtes sûre? Je croirai ce que vous croirez.

LOUISE.

Eh bien!.. en mon âme et conscience, je crois, en bonne chrétienne, qu'un mariage où Dieu n'est pas pris à témoin n'est qu'une feuille de papier.

ROXANE.

Pas même! c'est une feuille de chou!

CADIO.

Alors... dans votre cœur, vous direz non?

LOUISE.

Et toi aussi certainement!

CORNY, poussant Cadio, qui rêve.

Allons, allons, Cadio! t'es républicain, on sait ça! tu as tué Mâcheballe; mauvaise note, quand les blancs reviendront sur l'eau!... Mais, en sauvant la demoiselle à c't'heure, tu te sauves pour plus tard...

CADIO.

La sauver, elle! voilà ce qui me décide. (A part.) Puisque Henri m'avait commandé de la sauver. (A Louise.) Alors vous le voulez?

LOUISE.

Mon pauvre Cadio, crois bien que, pour disputer ma vie à des misérables, je ne ferais pas un mensonge; mais il s'agit de préserver mes vieux parens et ces hôtes dévoués qui seraient massacrés avec nous. — Voyons, tu as entendu parler ces égorgeurs ivres de sang; doutes-tu encore de leur férocité?

CADIO.

Non! c'est des fous, des malades, des malheureux! La république va mourir!

ROXANE.

Eh bien donc! tu reviens à nous, Cadio! Aide-nous à tromper ces monstres, et dépêchons-nous. Rebec dit qu'il faut nous marier ce soir.

REBEC.

Oui, oui, et tout de suite! Je cours préparer les actes, Corny se charge de trouver les témoins.

CORNY.

J'y vas, ça ne sera pas long.

LA TESSONNIÈRE, à Roxane.

Eh bien! en voilà une plaisanterie! Si je n'avais la goutte, je danserais à votre noce, ma chère amie!

ROXANE.

Ne riez pas ou cachez-vous. Je vais m'habiller. (Elle s'en va.)

CADIO, à Louise.

Vous n'avez pas peur?...

LOUISE.

De quoi?

CADIO.

Alors... vous m'estimez? vous avez confiance en moi?

LOUISE.

N'en es-tu pas digne?

CADIO.

Si Henri était là, il dirait oui pour moi, lui! C'est lui qui m'a fait penser que j'étais un peu plus qu'un chien... Sans doute vous le pensez aussi, puisque vous me demandez un service d'ami?

LOUISE.

Oui, je te regarde comme un ami sérieux.

CADIO, mélancolique toujours.

Alors je suis content. Allez vous faire belle, — pour qu'on croie que vous m'épousez de bon cœur!

DEUXIÈME TABLEAU DE LA CINQUIÈME PARTIE.

(Une heure s'est écoulée. La nuit est venue. — Les brumes de la Loire enveloppent l'horizon et rampent sur les prairies; au zénith, le ciel est parsemé d'étoiles brillantes. — La ferme est déserte et silencieuse, sauf la maison d'habitation, où brille la vive clarté du foyer à travers les vitres ternes et rougeâtres. — Les ombres vagues de quelques femmes passent et repassent vivement entre le vitrage et le foyer. Tout à coup les chiens aboient avec fureur.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LA MÈRE CORNY, avec une de ses brus, puis SAINT-GUELTAS, RABOISSON, TIREFEUILLE.

LA MÈRE CORNY, sur le seuil, regardant.

Qu'est-ce qu'ils ont donc à tant japper? avec ça qu'on n'a point d'hommes à la maison!

UNE DES BRUS, venant aussi du dehors.

Je ne vois rien! c'est qu'ils entendent les noceux qui reviennent. Dépêchons-nous, ma mère. Il n'y a encore rien de prêt pour le souper.

LA MÈRE CORNY.

Pourvu que mon homme ait pensé à inviter les garnisaires! Il faut ça pour avoir leurs témoignages.

LA BRU.

Soyez tranquille, j'y ai été moi-même. (Elle rentre. Les chiens aboient toujours. — Saint-Gueltas et Raboisson, déguisés en paysans et suivis de Tirefeuille, se sont glissés dans la cour par le hangar.)

SAINT-GUELTAS, à Tirefeuille.

Fais donc taire ces maudits chiens!

TIREFEUILLE.

Faut-il les étriper?

RABOISSON.

Non, nous sommes chez des amis. Jette-leur la viande. (Tirefeuille apaise les chiens.)

SAINT-GUELTAS.

Est-ce bien ici?

RABOISSON.

Parfaitement. Si on nous a bien dirigés, c'est la ferme du Mystère. Tiens, la palissade ici; là-bas, la pierre druidique...

SAINT-GUELTAS.

Oui, c'est bien ici qu'elles étaient quand Louise m'a écrit. Pourvu qu'elle y soit encore! J'avoue qu'il ne serait pas gai d'avoir mené à bien un si périlleux voyage pour ne trouver que la tante!

RABOISSON.

Pauvre vieille folle! nous ne pourrions cependant pas l'abandonner.

SAINT-GUELTAS.

Merci! tu en parles à ton aise! on voit bien qu'elle n'est pas amoureuse de toi.

RABOISSON.

Tirefeuille, qui nous a servi d'éclaireur, est sûr d'avoir reconnu Louise tantôt sous les habits d'une chevrière. Il faudrait, avant de nous montrer, savoir au juste où elle est. (A Tirefeuille à demi-voix.) Avance, et va écouter auprès de ces fenêtres. Justement on les ouvre! Glisse-toi contre le mur.

TIREFEUILLE.

Tiens! Il faut croire qu'on fait des crêpes là dedans. Quelle flambée! et la bonne odeur de graisse, Jésus-Dieu!

RABOISSON, à Saint-Gueltas.

Mon cher marquis, un dernier mot avant d'agir. Je ne te laisserai pas éluder la question.

SAINT-GUELTAS, brusque et agité, regardant partout.

Voyons, finissons-en! tes scrupules sont absurdes.

RABOISSON.

Ils sont obstinés. Tu ne songes qu'à emmener Louise, et d'après toutes les dispositions que tu as prises, il est clair que tu veux l'emmener seule.

SAINT-GUELTAS.

Il m'est aussi impossible d'emmener trois personnes, car le vieux imbécile La Tessonnière en est également, que de prendre la lune avec les dents. Louise est ma fiancée, elle s'est promise à moi...

RABOISSON.

A la condition que tu sauverais son père.

SAINT-GUELTAS.

J'avais fait pour lui le sacrifice de ma vie. On m'a emporté mourant, et il me semble qu'après trois mois de souffrance et de maladie, j'ai bien payé ma dette. (A Tirefeuille, qui revient.) Eh bien?

TIREFEUILLE.

J'ai écouté et regardé, elles ne sont pas là.

SAINT-GUELTAS.

Diable!

TIREFEUILLE.

Il y a une noce dans la famille, elles doivent en être. Vous ne pouvez pas manquer de les voir rentrer d'un moment à l'autre.

SAINT-GUELTAS.

C'est juste, attendons. Monte la garde. (Tirefeuille s'éloigne. — A Raboisson.) Pour conclure, je ne t'empêche en aucune façon de prendre deux de mes chevaux pour emmener la tante et le vieillard. C'est à tes risques et périls, mon cher; mais tu ferais mieux de les avertir que nous reviendrons plus tard exprès pour eux. Moi, j'emmène Louise, je l'ai résolu, je le veux, je l'aime!

RABOISSON.

Et tu l'épouses?

SAINT-GUELTAS.

Ah! c'est là ce que tu veux me faire jurer?

RABOISSON.

Oui. J'étais l'ami et l'obligé de son père. Eh! mon Dieu, je ne suis pas plus scrupuleux qu'un autre, tu le sais bien; mais Louise m'intéresse. Ce n'est pas une femme ordinaire. Elle se tuera, si tu la trompes.

SAINT-GUELTAS.

Ou elle me tuera, je le sais. C'est pour cela que j'en suis fou, et que, si je ne peux pas la vaincre autrement, je l'épouserai. Es-tu satisfait?

RABOISSON.

Pas trop. Il y a trop de conditionnel dans la rédaction de ton contrat.

SAINT-GUELTAS.

Ah! sacredieu, voyons! es-tu un dévot ou un père de famille pour me chicaner de la sorte? Non, tu es un vieux garçon comme moi, et tu sais de reste qu'on ne doit que de l'amour aux femmes, qui ne demandent que de l'amour. Dieu leur a donné comme à nous de la volonté pour résister, et des griffes, faute d'autres armes, pour se défendre. Qu'elles se défendent, si bon leur semble, mordieu! nous jouons notre rôle en les poursuivant. Elles peuvent toujours fuir, celle-ci m'appelle...

RABOISSON.

Parce qu'elle ignore la mort de son père. Elle te demande de les réunir.

SAINT-GUELTAS.

Ah! bah! elle m'aime! elle me suivra pour moi!

TIREFEUILLE, approchant.

On vient!

RABOISSON, à Saint-Gueltas.

Je m'éloigne, je ne sais pas faire le paysan. Tu me trouveras au rendez-vous. (Il quitte la cour et se dirige vers le bois le plus proche.)

SAINT-GUELTAS, à Tirefeuille.

Fais mener près d'ici la barque que j'ai louée.

TIREFEUILLE.

J'y vas; mais cachez-vous, mon maître! voilà la fermière.

SAINT-GUELTAS.

Tant mieux. Je vais me faire inviter à la noce! Va-t'en, cache ta mauvaise figure. (Tirefeuille s'en va par le hangar.)

SCÈNE II.

SAINT-GUELTAS, LA MÈRE CORNY, avec une de ses brus, puis CORNY, CADIO, REBEC, TIREFEUILLE, LOUISE, ROXANE, UN CAPORAL DE GARNISAIRES, MILITAIRES ET INVITÉS.

LA MÈRE CORNY.

Par là, Catherine : il doit y avoir encore deux chaises et la petite table. Attends, je vas t'aider.

SAINT-GUELTAS.

C'est trop lourd, madame Corny, c'est à moi de porter ça. A la maison, pas vrai?

LA MÈRE CORNY.

En vous remerciant; mais qui donc que vous êtes? Je ne vous reconnais point.

SAINT-GUELTAS.

Un ami.

LA MÈRE CORNY, méfiante.

Un ami?

SAINT-GUELTAS, lui donnant une bourse.

Voilà la preuve.

LA MÈRE CORNY, émue.

Ah! bonne sainte Vierge, tant que ça? Mais si c'est pour le dommage de quelqu'un, je n'en veux point.

SAINT-GUELTAS.

Non, je suis un brigand, un chef. Je me cache. Je ne demande qu'à me reposer une heure chez vous, et je pars.

LA MÈRE CORNY.

Dame, c'est qu'on va avoir du monde, et on a invité les garnisaires. Vous irez dans la grange, on vous portera à souper. Tenez! v'là la noce qui arrive. Écoutez le biniou! Deux belles mariées, oui-da!

SAINT-GUELTAS.

Deux?

LA MÈRE CORNY.

Une jeune et une sur le retour, mais encore de bonne mine.

(Roxane entre en toilette de mariée avec la fleur d'oranger à sa cornette; elle donne le bras à Rebec.)

SAINT-GUELTAS.

Ça?

LA MÈRE CORNY.

Eh! oui, c'est la Marie-Jeanne, notre servante.

SAINT-GUELTAS, à part.

Roxane! Je crois rêver. (Haut.) Mais l'autre...

LA MÈRE CORNY.

Tenez! notre vachère Françoise avec le ménétrier Cadio. (Elle va au-devant de Louise et Cadio, qui sont entrés avec une partie des invités.)

SAINT-GUELTAS, à part.

Louise! Cadio! je deviens fou! Ah! La Tessonnière, je le ferai parler! (Il se glisse parmi les invités. — Toute la noce est entrée dans la cour et entoure les deux couples. Un des garçons du village tient la cornemuse de Cadio et crie : Une danse, une danse, avant d'entrer au logis! — Les quatre garnisaires avec leur caporal crient : Vivent les mariés! Une danse, une danse, tout de suite.)

ROXANE.

Oui, oui, la ronde de Bretagne! C'est très joli! Je veux danser, moi, ouvrir le bal. (A Louise.) Sois donc gaie! C'est charmant, le bal champêtre. Puisque nous voilà sauvées de la guillotine!...

CORNY.

Minute, minute! j'allume le fanal! (Il allume une grosse lanterne de corne qu'il accroche à un pieu.) Joseph! viens par là, sur le tonneau, mon gars, et joue de ton mieux. (Bas.) Fais du train, c'est tout ce qu'il faut.

CADIO, au garçon qui commence à faire brailler le biniou.

Non, Joseph! rends-moi ça. Tu gâtes la voix à mon biniou. C'est moi qui ferai danser, comme les autres fois!

CORNY, riant.

Ah! par exemple! un nouveau marié, c'est pas l'usage, ça! (A Louise.) Faut observer tous les usages!

LOUISE, un peu gênée.

Comment, Cadio, vous n'allez pas me faire danser?

CADIO.

Si fait, en vous jouant la danse. Je n'ai dansé de ma vie et ne veux point vous faire rire de moi.

LE CAPORAL DES GARNISAIRES.

Alors c'est moi que j'aurai l'avantage d'inviter la belle Françoise, nonobstant l'autorisation préalable du mari.

CADIO.

Oui, oui, allez!

CORNY, à Louise qui hésite.

Craignez rien, c'est nos amis et nos répondans! (Louise donne la main au caporal, Roxane et Rebec font vis-à-vis, tous les autres forment la chaîne avec eux et dansent en rond sur le rhythme cadencé et monotone de la Bretagne. Chacun a le droit de couper la chaîne et de s'y placer où il veut.)

SAINT-GUELTAS, qui a parlé bas avec La Tessonnière, à part.

Mariée, elle! Ah! j'arrive à temps! (A Tirefeuille, qui vient par le hangar.) Eh bien! qu'y a-t-il?

TIREFEUILLE.

La barque vous attend. Dépêchez-vous, le brouillard remonte.

SAINT-GUELTAS.

Bien,... va,... Non, écoute! Tu vois ce joueur de biniou?

TIREFEUILLE.

Je le connais. Il se vante dans le pays d'avoir tué Mâcheballe.

SAINT-GUELTAS.

Ah! alors... tu l'empêcheras de nous suivre.

TIREFEUILLE.

Faut-il vous en débarrasser?

SAINT-GUELTAS.

Si c'est nécessaire, s'il menace de nous perdre, oui! Autrement... Après ça, un coquin de moins...

TIREFEUILLE.

Ça suffit! (Ils se séparent.)

LA TESSONNIÈRE, bas à Saint-Gueltas en le voyant se diriger vers Louise.

N'oubliez pas qu'elle ne sait rien de la mort de son père!... et méfiez-vous de ces bleus qui sont là! Votre figure est si connue!

SAINT-GUELTAS.

Allons donc! ma vie se passe à me moquer d'eux. (Il va couper la ronde et sépare le caporal de Louise, dont il prend la main. Personne n'y fait attention, pas même Louise, qui le prend pour un paysan invité. La danse continue. Tout à coup Cadio s'interrompt, repasse la cornemuse à Joseph et descend du tonneau.)

REBEC, inquiet.

Eh bien! qu'est-ce qu'il y a?

CADIO.

Rien, rien, dansez toujours! (A part, isolé et regardant Louise.) Saint-Gueltas! C'est lui, j'en suis sûr. Ah! voilà le réveil! Déjà! J'étais heureux, moi, de pouvoir la préserver. La voir gaie et tranquille un moment! si belle, si gracieuse à la danse,... et ma musette allait si bien!... J'étais comme dans un songe! j'oubliais tout!... et voilà le démon!

CORNY, interrompant la danse.

Allons, allons, les amis! Le festin vous attend! Ça n'est pas du fameux; vous savez la grand' misère! Y a des galettes, et des crêpes, et du cidre. Et puis encore du cidre, des crêpes et des galettes. (Bas au caporal.) Avec quatre ou cinq bouteilles de vin de Saintonge pour les amis qu'on a sous les drapeaux.

LES MILITAIRES ET LES INVITÉS.

Vive le père Corny!

ROXANE.

Oui, oui! Allons manger des crêpes! (Bas à Rebec.) Allons, mauvais drôle, donne-moi le bras!

REBEC.

Oui, aimable épouse; mais essuyez donc votre rouge : ça va se voir aux lumières, et ça donnera des soupçons... (Ils entrent tous dans la maison.)

SCÈNE III.

LOUISE, SAINT-GUELTAS, CADIO, qui se glisse derrière une charrette pour les observer.

LOUISE, que Saint-Gueltas retient.

Vous dites... de la part de mon père? Parlez, parlez! nous sommes seuls.

SAINT-GUELTAS, soulevant son chapeau.

Louise, c'est moi! votre père vous attend.

LOUISE, étouffée par la joie.

Ah! merci, merci! Il est vivant! mon Dieu, merci! (Elle fond en larmes.)

SAINT-GUELTAS, la faisant asseoir. Il est à ses genoux.

J'ai tenu ma parole, je suis tombé mourant à ses côtés. Lui... je ne dois pas vous cacher qu'il avait été blessé aussi.

LOUISE.

Ah! j'en étais sûre, qu'il ne pouvait pas m'écrire! Et vous?...

SAINT-GUELTAS.

Je suis à peine guéri, mais j'aurai la force de vous emmener et de vous protéger. Hâtons-nous, Louise.

LOUISE.

Oui, oui! mais... Hélas! non, pas avant demain soir! Le salut des braves gens qui nous ont donné asile exige que je sois représentée à un de ces misérables qui viennent nous relancer jusqu'ici.

SAINT-GUELTAS.

Vous voulez attendre jusqu'à demain? Y songez-vous, croyez-vous que je le souffrirai?

LOUISE.

Puisqu'il le faut pour empêcher...

SAINT-GUELTAS.

Pour empêcher M. Cadio d'être inquiété, n'est-ce pas? Ah! Louise, quelle insigne folie que ce mariage!

LOUISE.

On m'a dit...

SAINT-GUELTAS.

On vous a trompée. Il ne vous préserverait pas de la persécution et de la mort.

LOUISE.

Eh bien! je dois braver cela plutôt que de perdre ces généreux paysans...

SAINT-GUELTAS.

Vous croyez que je vous laisserai au pouvoir d'un Cadio, d'un idiot, d'un fou!

LOUISE.

Il n'est rien de tout cela.

SAINT-GUELTAS, irrité et impétueux.

Alors c'est vous qui êtes insensée de croire qu'un homme quelconque ne se prévaudrait pas en pareille circonstance...

LOUISE.

Taisez-vous! Cette pensée calomnie son dévouement, et elle m'outrage!

CADIO, à part, répétant tout bas.

Outrage!...

SAINT-GUELTAS.

Ah! pardonne-moi, Louise, ma Louise adorée!.. Mais est-il possible que je ne sois pas révolté jusqu'à la fureur en songeant qu'un autre, fût-ce un misérable imbécile, vient de te donner son nom et de recevoir ta main dans la sienne! C'est un simulacre, je le sais, un engagement nul, arraché par la contrainte qu'exercent nos tyrans; mais il me tarde de laver cette souillure avec mes baisers sur ta main chérie! Viens, viens! je ne veux pas que cette brute te voie une heure, une minute de plus!

LOUISE.

Impossible avant demain!

SAINT-GUELTAS.

Eh bien! vous me forcez à vous dire... Louise! votre père n'est pas guéri,... son état est grave,... on n'est pas certain de le sauver. Le temps presse, il réclame vos soins!

LOUISE, qui s'est levée.

Assez, assez! partons; mais il faut appeler...

SAINT-GUELTAS.

Les autres, oui! Raboisson est ici, il s'en charge: venez, j'ai là une barque, nous les rejoindrons à un endroit convenu.

LOUISE.

Mais... les paysans!.. Mon Dieu, que va-t-on leur faire? Avertissons-les.

SAINT-GUELTAS.

Mademoiselle de Sauvières, les momens sont précieux. Si nous ne retrouvions pas votre père vivant, quels reproches n'auriez-vous pas à vous faire, vous?

LOUISE.

Mon pauvre père! ah! lui avant tout; emmenez-moi, courons!

SAINT-GUELTAS.

Venez! (Ils vont pour sortir par le hangar.)

CADIO, qui s'est mis devant, les arrête.

Non, il vous trompe, il ment! votre père...

LOUISE.

Est mort?

CADIO.

Non, émigré! Il n'est pas où il vous dit.

SAINT-GUELTAS, mettant la main à sa ceinture.

Comment le saurais-tu, imbécile! (A Louise, bas.) Vous voyez bien, il est jaloux! il va parler en maître. Remettez-le donc à sa place, ou je serai forcé...

LOUISE, lui retenant le bras.

Non, non! Adieu, Cadio. J'emporte ton anneau d'argent, gage de ton dévouement et de ta soumission. (Montrant Saint-Gueltas.) Voici l'époux que j'avais choisi. Tu viendras nous voir quand nous serons mariés. Tiens, mon ami, voilà pour payer le voyage. (Elle lui donne une bourse et disparaît avec Saint-Gueltas, qui, en passant, fait une signe à Tirefeuille, caché dans les débris du hangar.)

CADIO, stupéfait.

De l'argent! de l'argent à Cadio pour payer son silence! celui qu'on estimait, que l'on prétendait traiter en ami! (Il jette la bourse vers le hangar. Tirefeuille rampe et s'en saisit.) Ah! voilà leur cœur, à ces femmes-là! voilà leur amitié, leur reconnaissance! Je comprends à présent ce que j'ai entendu là ce matin! Ces trois fous, ces trois fantômes qui voulaient boire du sang, c'est des hommes qu'on a humiliés et qui se vengent!... Mais qu'est-ce que je peux faire, moi?... Je dois pourtant sauver la cousine d'Henri, car il l'enlève, ce démon! (Le brouillard s'est dissipé, il voit Saint-Gueltas et Louise, dans la barque, quitter la rive.) Ils remontent le courant! j'irai plus vite qu'eux! Je crierai à Louise que son père est mort. Il le faut. (Il va vers la barrière.)

TIREFEUILLE, qui le guette, lui plonge son couteau dans le flanc et disparaît en disant :

Il a son affaire! (Cadio est tombé sur le coup.)

CADIO, égaré, se soulevant.

Eh bien! qu'est-ce que c'est donc? Pourquoi ce coup de poing? Tant pis! Allons! Comment? me voilà sans force? Il m'a fait grand mal, ce lâche! (Regardant sa main qu'il a portée à son côté.) Du sang? est-ce du sang? Ah! l'assassin! qu'est-ce qu'il m'a fait? N'importe, j'irai. Louise!... (Il retombe sur la paille et reste évanoui.)

SCÈNE IV.

CORNY et REBEC sortent de la maison et passent près de Cadio sans le voir.

CORNY.

C'est drôle tout de même que les deux jeunes mariés ne se montrent point! Faudrait pourtant qu'on les voie!

REBEC.

Moi, je vois ce que c'est. Mlle Louise a grand'honte de ce mariage, elle n'est point comme sa tante, qui en rit parce qu'au bout du compte épouser un fonctionnaire... ce n'est pas tant déroger!..

CORNY.

Oui, la demoiselle rougit du cornemuseux. Elle aura ouï dire au pays que c'est tous des sorciers et des meneux de loups. Dame! y a ben du vrai là dedans, et Cadio a une parole, une manière, une figure, qui ne sont pas comme celles des autres chrétiens. Pourvu qu'il l'ait pas charmée avec quelque sortilége! ça s'est vu!

REBEC.

Allons donc, Corny, vous dites des bêtises! Il ne faut plus croire à ces superstitions-là. Moi, je pense que la demoiselle se cache et qu'elle a dit à Cadio de s'en aller. Allons! on en fera des plaisanteries; ça ne nous regarde pas.

CORNY.

Eh! eh! des plaisanteries sur les nuits de noces, c'est ce qu'il faut, mordi! Je vas en faire aussi!

REBEC.

Oh! mais non! La vieille pourrait se fâcher et se trahir! Croyez-moi, poussez tout votre monde à boire et à danser, ça fera oublier les absens.

CORNY.

J'vas flanquer de l'eau-de-vie dans le cidre. Allons, venez-vous? (Il rentre.)

SCÈNE V.

REBEC, puis HENRI et CADIO.

REBEC.

C'est drôle tout de même, ces mariages-là! On ne sait pas ce qui peut arriver. S'ils étaient bons par hasard? Et si ces dames rentraient dans leurs biens... Qu'est-ce qui rôde donc par là? Miséricorde! M. Henri! Vient-il pour les faire sauver? Oh! pas de ça! Et la visite de demain! Il faut l'éloigner d'ici, sans qu'il les voie! (Bas, allant à lui.) C'est moi, ne craignez rien.

HENRI.

C'est justement toi que je cherche.

REBEC.

Et comment diable avez-vous fait pour lâcher votre consigne?

HENRI.

J'ai risqué ma tête, voilà tout; j'ai laissé le délégué sous bonne garde à Donges, où il passe la nuit. Je suis venu seul à bride abattue. J'ai caché mon cheval derrière le moulin. Me voilà. Parle vite. Louise est ici?

REBEC.

Mais... non! je ne vous ai pas dit ça!

HENRI.

Tu me l'as fait entendre par signes tantôt; tu me montrais ces bois...

REBEC.

Oui, le côté par où elles se sont sauvées.

HENRI.

Ainsi cette Françoise, cette Marie-Jeanne, qui ont attiré les soupçons, ce n'est pas Louise et sa tante?

REBEC.

Si fait! c'est à moi qu'elles doivent leur salut. Je les ai protégées ici pendant tout l'hiver; mais ce soir elles ont été prudemment se réfugier ailleurs.

HENRI.

Où ça? dis-le donc vite!

REBEC.

Vite, vite!.. permettez, monsieur Henri. Ce que vous voulez faire est une trahison envers la république!

HENRI.

Ah! tu as des scrupules à présent?

REBEC.

J'en ai... j'en ai pour vous! Vous n'en avez donc plus?

HENRI.

Quant à cela, non! Ce n'est plus la guerre, c'est-à-dire le besoin de se défendre; c'est la persécution, c'est-à-dire le besoin de se venger. Malheureusement je n'ai ni temps, ni fortune, ni liberté d'agir pour assurer la fuite de ces deux femmes; mais je peux faire qu'elles soient averties de quitter la France et mettre à leur disposition le peu que j'ai. Tu vas me dire où elles sont, et j'y cours.

REBEC.

Vous auriez grand tort d'attirer l'attention sur elles. Elles ont plus d'argent que vous. Saint-Gueltas leur en a fait tenir, et c'est en Angleterre qu'elles se proposent d'aller.

HENRI.

Est-ce bien vrai ce que tu dis là?

REBEC.

Je vous jure! Voulez-vous que, pour plus de sécurité, j'envoie un exprès après elles, pour leur dire de filer vite?

HENRI.

Vas-y toi-même!

REBEC.

Oh moi! un municipal, pas possible! mais le fermier ira.

HENRI.

Vite alors! Tiens! voilà pour payer son déplacement.

REBEC.

Inutile, gardez ça. Il ira par dévouement à ces dames, et il ira plus vite que vous qui ne connaissez pas les chemins. Allez-vous-en, les garnisaires sont par là. Je tremble qu'ils ne vous voient!

HENRI.

Adieu donc! tu réponds...

REBEC, *avec une dignité burlesque.*

Je réponds de tout. Retournez à votre poste, citoyen lieutenant! (*Henri s'éloigne.*) Et nous... retournons à ma noce! (*Il rentre.*)

HENRI, *revenant sur ses pas.*

Il me trompe... Je ne sais pas pourquoi il me semble... Ce n'est pas un méchant homme, il ne les livrerait pas; mais il craint la mort, et dans ces temps de fureur quiconque tient à la vie est capable de tout! Le temps marche, chaque instant me perd, et je ne sais que faire pour que mon danger serve à ces pauvres femmes! Tiens! un homme endormi... ou ivre! Cadio! Tout est sauvé. (*Il le secoue et l'appelle à voix basse.*) Cadio! Cadio, mon ami!

CADIO.

Ah! vous me faites mal, vous!

HENRI.

Es-tu malade?

CADIO.

Oui, bien malade!

HENRI.

Et pourquoi es-tu là, seul, couché par terre? La misère, la faim peut-être? Il n'y a donc plus de pitié en ce monde? (*Il l'aide à se relever.*) Pauvre garçon, remets-toi, voyons! Tiens, bois un peu. (*Il lui fait boire quelques gouttes d'eau-de-vie dans une petite bouteille plate qu'il porte sur lui en cas de blessure ou d'épuisement.*) Ça va-t-il mieux?

CADIO, *qu'il a assis sur un timon de charrette.*

Oui, qu'est-ce que vous voulez? Ah! c'est vous?

HENRI.

Moi, celui qui te doit la vie. Je cherche Louise, et... m'entends-tu?

CADIO.

Oui, Louise, partie.

HENRI.

Tant mieux alors! Merci, Cadio.

CADIO.

Oh! non, pas tant mieux! partie avec lui!

HENRI.

Qui, lui?

CADIO.

Saint-Gueltas! Allons, courez; moi, je ne peux pas!

HENRI, douloureusement.

Et moi, je ne dois pas!

CADIO.

Vous y renoncez?

HENRI.

Il y a longtemps que j'ai renoncé à être heureux, Cadio! Il n'est plus question de ça en France! Je ne voulais pas que mes parentes fussent traînées à la boucherie nantaise au milieu des insultes. — Saint-Gueltas est mon ennemi, mon ennemi politique et personnel; mais Louise n'a plus que lui pour la protéger, je ne les poursuivrai pas!

CADIO, ranimé, se levant.

Oh! vous n'aimez donc pas?... vous n'êtes donc pas jaloux?

HENRI.

Je n'ai pas le droit de l'être. Louise ne m'a jamais aimé.

CADIO.

Qu'est-ce que ça fait, ça? Elle est aveugle, elle est trompée, et elle veut l'être, parce qu'elle est injuste, parce qu'elle est folle, parce qu'elle est lâche!

HENRI, étonné.

Qu'est-ce que tu as donc contre elle, Cadio?

CADIO.

Moi? rien! Je déteste les royalistes, voilà tout... et je veux... je veux m'engager à présent! J'ai l'âge! Je me suis toujours caché... je ne veux plus avoir peur! Emmenez-moi!

HENRI.

Certes de tout mon cœur. Il y a longtemps que je le voulais et que je me tourmentais de ce que tu étais devenu. Bois encore, et viens, car je suis pressé!

CADIO.

Oui, soldat! je serai soldat! Je tuerai Saint-Gueltas! — Bonté de Dieu! je ne peux pas marcher! Allons, laissez-moi mourir là. Je suis blessé, voyez!

HENRI.

Blessé? par qui?

CADIO.

Je ne sais pas, un assassin! peut-être lui, parce que je voulais courir après elle.

HENRI.

Ce n'est peut-être rien, essaie; donne-moi le bras, mon cheval est bon, il nous portera tous les deux.

CADIO.

Où est-il?

HENRI.

Là, au moulin; c'est tout près.

CADIO.

Allons! (Il retombe.) Pas possible. Adieu!

HENRI.

Non! je te porterai.

CADIO.

Vous? me porter?

HENRI.

La belle affaire!

CADIO.

Ah! tenez, c'est vous que j'aime! tout le reste,... il n'y a que vous... Je marcherai!

HENRI.

Eh oui, tu marcheras! Tu apprendras à marcher à moitié mort. Je te l'ai déjà dit au Grand-Chêne : sers ton pays, et tu deviendras vite un homme.

CADIO.

C'est vrai, je me souviens! Eh bien! allons, je serai un homme!

HENRI.

Attends! voilà sous mes pieds quelque chose... Ne tombe pas!

CADIO, touchant avec son pied.

Je sais ce que c'est! Mon biniou!

HENRI.

Ah! tu y tiens? (Il veut le ramasser.)

CADIO.

Non, laissez-le. C'est fini, ça! Un sabre, c'est un sabre que je veux! (Ils s'en vont. On continue à chanter et à danser dans la maison.)

TROISIÈME TABLEAU DE LA CINQUIÈME PARTIE.

LA MÊME NUIT, SUR LA LOIRE.

(Un îlot couvert d'une épaisse oseraie. — Saint-Gueltas et Louise abordent, et descendent d'une barque que conduit un paysan batelier.)

SCÈNE PREMIÈRE.

SAINT-GUELTAS, LOUISE, UN BATELIER.

SAINT-GUELTAS, au batelier.

Va plus loin remiser ton bachot, cache-le bien et attends-nous. (Le batelier obéit.)

LOUISE, sur la grève.

Mon Dieu, pourquoi nous arrêter déjà?

SAINT-GUELTAS.

Je n'ai pas voulu vous effrayer, mais nous étions suivis.

LOUISE.

Vous en êtes sûr? Je n'ai rien vu! C'est peut-être nos compagnons!...

SAINT-GUELTAS.

Impossible! Raboisson doit conduire à cheval votre tante et M. de La Tessonnière un peu plus loin. Venez, venez! Ne restons pas sur la rive. La nuit est claire. Par là, les buissons nous cacheront, si l'on s'obstine à nous suivre; mais j'espère qu'on nous a perdus de vue (Ils ont gagné le milieu de l'îlot.) Tenez, voici une hutte de roseaux où j'ai déjà échappé une fois aux recherches. Vous pouvez vous étendre sur le sable sec et vous reposer, bien roulée dans mon manteau. Entrez, il fait froid.

LOUISE.

Non, je ne le sens pas. Je suis aguerrie. J'ai passé plus d'une nuit d'hiver dans les genêts pour déjouer les perquisitions. Je resterai ici, assise. Personne ne peut me voir.

SAINT-GUELTAS.

Louise, vous vous méfiez de moi avec une obstination...

LOUISE.

Non! Dans la position où je suis, inquiète et désolée, puis-je penser que vous ne respecteriez pas mon malheur et mon isolement?... Mais verrez-vous d'ici passer cette barque qui vous inquiète?

SAINT-GUELTAS.

Elle ne peut approcher sans que je l'entende; j'ai l'oreille exercée, et d'ailleurs la nuit est si calme et si belle! Cet endroit est charmant, et le murmure de ce grand fleuve semé d'étoiles est si doux! — Ah! sans l'inquiétude qui vous oppresse, vous sentiriez votre âme se dilater ici, n'est-ce pas?

LOUISE.

Je ne sens rien, je ne vois rien. Je ne pense qu'à celui qui m'attend. Parlez-moi de lui, de lui seul. Il est donc bien mal?

SAINT-GUELTAS.

J'ai exagéré. Pardonnez-le-moi, chère enfant. Je devais vous ar racher à ce refuge périlleux, à ces protecteurs imbéciles...

LOUISE.

Ah! cruel, vous jouez avec ma douleur! Est-ce vrai maintenant ce que vous dites? Mon père...

SAINT-GUELTAS.

Il vivra, rassurez-vous; mais dites-moi, Louise, ce mariage absurde contracté hier soir...

LOUISE.

Il vous tourmente plus que de raison. Il n'existe pas. Quand même la loi impie qui prétend le rendre sérieux sans consécration religieuse ne serait pas déchirée au premier jour de raison et de foi qui luira sur la France, il n'aurait aucune valeur.

SAINT-GUELTAS.

Comment s'est-il fait? sous quels noms?

LOUISE.

Ma tante et moi, nous avons été mariées sous des noms d'emprunt.

SAINT-GUELTAS.

Vous en êtes sûre?

LOUISE.

Très sûre, j'ai bien écouté ce qu'on a lu.

SAINT-GUELTAS.

Avez-vous lu ce qu'on a écrit?

LOUISE.

Non, mais l'acte sera détruit. Celui qui l'a rédigé a tout intérêt à n'en pas laisser de traces. D'ailleurs vous m'avez promis de faire arrêter le secrétaire du délégué, qui doit aller demain à la municipalité pour vérifier le registre et renouveler la persécution. Jurez-moi qu'il en sera empêché et que mes pauvres amis de la ferme ne seront pas victimes de ma fuite précipitée.

SAINT-GUELTAS.

Je vous le jure! On vous apportera, si vous le voulez, les deux oreilles de M. le secrétaire.

LOUISE.

Ne pouvez-vous me promettre de préserver mes bons paysans sans me remettre sous les yeux les horribles représailles...

SAINT-GUELTAS.

Il faut vous habituer à ces images-là, Louise. Vous n'avez rien vu dans la guerre de Vendée, celle que nous commençons sera autrement terrible. On a exaspéré le sentiment populaire, on a mis en vigueur l'affreux décret de la convention. On a brûlé les chaumières, égorgé les femmes et les enfans des insurgés absens; on a dévasté leurs champs, détruit leurs bestiaux. Il faudra payer cher ces atrocités!

LOUISE.

Est-ce une raison pour en commettre de pareilles?

SAINT-GUELTAS.

Oui, c'est une raison pour le paysan, et nul pouvoir humain ne le retiendra désormais. Le Breton, notre nouvel allié, est vindicatif, et le dictateur de Nantes semble avoir pris à tâche d'exaspérer ses passions. Si je vous parlais d'oreilles, c'est que les patriotes nantais portent les nôtres en guise de cocarde à leurs chapeaux : ne soyez donc pas surprise si vous voyez les leurs en chapelet à la ceinture de nos chouans farouches!

LOUISE.

Ah! que je ne voie pas ces horreurs! que je ne voie plus couler le sang, que je n'entende plus le râle de l'agonie! J'en serais devenue folle! A présent que j'ai vécu dans la solitude des champs et

des bois, je n'aspire plus qu'à me tenir cachée dans un coin avec mon pauvre père, dussé-je mendier pour le nourrir !

SAINT-GUELTAS.

Vous vivrez heureuse et en sûreté dans ma maison ; séparé de ces chefs ineptes qui ont perdu la Vendée, je me fais fort de tenir dans mon Marais jusqu'au rétablissement de la monarchie. Les princes eux-mêmes peuvent venir y chercher un refuge et de là diriger une guerre qui embrasera la France d'un bout à l'autre. Alors, Louise, une grande existence vous est réservée, si par crainte et découragement vous ne séparez pas votre avenir du mien.

LOUISE.

Je suis insensible à l'ambition. Si mon père consent à rester avec vous, c'est la réconnaissance seule qui m'y retiendra.

SAINT-GUELTAS.

Mais vous ne comptez pas rester indifférente aux grandes choses que je suis peut-être destiné à accomplir ?

LOUISE.

Je crois que vous ferez encore des prodiges d'audace, de persévérance et d'habileté, mais je ne crois plus au succès. Hélas ! vous périrez victime de votre zèle !... S'il en doit être ainsi, pourquoi risquer dans une lutte sanglante le dernier espoir qui nous reste ?

SAINT-GUELTAS.

Quel est donc cet espoir, si nous abandonnons la partie ?

LOUISE.

Celui de voir la révolution se dévorer elle-même et faire place au besoin que la France éprouve de revenir à la civilisation.

SAINT-GUELTAS.

La solitude vous a créé d'étranges utopies, ma chère Louise. La civilisation que la France d'aujourd'hui appelle et désire, c'est la négation du passé, que nous voulons rétablir. Elle veut l'égalité, qui, selon nous, est la barbarie. Croyez-vous possible que le bourgeois, dévoré d'ambition, renonce à un état de choses qui lui ouvre toutes les carrières, et qu'il consente à rétablir nos priviléges, qui l'excluaient du concours ? Non, jamais plus le plébéien ne nous cédera le pas de bonne grâce. Il faut donc nous annihiler devant lui et nous faire plébéiens nous-mêmes, ou il faut l'écraser et le réduire au silence. Pour ma part, j'y suis résolu, et si je succombe, j'aime mieux la mort qu'une vie d'abaissement et de honte.

LOUISE.

C'est bien de l'orgueil ! mon père ne pense pas comme vous.

SAINT-GUELTAS.

Avant la révolution, votre père, endormi, dirai-je corrompu par la vie frivole et raisonneuse de Paris, avait admis les idées nou-

velles et fait alliance avec les philosophes. Sa piété et son sentiment chevaleresque l'ont ramené à nous, — à nous purs et solides enfans de la vieille France, à nous qui, retirés dans nos bastilles de province, n'avons jamais perdu le sens de l'hérédité et la conscience de nos droits. Nous sommes la race forte, ma chère Louise, la race qui doit courber les races bâtardes ou périr les armes à la main. On a crié contre nos priviléges; je le comprends, ils étaient faits pour éveiller la jalousie des croquans, et les droits qu'ils invoquent pour nous les ravir ne sont, comme les nôtres, basés que sur la force et la volonté. Qu'ils essaient donc d'être les plus forts! c'est à nous de résister! Si nous succombons, nous l'aurons mérité apparemment, nous aurons manqué d'énergie; mais nous ne succomberons pas, allez! Tous les moyens sont devenus bons pour combattre la révolution, même l'appel à l'étranger, qu'on a pris soin de nous faire accepter en nous proscrivant et en nous jetant dans ses bras. Quant à moi, je me sens dégagé de tout scrupule, seule condition pour devenir invincible! Est-ce que mon obstination vous scandalise? est-ce que vous aimeriez-mieux me voir accepter à moitié la révolution, comme tant d'autres qui nous ont quittés durant la campagne d'outre-Loire, pour essayer d'une opinion mixte et d'une situation honteuse, sous prétexte de patriotisme mieux entendu? Si je n'ai pas quitté l'armée alors, comme j'en avais le dessein, c'est pour ne pas la démoraliser en passant pour un traître. J'ai tout sacrifié et j'ai conseillé à votre père de tout sacrifier à l'influence, au prestige que nous devions conserver. A présent tout est perdu, fors l'honneur, c'est-à-dire que rien n'est perdu, car l'honneur est tout. Nous soulèverons les provinces de l'ouest sur une plus vaste étendue; mais n'oubliez pas que pour réussir il nous faut refuser toute concession à l'esprit révolutionnaire et à la sensiblerie philosophique, accepter la rudesse, la superstition, la férocité du paysan qui donne son sang à notre cause, et le maintenir dans cet état de colère farouche où il puise son courage, enfin accepter aussi, réclamer au besoin le secours de l'Angleterre, et voir sans préjugé ses vaisseaux foudroyer sur nos côtes ces nouveaux Français qui prétendent organiser une société sans roi, sans prêtres et sans nobles, c'est-à-dire sans frein d'aucun genre, et sans respect d'aucune supériorité.

LOUISE.

Votre énergie est grande!... Je rougis d'avoir perdu beaucoup de la mienne. Je la retrouverai peut-être... Il me semble que je la retrouve déjà en vous écoutant.

SAINT-GUELTAS.

Allons donc! il le faut! Vous avez réclamé mon appui, chère Louise; il faut le vouloir sérieux, il faut le vouloir entier.

LOUISE.

Ah! c'est que mon cœur a été brisé de tant de manières et déchiré de tant de remords!

SAINT-GUELTAS.

Des remords! quoi? comment?

LOUISE.

Dites-moi... savez-vous?... Je n'ose vous interroger... Pourtant il faut que vous me disiez... Est-il vrai que Marie Hoche ait péri sur l'échafaud pour expier l'amitié qu'elle m'avait témoignée en me suivant à la guerre?

SAINT-GUELTAS.

Je n'en sais rien. Je croirais plutôt qu'elle a été noyée à Nantes.

LOUISE.

Ah! grands dieux! l'horrible mort! Pauvre Marie! Et c'est moi qui l'ai envoyée à l'ennemi!

SAINT-GUELTAS.

Raison de plus pour aspirer à la vengeance! Voyons, Louise, vous pleurez! Le temps des larmes est passé; la source doit être tarie. Il s'agit de vouloir à présent!

LOUISE.

Vous êtes cruel si vous méprisez mes pleurs. Laissez-les couler une dernière fois, peut-être aurai-je du courage après.

SAINT-GUELTAS, l'entourant de ses bras.

Eh bien! oui, pleure, chère créature désolée! pleure et pardonne-moi ma rudesse; mais songe que te voilà sous ma protection. Oui, je sais combien tu as souffert! Comment as-tu surmonté tant de fatigues, de terreurs et de déchiremens? Te voilà comme une pauvre fleur roulée dans le gravier du rivage; mais c'est le rivage, Louise! et mon sein où tu te réfugies est le port où la tempête ne te reprendra plus. Voyons! que crains-tu? ne repousse pas mon étreinte. Il me semble que je retrouve mon propre cœur arraché de ma poitrine en te sentant là! Ma sœur, mon héroïne, ma fille, ma souveraine, ma maîtresse, ma femme! oui, tu es pour moi tout cela, et je veux te tenir lieu de tout. Crois-le enfin, et dis-moi que tu le veux aussi, ou la force d'âme qui m'a fait survivre à nos désastres m'abandonne pour jamais!

LOUISE, se dégageant de ses bras.

Écoutez-moi! Vous me l'avez dit souvent, le temps n'est plus où l'amour voilé pouvait longtemps remplir le cœur d'une jeune fille sans se révéler clairement à elle-même. Vous aviez raison, je le sentais bien, moi qui n'ai pas su vous cacher l'ascendant que vous exerciez sur moi : j'ai été sincère avec vous. Je vous ai dit aussi l'effroi que vous m'inspiriez. Je ne vous ai pas caché qu'en retrouvant Henri à Sauvières j'avais fait un effort désespéré pour le rattacher à ma vie. Je ne l'aimais pas, je ne l'ai jamais aimé, et pour-

tant, s'il fût revenu à nous, j'aurais réussi à vous oublier... à être au moins pour lui une épouse fidèle et dévouée. Songez que dans ce temps-là on disait autour de moi que vous n'étiez pas libre, que votre femme vivait encore...

SAINT-GUELTAS.

Vous avez cru à cette fable inventée par un prêtre dont j'avais blessé la vanité et combattu l'influence?

LOUISE.

Je n'y crois plus, puisqu'à l'affaire du Grand-Chêne, au moment où nous pensions tous marcher à la mort, vous m'avez fait promettre d'être votre femme, si un miracle nous faisait survivre à ce désastre. Eh bien! depuis ce terrible jour et durant le lugubre hiver que je viens de passer, séparée de mon parti, de mon père et de vous, j'avais renoncé à toute espérance de bonheur. Je me croyais à jamais perdue, bannie, misérable, oubliée, et, en songeant à vous, je me disais que vous ne m'aviez jamais aimée, que ma méfiance avait trop longtemps rebuté votre amour, et que, dans cette promesse de mariage que vous m'aviez arrachée, il y avait eu le délire d'un suprême enthousiasme plutôt que l'attachement profond d'une âme dévouée. Me suis-je trompée, dites? Il y a des momens où je crois vous sentir plein de bonté, de douceur et de tendresse sous votre terrible écorce, et ce contraste m'émeut et me charme. Dans ma solitude, je me suis retracé certains momens où vous sembliez affectueux, indulgent, paternel, comme tout à l'heure; mais je me rappelais aussi qu'après avoir épuisé avec moi les séductions de votre langage facile et abondant en promesses, vous aviez du dépit et une sorte de haine... Est-ce là l'amour? Il m'attire et m'épouvante. Irrité, je vous crains; — attendri, je vous crains plus encore... Que de fois, assoupie sur la bruyère durant ces longues journées où je gardais les chèvres du fermier, je vous ai vu en rêve m'accablant de reproches, me menaçant de me tuer ou m'attirant dans le piége de vos séductions! Plus d'une fois, égarée, j'ai couru le soir à travers la lande déserte, croyant entendre vos pas sur les miens et sentir dans mes cheveux votre main sanglante... Ayez pitié de moi! ne me brisez pas de douleur, mais ne m'avilissez pas par un amour sans lendemain. J'aime mieux mourir, — et je me tuerais! Vous savez bien que, si j'ai l'esprit timide, je n'ai pas le cœur lâche.

SAINT-GUELTAS.

Et c'est pour cette chasteté craintive, c'est pour cette fierté tremblante que je t'adore, moi, ne le vois-tu pas? Tu t'es confessée, je veux me confesser aussi. Le dépit m'a éloigné de toi plus souvent encore que les agitations et les obligations de la guerre. J'ai essayé, moi aussi, de t'oublier, de me distraire. Impossible! ton image

adorée me poursuivait, et plus tard, pendant que tu voyais mon fantôme sur la bruyère, je voyais le tien errer autour de mon lit de douleur; je le voyais tantôt dédaigneux et méfiant, tantôt éperdu et enivré... Mais le terme de tant d'épreuves approche, puisque, tel que je suis et indigne de toi, j'ai la gloire et le délice d'être aimé de toi. O Louise, laisse-moi te parler comme si tu m'appartenais déjà! Laisse-moi te rassurer sur cet avenir qui t'épouvante! J'ai raison d'y croire, va! Tout homme de volonté a son étoile : les uns la placent au ciel, les autres dans leur âme seulement; moi, je la vois en toi, et je ne demande qu'à toi la durée de mon énergie. Ce n'est pas là un rêve, et si tu doutes, c'est que ton attachement n'est pas encore la passion que j'éprouve et que je veux t'inspirer. Oui, je veux que tu m'aimes follement, c'est-à-dire tel que je suis et sans me comparer à personne, sans me juger d'après tes propres idées, sans te souvenir qu'il existe des êtres pires ou meilleurs. Et que t'importe que je sois bon ou méchant, pur ou souillé, pourvu qu'il y ait en moi une force capable d'absorber ta vie et de te la rendre décuplée par le souffle de ma poitrine ardente? Ne vois-tu pas que je suis un type à part, un homme que, ni dans le bien ni dans le mal, les autres hommes ne sont de taille à mesurer? Ne m'as-tu pas vu, dans ma colère, briser tout sur mon passage comme la foudre, et, dans ma douceur, tendre le brin d'herbe à l'insecte qui se noyait? Si j'ai tous les vices, comme on me le reproche, j'ai peut-être aussi toutes les vertus, qui sait? N'ai-je pas prouvé que, si je satisfaisais parfois mes passions en égoïste, je savais les vaincre en stoïcien quand une raison supérieure parlait à mon orgueil? Quel est après tout le résultat de cette vie délirante qui m'emporte? N'est-ce pas jusqu'ici le sacrifice? N'ai-je pas tout donné, ma fortune, mon repos, ma chair, mon âme à la cause que je veux faire triompher? Je suis un fou, à ce que l'on dit, un téméraire, un prodigue; j'engloutirai ta fortune comme j'ai englouti la mienne dans l'abîme sans fond des dévouemens romanesques. Eh bien! oui, certes, et tu me mépriserais, si j'hésitais à le faire. Trafiquer, conserver, prévoir au milieu de la vie d'aventures qui nous est faite, est-ce possible, est-ce digne de nous? Ce sont là des vertus du temps passé comme l'amour timide et matrimonial de nos grand'mères! Nous ne sommes pas nés pour ces choses-là, nous autres. Le destin nous a jetés sur la terre au milieu d'une tourmente, se souciant peu des faibles destinés à être broyés, et trempant les forts pour des combats formidables. Tu vois bien que je suis une de ces puissances fatales qui doivent tout traverser et tout vaincre. Ma laideur caractéristique est comme le cachet de ma destinée. Là où je passe, dans les boudoirs comme dans les halliers, le sanglier que je suis met à néant les Apollons de l'an-

cienne mythologie galante. C'est qu'à travers ce masque bestia luit une flamme qui vient du ciel ou de l'enfer. C'est que cette main est plus noueuse que le câble et plus dure que le chêne; c'est que ces bras velus et ces épaules arquées te porteraient tout un jour sans se fatiguer; c'est que tout cet être qui t'appartient a été prédestiné aux travaux d'Hercule d'une époque de monstres et de prodiges! Et tu parles de clémence, de pitié, de modération à un boulet rouge lancé dans le monde pour l'épurer en le ravageant? C'est de l'enfantillage, ma pauvre Louise! c'est ne pas comprendre l'horreur de la situation et la mission de ceux qui doivent la dominer. C'est méconnaître aussi la tienne et te ravaler au niveau des femmes lâches et bornées qui veulent pour maître un esclave et pour compagnon un idiot. Non, non! lève les yeux plus haut! Tu as déjà vaincu la timidité de ton sexe en traversant éperdue, mais sublime, des scènes de carnage et de désolation. Porte dans l'amour l'enthousiasme et la foi qui t'ont jetée dans les batailles. Affronte cette guerre-là, c'est la plus terrible, la plus enivrante de toutes! Apprends à te mesurer avec le lion et non à jouer avec le passereau! Sois ma vraie compagne, ma lumière et mon ombre, mon arbitre quelquefois, mon frein au besoin,... ma complice toujours, car il faudra que tu acceptes les situations inextricables et les résolutions désespérées qui tuent les pusillanimes, mais où les vaillans se retrempent et forcent Dieu lui-même à se rétracter. — Tu trembles... Qu'as-tu donc? Tu pleures encore?

LOUISE.

Oui... n'importe! où tu iras, j'irai, et ce que tu voudras, je le veux!

SAINT-GUELTAS.

Viens donc sur mon cœur, et là, dans cette solitude enchantée, sous le regard protecteur des étoiles, dis-moi...

LOUISE, tressaillant.

Écoutez! Le bateau! Il aborde! Nous sommes découverts!... Nous sommes perdus!

SAINT-GUELTAS, la poussant dans la hutte de roseaux.

Reste là, ne bouge pas, et ne crains rien! (Il s'élance vers le rivage un pistolet dans chaque main.)

(Sur le rivage de la petite île.)

SCÈNE II.

LA KORIGANE, SAINT-GUELTAS, ROXANE.

LA KORIGANE, faisant débarquer Roxane et restant sur le batelet qu'elle conduit.

Vite, vite! Ils sont là! Sautez sur le sable, moi je remise et je cache le bateau. (Elle descend la rivière un peu plus loin.)

SAINT-GUELTAS, qui débusque de l'oseraie, à part.

La tante! Ah! que le démon te réduise en fumée, vieux fantôme! (Haut.) Comment! c'est vous, mademoiselle de Sauvières?

ROXANE.

Eh bien! oui, c'est moi, cher marquis. Ne m'attendiez-vous pas?

SAINT-GUELTAS.

Non, certes, pas ici. Raboisson devait vous conduire...

ROXANE.

Il s'est chargé de La Tessonnière. J'allais partir avec eux, quand la brave petite Korigane est accourue pour me dire de votre part de monter en bateau avec elle et de venir rejoindre ma nièce, qui ne pouvait pas rester convenablement seule avec vous!

SAINT-GUELTAS.

La Korigane! Et d'où diable sort-elle?

ROXANE.

N'est-ce pas vous qui me l'avez envoyée?

SAINT-GUELTAS.

Non! N'importe! Allez rejoindre Louise. Elle est là, nous allons repartir. (Il lui montre la hutte.)

ROXANE.

Ah! marquis, nous vous devrons tout!

SAINT-GUELTAS.

Allez, allez! (Il fait quelques pas sur le rivage et se trouve auprès de la Korigane, qui attache son batelet.) Quel diable à triple queue t'amène ici avec la vieille folle?

LA KORIGANE.

Maître, je t'ai suivi partout sans me montrer. Je savais bien que tu allais chercher la jeune fille. Je t'ai amené la tante pour te contrarier. C'est bien clair comme ça, et je ne vois pas de quoi tu t'étonnes.

SAINT-GUELTAS.

Ah oui-da! Qui donc vous a conduite ici? Est-ce Cadio?

LA KORIGANE.

Cadio? Tirefeuille l'a tué, le pauvre Cadio; il vient de me le dire. Et c'est toi qui as commandé cela! Moi, j'ai volé un batelet, j'ai ramé, et me voilà,... à moitié morte par exemple! Achève-moi, si tu veux. Je n'aurais pas la force de me sauver. (Elle se jette sur le sable.)

SAINT-GUELTAS, pensif, la regardant.

Si petite, si frêle, si laide! une espèce de singe!... et si forte, si résolue, si passionnée! Tuer cela,... oui, on écraserait d'un coup de talon cette tête plate comme celle d'une vipère! (Il la pousse du pied.) Lève-toi, allons! Ne tente pas ma fureur! Vas-tu dormir là, baignée de sueur et à moitié couchée dans l'eau froide?

LA KORIGANE, se levant.

Ah bah! Il y a longtemps que je suis morte! Vous ne le saviez donc pas? C'est ma pauvre âme que vous voyez, une âme maudite qui ne peut pas vous quitter, puisque vous êtes son enfer.

SAINT-GUELTAS.

Trêve de poésie! tu n'en es pas chiche, toi, la Bretonne endiablée! Voyons, trois mots avant de nous remettre en route. Il n'y a pas de temps à perdre ici. Tu es décidée à contrarier mes amours?

LA KORIGANE.

Oui.

SAINT-GUELTAS.

C'est imbécile, ce que tu veux faire là. On peut me contrarier une fois, mais deux fois, c'est trop, tu sais?

LA KORIGANE.

Oui, vous ôtez ce qui vous gêne.

SAINT-GUELTAS.

L'épine qui s'attache à mes jambes, je la brise.

LA KORIGANE.

C'est vous qui êtes simple de croire que vous pourrez me faire peur!

SAINT-GUELTAS.

Nous allons voir! (Il la prend d'une seule main et la tient au-dessus de l'eau.)

LA KORIGANE, d'une voix douce et comme épurée tout à coup.

Bien, mon doux maître! Mourir de ta main : voilà ce que je voulais!

SAINT-GUELTAS.

(A part.) Le chant du cygne! (La reposant à terre.) Tu penses que je ne tuerai pas celle qui m'a sauvé la vie? Ton courage n'est que du raisonnement. Ce n'est pas grand'chose, va, et tu ne m'aimes guère!

LA KORIGANE.

Qu'est-ce qu'il faut donc pour que tu me croies?

SAINT-GUELTAS.

Il faut que tu aimes celle que j'aime, que tu la serves comme je la sers, que tu te dévoues pour elle comme pour moi, et que, de crainte de l'affliger, tu ne lui laisses jamais soupçonner l'amitié que je te porte. Le jour où je verrai une larme dans ses yeux par ta faute, tu ne seras plus rien pour moi.

LA KORIGANE.

Ah!... Et qu'est-ce que je serai donc pour toi, si j'obéis fidèlement?

SAINT-GUELTAS.

Tu seras ce que tu es : l'être que j'admire le plus sur la terre.

LA KORIGANE.

Tu m'admires, moi si laide?

SAINT-GUELTAS.

Eh bien! suis-je beau, moi, pour te reprocher ta laideur? La beauté est là, vois-tu, dans la tête, et là, dans le cœur. C'est la volonté qui nous porte et le feu qui nous brûle. Je ne t'aime pas d'amour, tu le sais bien. T'ai-je trompée, toi? Jamais, — seule au monde, tu es de force à supporter la vérité, et je te l'ai dite; mais je sais ce que tu vaux, et je ne suis pas homme à n'y pas prendre garde. Je me connais en courage, et je te sais grande, ma pauvre souris noire, plus grande que les déesses qui me charment... et qui me marchandent leur amour! Je n'ai rien fait, rien dit pour avoir le tien; il ne m'a coûté ni effort d'imagination, ni mensonge, ni subtilités de langage, ni frais d'éloquence! Tu me l'as donné, comme si c'était une dette à me payer. Toi seule m'as compris! Vois si tu veux garder ta supériorité, ton prestige, et rester près de moi comme un chien que je maltraite en public, et comme un esprit familier devant lequel mon âme surprise et troublée se prosterne en secret.

LA KORIGANE.

Ah! tu dis des paroles magiques pour m'ensorceler!

SAINT-GUELTAS.

Les as-tu comprises?

LA KORIGANE.

Oui, j'obéirai. Tu veux que Louise soit ta femme?

SAINT-GUELTAS.

Tu sais bien que cela ne se peut pas; mais je veux qu'elle m'appartienne, et cela sera, et il faut que tu le souffres.

LA KORIGANE.

C'est bien, je le souffrirai.

SAINT-GUELTAS.

Allons! c'est l'amour, cela! sans réserve, sans scrupule, sans égoïsme! (Lui frappant rudement le front.) Ah!... si je pouvais faire entrer ce feu sacré que tu as là dans la tête de mes idoles!

LA KORIGANE.

Tu sais que je t'aime mieux qu'elles, c'est tout ce qu'il me faut.

SAINT-GUELTAS.

En route alors! Appelle ta jeune maîtresse — et la vieille, dont je saurai bien me débarrasser. — Vite! Il ne faut pas que le jour nous surprenne ici.

GEORGE SAND.

(La suite au prochain n°.)

LE PATRONAGE

DANS

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

MŒURS INDUSTRIELLES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

La lutte qui se poursuit depuis si longtemps entre le principe d'autorité et celui de liberté affecte chaque jour une physionomie nouvelle, et présente des caractères qu'il est de plus en plus curieux d'étudier. Sans admettre que les conséquences de l'un ou de l'autre de ces principes soient rigoureusement déduites et appliquées nulle part, qu'il existe une société qui soit exclusivement modelée sur l'un des deux et s'en montre le champion fidèle et obstiné, on ne peut s'empêcher de reconnaître la prépondérance soit de l'esprit d'autorité, soit de l'esprit de liberté dans les traditions, les lois, les mœurs de certains pays. Par exemple, on a coutume de dire des races latines que chez elles se perpétuent les vieilles tendances de l'absorbante et tyrannique administration romaine, tandis que les Anglo-Saxons représentent plus particulièrement l'initiative individuelle et le libéralisme. Que la France soit appelée à servir de trait d'union entre ces deux génies opposés, à concilier deux élémens nécessaires à l'équilibre des forces sociales, que dans les caprices mêmes de ses mouvemens désordonnés elle révèle une double aptitude et le besoin égal de chercher dans la protection de l'état une

défense contre l'anarchie et dans les satisfactions libérales une arme contre le despotisme gouvernemental, rien ne paraît plus facile à admettre et n'est plus fait pour flatter notre amour-propre. Il n'en faut pas moins craindre que ces oscillations d'un système à l'autre, ces hésitations successives entre les nécessités de l'ordre et celles de la liberté, ne retardent ou ne compromettent le succès de l'entente finale. C'est donc un devoir pour chacun de jeter son mot d'avertissement toutes les fois qu'un des entraînemens auxquels nous sommes sujets semble devoir nous précipiter vers un de nos excès accoutumés.

Dans la sphère élevée des intérêts politiques, l'esprit libéral semble marcher à un triomphe dont personne ne lui conteste plus la légitimité en théorie, et qui sera plus ou moins régulier selon qu'il aura été disputé avec plus ou moins de prudence. Dans le monde des intérêts matériels, le principe de liberté est depuis longtemps proclamé vainqueur, et cependant cette victoire peut-elle être considérée comme définitive? La résistance se retranche dans toutes les positions secondaires, les traditions luttent encore au fond des esprits, les mœurs surtout accusent de vieilles préventions qui pourraient faire craindre, si on ne les dissipait, pour l'avénement prochain de la liberté industrielle. Récemment M. Louis Reybaud constatait ici même la scission opérée partout entre les patrons et les ouvriers. Les efforts tentés depuis l'abolition des corporations par les chefs d'industrie pour rendre la position de l'ouvrier moins précaire et pour mettre sa vieillesse à l'abri du besoin, pour remplir en un mot envers lui les devoirs du patronage, n'ont pas eu en général les effets qu'on en attendait. Les ouvriers répudient les moyens employés, et refusent les dons qui leur sont offerts. Ce n'est pas à la bienfaisance des patrons qu'ils veulent devoir la fixité du salaire quotidien, — par eux réclamé en dépit des incertitudes du bénéfice industriel, — et l'assurance d'une vie facile quand l'heure du repos sera venue; c'est à leurs seuls efforts, à des combinaisons auxquelles les patrons restent étrangers, c'est enfin à des associations menaçantes pour ceux-ci qu'ils prétendent recourir afin de sauvegarder leurs intérêts. M. Reybaud, après avoir payé au patronage, désormais insuffisant, un tribut de légitimes regrets, a raison de penser que l'industrie ne mourra pas dans cette crise. Il se console des coups que peuvent lui porter les coalitions, les grèves, toutes les difficultés élevées à propos des salaires par cette vérité irrésistible, qu'il y a un point où la lutte cessera forcément, celui où les exigences réciproques seraient telles que l'industrie ne donnerait plus aucun profit. Même après que l'enquête sur les *unions' trades* a révélé les faits de brutalité sauvage

dont Sheffield a été le théâtre, on peut encore alléguer l'exemple de l'Angleterre à l'appui des opinions rassurantes. Toutes les associations anglaises ne comprennent pas leur rôle à la façon de celle de Sheffield, et les *unions' trades* elles-mêmes, bien que comptant 800,000 adhérens, ne renferment pas tous les ouvriers anglais. Il s'en faut que tous professent les sentimens mis au jour par l'enquête. On peut citer en regard les résolutions prises au commencement de 1867 par les mineurs du Lancashire et l'association des *millmen*, qui a décrété de son propre mouvement la diminution d'un dixième dans le salaire, afin de permettre à l'industrie locale de soutenir la concurrence contre l'étranger. C'était proclamer la solidarité entre les intérêts des patrons et ceux des ouvriers. Un moyen d'entente que l'on a proposé serait la propagation des chambres syndicales, comme il en existe déjà dans beaucoup de professions. Ces chambres syndicales rempliraient l'office de véritables tribunaux de conciliation propres à rendre la paix mieux assurée ou la guerre moins longue. Le premier remède, une réconciliation *in extremis* entre patrons et ouvriers, semble de la catégorie de ceux dont l'on dit qu'ils naissent de l'excès du mal, et qui, s'ils ne tuent pas le malade, l'affaiblissent au moins d'une manière cruelle. Quant au second, l'extension donnée à l'arbitrage des chambres syndicales, c'est un palliatif dont l'efficacité dépend singulièrement de l'esprit avec lequel il serait appliqué. Il y a chambre syndicale et chambre syndicale. Si ces tribunaux de conciliation nommés avec l'adhésion des ouvriers devaient ressembler, par exemple, au comité directeur de la société de solidarité et de crédit mutuel créée par nos ouvriers tailleurs dans la dernière grève et que les tribunaux ont dissoute, il est fort douteux qu'ils pussent devenir de bien efficaces moyens de rapprochement. Au fond, ce ne sont pas tant les combinaisons qui manquent à l'ouvrier pour se garantir contre l'incertitude du présent et de l'avenir, on peut même ajouter, au risque de passer pour trop optimiste, que ce n'est pas non plus exclusivement une haine jalouse et aveugle contre les profits du maître qui le met en défiance contre les efforts impuissans du patronage pour améliorer sa condition. L'ouvrier français a gardé le vieux préjugé de la prééminence de l'état, la doctrine que de l'autorité gouvernementale procède toute noblesse, toute dignité. On l'a bien vu en 1848, alors que le socialisme a pu faire officiellement tant d'essais malencontreux. Pour être battu en brèche, ce préjugé n'a pas cessé de diriger à leur insu bien des esprits crédules. Sans doute les plus clairvoyans sont revenus au principe fécond de la liberté, le mouvement coopératif en est la preuve; sans doute le sentiment de l'initiative individuelle gagne

chaque jour beaucoup de cœurs résolus. Le plus grand nombre toutefois obéit encore aux anciens erremens. Le type idéal qui attire les regards, c'est celui de l'employé, du fonctionnaire, du retraité; dans le moyen le plus efficace pour réaliser les espérances, dans l'association, c'est l'*enrégimentation* qui séduit tout d'abord ces socialistes attardés; ils se résignent à une discipline aveugle pour exercer sur les minorités une domination tyrannique. Cette absence de libéralisme ou plutôt ces aspirations libérales à contre-sens, voilà le mal contre lequel il importe d'agir avec vigueur, et qu'il faut poursuivre dans chacun des faits industriels qui se produisent chaque jour. Cette manière d'envisager l'association et le droit des majorités n'est pas seulement contraire à la justice et à la vérité, elle deviendrait bientôt fatale au développement de la production et à la répartition raisonnable des bénéfices du travail.

A propos des assurances sur la vie (1), nous avons eu occasion d'établir la supériorité, au point de vue du mobile moral et du résultat financier, de l'assurance en cas de mort sur la constitution de rentes viagères. La première opération procède d'un sentiment désintéressé, généreux, de l'amour que l'homme porte à sa femme et à ses enfans, et aboutit à la création d'un capital nouveau, c'est-à-dire répond aux intérêts sociaux les plus élevés. Le calcul qui consiste à s'imposer un sacrifice présent pour s'assurer une ressource qui disparaît à la mort du contractant est habile peut-être; on ne contestera pas du moins qu'il ne contienne à la fois les vices et les mérites des actes inspirés par le seul intérêt. En Angleterre et aux États-Unis, faisions-nous remarquer, les assurances en cas de mort sont particulièrement recherchées; en France, ce n'est que depuis quelques années seulement qu'on y revient, de préférence à la constitution de rentes viagères. Le gouvernement français, au contraire du gouvernement de la Grande-Bretagne, a favorisé exclusivement ces dernières. C'est moins à un mauvais encouragement du sentiment personnel qu'à la manie dont nous parlions de tout rapporter à l'état qu'il faut imputer la faveur accordée à un système plutôt qu'à l'autre par ceux qui l'encouragent comme par ceux qui le pratiquent. Depuis que la question de mettre de côté une part du gain présent pour assurer l'avenir a été portée à l'ordre du jour, elle a été abordée avec nos idées préconçues de hiérarchie et de prépotence administrative. Rien ne parut plus conforme aux habitudes régulières, à l'ordre établi, que de transformer dans sa vieillesse l'ouvrier lui-même en une sorte d'employé, de fonctionnaire retraité, de rentier viager, certain de vivre dans les limites

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1867.

étroites d'une petite pension à l'aide d'un prélèvement sur le salaire. Quelle perspective, à côté d'une bourgeoisie affolée des emplois publics, pour des ouvriers amoureux de l'uniforme et du régiment! En même temps quelle source d'influence, quelle matière à organisation pour les administrateurs à outrance! Malheureusement ce qui n'est d'abord qu'une erreur de l'esprit peut vicier le cœur même de la société. Des préoccupations égoïstes, comme celles qu'on encourageait chez l'ouvrier en adoptant les combinaisons où sa femme et son enfant étaient oubliés, ne se développent pas impunément. Divers symptômes montrent qu'il y aurait urgence à favoriser au contraire toute entreprise qui profite à la femme et à l'enfant de préférence à celles qui ne prennent souci que du chef de famille. En recherchant aujourd'hui, dans les mesures prises par nos grandes compagnies de chemins de fer pour améliorer le sort de leurs ouvriers et employés, la pensée qui les a inspirées, en comparant ce qui se fait en France avec ce qui se pratique en Angleterre et aux États-Unis, en étudiant enfin dans quelques manifestations récentes de certains corps de métiers à Paris les prétentions qu'ils avouent, nous ajouterons un document de plus à l'enquête ouverte depuis 1848 sur les procédés à employer pour faire de notre société démocratique une société à la fois conservatrice et libérale.

I.

Les chemins de fer français, qui embrassent une étendue actuellement exploitée de 15,470 kilomètres, à laquelle s'ajouteront encore 6,480 kilomètres dans un délai plus ou moins court, — sans compter les nouvelles lignes en projet, — sont partagés, sauf de très petits tronçons, entre six grandes compagnies. Ce système, dont on connaît l'origine, les phases diverses et le but, a constitué six corporations privilégiées, considérables par les ressources dont elles disposent, le personnel qu'elles emploient, l'influence qu'elles exercent sur les destinées du pays. Si la responsabilité s'accroît en raison du pouvoir, jamais sociétés particulières n'ont été soumises à des dedevoirs plus étendus : elles rappellent en quelque sorte les six grandes *fermes* auxquelles était attribuée sous l'ancien régime la perception de ce qui a constitué plus tard les impôts indirects. C'est chose vieille en France que l'abandon à des corps privilégiés de la perception des taxes. Sans revenir sur la discussion des avantages ou des inconvéniens de notre système de construction et d'exploitation des voies ferrées, il suffit, pour ce qui nous occupe, de rechercher comment les six compagnies françaises ont compris leurs

obligations envers leurs employés et ouvriers, comment elles ont pourvu à leurs besoins dans la vieillesse et ont cherché à les préserver des dommages causés à eux-mêmes ou à leur famille par les maladies, les accidens et la mort.

A coup sûr le procédé le plus simple consisterait à laisser chacun libre d'aviser comme il l'entendrait à ces éventualités. Qu'en échange du travail journalier toute compagnie comme tout patron distribuât une rémunération librement acceptée, et que tout fût dit, l'équité la plus stricte n'aurait rien à reprendre dans un tel marché. Ainsi en est-il aux États-Unis, par exemple, où les pensions, les retraites, les secours viagers, n'existent pas. Les habitudes n'y sont pas façonnées à la française sur ce point; il n'entre dans la pensée d'aucun chef d'industrie de constituer à d'anciens employés des rentes pour leurs vieux jours. On voit bien maintenir à un homme malade et hors d'état de remplir ses fonctions la totalité de son traitement : tant qu'il peut faire de temps à autre acte de présence, même à côté de celui qui le supplée, la délicatesse commande de fermer les yeux sur son incapacité. Disparaît-il, tout est fini. La pensée ne vient pas qu'on est en quelque façon lié envers lui par tout un passé de travail accumulé. Ce passé a été soldé chaque jour; c'était à la prévoyance individuelle de faire sa réserve pour l'avenir, et elle n'y manque pas en général. Nous avons vu quels développemens ont pris aux États-Unis les assurances sur la vie et en particulier les assurances en cas de mort. Ce que les chefs d'industrie ne songent point à faire, les compagnies de chemins de fer ne l'ont point encore tenté. Dans aucune des nombreuses sociétés dont la liste remplit les deux premières pages des journaux spéciaux, tels que le *Stockholder*, moniteur des cours des fonds publics et des actions de chemins de fer, aucune mesure de prévoyance à l'égard des ouvriers et employés n'a été prise par les propriétaires perpétuels de ces lignes qui ne feront point, comme chez nous, retour à l'état. Il ne faut pas s'en étonner, et, pour peu qu'on réfléchisse au génie du travailleur américain, on comprendra que de pareilles préoccupations ne se présentent point à sa virile intelligence. Il y a une telle absence de toute démarcation entre les classes de l'autre côté de l'Atlantique, que, si nous comparions notre état social à celui-là, nous pourrions nous croire encore assujettis à la hiérarchie inflexible de l'ancienne Égypte. Ce que l'on appelle ici l'ouvrier, l'employé, ne se retrouve pas là-bas, en ce sens qu'aucun individu ne se voue, on pourrait presque dire ne se condamne à une existence ainsi limitée et parquée. Les travaux manuels, les labeurs infimes des bureaux, s'exécutent sans doute là-bas comme ici; mais on ne trouverait pas un homme qui s'y résignât sans l'espoir de

s'élever plus haut, de passer d'une occupation subalterne à une plus importante, de changer à la première occasion, au gré de sa fantaisie ou de ses prétentions, l'œuvre d'aujourd'hui pour une œuvre plus rémunératrice. De là ces ascensions qui font d'un charpentier le président des États-Unis et d'un conducteur de travaux un général d'armée. Que les immenses ressources naturelles mises à la disposition de l'homme excitent ce désir d'ascension illimitée, c'est un point hors de doute; mais le génie de la race l'allume chez tous les individus. Nos tendances ne sont pas les mêmes, et c'est un autre idéal que nous avons en vue. L'ouvrier aux États-Unis se sent l'égal du patron en tant qu'homme capable à un jour donné de jouer le même rôle, et il s'y prépare; en France, plus résigné à sa condition, il cherche seulement à en relever le mérite en affirmant que la main qui exécute remplit une fonction égale à celle de la tête qui dirige. Après l'ouvrier, l'employé, à son tour, revendique pour sa collaboration autant de dignité que le chef pour sa direction. La différence des caractères a donc motivé la différence des mesures, et ce procédé sommaire qui consiste à ne rien faire dans l'intérêt des hommes qui ont aidé longtemps à la prospérité des entreprises communes ne pouvait avoir cours dans notre pays, où, loin de considérer l'admission dans ces entreprises comme un fait passager, un en-cas, un stage pour d'autres travaux, on la regarde comme la carrière définitive et le but suprême de l'existence.

Les six grandes compagnies françaises de chemins de fer ont procédé à leur mission de patronage par des moyens assez semblables au fond, quoique présentant des différences qu'il est bon de signaler. C'est en général par une caisse de retraite pour la vieillesse et par des associations de secours en cas de maladie qu'elles ont voulu faciliter les progrès de la prévoyance parmi leurs ouvriers et employés. Pour les caisses de retraite, elles se sont mises en rapport avec celle de l'état, faisant garantir par elle les pensions dont elles lui versaient les primes. Pour les sociétés de secours, elles ont adopté le type de toutes les sociétés de secours mutuels; mais elles ont presque toutes rendu obligatoire la participation des employés et des ouvriers à ces deux modes de prévoyance, et elles en ont gardé la direction. C'est là tout d'abord un fait à noter.

La compagnie du Nord a fondé en 1855 une caisse de retraite pour le personnel attaché aux lignes en exploitation. Le règlement reproduit les dispositions adoptées pour la caisse analogue fondée par l'état, et celle de la compagnie se rattache exclusivement à cette dernière. Elle offre le moyen d'obtenir, par des versemens mensuels de 5 francs au minimum, des rentes viagères inscrites sur le grand-livre de la dette publique. On entre en jouissance de ces

rentes à cinquante ans et après vingt-cinq ans de service dans les bureaux ou vingt ans dans le service actif. Elles sont constituées avec ou sans aliénations du capital versé, et on a la faculté d'y faire participer les deux conjoints quand les déposans sont mariés. En cas de blessures graves ou d'infirmités prématurées, la pension peut être liquidée avant l'âge de cinquante ans. Les pensions sont assurées par le versement à la caisse de la vieillesse d'une retenue de 3 pour 100 sur les traitemens, obligatoire pour les employés à l'année, facultative pour les ouvriers payés à la journée. De son côté, la compagnie prélève tous les mois sur sa recette une somme égale au montant de ces retenues, et elle l'affecte à doubler le taux des rentes servies par la caisse à chaque retraité. Ce supplément de pension ne peut être inférieur à 100 fr. ni supérieur au maximum de la pension servie par la caisse. Le capital versé par la compagnie demeure aliéné.

Parmi les exemples des avantages que doit procurer cette combinaison, on peut citer comme un des plus favorables le cas où un employé, après avoir versé 3 pour 100 de son traitement et y avoir ajouté après son mariage 1 1/2 pour 100, arriverait, grâce à la rente supplémentaire de la compagnie et tout le capital versé restant aliéné, à jouir avec sa femme d'une pension de 1,200 francs. En sus de ces modestes sacrifices, la compagnie paie les dépenses médicales et pourvoit libéralement aux besoins des ouvriers malades. Elle a même donné l'exemple de l'établissement dans les grandes villes d'épiceries où les denrées sont fournies à des prix modiques; enfin elle cède à bon marché le combustible à ses ouvriers. Il faut le reconnaître cependant, c'est de toutes les compagnies françaises celle qui semble attribuer le moins de prix aux efforts du patronage, et néanmoins les emplois qu'elle donne ne laissent pas d'être les plus vivement sollicités.

La compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée a institué en faveur de son personnel une caisse de retraite, un service médical, des soldes de maladie, des secours et des pensions. La caisse de retraite, dont le règlement, approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 1864, a été mis en vigueur le 1er juillet suivant, est dotée d'une retenue obligatoire de 4 pour 100 opérée mensuellement sur le traitement des agens commissionnés de tous grades, d'une subvention mensuelle de la compagnie égale à cette retenue, du produit de ces fonds et de subventions supplémentaires dans le cas de retraites anticipées. Le droit à la retraite s'ouvre à cinquante-cinq ans d'âge après vingt-cinq ans de service actif, ou à soixante ans après trente ans de service sédentaire. La pension de retraite s'élève à la moitié du traitement moyen. Chaque année de

service en plus après trente ans l'augmente de 1/60e du traitement. La veuve d'un agent reçoit la moitié de la retraite à laquelle son mari aurait eu droit. En 1865, une nouvelle délibération de l'assemblée générale a étendu les avantages du règlement de 1864 aux agens non commissionnés; mais leur admission est facultative et seulement après cinq ans de service. Dans cette même année, la subvention de la compagnie pour la caisse des retraites s'est élevée à 799,812 francs. Elle a payé pour soins médicaux donnés aux agens dont le traitement ne dépasse pas 2,500 francs une somme de 258,173 francs, pour solde entière ou partielle en cas de maladie 439,677 francs, enfin elle a distribué en secours et pensions aux agens non compris dans la nouvelle caisse de retraite en chiffres ronds 330,000 francs. Le budget de bienfaisance a donc atteint en 1865, pour la compagnie de Lyon, le total de 1,830,000 francs.

La compagnie d'Orléans a montré encore plus de sollicitude en faveur de ses employés et ouvriers. Fondée en 1838, elle occupe aujourd'hui un personnel de 15,000 employés dans tous ses services et près de 5,000 ouvriers dans ses ateliers. C'est dans l'intérêt de 20,000 familles qu'elle a créé successivement ses institutions générales et ses établissemens spéciaux. Seule de toutes les compagnies françaises, elle a dès 1844 admis au partage des bénéfices tous les employés commissionnés, depuis le directeur général jusqu'au garde-barrière. La compagnie a depuis 1844 réparti ainsi 30,727,000 fr. La première année, 719 personnes s'étaient partagé une somme de 60,468 francs; en 1865, environ 10,160 agens se sont distribué 2,005,779 francs. Ces sommes ont été d'abord divisées en trois parts, dont la première est payée à l'agent, la seconde versée à la caisse d'épargne sans pouvoir être retirée à moins d'autorisation du conseil d'administration, et la troisième est remise à la caisse de la vieillesse à capital aliéné ou réservé, selon le désir de l'agent. La compagnie espérait que ses employés grossiraient eux-mêmes cette dernière partie pour s'assurer une retraite suffisante; il n'en fut rien. Un nouveau règlement intervint alors le 26 juin 1863. Tout en maintenant la participation aux bénéfices, il a changé le mode de répartition : 10 pour 100 du montant du traitement doivent être versés à la caisse de retraite, 7 pour 100 du traitement sont remis en espèces à l'agent lui-même; le surplus de la somme à laquelle il a droit est versé à son compte à la caisse d'épargne de Paris. En vertu de ce règlement, la somme de 2,005,779 fr., distribuée en 1865 comme part de bénéfice, a été partagée entre la caisse des retraites, qui a reçu 1,165,370 fr., et les agens, qui ont touché 590,539 fr.; le reste, soit 249,868 fr., a été remis comme secours aux malades, aux veuves et aux enfans. La compagnie es-

père que la participation aux bénéfices laissera chaque année à ses agens une somme considérable disponible, et finira par produire des pensions de retraite qui pourront s'élever pour un agent âgé de soixante ans, après trente ans de service, à 588 fr. pour 1,000 fr. de traitement, si le capital est réservé, et à 918 francs 90 c. pour 1,000 francs de traitement, si le capital est aliéné. C'est évidemment le *nec plus ultra* des combinaisons de ce genre.

La compagnie d'Orléans approvisionne tous ses employés de denrées et vêtemens au prix coûtant du commerce en gros. Un magasin de denrées a été établi en 1855 à la gare d'Ivry par l'ingénieur en chef des ateliers, M. Polonceau. D'autres ont été successivement ouverts à Orléans, Tours, Bordeaux, Périgueux, etc. En 1866, 8,340 personnes s'y sont approvisionnées pour 1,660,000 fr. La valeur moyenne des dépenses de chaque famille varie de 200 à 400 francs; sur cette somme, l'économie réalisée par l'acheteur est de 50 à 100 francs. Les magasins ne coûtent plus rien à la compagnie : ils paient tous leurs frais, loyer, personnel, comptabilité, mobilier. Les achats se font en gros et les ventes par une avance sur les salaires, au moyen d'un livret de crédit, dans une proportion fixée par les chefs de service. Cette combinaison, comme on le pense, n'a pas été vue d'un bon œil par le petit commerce local. Des marchands de vin de la gare d'Ivry ont voulu faire condamner la compagnie d'Orléans pour actes de commerce contraires à ses statuts : les tribunaux ont reconnu le « droit à la bienfaisance » de la compagnie. Le service médical gratuit et la distribution des médicamens, les transports gratuits pour le personnel et pour les enfans allant à l'école, ainsi que le transport à prix réduit pour les familles des agens, peuvent encore compter parmi ce que la compagnie appelle ses institutions générales de charité. Quant aux institutions spéciales, il faut signaler en première ligne le réfectoire ouvert à Ivry en 1857. Les ouvriers et agens y peuvent à prix très minime soit déjeuner ou dîner, soit acheter le repas qu'ils portent chez eux. L'acheteur paie en jetons et se nourrit mieux tout en déboursant par jour 60 ou 75 centimes de moins qu'il ne le ferait partout ailleurs. Des sœurs de Saint-Vincent de Paul sont attachées à ce réfectoire, dont plus d'un fonctionnaire de haut grade s'est plu à apprécier le comfort. Ces sœurs préparent en outre les médicamens, visitent les malades et instruisent les jeunes filles.

La compagnie a encore institué des commissions de secours composées de chefs de service pour visiter les ateliers, la gare des marchandises et distribuer directement des indemnités de maladie. En 1866, le total de ces distributions s'est élevé à 92,882 francs. Pour les ouvriers à la journée, une société de secours mutuels et

de prévoyance a été autorisée en 1866 par décret impérial. Un membre du conseil d'admistration élu par les ouvriers et nommé par le gouvernement la préside, mais elle est dirigée par les ouvriers eux-mêmes. Il a été décidé que le capital serait accumulé pendant trois ans avant toute entrée en jouissance. A la fin de 1866, la société comptait 2,127 membres et avait en caisse 22,500 francs. Pour compléter cet ensemble de mesures protectrices, disons que des cours du soir et une bibliothèque ont été organisés à la fin de l'année dernière à Ivry pour les jeunes ouvriers et les apprentis mécaniciens. Dès l'ouverture, 165 personnes ont suivi les cours.

La compagnie de l'Est a remanié à plusieurs reprises les statuts de la caisse de retraite fondée dans l'intérêt de ses employés. En 1853, l'allocation annuelle concédée par elle ne se montait qu'à 75,000 fr. Les agens, pour obtenir une retraite, devaient être âgés de cinquante-cinq ans, avoir passé vingt-cinq ans au service de la compagnie et jouir d'un traitement inférieur à 3,000 fr. La retraite ne dépassait pas 300 fr. pour les traitemens au-dessous de 1,500 fr.; pour ceux de 1,500 à 3,000 francs, elle n'allait pas au-delà du cinquième du traitement moyen des cinq dernières années de service. A partir du 1er janvier 1862, un nouveau règlement stipule une retenue de 2 pour 100 sur les traitemens, obligatoire pour les employés appointés à l'année, facultative pour les agens de la construction. La compagnie fournira de son côté une allocation égale au montant des retenues. Le tout sera accumulé en une masse commune avec intérêts composés et placé en obligations de l'Est ou en rentes sur l'état. Dans les autres compagnies, le taux de la retraite est fixé à l'avance, et dans celles où les fonds sont versés à la caisse de la vieillesse gérée par l'état c'est le taux des *retraites officielles* qui sert de règle. Dans la compagnie de l'Est, chaque employé aura droit à une pension proportionnée à l'importance des fonds accumulés; de plus la limite d'âge a été abaissée à cinquante ans et celle des services à vingt. Pour établir le montant de la retraite, on calcule la somme à laquelle l'employé a droit dans la masse au moment où il quitte le service, et on lui sert une pension viagère fixée, selon son âge, d'après le tarif de la société d'assurances *la Générale*. En attendant que l'accumulation du fonds commun ait pris des proportions suffisantes, la compagnie a doublé ses précédentes allocations. A côté de la caisse des retraites est établie une caisse dite de prévoyance, destinée à ajouter des secours aux soins médicaux que la compagnie accorde gratuitement et aux indemnités qu'elle distribue pendant les premiers jours de la maladie ou après la mort d'un employé. La société de prévoyance, d'abord

facultative, est devenue obligatoire. Tous les agens doivent en faire partie et verser de ce chef 1 pour 100 de leur traitement mensuel. La compagnie s'impose de son côté un sacrifice égal, et le produit des amendes est aussi destiné à alimenter cette caisse. On peut ainsi payer pendant deux mois aux agens malades une indemnité égale à la moitié de leur traitement. Au bout de deux mois, si la maladie se prolonge, l'administration statue. En cas d'incapacité définitive de travail, on rend à l'agent tout ce qu'il a versé en y ajoutant la somme correspondante accordée par la compagnie. Les opérations de la caisse de prévoyance n'embrassent qu'une année; le compte des recettes et dépenses est balancé à la fin de chaque exercice, et le solde remis à la caisse des retraites.

Les employés de la compagnie de l'Est ont formé en 1865 à la Villette une société civile alimentaire qui se dirige elle-même. La cotisation est de 50 francs une fois versés, et le but est de procurer aux associés les denrées au meilleur marché possible. Des sociétés semblables rendent de grands services ailleurs, notamment à Épernay et à Mulhouse. De son côté, moyennant une retenue sur le traitement, la compagnie de l'Est, comme toutes les autres, habille à bon marché ses agens commissionnés.

Dans la compagnie de l'Ouest, on retrouve les mêmes combinaisons avec des chiffres différens, c'est-à-dire une caisse de retraite et une caisse de secours. La caisse de retraite est alimentée par une retenue de 3 pour 100 sur les traitemens, obligatoire seulement jusqu'au traitement de 4,000 fr.; elle est entièrement subordonnée à l'organisation de la caisse de la vieillesse fondée par l'état. La société de secours mutuels formée par tout le personnel non classé s'administre elle-même et s'alimente par une retenue obligatoire de 2 pour 100 au plus du salaire. La compagnie intervient pour une somme égale. Les règlemens de la compagnie de l'Ouest remontent à 1857; des réformes sont en ce moment à l'étude.

De toutes les compagnies françaises, c'est celle du Midi qui présente le plus grand nombre d'institutions de bienfaisance en faveur du personnel qu'elle occupe. L'administration a communiqué à ce sujet une note intéressante à la commission de l'exposition universelle de 1867, chargée d'apprécier les mérites du patronage industriel. Depuis son origine, la compagnie a successivement créé une caisse de retraite, une caisse de prévoyance, des assurances sur la vie, un magasin de comestibles, un magasin d'habillement, un réfectoire, l'école de Morcenx; enfin elle a inauguré diverses mesures pour augmentation de salaires, transports gratuits, travaux accessoires réservés aux femmes et enfans, fondation de bourses, établissement de primes. La caisse de retraite a été organisée de manière

à pouvoir assurer, avec une retenue de 3 pour 100 sur le traitement annuel, une pension égale à la moitié du traitement moyen des dix dernières années à cinquante-cinq ans d'âge et après vingt-cinq ans de service. Après quinze ans de service, les agens peuvent déjà jouir d'une retraite du quart de leur traitement. La caisse de prévoyance est constituée sur le mode ordinaire; elle a fourni dans quelques cas le moyen d'exonérer des fils d'ouvriers du service militaire.

La mesure la plus nouvelle et la plus digne d'éloges est assurément celle qui a pour but d'encourager la constitution d'assurances sur la vie. Au moyen d'une subvention fixe réservée aux agens dont le traitement est inférieur à 2,400 fr. et distribuée comme prime d'encouragement, la compagnie a pu, en peu de temps, déterminer la souscription de polices d'assurances pour un capital de 850,000 fr. Les magasins de comestibles et d'habillement de la compagnie du Midi présentent des résultats supérieurs à ceux de la compagnie d'Orléans. Les ventes s'élèvent comparativement à un chiffre plus élevé. En 1865, la vente des denrées a atteint 545,000 fr.; celle des objets d'habillement 347,000. Ce qui complète le bienfait de ces créations, c'est le privilége de la confection des habits réservé aux femmes d'ouvriers : 312 couturières ont été employées au vestiaire en 1865. Le nombre des femmes occupées à titres divers était de 1,575, et le taux du salaire s'est élevé pour elles à 333,584 francs. Le réfectoire de Bordeaux a donné comme celui d'Ivry les meilleurs résultats. 240 ouvriers prennent leurs repas ensemble : le grand fourneau de la cuisine peut préparer 600 dîners. Pour arriver à cette distribution économique, qui permet à l'ouvrier de consommer ou d'emporter chez lui des vivres qui lui coûtent 25 pour 100 de moins que partout ailleurs, la compagnie ne s'est pas bornée à s'approvisionner en gros; elle a établi une boucherie à côté du réfectoire. En onze mois, l'étal avait abattu 227 têtes de bétail pesant 6,375 kilos, et acheté aux bouchers de Bordeaux 10,611 kilos de viande. L'école de Morcenx, à la jonction des lignes de Bayonne et de Tarbes, offre au nombreux personnel relégué dans les landes des moyens d'instruction pour les enfans. Nous n'avons pas à nous appesantir sur les transports gratuits, supplémens de salaires, distributions de primes instituées par la compagnie. L'acte dont le personnel s'est montré le plus satisfait est la fondation en faveur des fils d'employés les plus méritans de quatre bourses ou de huit demi-bourses au lycée de Mont-de-Marsan, récemment affecté à l'enseignement spécial.

En dehors de ces institutions établies par les grandes compagnies, il s'est formé le 1er avril 1867 une association libre des

chemins de fer français, dont le but est de distribuer des secours soit en nature, soit en argent aux sociétaires malades et à leurs femmes, de constituer même des pensions de retraite, enfin d'assurer au décès d'un associé le paiement d'une somme de 250 francs à sa famille. La société admet dans son sein des femmes et se propose d'y recevoir des enfans. Chacun de ses membres est tenu à une cotisation mensuelle de 2 francs et participe à la nomination du conseil d'administration, dont le président est nommé par le chef de l'état. Les principales dispositions des statuts témoignent d'un esprit d'initiative et de libéralisme. Quelques compagnies ont cependant paru craindre que cette société n'obéît à un sentiment déguisé d'hostilité contre elles, et qu'elle ne se prêtât volontiers, le cas échéant, aux coalitions, aux grèves, aux mesures comminatoires. Les membres de cette société ont souvent été traités par la compagnie à laquelle ils appartenaient avec une sévérité qui ne permet pas de douter de cette méfiance.

Il faut bien le reconnaître, le caractère distinctif de toutes les mesures de bienfaisance dues aux compagnies est celui d'une tutelle exercée de haut, d'une autorité qui prétend agir seule et se charger, la compagnie d'Orléans l'a dit, de « penser » pour ses inférieurs qui négligent leurs intérêts. Non-seulement toutes ces institutions ne procèdent pas de l'initiative individuelle, mais le plus souvent elles l'étouffent. Obligation de retenue de traitement, tarif uniforme de retraites selon le grade, conditions identiques d'âge ou de durée de service, c'est un cadre général où chacun est casé, étiqueté, coté en dehors de ses efforts particuliers, de son mérite spécial, de sa prévoyance plus ou moins éveillée. C'est le régiment et la vétérance. Un tel système paraît mauvais en soi, mauvais pour les compagnies, mauvais pour les agens. On peut dire qu'il rend toutes les administrations un peu moins maîtresses de leur personnel. Elles reculeraient en effet, on doit le supposer, devant le renvoi d'agens qui auraient démérité après de longues années de service et qu'on hésiterait à frustrer de réserves accumulées. D'autre part, les agens, amenés à compter sur une ressource qui ne peut ni diminuer ni s'accroître, proportionnent leurs efforts au but à atteindre, et ne montrent de zèle que ce qu'il en faut pour ne pas perdre leurs droits à la retraite. On se plaint depuis longtemps de l'inactivité, de la tiédeur, en un mot de la médiocrité des employés de l'état; les grandes compagnies de chemins de fer n'ont pas une meilleure fortune. A tout prendre, nul sujet ne donne lieu à des réflexions plus tristes que le sort de tant d'hommes pourvus d'une dose d'instruction respectable et condamnés à passer toute leur vie dans un labeur ingrat qui ne leur rapporte que de maigres

émolumens. Pour la plupart de ces travaux, l'expédition, le classement, la rédaction des petites affaires, il n'est pas possible d'élever le taux de la rémunération, et d'un autre côté comment admettre que des pères de famille puissent, eux et les leurs, mener une vie conforme à leur éducation et à leurs antécédens avec les traitemens qu'on leur alloue? Au fond, il y aurait plus d'humanité à décider rigoureusement que, passé la première jeunesse, nul expéditeur ne serait conservé, et que tous les commis inférieurs devraient, après l'âge de vingt-cinq ans, chercher fortune par d'autres moyens. Loin de songer à guérir cette funeste manie des petits emplois qui déclasse tant de gens, on a imaginé d'offrir à la foule de nouveaux appâts et de constituer en carrières définitives ces places qu'aucun Américain n'accepterait sans espoir d'en sortir promptement. L'établissement des retraites est le plus puissant argument pour décider une foule d'hommes qui eussent pu remplir énergiquement quelque tâche utile à devenir de stériles fonctionnaires de ces grandes compagnies.

La création des magasins de denrées et d'habillement a entraîné des abus qu'il est bon de signaler. L'usage des jetons et du crédit ouvert a permis d'augmenter la consommation au-delà du nécessaire, et au bout du mois beaucoup d'ouvriers sont tout étonnés de voir quelle brèche ils ont faite à leur salaire. Il serait plus sage d'exiger le paiement au comptant, ainsi que cela se pratique dans les sociétés particulières d'alimentation. Toutefois, avant de porter plus loin la critique sur l'ensemble de mesures inspirées d'ailleurs par une pensée généreuse, il convient de rechercher ce qu'en Angleterre on a fait dans les mêmes cas.

II.

Les compagnies de chemins de fer en Angleterre ne se montrent point, comme en France, préoccupées du sort des employés plus qu'ils ne le sont eux-mêmes. Si quelquefois des agens supérieurs y ont reçu des pensions viagères pour des services exceptionnels, c'est un cas tout à fait anormal; mais à côté d'elles se sont fondées depuis quelques années des sociétés amicales ou de prévoyance, *providend societies*, dont le caractère uniforme est l'initiative prise par les employés et la gestion libre, en dehors de toute ingérence de la compagnie. Au rebours de ce qui se fait chez nous, la plus grande facilité est donnée pour entrer dans ces sociétés et en sortir, et les ressources qu'elles garantissent à leurs membres dépendent, non du grade de ceux-ci, mais de la quotité des sacrifices qu'ils veulent

bien s'imposer. Le statuts entrent aussi dans les plus minutieux détails sur l'admission des membres et l'élection de tous les *officers* chargés des intérêts sociaux, le comité, le secrétaire, le trésorier, les *trustees* ou fondés de pouvoirs, les auditeurs, les visiteurs. Le secrétaire et le trésorier sont des agens salariés et dépendent du comité et des *trustees;* le comité administre, les auditeurs vérifient les comptes, les *trustees* représentent la société au point de vue financier; c'est en leur nom que sont placés les fonds, et leur signature est nécessaire pour qu'on en dispose. Dans un récent procès intenté par la *trades' union* des *Boiler-makers,* où le juge de la cour du banc de la reine refusa d'autoriser la société à poursuivre un administrateur infidèle et décida que les *unions' trades* ne pouvaient posséder légalement, on a dû constater combien les fonctions de *trustees* sont délicates. Elles sont conférées, ainsi que celles du comité, par l'élection. Nul membre de la société ne peut en refuser les charges non plus que se dispenser de visiter les malades et de contrôler l'exactitude du médecin. Il y a plus, la fonction acceptée, il faut en remplir tous les devoirs, sous peine d'amende ou d'exclusion. L'absence non motivée des séances du comité, même l'arrivée tardive, sont punies : dans la société du *Great-Eastern,* la première absence coûte 6 deniers, quatre absences successives 2 shillings 6 deniers; après dix séances, l'exclusion est prononcée; une demi-heure de retard se paie 3 deniers. A cette division du travail, comme à ces précautions prises pour que la tâche soit bien remplie, on reconnaît l'esprit du *self-government* et l'aptitude de nos voisins; ce sont des affaires sérieuses qu'il importe de mener sérieusement.

L'objet commun des *providend societies* est en effet de créer un fonds pour le soulagement mutuel des sociétaires malades, une pension pour la vieillesse ou l'incapacité du travail, un capital en cas de mort. La société comprend toujours des membres honoraires qui acquièrent ce titre soit par des dons annuels, généralement de 10 shillings au minimum, ou par une seule souscription de 5 livres au moins, mais qui ne participent en rien aux avantages sociaux, et des membres réels, *free resident,* qui, contribuant à l'œuvre dans des proportions différentes, s'assurent des résultats plus ou moins avantageux. L'admission demandée au secrétaire est prononcée par le comité sur un certificat du médecin, et la délivrance de la carte d'entrée n'a lieu qu'après le paiement d'une prime basée sur l'âge. Au *Great-Eastern,* elle est de 2 shillings 6 deniers à vingt-cinq ans, et de 12 shillings 6 deniers de quarante à quarante-cinq ans. Les membres libres sont divisés en plusieurs classes, en trois le plus souvent, quelquefois en quatre ou même cinq. Ce ne sont pas les emplois plus ou moins élevés qui entraînent l'admission dans telle ou telle

classe, c'est le taux de la contribution hebdomadaire que s'impose volontairement le *free resident*. Naturellement la plus forte contribution donne droit au plus fort secours en cas de maladie, au capital le plus élevé payable à la mort du sociétaire ou à celle de sa femme, éventualité toujours prévue dans ces associations. Ainsi au *Great-Eastern*, la contribution par semaine dans la classe A est de 8 deniers, de 6 dans la classe B, et de 4 dans la classe C; le secours pour maladie monte à 16, 12, ou 8 shillings par semaine. A la mort d'un sociétaire, sa famille reçoit, selon la classe, 20, 15 ou 10 livres; à la mort de la femme d'un sociétaire, elle reçoit 6, 4 ou 3 livres. On peut entrer à volonté dans chacune de ces classes et en sortir, en changer avec l'approbation du comité et après un certain délai de surnumérariat. Seulement, pour être admis à s'imposer des charges plus lourdes, il faut avoir satisfait exactement aux engagemens précédens, et la contribution hebdomadaire ne doit jamais dépasser un certain taux proportionné au salaire.

Sans relater toutes les formalités pour constater l'état de maladie, pour s'assurer de l'exactitude des médecins; sans énumérer les cas où l'on reçoit la paie entière, la moitié ou même le quart, notons comme trait essentiel des statuts de ces sociétés les précautions avec lesquelles on s'assure de la moralité des membres. On a vu qu'ils n'étaient admis que sur un certificat de bonne santé; dans la plupart des sociétés, comme au *London and South Western* par exemple, une enquête se fait sur leurs bonnes mœurs. L'exclusion est prononcée pour indélicatesse et félonie. Au *Great-Eastern*, tout employé malade cesse de recevoir un secours quand on l'a vu dans un établissement public ou quand il quitte sa maison après 6 heures du soir en hiver et 9 heures en été. Ces délinquans en outre paient l'amende, et en cas de récidive sont exclus. Les visiteurs exercent à cet égard la plus stricte surveillance, et eux-mêmes, comme on l'a vu, ainsi que les auditeurs et les membres du comité, subissent à leur tour la même pénalité pour inexactitude ou négligence dans leurs devoirs. L'ensemble de toute cette réglementation sévère acceptée volontairement ajoute de nouvelles garanties de succès à celles que ces sociétés de prévoyance puisent dans l'indépendance de leurs membres. Les compagnies dont elles dépendent s'y rattachent par quelques liens et leur apportent un concours avantageux. Suivant la coutume qui, en Angleterre, unit dans toutes les œuvres des hommes de toutes les classes, les administrateurs, les directeurs, sont toujours membres honoraires des sociétés de prévoyance. Les compagnies contribuent même de leur côté à la prospérité des sociétés par des allocations annuelles, sans néanmoins s'ingérer dans l'administration. Le *Great-Eastern* alloue 500 livres par an, le

Great-Western 750, la *London, Brigton and South East company,* dont la société de prévoyance est établie depuis 1842, met par an 1,000 livres sterling à la disposition du *board of director* pour la garantie des pensions. Il va sans dire qu'à ces secours en argent chaque compagnie de chemins de fer ajoute les facilités habituelles de transport gratuit pour les employés ou leurs familles.

En dehors des sociétés créées à côté des compagnies de chemins de fer et composées exclusivement de leurs employés, on trouve aussi une ou deux institutions destinées spécialement aux employés, *officers,* et agens, *servants,* des chemins de fer et des canaux en général. L'association appelée *the Railway benevolent Institution,* fondée en 1857, a pour objet de secourir les *officers* et *servants* de tous les chemins de fer et canaux, ainsi que leurs enfans, leurs orphelins et leurs veuves. Le président de cette société est M. George Carr Glyn, et les trois *trustees,* fonctionnaires actifs et responsables s'il en est, étaient en 1865 le duc de Buckingham et Chandos, l'honorable Ponsonby et M. Samuel Beale. Dans le rapport présenté à l'assemblée générale du 28 juin 1865, le président s'est empressé d'informer la réunion que le prince de Galles avait daigné accepter le patronage de la société et souscrire un don de 1,000 guinées; il ajoutait qu'au dîner anniversaire du 10 mai, présidé par sa grâce le duc de Devonshire, la collecte s'était élevée à 1,423 livres. Les recettes de la société montaient à plus de 10,000 livres sterling. Quoique l'institution fût encore à ses débuts, le rapport, en annonçant que déjà les ressources suffisaient à assurer le sort des veuves et des enfans, proposait de demander aux souscripteurs un nouveau sacrifice de 2 deniers par semaine ou de 8 shillings par an, afin d'organiser un système d'assurances en cas de mort au moyen d'un traité conclu avec la société de prévoyance des employés, *clerks' provident society,* — nouvel et significatif exemple de cette préoccupation constante des besoins de la famille que l'on retrouve dans toutes les associations anglaises. Si dans la vie de l'employé et de l'ouvrier le chômage par suite de maladie et d'accident est le premier mal à craindre, la mort du mari, qui prive la famille de son chef, celle de la femme, qui l'atteint dans la prospérité et la bonne direction du ménage, entraînent de telles conséquences qu'il faut y pourvoir le plus largement possible. Nous avons déjà signalé qu'en France on se montrait malheureusement beaucoup moins préoccupé d'assurer le sort de la famille du travailleur et de développer sa propre initiative. Il en est de même dans une autre contrée où les associations pour les retraites ont depuis longtemps prospéré. En Autriche, cette terre classique du fonctionarisme, la constitution des retraites est pour tous la grande affaire. Les com-

pagnies des chemins de fer ont sur ce point suivi le courant de l'opinion. Les statuts de la *Sud-Bahn* ou compagnie austro-italienne des chemins lombards et de la société des chemins de fer de l'état sont dictés par l'esprit qui a inspiré les règlemens français, qu'ils dépassent toutefois en générosité. Dans la *Sud-Bahn*, après cinq ans de service, l'employé a droit à une retraite qui s'élève à 30 pour 100 de son dernier traitement, laquelle s'augmente de 2 pour 100 par chaque année en plus; après quarante ans de service, la retraite égale le traitement lui-même. Cette règle néanmoins n'est applicable qu'aux traitemens de 6,000 francs et au-dessous. La veuve d'un employé, pourvu que le mariage ait duré trois ans et que le mari ne l'ait pas contracté à plus de cinquante ans, reçoit dans tous les cas la moitié de la pension qu'aurait eue son mari. Chaque enfant reçoit 10 pour 100; mais la totalité des pensions de la veuve et des enfans ne doit pas dépasser 75 pour 100 de la pension de l'employé. Quant aux orphelins, ils ne peuvent toucher plus de la moitié de ce qu'aurait eu leur père. La compagnie des chemins lombards pourvoit à ces dépenses par une retenue obligatoire de 3 pour 100 sur les traitemens, et elle double de ses propres fonds le montant des ressources ainsi obtenues; en retour, elle administre elle-même la caisse des retraites.

La société autrichienne des chemins de fer de l'état a créé en faveur de son personnel une caisse de retraite pour les employés, une caisse de secours et de pensions pour les ouvriers, des associations d'assurances sur la vie, des magasins de comestibles et de vêtemens, enfin elle subventionne le culte et l'instruction publique dans le banat de Temeswar, où elle possède de grandes propriétés territoriales et minières. Toutes ces institutions existaient avant 1855, quand les chemins de fer de Hongrie et de Bohême appartenaient à l'état; la nouvelle compagnie austro-française les a refondues dans un sens plus administratif et en a pris la direction. La caisse des retraites est alimentée comme à la *Sud-Bahn*; elle ne paie de pension qu'après huit ans de service; la pension, qui est de 31 pour 100 du traitement moyen, s'accroît de 2 pour 100 par chaque année de service et peut s'élever jusqu'à 75 pour 100 après trente ans. Dans la plupart des autres compagnies, la *Nord-Bahn*, la *West-Bahn*, le maximum de la pension s'élève, comme dans la *Sud-Bahn*, à l'intégralité du traitement, mais seulement après quarante ans de service. Les veuves et les orphelins sont aussi très libéralement traités par ces sociétés : les veuves jouissent des deux tiers de la pension de leurs maris, et les orphelins peuvent recevoir jusqu'à dix-huit ans une pension égale à celle qu'aurait touchée leur mère. En 1866, la caisse des pensions de la société autrichienne servait près

de 125,000 fr. de rentes; elle possédait un actif de 4,375,000 fr., dans lequel sont comprises deux très belles maisons à Vienne, valant 2,250,000 fr. et rapportant 6 pour 100 net de ce capital. La caisse de secours des ouvriers donne des secours temporaires en échange d'un versement obligatoire de 2 pour 100 du traitement ou assure des pensions moyennant une retenue de 6 pour 100. La compagnie paie par une allocation suffisante le droit de direction qu'elle a conservé. En 1866, le solde des fonds de secours s'élevait à 300,000 fr., et celui des pensions à 1,700,000 francs. Il est à remarquer que dans le banat la caisse a établi des hôpitaux, et qu'elle avance à ses membres de quoi bâtir ou réparer leurs maisons.

En 1864 seulement et sur l'initiative même des employés a été formée une association dont le but est d'assurer des sommes de 625, 1,250 et 2,500 francs payables au décès des membres. A la fin de 1866, on comptait 2,286 assurés pour 3,811,875 francs. Les magasins de denrées et de vêtemens donnent d'excellens résultats. Les *consumverein*, sociétés de consommation, sont nombreuses en Autriche et consacrées depuis longtemps par l'usage. Le montant du crédit individuel, fixé par les chefs de service, varie de un tiers à deux tiers du salaire mensuel. L'économie pour l'achat des denrées, outre l'avantage d'une meilleure qualité, dépasse 20 pour 100. Quant aux subventions que la compagnie paie dans ses domaines du banat pour le culte et l'instruction, elles s'étendent à dix-sept paroisses catholiques, huit églises grecques unies, trois non unies et à dix-neuf communes. La société bâtit ou loue les églises et les écoles, paie 38 prêtres et 40 maîtres, donne l'instruction à 2,563 garçons et à 1,859 filles. De ses anciens droits seigneuriaux, elle n'a gardé que celui de présentation pour les prébendes et les places de maître d'école devenues vacantes, et la faculté de vérifier et d'apurer les comptes des églises.

Tout ce système, si semblable à celui qui prévaut dans les compagnies de chemins de fer français, produit en Autriche les mêmes résultats que ceux sur lesquels nous avons eu occasion d'insister à propos de la France. A coup sûr, on ne peut refuser aux familles autrichiennes, à ces races que distinguent des qualités si aimables, si douces, si attachantes, les principales vertus domestiques. L'initiative, l'activité, ne sont pas en revanche le trait dominant de leur physionomie, et ces institutions de patronage, ces calculs méthodiques en vue de la retraite, conviennent merveilleusement à tous ces agens dociles, soigneux, probes, mais lents, mous, endormis dans la satisfaction d'un présent étroit et la certitude d'un avenir médiocre.

III.

Est-ce seulement parmi ces grandes agglomérations d'agens et d'ouvriers qui font des six compagnies de chemins de fer français presque des corporations officielles et de petits états dans l'état, qu'il est utile de saisir à l'œuvre l'esprit et les sentimens qui animent les classes laborieuses? Pour se rendre un compte exact de l'influence que les dispositions dont nous avons blâmé la tendance peuvent exercer sur les progrès du travail général et de l'initiative individuelle, il faudrait non-seulement poursuivre cette enquête dans d'autres compagnies industrielles, mais réunir en un faisceau de preuves une multitude de cas particuliers, d'exemples choisis dans toutes les catégories du travail. Pour s'en tenir aux points les plus saillans, quelques faits récens qui ont mis dans tout leur jour les communs désirs de nos ouvriers vont nous donner des lumières suffisantes sur les mœurs des ateliers; nous voulons parler des grèves qui ont eu lieu dans un grand nombre de professions pour obtenir une augmentation de salaire et une réduction des heures de travail.

Les grèves, instrument redoutable dont les ouvriers tirent partout le même parti, en Angleterre, aux États-Unis aussi bien qu'en France, n'ont certainement pas produit chez nous leurs plus fâcheux effets. Les troubles de Roubaix, tout affligeans qu'ils soient, n'atteignent pas à la culpabilité des actes que l'enquête sur les *unions' trades* révèle en Angleterre, et dont les études publiées récemment par M. Collin dans la *Revue* ont présenté le hideux tableau. Les grèves de New-York nous ont aussi montré combien les prétentions des ouvriers américains dépassaient celles de nos cochers et de nos tailleurs, et l'appel à la force, tenté par des électeurs mécontens de n'avoir pas imposé à leurs représentans le mandat impératif de fixer législativement le tarif aussi bien que le nombre des heures de travail, a pu nous révéler un des dangers sérieux de la démocratie américaine. Certes nous ne nous sommes pas montrés jusqu'à présent favorables à l'action de l'état en matière d'assurance et de patronage; nous avons revendiqué assez haut le droit inhérent à la nature de l'homme, inscrit d'ailleurs dans la loi, et qu'il doit toujours avoir de disposer librement de lui-même : cela nous met à l'aise pour juger les dernières grèves. Ce qu'on a surtout pu reprocher justement à nos ouvriers en cette circonstance, ce qu'on peut leur reprocher encore malgré quelques symptômes plus favorables, c'est de manquer de libéralisme. On les voit toujours prêts à subir un certain despotisme en même temps qu'à l'exercer eux-mêmes,

et, sous prétexte de se dérober au joug du patron, à former des ligues où les supériorités naturelles qui existent parmi eux sont abaissées, et d'où sont même exclus ceux qui ont le plus besoin de protection. Cet égoïsme inintelligent, souvent cruel, inspire la plupart des mesures qu'ils prennent ou des projets qu'ils forment. Les statuts des sociétés, les caisses de prévoyance et de retraite, ont pour principal fondement les exigences d'une personnalité qui songe presque exclusivement à elle. C'est pour se débarrasser du patronage que la plupart des associations mutuelles se fondent, comme c'est pour lutter contre la tyrannie et l'avidité des patrons que les grèves éclatent. Il serait cependant bien difficile de ne pas avouer que, si aujourd'hui une classe est plus forte que l'autre, ce n'est pas assurément celle des patrons. Leur situation est des plus fausses. Si, dans un même lieu consacré principalement à des industries semblables, les propriétaires d'usines peuvent s'entendre à la rigueur pour fixer le prix des salaires, d'une place à une autre il est bien difficile qu'ils organisent une résistance commune. L'uniformité de tarifs qu'on veut leur imposer suppose l'uniformité de commande et de prix de vente. Enfin la plupart des professions ne comportent pas ces réglementations établies d'avance et propres seulement aux grandes usines. Dans la plupart des industries, et c'est précisément le cas pour celles qui ont occupé l'attention publique dans ces derniers temps, les chapeliers, les coiffeurs, les tailleurs, on peut dire que le prix du travail diffère selon le jour, la saison, le quartier, l'aptitude et l'âge de l'ouvrier, la générosité du maître. Presque toujours ce sont des causes impersonnelles qui déterminent ces variations, que les ouvriers veulent faire disparaître. Jugeons avec impartialité les moyens qu'ils emploient.

La première grève, du moins celle où l'attitude du gouvernement a nécessité le changement de la législation sur les coalitions, la grève des ouvriers typographes, n'a pas manqué, toute justifiée qu'elle fût à certains égards, de laisser un pénible souvenir, celui de la jalousie manifestée par les ouvriers imprimeurs contre le travail des femmes. Dans l'imprimerie Dupont, on avait prouvé l'utile emploi qu'on peut faire des femmes pour une besogne qui exige moins de force physique que de soin, de délicatesse, de promptitude et de savoir. A coup sûr, en leur donnant du travail, le chef d'industrie ne faisait qu'user d'un droit strict, et en outre il remplissait un devoir social, celui de créer de nouveaux moyens de gain pour la partie de l'humanité qui en manque le plus et qui n'est pas le moins digne d'intérêt; mais le travail des femmes est moins cher, il fait par conséquent une concurrence fâcheuse au travail des hommes. De là jalousie, réclamations, qu'on ne retrouve

pas seulement chez les imprimeurs, qui se font jour dans toutes les circonstances et dans toutes les professions. Dans une des industries qui sont le plus appropriées aux aptitudes féminines et où les femmes sont le plus occupées, la fabrication des gants, il a fallu de longs efforts et des luttes soutenues avant de pouvoir leur confier certains emplois fructueux précédemment réservés aux hommes. La production annuelle des gants en France s'élève à deux millions environ de douzaines de paires de gants, dont la valeur approximative atteint 80 millions de francs; elle occupe un personnel de 60 à 70,000 personnes, parmi lesquelles 50 ou 60,000 femmes. Un ancien président de la chambre syndicale de la ganterie, M. Alexandre Muller, a rédigé à propos de l'exposition universelle un mémoire où il expose les améliorations dont cette industrie a été dotée depuis un certain nombre d'années, et dont lui-même a introduit les plus importantes. La principale est ce qu'il appelle la division du travail, qui consiste à répartir entre plusieurs la fabrication confiée auparavant à un seul. Grâce à cette division, les femmes mêmes ont pu s'élever jusqu'aux difficultés de la *coupe*, du *dollage*, de la *fourchette*, et gagner de gros salaires. Depuis 1845, le salaire de ce qu'on peut appeler le corps d'élite de la ganterie s'est élevé de 35 pour 100, tandis que malheureusement celui des ouvrières couseuses ou piqueuses n'a pas augmenté; c'était une raison de plus pour que des ouvriers qui gagnent 7, 8 ou 10 francs par jour n'enviassent pas la fortune de quelques femmes qui parviennent à en recevoir 3, 4 ou 5. L'hostilité des hommes contre ce qu'ils appellent la concurrence féminine n'en a pas été moins vive. Dans tous les cas analogues, elle pourrait de même être prise en flagrant délit. En vain se dissimulerait-elle sous le prétexte spécieux qu'il ne faut créer pour la femme aucune occasion de quitter le toit domestique, et qu'aucun profit ne vaut celui qu'elle tire des soins du ménage. Comme dans la plus respectable de toutes les associations, c'est-à-dire le mariage, le sort voue bien souvent les deux époux à conquérir chacun de son côté par le travail manuel la sécurité du ménage commun, tout ce qui tend à donner à la femme un emploi nouveau et plus lucratif, à accroître son importance vis-à-vis de l'associé, mérite d'être encouragé.

Ce n'est pas là le seul mauvais calcul que fassent les ouvriers. Les grèves qui ont éclaté chez nous depuis la dernière loi sur les coalitions ont eu pour résultat une diminution dans la production et dans la consommation; le succès des prétentions des coalisés intéressait surtout les ouvriers les plus médiocres; enfin, si par la vigilance de l'autorité ou sous la pression de l'opinion publique les plus funestes des mesures proposées n'avaient été écartées, un double système de

tyrannie aurait été inauguré à la fois contre les patrons et contre les ouvriers moins disposés que les autres aux mesures extrêmes. Les traits les plus caractéristiques à cet égard nous sont fournis par la première grève et la dernière, celle des cochers de la compagnie impériale des voitures de Paris et celle des ouvriers tailleurs. La première a surtout succombé sous la désapprobation publique, la seconde a donné lieu à une condamnation judiciaire. Cette double fin bien méritée aurait produit un effet plus salutaire, si les détails révélés par l'instruction avaient été plus connus du public; on doit regretter pour les intéressés eux-mêmes qu'ils n'aient pu profiter de certaines leçons, leur éducation ainsi faite valant mieux que leur obéissance. On se rappelle qu'à certain jour un avis anonyme fut adressé à vingt-quatre cochers de la compagnie impériale, lequel renfermait, avec leur nomination comme délégués, une série de réclamations à présenter au directeur. On se souvient des étranges considérans qui accompagnaient la pétition des cochers et entre autres de celui qui les montrait dans la dure nécessité de frauder la compagnie et de dissimuler une partie de la recette du jour pour obvier à l'insuffisance du salaire. Après refus du directeur, la grève fut déclarée, et les cochers, sans plus s'enquérir du droit de leurs prétendus délégués que ceux-ci ne l'avaient fait eux-mêmes, à l'heure dite déposèrent le fouet, insigne de leur fonction. Mal leur en prit : ils avaient affaire à un directeur énergique, M. Ducoux, ancien membre de nos assemblées, qui, sous le gouvernement du général Cavaignac, avait honorablement rempli les difficiles fonctions de préfet de police. Des cochers improvisés, recrutés partout, les palefreniers eux-mêmes de la compagnie, remplacèrent les titulaires indociles. Sur quelques points, d'anciens cochers, avec l'aide de ces égarés pour qui l'insurrection est toujours un devoir, maltraitèrent leurs successeurs et en furent sévèrement châtiés par la justice; mais presque partout la population, mécontente de voir la satisfaction d'un besoin de premier ordre compromise, prit parti pour une compagnie dont la fortune était d'ailleurs peu enviable. Au bout de peu de jours, l'ordre rentra dans les remises, et les cochers remontèrent sur leurs siéges. Après quelques poursuites contre les voies de fait, certaines satisfactions concédées gracieusement, il ne resta de cette levée de boucliers que le souvenir de prétentions malséantes et le bon exemple d'une sage fermeté. Par malheur, la meilleure leçon à tirer de ce premier fait fut perdue, à savoir la déplorable facilité avec laquelle un petit nombre de meneurs peuvent réussir à conduire des masses ignorantes. Quel était le rédacteur de ces circulaires, le donneur de ce mot d'ordre, le promoteur de la grève et par conséquent la cause de pertes importantes? La justice ne put

le découvrir, et le public ignora les préliminaires de cette échauffourée.

Entre la grève des cochers et celle des tailleurs, d'autres se produisirent successivement, celle des ouvriers chapeliers d'abord, qui eut pour résultat une très large importation de produits anglais et le renchérissement des chapeaux de toute sorte, le consommateur étant destiné en fin de compte à acquitter les lettres de change que les ouvriers, au moyen des grèves, tirent sur les patrons. L'approche de l'exposition universelle détermina aussi plusieurs grèves, quoique les ouvriers prétendissent ne vouloir entraver en rien ce grand congrès pacifique. Menuisiers, charpentiers, plombiers, peintres, réclamèrent des augmentations de salaires justifiables en raison des circonstances, mais qui pouvaient être considérées comme temporaires plutôt que comme règlement définitif. C'est là en effet le principal vice de ces luttes qui tendent à donner l'apparence de questions de principes et de droits immuables à ce qui dans une certaine proportion ne peut jamais être et n'est jamais qu'un fait variable et passager. De toutes les grèves écloses en 1867, la plus importante, non pas tant par le nombre des ouvriers qui y prirent part que par la suite des délibérations, le calme des discussions et l'attention que le public y donna, fut celle des ouvriers du bronze. A propos d'augmentation de salaires et de diminution d'heures de travail, réclamées par les ouvriers, repoussées dans une certaine mesure par les patrons, on agita de part et d'autre des questions économiques d'un grand intérêt. Des deux côtés se produisirent les mêmes efforts pour se concerter, s'entendre, efforts très légitimes sans doute au point de vue de l'égalité dans la défense, selon nous répréhensibles en ce que cette entente collective nuit à la liberté individuelle. La société des fabricans de bronze, composée d'abord de 61 et bientôt de 80 patrons, se réunit pour proclamer le droit absolu de chacun d'eux à résoudre isolément et sans intermédiaire tous les différends qui s'élèveraient entre eux et leurs ouvriers : faute par ceux-ci de le reconnaître, elle annonça l'intention de fermer le même jour les établissemens de ceux qui s'associeraient à leur détermination (à ce moment, le nombre s'en était élevé à 120), et de n'y jamais admettre aucun ouvrier faisant partie de la société ouvrière. Cette société, constituée sous le titre de prêt mutuel, dirigée par un comité exécutif, avait en effet résolu, après des réunions qui comptaient plus de 5,000 assistans, de créer un fonds de cotisation de 5 francs par semaine pour soutenir la grève nécessitée par la coalition des patrons, lesquels de leur côté avaient formé un fonds de garantie mutuelle de 50,000 francs. La société ouvrière, repoussant la doctrine économique que l'offre et la de-

mande sont la seule loi qui doive régler le prix du travail, prétendait « que l'ouvrier n'a rien à voir ni à espérer dans le bénéfice du fabricant, qu'il est un outil vivant dont l'entretien est indispensable, que le travail soit rare ou abondant. » En conséquence, la société réclamait l'établissement de tarifs plus élevés en raison du renchérissement de « l'entretien de l'outil, » et la création d'une commission arbitrale chargée de décider souverainement entre patrons et ouvriers. Des deux côtés, on semblait fermement résolu ici à imposer, là au contraire à repousser cette autorité, cet intermédiaire; mais des deux côtés on se croyait obligé de faire appel à l'opinion publique. A qui la faute si des réclamations isolées, produites dans une ou deux maisons, avaient dégénéré en bataille rangée? Les deux partis en rejetaient naturellement l'un sur l'autre la responsabilité. — Les patrons ont proclamé leur solidarité, disait la société ouvrière. — Vous avez mis nos établissemens en interdit, répondaient les patrons; rentrez-y, nous nous arrangerons ensemble; vous vous dites violentés par nous, et ceux qui voudraient travailler et débattre eux-mêmes leurs conditions, vous les empêchez de le faire! — A Dieu ne plaise! répliquèrent les ouvriers coalisés; mais nous ne voulons pas, nous, grande majorité, rester à votre merci : prenons des arbitres, et qu'un juge d'équité prononce entre nous! — Chercher à repousser le reproche d'initiative de la grève, promettre à chacun l'usage libre de son droit, prendre l'opinion pour juge, c'étaient là d'heureux présages : aussi la paix ne tarda-t-elle pas à se faire dans de bonnes conditions pour chacun. Il n'en fut pas de même à propos de la grève des tailleurs, qui a révélé des dispositions plus menaçantes, et a nécessité l'intervention de la justice.

Les grèves précédentes semblaient avoir échappé à la passion politique; dans celle des ouvriers tailleurs, l'action des partis s'est laissé voir. De tout temps, les tailleurs ont formé à Paris une masse redoutable par le nombre et l'exagération habituelle des idées. Les variations forcées, mais regrettables, qui se produisent périodiquement dans le prix et la quantité du travail les rendent particulièrement accessibles aux suggestions des meneurs. Dans certains momens, la commande abonde, on n'y peut suffire; bientôt après le chômage arrive et dure longtemps. Tel ouvrier ferait payer sa journée au poids de l'or au renouvellement des saisons qui plus tard donnerait ses heures à vil prix. De plus, quelles différences entre ceux qui travaillent pour les grandes maisons et ceux qu'emploient les établissemens de confection! Si jamais l'idéal d'un salaire fixe et permanent fut l'objet d'aspirations ardentes, c'est assurément parmi des hommes dont quelques-uns, à certains jours,

reçoivent 25 ou 30 francs pour un objet qui ne sera payé le mois suivant ou à d'autres ouvriers que 5 ou 6 francs! On comprend donc avec quelle facilité la grève fut résolue. Dans quelques réunions clandestines au jardin du Moulin-de-la-Galette, à Montmartre, quelques ouvriers, supérieurs à leurs camarades par l'intelligence et l'instruction, arrêtèrent les termes des réclamations, les noms des membres du comité qui serait chargé de les soutenir, et quand ils se présentèrent dans une réunion autorisée de plusieurs milliers d'ouvriers, il leur suffit de déclarer qu'ils demandaient une augmentation de 18 pour 100 dans le salaire et la suppression de l'essayage pour obtenir l'adhésion unanime des assistans à ces prétentions excessives et à la nomination du comité présenté. Avant même que les patrons eussent répondu, ce qu'ils ne se hâtèrent pas de faire, la grève fut décidée dans une seconde réunion, et en même temps on procéda à la formation d'une *société fraternelle de solidarité mutuelle et de crédit*, laquelle pouvait bien être le but véritable de tout le mouvement.

Les demandes des ouvriers péchaient par une exagération telle qu'on ne devait pas croire au succès. Dans les premiers jours, des paroles de conciliation avaient été prononcées, et à côté du comité de la grève fonctionnait un comité de conciliation dont les conclusions, qui ont fini par prévaloir, auraient pu et dû être admises beaucoup plus tôt. Il n'était malheureusement pas conforme à la logique des passions que l'on se montrât raisonnable dès le début. Tandis que les patrons, opposant coalition à coalition, fermaient leurs ateliers à un jour donné afin de prendre par la famine ceux qui voulaient les réduire par l'impuissance, une mise en scène habile était préparée contre eux, et de petits intérêts personnels profitaient des circonstances. Les ouvriers étaient encouragés à la résistance par de prétendus secours qu'envoyaient leurs frères de Londres, une liste des maisons adhérant au trafic des ouvriers s'étalait dans les colonnes des journaux. Au fond, le concours de Londres, annoncé comme devant s'élever à 200,000 francs, se réduisit à 750. Parmi les maisons qui consentaient à l'augmentation de 18 pour 100, on constata la présence de tailleurs qui travaillaient seuls ou avec un apprenti. Un d'eux n'occupait qu'un ouvrier et le payait à l'ancien taux; mais cet ouvrier consentait à dire qu'il recevait un plus gros salaire. Les maisons de confection de leur côté poussaient à la grève et occupaient les ouvriers sans ouvrage des grandes maisons fermées. Avertie de ces faits et de quelques actes de violence, l'autorité voulut assurer la liberté du travail. Elle s'arrêta prudemment devant des délits secondaires pour aller droit à ce qui constituait un danger plus sérieux, c'est-à-dire à la *société fraternelle*.

Fondée sur le modèle d'autres associations tolérées, mais avec d'autres visées et dans la prévision de développemens faits pour appeler l'attention, la société des tailleurs prétendait réunir non-seulement les ouvriers d'une même profession, mais ceux de tous les métiers et de tous les pays. Au moyen d'une cotisation de 25 centimes par semaine, elle pouvait accumuler un énorme capital destiné à soutenir ses membres, et elle investissait le comité directeur de la société du pouvoir le plus tyrannique contre les patrons et contre les sociétaires eux-mêmes. Ce n'était pas en effet pour parer aux chômages ou aux maladies que le fonds social était réuni, c'était seulement pour assurer un salaire de 3 fr. 50 cent. par jour aux ouvriers des maisons mises à l'index. Or qui déclarait la mise à l'index? Le comité des ouvriers. Qui la provoquait? Les collecteurs chargés de recevoir les cotisations et de dénoncer les plaintes des ouvriers. Ces derniers, dès qu'un patron ne se serait pas conformé au règlement arrêté par le comité pour le prix ou la quantité du travail, dès que la majorité des ouvriers employés dans la maison aurait décidé que l'atelier était insalubre, devaient révéler le fait aux collecteurs et quitter l'atelier, sous peine d'être « signalés comme préjudiciables aux intérêts de la société. » Sans plus de détails, on comprend ce qu'une telle organisation avait de dangereux, et combien il était nécessaire d'arrêter les ouvriers sur cette pente qui aboutissait d'une part à la soumissien absolue du patron, de l'autre à ces violences dont l'enquête sur les *unions' trades* a démontré l'existence, et contre lesquelles, par des associations formées pour « assurer la liberté du travail, » le bon sens public proteste déjà en Angleterre. Les faits furent donc déférés à la justice, et le tribunal correctionnel de la Seine déclara dissoute la *société fraternelle de solidarité et de crédit mutuel* en condamnant les six membres les plus influens du comité à une simple amende. Avec la législation qui soumet toute association de plus de vingt personnes à l'autorisation du gouvernement, le jugement était facile à prévoir; mais la loi de 1834 contre les associations peut-elle subsister à côté de la loi de 1864, qui a supprimé le délit de coalition? C'est une question qui reste à résoudre. Il est difficile, quand on autorise des individus à se coaliser, de leur refuser le droit de sanctionner leurs décisions par une organisation de quelque durée; il est plus difficile encore de leur interdire la faculté de se réunir pour se coaliser. Droits de réunion, de coalition, d'association, sont bien voisins l'un de l'autre. Dès que l'un est concédé, on ne sait trop comment refuser les autres. Pour nous, le droit de coalition, celui qui permet à des intérêts collectifs de s'imposer violemment, de léser un droit individuel, ne nous paraît

pas le plus respectable des trois. En l'état actuel, la solution du tribunal de la Seine nous paraît sage; mais, s'il est bon de protéger administrativement les minorités d'ouvriers et les consommateurs contre des entraînemens irréfléchis, ce n'est qu'à la condition de porter à la connaissance du public tous les faits qui sont de nature à redresser les idées fausses. La vérité économique, de saines notions de la liberté, de ce qui est juste et possible, voilà ce qui vaut mieux que toutes les lois pour nous protéger et que toutes les combinaisons artificielles pour améliorer le sort des ouvriers eux-mêmes.

IV.

Si « tout est dans tout, » on ne trouvera pas que ce soit un hors-d'œuvre de rattacher à la question du libéralisme industriel celle du libéralisme politique, et il semblera naturel qu'en voyant dans les habitudes d'esprit des ouvriers français tant de préjugés et de tendances illibérales sous le rapport économique, on en vienne à éprouver quelque appréhension des effets de la puissance du nombre sur les destinées politiques de notre pays. Des combinaisons plus ou moins ingénieuses, l'ingérence plus ou moins déguisée, plus ou moins permise du gouvernement dans les élections, ont pu jusqu'à un certain point diriger et contenir le jeu du suffrage populaire. Il n'en est pas moins certain que dans un avenir prochain nous subirons dans sa plénitude le pouvoir du vote universel. Quel souffle agitera alors cette multitude des champs et des villes à qui restera le dernier mot et qu'il faut reconnaître pour la vraie classe gouvernante? Se montrera-t-elle plus libérale et plus conservatrice que ses aînées? Le pouvoir est tombé des mains de celles-ci, et l'on ne saurait dire qu'elles n'aient en rien mérité leur sort. La noblesse française depuis un siècle a émigré, s'est abstenue, a définitivement cessé d'être. Les classes moyennes se sont rendues à la première attaque et semblent résignées à leur abdication, tant elles montrent peu d'ardeur pour les affaires publiques. Où donc aller chercher cette force vive, cet efficace désir de progrès, cet « examen attentif du nouveau » que M. Stuart Mill recommandait à la chambre des communes comme le plus indispensable des devoirs de l'homme d'état? En même temps à qui demander la force de résistance, la faculté conservatrice, aussi essentielle à la vie des peuples qu'à celle de tout être créé, cette aptitude au gouvernement sans laquelle les nations dégénèrent et disparaissent? Sera-ce au peuple de nos campagnes, laborieux, prudent, économe, mais ignorant, violent et

avide? Sera-ce aux ouvriers des villes, généreux, enthousiastes, intelligens, mais prodigues, faciles aux illusions, illibéraux dans leurs actes avec les meilleures intentions? L'éducation économique et politique pénétrant toutes les couches de la nation, tel est, avons-nous dit, le seul remède à des maux qu'une législation préventive ou répressive serait impuissante à guérir. Peut-on la répandre à un degré suffisant? Bien des symptômes se manifestent qui permettent de l'espérer. L'Angleterre nous donne l'exemple.

A côté des désordres intimes révélés par l'enquête des *unions' trades* et des crimes de Sheffield, on signale déjà en Angleterre une vive réaction contre la tyrannie des 800,000 membres de ces sociétés secrètes qui, comme le disait l'auteur des études anglaises déjà citées, ne peuvent se flatter « d'envoyer à Coventry » les 11 millions d'ouvriers de la Grande-Bretagne. Il a suffi pour arrêter les progrès du mal de le mettre en pleine lumière. Aussitôt des associations ouvrières pour défendre la liberté du travail se sont créées partout; chaque jour enregistre de nouvelles sociétés formées sous l'impulsion de conservateurs et de libéraux pour défendre les vrais principes. A la date du 23 août 1867, les ouvriers de la grande maison Hawkt et Crawshay, de Gateshead, affirmaient publiquement le désir d'éviter toute grève et toute fermeture d'usine, et donnaient leur adhésion à ce principe, que le taux des salaires doit être déterminé par la hausse ou la baisse du prix sur le marché. Nous avons déjà cité la résolution prise en février par les *millmen* du Staffordshire de proposer eux-mêmes la diminution d'un dixième sur leurs salaires. L'industrie métallurgique subit en effet une telle crise de l'autre côté de la Manche, que la nécessité, cette suprême conseillère, a ouvert les yeux aux ouvriers sur les moyens à employer pour la sauver. Ce qui est vrai sur un point l'est également sur beaucoup d'autres, et le mouvement de réaction libérale s'étend de façon à créer ouvertement des soldats pour la défense partout où l'on s'est armé secrètement pour l'attaque. Suivie ou non de mesures législatives, l'enquête sur les *unions' trades* produira incontestablement les plus heureux résultats. L'éducation économique de l'Angleterre se fera de plus en plus et en même temps l'éducation politique, comme en témoignent toutes ces nouvelles associations ouvrières *constitutionnelles* où l'on interprète la loi de la représentation du pays; citons, par exemple, celle que présidaient tout récemment à Newcastle le duc de Northumberland et lord Ravensworth. Sommes-nous hors d'état d'aspirer en France à des progrès semblables?

Ce n'est certes point l'intelligence qui fait défaut à nos ouvriers. Depuis quelques années, ils ont beaucoup appris. Les magistrats

chargés de l'instruction sur les grèves ont constaté leur savoir, leur bonne tenue, la modération de leur langage. Dans une poursuite politique contre une association secrète, les ouvriers qui en faisaient partie parurent supérieurs par leurs manières et leur instruction aux étudians qui prétendaient les conduire. La générosité des sentimens ne fait pas non plus défaut à l'ensemble des ouvriers. Toutes les fois qu'ils prennent la parole dans une circonstance où rien ne trouble le calme de leur conscience et ne soulève de vieux préjugés, on est touché de leur accent honnête et de leur éloquence cordiale. Un exemple entre mille peut bien en être cité. A Paris, un simple entrepreneur de peinture, M. Leclaire, a depuis de très longues années admis ses ouvriers au partage de ses bénéfices. Dans la dernière assemblée de la société de secours mutuels qu'ils ont créée à cette occasion, un ouvrier en lettres, M. Pascal, a prononcé un discours où le rôle de la femme dans la société et la famille était apprécié en termes hardis, émus et excellens.

Je rapporte ce fait non-seulement pour conclure de tout ce qui précède qu'il est indispensable et possible d'éteindre dans l'esprit des électeurs, nos souverains, ces erreurs qui semblent plus particulières à notre race latine, mais pour rapprocher du discours d'un obscur ouvrier peintre la motion de l'un des membres les plus éminens du parlement d'Angleterre, M. Stuart Mill. Le 21 mai 1867, l'honorable député de Westminster, dans la discussion sur le *bill* pour la représentation du peuple, n'a pas craint de demander qu'au mot « hommes » pourvus du droit de choisir leurs représentans on substituât celui de « personnes, » entendant par là que les femmes devraient être admises au vote, *female suffrage*.

« La mesure que je propose, disait en se levant M. Stuart Mill, n'a pas la plus petite tendance à troubler la balance des pouvoirs politiques, ne peut affliger l'esprit le plus timide, le cœur le plus envahi des terreurs révolutionnaires, tandis que le plus zélé démocrate ne peut la considérer comme une atteinte aux droits du peuple. La justice et la constitution anglaise font un devoir de l'adopter. Si la franchise politique est un droit abstrait, il n'y a pas de raison d'accorder aux uns ce qu'on refuse aux autres quand la capacité est la même. Si la loi britannique fait dépendre le droit de voter du paiement des taxes, est-ce que les femmes n'acquittent point les taxes? Est-ce qu'une femme ne conduit pas l'état? Est-ce qu'il n'y en a pas qui sont chefs de famille, directeurs de grands établissemens, institutrices? Est-ce que dans le pays la femme ne joue pas le même enjeu que l'homme? Peut-on refuser en masse à une moitié si éminente de la société ce que l'on accorde au premier *householder*

mâle? Il n'y a pas une seule raison à opposer à une mesure qui s'applique en Australie sans aucun inconvénient. On peut seulement dire : C'est une nouveauté; mais nous vivons dans un siècle de nouveautés, et ce n'est pas devant la chambre des communes que le despotisme de la coutume peut être invoqué contre la voix de la raison, et qu'on sera blâmé de proclamer honteuse la notion qu'une moitié de la race humaine existe par le bénéfice de l'autre! »

Cette audacieuse proposition, présentée inopinément et pour la première fois, rallia 73 voix contre 196. Quelques membres la soutinrent avec chaleur. On alla jusqu'à la déclarer une conséquence irrésistible du suffrage universel. Quand un esprit aussi élevé que celui de l'honorable représentant de Westminster se fait l'avocat de semblables causes et que 73 membres de la chambre des communes appuient sa motion, on peut, sans être accusé de paradoxe, faire valoir tout ce que le vote des femmes apporterait de force à l'élément conservateur, sans lequel aucun gouvernement ne donnera la stabilité et la paix. Si la famille est la pierre angulaire de la société, la femme est la famille même. M. Stuart Mill a tenté aussi d'introduire dans le mécanisme représentatif une autre mesure éminemment conservatrice, la représentation directe des minorités. Depuis la publication de son bel ouvrage sur le *gouvernement représentatif*, l'idée a fait assez de chemin pour que le parlement anglais, sur la motion de lord Cairns, ait adopté un premier et insuffisant moyen d'obtenir cette représentation. On ne peut traiter incidemment des questions de cette importance; si l'on croit devoir les mentionner, c'est pour laisser entrevoir à *quelles nouveautés* l'opinion publique doit se hâter de réfléchir depuis l'introduction dans le monde politique de la plus grande nouveauté possible, le suffrage universel. Qu'il nous suffise d'avoir recherché, dans les combinaisons financières publiques ou privées qui se sont donné pour mission de résoudre des problèmes sociaux de premier ordre, quelles sont celles qui peuvent être considérées comme donnant satisfaction aux progrès de la prévoyance et de l'initiative individuelles, aux droits de la justice et de la liberté.

A. BAILLEUX DE MARISY.

FAUSSES ROUTES

SECONDE PARTIE (1).

VI.

Chudleigh Wilmot était vigoureusement trempé. C'était en même temps un homme d'honneur et d'une conscience fort chatouilleuse. Il reçut sans fléchir le terrible coup qui l'attendait au seuil de sa maison, et garda le décorum qui sied aux douleurs viriles. Peut-être se sentait-il épié. Il agit en tout cas de manière à dérouter la curiosité de ses inférieurs : la porte de son cabinet se referma sur lui avant qu'il eût articulé une parole. Son domestique, en y entrant une demi-heure après sur un appel de sonnette, le trouva debout près de la fenêtre close, la tête tournée du côté des volets, et reçut ordre d'aller chercher le docteur Whittaker. — Je me rends *là-haut*, ajouta Wilmot, et ne veux y trouver personne.

La domesticité aux aguets l'entendit quelques minutes plus tard monter lentement, pesamment l'escalier sonore. Au moment de poser la main sur la clef de la chambre où l'attendait le navrant spectacle auquel il se sentait condamné, un terrible souvenir domina tout à coup le désordre de ses tumultueuses pensées, — celui des adieux faits à cette femme qu'il ne devait plus revoir vivante. C'était dans le vestibule, aux clartés d'une belle soirée d'automne. Elle venait de ramasser autour d'elle, avec un gracieux mouvement, les plis de sa robe effleurée au passage par une des caisses qu'on portait au dehors. Pour recevoir l'innocent baiser de son mari, elle lui avait tendu un beau front autour duquel s'enroulaient,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

comme un sombre diadème, les tresses lustrées de sa noire chevelure. Ce baiser froidement donné, froidement reçu, et que, — maintenant il se le rappelait, — elle avait négligé de lui rendre... — Au fait, se demanda-t-il, quand ai-je reçu d'elle sa dernière caresse? — Et, chose étrange, il ne trouva pas de réponse à cette question.

Irrité contre lui-même, il tourna la clef dans la serrure, il entra... Tout était parfaitement en ordre, rien ne bougeait, rien n'attestait la vie. Les soins minutieux de mistress Prendergast avaient disposé les moindres détails de la façon la plus correcte. Sauf le léger bruit que firent les persiennes au moment où le courant d'air venu de la porte les ébranla, le silence était absolu.

Sous les longs plis blancs qu'une main amie s'était complu à régulariser, le corps immobile se discernait à peine. Le visage pâle, encadré par les dentelles de l'oreiller, penchait un peu de côté. Rien du reste ne trahissait encore les envahissemens du trépas. La face n'avait aucune rigidité particulière, et les longs cils noirs abaissés sur la naissance des joues semblaient l'avoir été par la main du sommeil. C'était bien la mort, mais la mort dépouillée de tout symptôme terrifiant, la mort calme et solennelle, dans sa grâce imposante. Wilmot regarda ces choses sans qu'une larme lui vînt aux yeux. Un léger frisson agita tout son corps, et, laissant retomber un des rideaux, il s'assit, la tête dans ses mains. Puis il s'interrogea, il s'interrogea loyalement, effrayé de ne pas ressentir une affliction plus poignante et plus profonde.

Il lui fallut bien reconnaître que les circonstances de cette mort imprévue entraient pour beaucoup plus que la mort elle-même dans les angoisses par lesquelles il passait. S'il eût pu se délivrer du remords que lui causait l'espèce d'abandon où sa femme était restée, s'il s'était trouvé près d'elle, à son poste de combat, lorsque tout lui commandait d'y être, il comprenait fort bien que sa douleur en eût été fort diminuée. Cette réflexion éclairait d'un jour singulier et nouveau pour lui tout le passé de sa vie conjugale. Encore ignorait-il toute la portée et les circonstances les plus tragiques de ce désastre. Il en savait assez pour entrevoir de combien de tendresse il avait sevré sa femme, de quelle indifférence elle avait pu l'accuser, avec quelle parcimonie il lui avait mesuré les témoignages de son affection. Son excuse, il pouvait l'invoquer en toute sincérité, c'est qu'il ne l'avait jamais su malheureuse; mais quoi? ceci tenait à ce qu'il ne l'avait jamais bien étudiée ni bien connue, autant vaut dire à ce qu'il ne l'avait jamais bien aimée. Pour la première fois de sa vie, cet homme si sagace, si pénétrant, devina qu'il pouvait bien exister chez les femmes et tout au fond de ce qu'on appelle leurs caprices un instinct spécial que l'indifférence froisse,

même lorsque l'indifférence se traduit par cette tolérance inaltérable dont se savent gré bon nombre d'excellens maris. Pourquoi cette clairvoyance après coup, ces intuitions tardives? Wilmot eut aussi cette question à se poser, et sa conscience implacable lui fit reconnaître en elles les résultats d'une initiation récente. Tout un ordre de sentimens jusqu'alors ignorés datait pour lui de son séjour à Kilsyth.

Son confrère arriva sur ces entrefaites, et Wilmot descendit au salon pour le recevoir. Un certain embarras était au fond des complimens de condoléance qu'apportait le docteur Whittaker. — Vos avis, vos instructions, m'ont beaucoup manqué, finit-il par dire avec un certain accent de reproche... Au moins aurais-je pu en profiter dans le début de la maladie, qui n'a pris que vers la fin un caractère tout à fait foudroyant... Je vous avais écrit tout exprès, il y a quinze jours, et fort en détail...

— Je n'ai reçu aucune lettre de vous, interrompit Wilmot... A peine ma femme m'a-t-elle entretenu, il y a quinze jours, de quelques malaises dont elle ne semblait aucunement inquiète...

— Vraiment? reprit Whittaker avec une sorte de sécheresse... Elle a dû cependant vous envoyer ma lettre, qui vous demandait une réponse immédiate... A telles enseignes qu'elle a voulu la garder pour y mettre elle-même l'adresse et l'acheminer. — En voyant mon écriture, disait-elle, mon mari s'inquiétera moins...

Ici Wilmot se sentit rougir, car il ne se rappelait pas que les lettres de Mabel lui eussent jamais causé la moindre anxiété. Les paroles qu'on lui répétait avaient-elles donc par hasard une signification ironique? ou bien était-ce de bonne foi qu'elle l'avait cru si préoccupé de son état?... Pour éclairer ce doute et bien d'autres, il était maintenant trop tard...

— Je n'ai été averti de rien, reprit-il, et comment ne l'avez-vous pas deviné à mon silence?...

— J'ai bien pensé à vous écrire encore, répondit Whittaker,... mais mistress Wilmot semblait convaincue que vous vous regardiez comme obligé de ne pas quitter Kilsyth... D'ailleurs le danger ne semblait pas imminent. Il n'est devenu tel que lundi,... et j'ai télégraphié sur-le-champ, mais trop tard à ce qu'il paraît.

Les explications mutuelles des deux médecins ne pouvaient guère aller plus loin, et Whittaker se retira, bien évidemment mal édifié par celles qui lui étaient fournies. Quant à Chudleigh Wilmot, il resta sous le coup d'une révélation inattendue, songeant moins à ce qui venait de se passer qu'à ce qui *aurait pu être*, si la mort, en épargnant la mère, lui avait laissé les chances d'une paternité dont il n'avait pas même goûté la promesse.

Il y avait en outre autour de ce funèbre incident des obscurités, des contradictions, des incertitudes qui en faisaient une sorte de problème. Ceci devait naturellement l'amener à souhaiter une entrevue avec la meilleure amie de Mabel, celle qui avait dû obtenir d'elle la confidence la plus intime, celle qui avait assisté à ses derniers momens et reçu sans doute ses dernières paroles. Et pourtant, — comme par un pressentiment, — Wilmot éprouvait une indicible répugnance à voir mistress Prendergast. Ceci l'étonnait encore : il n'avait pas à la vérité un goût très vif pour l'esprit amer et caustique de cette veuve inconsolée; mais il l'avait acceptée à la longue comme une relation inévitable, et ne s'était jamais senti le moins du monde jaloux de l'intimité qui existait entre elle et sa femme. Jaloux, hélas! il ne connaissait encore que par ouï-dire ce sentiment presque inséparable de toute affection passionnée.

Indirectement informé que mistress Prendergast devait venir s'occuper de quelques détails domestiques relatifs aux funérailles, il s'attendait à sa visite, et fut presque heureux d'apprendre qu'elle était arrivée et repartie sans demander à le voir. La femme de chambre qui lui annonça cette bonne nouvelle lui remit en même temps un petit paquet cacheté. Il renfermait les clefs de la pauvre morte et son anneau nuptial. — Attendez, Susan! Où est le cachet que votre maîtresse portait au doigt? demanda Wilmot, qui venait de rompre l'enveloppe.

— Nous n'avons jamais pu le retrouver, répondit la suivante... C'est la seule chose qui manque, et mistress Prendergast n'a pas la moindre idée de ce que ce bijou a pu devenir... Déjà, depuis plusieurs jours, notre pauvre dame ne portait plus cette bague.

Wilmot arrêta ces explications par un geste, et, demeuré seul, se mit à contempler l'anneau d'or qui brillait sur la paume de sa main ouverte. Jamais cet anneau ne lui avait tant dit qu'à cette heure, et même à cette heure il ne lui disait certes pas tout ce qu'il avait suggéré de tristes réflexions à celle qui n'avait pas voulu l'emporter dans le tombeau. Wilmot finit, — non sans quelque effort, — par le glisser à son petit doigt. — Nous retrouverons l'autre, pensait-il, et je les porterai tous les deux jusqu'à la fin de mes jours...

Le lendemain, prévenu par Susan, il descendit au salon, où l'attendait mistress Prendergast. Les rideaux étant tirés, on distinguait mal, sous un épais voile noir, les traits de l'impassible veuve, que le salut troublé de Wilmot fit à peine se soulever du siége où elle était installée. Il lui avait, un peu par mégarde, tendu la main, ce qu'elle feignit de ne point voir. Déjà surpris par ce muet refus, il eut lieu de s'étonner encore davantage de la sèche précision avec

laquelle la veuve entrait en matière. — J'aurais peut-être jugé inutile de vous apporter un témoignage de condoléance, lui dit-elle; mais j'ai un mandat à remplir, êtes-vous disposé à m'entendre?

L'accent particulier de cette brusque interpellation affecta désagréablement le jeune docteur, et lui fit comprendre aussitôt qu'il avait affaire à une ennemie dont la haine, longtemps contenue, trouvait enfin à se satisfaire. Cette haine, il ne pouvait s'en expliquer les motifs. Jamais il ne s'était douté des visées secrètes de la veuve et de la déception qu'il lui avait ménagée en épousant Mabel. Aussi, mécontent et légèrement inquiet, attendit-il les explications annoncées par ce brusque avant-propos.

— J'espère, continua mistress Prendergast après une pause, que vous n'avez adressé aucun reproche au docteur Whittaker?... Vous auriez eu tort, car il n'a point dépendu de lui que vous ne fussiez instruit;.. mais lorsque Mabel a prévu, — tranchons le mot, lorsqu'elle a espéré, — que sa maladie serait mortelle, son plus vif désir a été de vous le cacher.

— Dieux bons! et pourquoi? s'écria Wilmot au comble de la stupéfaction.

— Vous devez avoir sur ce point des lumières qui me manquent, répondit la veuve, toujours sans pitié... Le fait est qu'elle a supprimé la lettre que votre confrère avait écrite pour vous mander... Cette lettre est dans mes mains, et je vous la rapporte... La voici!

L'émotion et l'inquiétude de Chudleigh Wilmot allaient toujours en croissant. Sa terrible interlocutrice ne lui accordait aucun répit.

— Je suis chargée de vous dire que Mabel est morte avec joie, n'ayant aucune séparation à pleurer et n'emportant aucun regret, qu'elle s'est toujours félicitée de vous avoir dissimulé le péril où elle se trouvait, attendu que, par égard pour vous-même, vous seriez infailliblement accouru auprès d'elle, et qu'elle préférait votre absence... Je répète textuellement le message dont elle m'a chargée. J'ai encore à vous demander en son nom deux choses. La première est de permettre que son cercueil soit fermé sur elle dès le surlendemain de sa mort. La seconde est de porter son anneau de mariage. On a dû vous le remettre de ma part...

Wilmot revenait peu à peu de sa première consternation. Ce fut à voix haute et avec une fermeté presque rude qu'il prit à son tour la parole.

— Vous m'expliquerez sans doute ce qu'il y a au fond de tout ceci. Je ne comprends absolument rien à de pareilles communications. Vous savez mieux que personne dans quels termes nous vivions, et si j'ai jamais donné occasion à ma femme de souhaiter que

sa vie eût une fin prématurée : vous avez sans doute sur ce point quelques renseignemens à me donner.

— Peut-être bien, répondit Henrietta, dont le sang-froid persistant dénotait une certaine satisfaction intérieure ; mais à quoi servirait entre vous et moi un débat ainsi engagé? Il est trop tard maintenant que tout est fini pour entrer dans de si vaines explications... D'ailleurs, ajouta-t-elle, emportée par une irritation involontaire, vos questions mêmes ne sont-elles pas un éclaircissement qui pourrait et devrait vous suffire? Comment! c'est à moi, c'est à l'amie de Mabel que vous venez, vous, son mari, demander ce que Mabel a souffert, quels ont été ses chagrins secrets, de quel mal elle est morte sans vouloir ni l'avouer, ni s'en plaindre, ni vous avoir pour témoin de ses dernières heures? ... Je sais ce que vous m'allez répondre. Jamais, n'est-ce pas? vous n'avez eu le moindre tort envers elle? Eh bien! non, vous êtes irréprochable... Seulement vous ne l'avez jamais connue, jamais vous n'avez essayé de deviner ce qu'il pouvait y avoir de contrainte dans son attitude calme, de souffrance au fond de sa sérénité résignée. Vous ne l'avez ni maltraitée, ni négligée; elle a obtenu tous les priviléges dus à votre légitime compagne; que pouvait-elle souhaiter de plus?... Il fallait cependant qu'elle souhaitât autre chose, puisque sous vos yeux, et sans que votre habituelle clairvoyance vous en avertît, elle mourait lentement de ce mal qu'on appelle un « cœur brisé. »

— C'est impossible!

— Pourtant cela est... Je sais que mainte personne à sa place se serait contentée du lot que vous lui faisiez; mais toutes les femmes n'ont pas cette nature à part, cette réserve silencieuse, ce mépris de tout ce qui est plainte ou reproche, cette jalousie qui se dévore sans jamais s'épancher...

— Quand ai-je donné prétexte à sa jalousie?

— Si vous demandiez au contraire : quand n'a-t-elle pas eu sujet d'être jalouse?... Pensez-vous qu'elle n'ait pas rencontré dans votre cœur, et cela dès le début, une terrible rivale? A-t-elle pu se méprendre sur le vrai but de votre existence, sur le mobile premier de toutes vos pensées, de toutes vos actions?... Certes les femmes sont insensées quand elles se plaignent que leurs maris se dévouent corps et âme à la profession qui les fait vivre... Il en est pourtant d'assez folles pour cela,... et Mabel était du nombre... En dernier lieu d'ailleurs...

— Eh bien? demanda Wilmot, que la suspension de cette phrase jetait dans une perplexité nouvelle. Le tremblement de sa voix n'échappa point à son implacable dénonciatrice.

— Que voulez-vous? continua-t-elle, Mabel sur ce point n'était

pas plus raisonnable que sur tout autre. Quand elle vous a vu, soudainement oublieux des intérêts de votre profession, méconnaître les droits qu'avait sur vous un ancien ami de votre famille, un protecteur de votre jeunesse,... quand vous avez résisté au pressant appel de ce vieillard qui se croyait en péril,... et lorsqu'en se plaignant de ce qu'il appelait votre ingratitude M. Foljambe a parlé des charmes qui vous retenaient à Kilsyth...

— Eh quoi?... devant elle?

— Devant elle, reprit la vindicative Henrietta, prenant note de cette exclamation significative... Ces propos indiscrets, elle les a retrouvés sur d'autres lèvres. Qu'elle en ait exagéré la portée, ceci ne fait pas doute à mes yeux... Qu'importe cependant?... Erreur et vérité sont parfois aussi mortelles l'une que l'autre. Ce qui est certain, c'est qu'elle a voulu en finir et ne pas vous avoir là au dernier moment... Maintenant laissez-moi partir. J'ai affaire auprès de mon amie.

Wilmot était hors d'état de retenir pour lui répondre cette amère personnification du remords qu'il éprouvait. Il se détourna d'elle silencieusement, la laissant libre de s'éloigner. — Veuillez ne pas oublier, reprit-elle, que j'ai besoin de votre aveu pour exécuter les volontés de celle qui n'est plus.

— Faites, lui dit-il, ce qu'elle a voulu... Je lui ai désobéi sans le savoir en contemplant ce que la mort m'avait laissé d'elle... Eh bien! je n'en éprouve ni remords ni regret... Allez, madame, si étrange qu'il puisse paraître, accomplir votre mandat!

Nous n'insisterons pas sur les tristesses des jours suivans. Dès le surlendemain, il fallut bon gré mal gré reprendre le joug professionnel. Avec beaucoup de ménagemens dans la forme, beaucoup d'insistance au fond, les cliens revenaient à la charge. Tous avaient de sympathiques paroles pour le médecin qu'ils étaient heureux de retrouver, et ne se doutaient guère de la sourde impatience avec laquelle Wilmot accueillait leurs officieuses banalités; elles l'empêchaient d'oublier, et l'oubli était à cette heure le plus âpre besoin de son cœur.

Après une quinzaine passée dans ces labeurs pénibles, compliqués de fatigantes condoléances, un certain calme commençait à renaître en lui, quand il lui arriva un beau matin d'avoir à consulter je ne sais quel *memorandum* qu'il savait enfermé dans un des placards de son cabinet de consultations. Ce placard, qu'il n'ouvrait guère, lui parut au premier abord avoir été l'objet d'une tentative d'effraction, circonstance d'autant plus désagréable qu'il renfermait, outre certains papiers importans, — actes, contrats, lettres confidentielles, — un assortiment de poisons que Wilmot

avait pris soin de cacher là comme dans le plus impénétrable asile. En y regardant de plus près, ses soupçons furent confirmés. On avait tout simplement brisé la serrure, dont la clef unique ne quittait jamais le docteur, et les deux battans de la porte, rapprochés de force, s'étaient rejoints l'un à l'autre par les irrégulières saillies d'une fiche de fer rompue qui les maintenait tant bien que mal, mais qui devait céder au premier effort.

Un peu troublé de cet incident, Wilmot mit un soin minutieux à vérifier les soustractions qu'on avait pu pratiquer dans ce dépôt de choses relativement précieuses. Rien ne manquait, rien ne semblait avoir été dérangé. Sa surprise n'en fut que plus vive. Une rapide série de réflexions lui suggéra l'idée qu'une seule personne avait pu se risquer par simple curiosité à une démarche aussi périlleuse, et que cette personne était Mabel, car elle seule savait que Wilmot entassait au fond de cette armoire ce qu'il avait le plus d'intérêt à tenir loin des regards indiscrets. Quant au motif déterminant de cette bizarre démarche, il crut l'avoir trouvé en se rappelant les dernières paroles de mistress Prendergast. Tourmentée par ses craintes jalouses, Mabel avait sans doute cherché dans le mystérieux dépôt ce qui pouvait ou les confirmer ou les détruire. Cette pensée, qui l'eût exaspéré quinze jours plus tôt, le remplissait maintenant d'une immense pitié. — Pauvre femme! se disait-il, pour en venir là, que d'angoisses elle a dû ressentir et combattre! Cependant il venait de prendre le papier qui lui était nécessaire, et se préparait à replacer les deux battans de la porte dans une juxtaposition provisoire, en attendant qu'il fût à même de faire remplacer la serrure brisée, quand son attention fut appelée sur une tache noirâtre qui marquait le feuillet supérieur d'une espèce de dossier posé à côté de la petite boîte d'acajou renfermant les poisons que nous avons déjà mentionnés. Il saisit aussitôt le dossier et l'examina feuille à feuille. La tache avait pénétré successivement un certain nombre d'entre elles. Cette constatation jeta Wilmot dans une véritable alarme. Il prit la boîte, et en scruta d'abord l'extérieur, où il retrouva sur l'une des parois la trace d'une substance visqueuse qui, glissant peu à peu, était venue se déposer sur les papiers voisins. Il est vrai de dire à la lettre que Wilmot, fort peu timide en général, n'osait plus ouvrir cette boîte autour de laquelle se crispèrent ses doigts agités par un tremblement nerveux. Il s'y décida pourtant après une longue hésitation. Cette pharmacie portative était divisée en dix compartimens dont chacun logeait un flacon en verre épais de fort petite dimension, soigneusement bouché à l'émeri; les bouchons de cristal étaient en outre surmontés d'une capsule en plomb, bien scellée et portant le nom d'un célèbre pré-

parateur français à qui Wilmot s'était adressé pour cette acquisition suspecte. Il prit les flacons l'un après l'autre, les regardant au jour et vérifiant l'état des capsules qui leur servaient de sceau. Les neuf premiers lui parurent intacts; mais à peine eut-il posé la main sur le dixième que la capsule de plomb se détacha d'elle-même, et Wilmot put constater (avec quelle horreur, nous le laissons à penser!) que ce flacon, renfermant un des plus violens toxiques dont la chimie nous ait livré le secret, se trouvait à moitié vide...

Chancelant comme un homme ivre et cherchant un appui, le malheureux recula machinalement jusqu'à ce que son coude rencontrât le manteau de la cheminée. Il ne pouvait envisager de sang-froid l'idée qui s'imposait à lui, ni coordonner les pensées confuses qui pour ainsi dire montaient pêle-mêle à l'assaut de son intelligence désarmée. Ses lèvres s'ouvraient malgré lui, comme celles du nageur qui se sent enfoncer. Il s'élança pour replacer dans sa case le flacon mortel, après s'être assuré de nouveau qu'environ la moitié du contenu en avait été retirée; puis il referma la boîte et la repoussa au fond du rayon qu'elle occupait. A ce moment, un léger obstacle se manifesta. Wilmot y porta la main pour l'écarter, et ramena l'objet qui se trouvait entre la boîte et le fond du placard...

C'était la bague de Mabel...

Plus de doute, la malheureuse s'était donné la mort. — Mon Dieu! s'écria Wilmot, qui ne pouvait plus se réfugier, le voulût-il, dans une incertitude plus ou moins sincère... Mon Dieu, répéta-t-il avec désespoir, serait-il donc vrai que je l'ai tuée?

VII.

Henrietta Prendergast ne fut pas médiocrement surprise de recevoir un billet de Chudleigh Wilmot, qui sollicitait la permission de la voir. La manière dont ils s'étaient quittés ne lui faisait pas prévoir une visite de simple courtoisie. Quel était donc le but de cette démarche imprévue? Après s'être posé cette question et l'avoir sans doute résolue à son gré, la veuve répondit par un billet beaucoup moins officiel et beaucoup moins gourmé qu'il ne l'attendait à la requête fort laconique du jeune médecin.

A l'heure qu'elle avait fixée, mais à l'extrême limite de cette heure, et après s'être fait attendre plus longtemps qu'elle ne l'eût souhaité, il parut enfin, et son attitude glaciale, ses paroles exactement mesurées, excluaient toute idée d'affectueux retour, de bonne volonté conciliante. Il venait, dit-il, solliciter de mistress Prendergast une réponse précise à quelques questions indispensables. Dai-

gnerait-elle permettre qu'il l'interrogeât? Plus désappointée qu'elle ne voulait le paraître, la veuve acquiesça très froidement à ce désir. — Où veut-il en venir? pensait-elle. Soupçonnerait-il le docteur Whittaker de s'être trompé? Cela fût-il, à quoi bon revenir sur une erreur désormais irréparable?... Wilmot cependant suivait impitoyablement le cours de son étrange interrogatoire. — A quelle date la lettre du docteur Whittaker avait-elle été interceptée? Mabel semblait-elle alors sous le coup d'une tristesse plus accusée? avait-elle, depuis ce moment, quitté sa chambre? s'y trouvait-elle renfermée quand était arrivée la lettre datée de Kilsyth?

Sur beaucoup de points, la mémoire d'Henrietta se trouvait en défaut. Ici, après quelques instans de réflexion, elle put répondre : — Oui, Mabel avait quitté sa chambre le jour même où lui était arrivée la lettre de son mari. Elle était descendue au salon, elle était même entrée dans le cabinet de consultations. Le soir même elle avait parlé à son amie du dégoût que la vie lui inspirait, de la certitude où elle était que sa santé ne se rétablirait jamais...

A mesure que ces paroles tombaient de ses lèvres, Henrietta voyait le visage de Wilmot se contracter. Cette sensibilité chez un homme à qui elle avait tant de fois refusé les moindres qualités du cœur la charmait et l'étonnait en même temps.

— Qu'est devenue cette lettre? demanda tout à coup Wilmot.

— Je l'ai placée dans le cercueil de ma pauvre amie avec toutes celles que vous lui avez écrites; mais les autres sont réunies en un paquet, celle-ci au contraire m'a été remise séparément.

— Et pourquoi cette différence?

— Le sais-je? Elle l'a ainsi voulu. Je n'ai pu prendre sur moi de les détruire, m'a-t-elle dit en me remettant les premières. Quant à *celle-ci*, je la veux placée dans ma main droite. C'est ma justification.

— *Ma justification!* répéta Wilmot... Comment vous expliquez-vous cette parole?

— Je vous avouerai qu'en ces tristes heures je ne m'amusais pas à de vaines conjectures... Elle voulait sans doute parler des soupçons qui l'assiégeaient sans motifs suffisans,... ou bien encore du désir impie que lui inspirait le trépas...

— Votre pensée n'est-elle pas allée plus loin?...

Henrietta cette fois regarda le docteur avec des yeux que la surprise rendait presque hagards. — Voudriez-vous donc, s'écria-t-elle, après lui avoir infligé tant de souffrances, la calomnier encore maintenant qu'elle n'est plus?

— A Dieu ne plaise! se contenta-t-il de répondre, évidemment déconcerté... Un mot encore! Whittaker m'a parlé d'un mieux sen-

sible survenu au matin de l'avant-dernière journée. Mabel a-t-elle eu conscience de cette trompeuse amélioration? a-t-elle su qu'on reprenait quelque espoir?

— Mais sans doute... A quoi vont ces curiosités bizarres? Je ne peux me les expliquer.

— Non certes, et il ne m'est point permis de vous les faire comprendre;... mais enfin veuillez me répondre, si vous le pouvez.

— Eh bien! reprit Henrietta, dont les larmes troublaient la voix, même alors, même pendant cette crise qui s'annonçait comme salutaire, elle n'a voulu garder aucune espérance. — On ne me disputera pas mon repos! — me disait-elle avec un amer sourire. Elle avait raison. A partir de cet instant, le mal a fait des progrès incessans, et semblait frapper à coups redoublés.

— A-t-elle pris quelque médecine dont l'action...

— Je comprends; vous craignez quelque erreur, quelque méprise... Rassurez-vous, il n'y avait plus dans sa chambre, au moment dont nous parlons, qu'un flacon de gouttes stimulantes que le docteur Whittaker lui avait déjà administrées de sa main les jours précédens, et que je donnais moi-même à la malade dans l'intervalle des visites.

— Les a-t-elle invariablement reçues de vous ou de lui?.. Ne lui est-il jamais arrivé de les prendre elle-même? Était-elle trop faible pour se soulever, pour étendre le bras?..

Les questions étaient si pressantes qu'Henrietta se sentit rougir. — Je vous répète, dit-elle, que toute erreur était impossible... Cependant, pour satisfaire de point en point à vos demandes, elles me rappellent qu'une fois, une seule, Mabel a pris elle-même de ces gouttes.

— Où donc? quand? comment cela s'est-il fait?

Wilmot s'était levé. Il parlait debout, penché vers la veuve, et sa voix était presque menaçante.

— Le flacon, répondit-elle, se trouvait sur un guéridon, près du lit. Il n'y restait qu'une dose. Elle m'avait priée de lever la persienne, et j'étais occupée à cela, quand elle étendit la main vers le flacon, dont elle se saisit. Juste au moment où je me retournais, je lui vis boire les dernières gouttes; une seconde après, elle laissa échapper le flacon qui se brisa dans sa chute.

— Elle s'était donc évanouie?

— Pas le moins du monde. Même elle avait gardé toute sa présence d'esprit, car elle m'avertit de ne pas m'approcher du lit avant qu'on n'eût balayé les fragmens de verre qui jonchaient le parquet.

— Ce qui fut fait sans doute?

— Je pris moi-même ce soin...

Wilmot n'avait plus rien à savoir. Il se leva et tendit la main à mistress Prendergast, qui cette fois répondit à cette avance avec une sorte de cordialité. — Je vous rends grâce, lui dit-il, de m'avoir patiemment écouté. Si cela m'était possible, je ne vous laisserais pas ignorer le motif qui m'a dicté tant de questions. Vous avez droit à toute ma reconnaissance pour les soins que vous avez prodigués à ma femme, et je sollicite le droit de me compter au nombre de vos amis.

Une fois sorti de chez mistress Prendergast, et tout absorbé qu'il fût dans les plus pénibles réflexions, le jeune savant se surprit en flagrant délit d'analyse. Le suicide dont les moindres circonstances venaient de lui être révélées lui apparut comme un acte de monomanie parfaitement caractérisée. Ce fut pour lui au premier abord, en même temps qu'un trait de lumière, un soulagement immense; mais sa conscience, bientôt réveillée, lui posa des questions embarrassantes, auxquelles son cœur, ouvert trop tard à certaines impressions de tendresse, répondit par de terribles reproches. Ces impressions nouvelles, cette susceptibilité jusqu'alors endormie, n'était-ce pas une autre femme qui les lui avait fait connaître? et Mabel s'était-elle absolument trompée dans ses amers soupçons? Il y avait là tout un ordre de pensées auxquelles il ne voulait pas s'arrêter, tant elles lui étaient pénibles, et qu'il repoussait de son mieux. En somme, qu'avait-il à décider, quel parti prendre? Faire constater la terrible vérité au moyen d'une exhumation tardive,... n'était-ce pas là une horrible extrémité? n'était-ce pas d'ailleurs jeter une flétrissure inutile sur cette mémoire importune, mais sacrée? En avait-il le droit, lui qui, sans le vouloir il est vrai, mais par des actes dont il était responsable, pouvait se regarder comme la cause première de cette fin violente? Son cœur se révoltait à la seule idée de ces misérables restes que viendrait froidement scruter l'œil impassible des agens de la loi. Donc il fallait se taire; mais que devenir ensuite avec un tel secret dans le cœur?.. Sa première idée fut de quitter l'Angleterre. Il lui semblait impossible de revoir Madeleine Kilsyth; au moins ne pouvait-il songer à la revoir habituellement, sur le pied d'une familiarité toute simple. Ce trésor d'innocence et de beauté lui apparaissait maintenant comme interdit à ses espérances les plus vagues. Il n'en était peut-être pas ainsi avant la fatale découverte, mais désormais toute secrète aspiration vers cet ange lui semblait un sacrilége.

Quand il laissa percer devant son vieil ami et parrain, M. Foljambe, ses velléités d'exil, l'opulent banquier de Portland-Place le crut un moment frappé de folie. Quitter Londres au moment où les

portes de l'avenir s'ouvraient triomphalement devant Wilmot lui semblait, de la part de ce dernier, un coup de tête absurde, injustifiable. M. Foljambe était un de ces hommes d'argent qui savent rester hommes du monde. A ce dernier titre, il ne comprenait pas que les regrets du veuvage dussent aller aussi loin que son filleul paraissait vouloir les porter. Chudleigh Wilmot, qu'il avait aidé, encouragé, protégé dès l'enfance, et qui, depuis quelques années, lui inspirait une sorte de vénération par la tenace énergie de ses heureux efforts, Chudleigh Wilmot se manquerait-il ainsi à lui-même? Il ne pouvait se résigner à le croire, et pourtant ceci devenait chaque jour plus probable, car chaque jour le jeune médecin semblait prendre en plus grand dégoût le séjour de Londres et les soucis quotidiens de sa laborieuse carrière.

Au fond du dégoût de Chudleigh Wilmot, il y avait plus d'un remords, remords de sa conduite passée, remords de ses dispositions présentes, car enfin, — il en était réduit à se l'avouer parfois, — tout à coup investi du pouvoir de rendre la vie à cette femme que son indifférence avait tuée, peut-être maudirait-il le sort, peut-être hésiterait-il. Il hésite bien à quitter Londres, et d'où viennent à cet égard ses incertitudes? Sa fortune, déjà commencée, lui permet quelques loisirs. Il n'a pas à se préoccuper de ses cliens, ils lui reviendront toujours, fidèles au renom qu'il a conquis; mais il en est parmi eux vis-à-vis desquels une absence, même passagère, le placera dans des conditions moins favorables : certaines amitiés de fraîche date se refroidiront; le souvenir récent des services rendus s'effacera bien vite. Retrouvera-t-il au retour les priviléges de l'intimité quotidienne? Et d'ailleurs a-t-il donc tant de temps à perdre? Au coin de ses yeux se dessinent déjà quelques rides précoces, çà et là quelques fils d'argent se mêlent à sa noire chevelure... Tandis qu'il s'examine ainsi, avons-nous besoin de dire quelle image flotte, sans qu'il semble s'en rendre compte, à l'arrière-plan de ses pensées?

Mais si *cela* pouvait jamais arriver, s'il y avait quelque fond à faire sur la chaleureuse reconnaissance de Ronald Kilsyth, sur l'évidente bienveillance de lady Muriel, sur la naïve tendresse dont la jeune malade lui a laissé entrevoir tant de fois les germes prêts à éclore, que penserait-on, que dirait-on? Henrietta Prendergast, l'unique amie de Mabel, la confidente de ses soupçons, cette femme aux paroles incisives, aux sanglantes ironies, ne se ferait-elle pas une joie de dénoncer au monde la jalousie désormais justifiée que Madeleine inspirait à la pauvre morte? De propos en propos n'irait-on pas jusqu'à deviner la vraie cause de ce trépas mystérieusement précoce? Que répondre alors à l'accusation indirecte impliquée dans ce mot de suicide qui passerait de bouche en bouche? Wilmot ne

pouvait se dissimuler qu'il était en butte à un grand nombre d'inimitiés secrètes suscitées par ses éclatans débuts. Quelle occasion pour elles et quel triomphe! Pour lui, pour sa compagne, quelles amertumes! Oh! non, mille fois non! Plutôt vivre seul, dénué de tout ce qui aurait pu faire le charme de sa vie, plutôt se condamner à n'avoir plus ni foyer ni famille, plutôt renoncer définitivement à...

Sa rêverie fut interrompue par son domestique qui lui apportait un billet de forme oblongue et scellé de cire noire. Ce billet, qu'il tourna et retourna deux ou trois fois dans sa main avant de l'ouvrir, était signé Madeleine Kilsyth. Il renfermait quelques formules de condoléance empreintes d'une affectueuse sympathie. On pouvait même y noter je ne sais quel accent de tendresse que la femme la moins experte en coquetterie sait donner aux plus insignifiantes paroles. Madeleine enfin avait signé : « votre bien reconnaissante malade, *your grateful patient.* » Ces mots résonnaient comme la plus douce musique aux oreilles du docteur; ils passaient devant ses yeux éblouis comme irradiés des plus vives clartés du prisme. Maintenant que la famille Kilsyth, revenue à Londres, lui notifiait officiellement son arrivée, donnerait-il suite à ses projets? Nous ne nous chargeons pas d'expliquer comment ils se trouvèrent ajournés, et, si nous ne nous en chargeons pas, c'est que toute explication sur ce point nous paraît superflue.

VIII.

Le salon-boudoir de lady Muriel, — un élégant réduit obstrué de mille petits vases précieux, potiches, incrustations, terres étrusques, magots de jade, dentelles d'ivoire, bronzes antiques, *annuals* et *keepsake* habillés de tabis, — était de quatre heures et demie à six heures et demie presque chaque jour le rendez-vous de bon nombre d'oisifs. Tandis qu'à la porte de la maison les voitures affluaient, les cartes pleuvaient, le marteau sans cesse ébranlé roulait un tonnerre permanent, — les bonnes amies se contentant de ces vaines démonstrations de courtoisie, — beaucoup de visiteurs de l'autre sexe, heureux de mettre à profit un privilége envié, pénétraient dans le sanctuaire et venaient encenser l'idole impassible, en mêlant au doux murmure de la bouilloire à thé leurs insignifians commérages, leurs épigrammes sans sel, leurs madrigaux sans parfums, invariablement accueillis par le même sourire distrait. Dans un angle de cette petite pièce encombrée était un mignon secrétaire de Boule, presque toujours grand ouvert, et sur lequel la maîtresse du logis griffonnait en hâte, dans les intervalles

d'une visite à l'autre, les innombrables petits billets qui tenaient à jour ses relations avec tous et chacun. Rien de moins mystérieux en apparence que ces papiers épars, ces monceaux d'enveloppes héraldiques, ce gracieux désordre des tiroirs entr'ouverts. Pourtant un de ces tiroirs ne s'ouvrait jamais. Protégé contre toute indiscrétion par une serrure à peu près invisible, dont le fameux Bramah s'était étudié à compliquer les ressorts secrets, ce tiroir renfermait une boucle des cheveux de Stewart Caird, coupée après sa mort, une liasse de ses lettres fort médiocrement intéressantes par elles-mêmes, et un exemplaire du *Wanderer* (1) que miss Muriel Inchgarvie lisait au beau temps de ses amours, et dont elle avait souligné certains passages plus particulièrement en harmonie avec les émotions inconnues qui l'agitaient alors. Que voulez-vous? la plus forte cuirasse a presque inévitablement un défaut, et l'acier le mieux trempé sa *paille* imprévue; mais personne au monde, surtout parmi ceux qui croyaient la connaître le mieux et la voyaient de plus près, n'aurait soupçonné lady Muriel de garder ainsi un culte rétrospectif à quelque mémoire chérie. Ses gens étaient parfaitement convaincus que le tiroir si bien clos renfermait ses registres de « comptabilité privée. »

Donc à cinq heures du soir, deux jours après que la lettre de Madeleine fut parvenue à Wilmot, les volets du boudoir de lady Muriel étaient rigoureusement clos, les rideaux étaient baissés, le foyer rayonnait, et sur un guéridon à portée de la dame du lieu s'étalait le service à thé. Pas grand monde cette fois. Point de Kilsyth pour commencer. Il était au club de *Brookees*, lisant et commentant les nouvelles de la journée. Point de Ronald, car il ne montrait guère son visage volontiers renfrogné aux hôtes quotidiens de sa belle-mère. Madeleine, par exemple, était charmante dans sa robe montante de velours violet; quelque pâleur lui restait de ses souffrances passées, mais ses yeux bleus avaient repris leur éclat, et ses magnifiques cheveux blonds, ramenés derrière sa tête d'un galbe exquis, y étaient massés en épaisses torsades. Deux ou trois jeunes *beaux*, dans une tenue irréprochable et très évidemment préoccupés de la maintenir telle, devisaient à bâtons rompus autour de la mère et de la fille, guettant au passage une historiette nouvelle, une réflexion piquante, un mot heureux à mettre de côté pour s'en faire honneur au *club*. On y a bon air quand on peut prendre la parole sous la garantie d'une belle dame à la mode : — Lady Muriel me disait... Je tiens de miss Kilsyth elle-même, etc.

Tout au travers de la causerie un domestique, soulevant la por-

(1) Poème d'Owen Meredith, réputé fort immoral chez les compatriotes de l'auteur.

tière du boudoir, annonça : « Le docteur Wilmot. » Les visiteurs se levèrent, faisant mine de prendre congé; mais lady Muriel les invita du geste à demeurer en place. — Madeleine, dit-elle, passez au salon; le docteur pourra fort bien y causer un instant avec vous.

Ce fut ainsi qu'il la revit. Elle était accourue au-devant de lui, et ses premières paroles avaient été la sincère et chaleureuse expression de la reconnaissance qu'elle lui gardait. Quel charmant sourire quand elle posa dans sa main, non plus comme autrefois une main brûlante et fiévreuse, mais une main qui tremblait quelque peu et dont l'épiderme semblait dégager une sorte de frémissement intérieur. Au même moment, le regard exercé du docteur constatait sur les joues de Madeleine une rougeur de mauvais augure, dans ses yeux une lueur sinistre, qui lui rappelèrent les pronostics dont il avait dû entrenir à Kilsyth le père de sa jeune malade. Ah! certes! malgré le caractère indécis et fugitif des symptômes observés alors, sa science n'avait pas été mise en défaut. Les germes d'un mal redoutable étaient bien là, tout prêts à se développer, si on ne les étouffait par des soins assidus. Une pareille situation, une conviction si ferme, lui laissaient-elles le droit de s'éloigner? Devait-il, pouvait-il abandonner à ce terrible ennemi, sans la lui disputer, cette enfant devenue en quelques semaines le plus cher objet de ses pensées, la préoccupation dominante de sa vie? Trahirait-il ainsi la confiance si absolue, l'amitié si cordiale du père qui la lui avait pour ainsi dire livrée en dépôt? Cette maladie, dont il constatait les insidieuses approches, personne ne la connaissait mieux que lui : vingt fois il l'avait défiée, combattue, vaincue, et maintenant qu'il s'agissait de ce qu'il avait de plus cher ici-bas, il déserterait le champ clos où elle semblait l'appeler encore! Non, « sa reconnaissante malade » ne périrait pas victime d'un lâche abandon. Elle aurait à côté d'elle dans cette lutte à mort un champion résolu à lui tout sacrifier, même le repos ultérieur de sa vie, la paix de son cœur et de sa conscience... Telles étaient ses pensées, et sous les éclairs de son regard les beaux yeux bleus de Madeleine venaient de s'abaisser, un surcroît de rougeur animait ses joues, naguère si pâles. Pourtant il retenait sa main captive; il la questionnait à voix basse, s'efforçant de garder le ton familier aux hommes de sa profession. A voix basse, elle lui répondait de même, quand, — une ombre se projetant sur eux, — ils regardèrent à la fois du même côté; Ronald Kilsyth venait d'arriver sans qu'ils eussent pris garde à son entrée. Le docteur balbutia le nom du nouveau-venu. Madeleine ne prononça pas une parole. — Oui, chère enfant, lui dit Ronald, comme pour répondre à une question qu'elle lui eût adressée, je viens vous chercher, je vais vous ramener auprès

de lady Muriel... J'ignorais, monsieur, continua-t-il en s'adressant à Wilmot, que vos soins fussent encore réclamés par la santé de ma sœur... Je la croyais rétablie et en état de n'avoir plus recours à vous.

Naturellement pâle, Ronald était presque livide au moment où il prononçait en frémissant ces amères paroles. Chudleigh Wilmot ne semblait guère moins ému quand il lui répondit, presque sur le même ton : — Vous étiez dans le vrai, capitaine Kilsyth; ce n'est plus le médecin qui continue ici ses visites. C'est à titre d'ami que vous me trouvez auprès de votre sœur.

Ronald se redressa aussitôt : — Il me reste à savoir, docteur Wilmot, si vos relations avec la famille sont de nature à autoriser ces visites purement amicales... Madeleine, veuillez m'accompagner!...

Comme la jeune fille hésitait malgré l'accent impérieux de ces dernières paroles, Ronald la prit à son bras et la conduisit hors du salon, où Chudleigh Wilmot demeura immobile d'étonnement et de colère.

Son premier mouvement, en face d'une insulte imprévue, imméritée, — la première qui l'eût atteint dans le cours triomphant de sa carrière si bien commencée, — fut de courir après Ronald, de le frapper au visage, de l'étendre à ses pieds. Il n'était rien moins que lâche, rien moins qu'insensible à l'outrage, et bien certainement il venait d'en subir un, aggravé par une préméditation évidente. Ses dents s'étaient serrées, ses poings s'étaient crispés, ses narines s'étaient dilatées par un instinct de nature... Une pensée le clouait sur place. Qu'allait-il résulter d'un éclat pareil? que deviendrait le nom de Madeleine, mêlé au récit d'une scène violente? Irait-il jeter ce nom adoré en pâture au bavardage idiot de la foule oisive, aux terribles indiscrétions d'une presse altérée de scandales?... Eh bien! non, si amère que fût l'insulte, il la fallait dévorer, il fallait se résigner, il fallait pour elle renoncer à toute vengeance. Ce fut pour Wilmot, chrétien médiocre, un effort prodigieux, mais accompli avec une prodigieuse soudaineté. Son parti une fois pris, — et il le fut en quelques secondes, — il passa fort tranquillement du salon dans le boudoir, salua lady Muriel selon les formes, échangea pendant cinq ou six minutes avec les uns et les autres une série de propos indifférens, et prit ensuite congé, tout à fait calme en apparence, alors qu'au dedans de lui grondait encore la tempête enchaînée.

Ce jour-là, ses malades le trouvèrent plus doux, plus patient que jamais. Jamais ils ne l'avaient vu si complaisamment attentif au long détail de leurs misères, jamais il ne les avait examinés,

questionnés plus à loisir; mais tandis que du bout du doigt il interrogeait le pouls de la vieille lady Cawdor, ou scrutait du regard le larynx du général Donaldbain, il ne pensait en réalité qu'à résoudre le problème de ses relations futures soit avec Ronald, soit avec Madeleine Kilsyth. Rentré chez lui, assis à sa table solitaire, il voulut essayer de lire, comme il s'y était habitué depuis quelques jours, afin d'écarter l'idée de la place vide en face de lui; mais il s'aperçut bientôt que son attention ne pouvait se concentrer sur des lignes qui se brouillaient, des caractères qui dansaient devant ses yeux. Il repoussa donc le livre, et s'absorba dans des réflexions dont il faut bien offrir ici le résumé succinct.

Le capitaine Kilsyth venait de lui infliger une véritable humiliation, et sans aucun doute de propos délibéré. Pourquoi? Très certainement à cause de Madeleine; mais comment avait-il pu se douter, Madeleine l'ignorant elle-même, du penchant qu'elle inspirait? A supposer même que ce penchant eût été révélé au capitaine, pourquoi s'y montrait-il tellement hostile? L'idée d'une mésalliance n'autorisait pas chez lui des procédés aussi brusques, aussi violens, aussi peu conformes à la dignité d'un *gentleman*... Une mésalliance! L'idée qu'éveillait ce mot semblait prendre corps pour la première fois dans la pensée du malheureux qu'elle torturait à son insu... Oui, pourquoi Ronald s'était-il ainsi conduit?... Il aurait pu prendre ombrage d'un tête-à-tête entre sa sœur et Wilmot, si ce dernier eût encore été engagé dans les liens du mariage, mais à présent... *A présent*, se répéta Wilmot, et à ce moment-là même tout son sang reflua vers son cœur, ces deux mots éclairant d'une lueur sinistre le long cortége de ses pensées. N'avait-il rien transpiré au sujet de la mort qui le rendait libre? Ces obscures allusions d'Henrietta Prendergast sur les causes qui avaient poussé Mabel à des résolutions désespérées, le sort mystérieux de ce flacon scellé,... fallait-il croire qu'il en fût revenu quelque chose au frère de Madeleine?... Alors plus de secret. Si le suicide était seulement soupçonné par lui, ce soupçon, transmis de bouche en bouche, serait demain chose publiquement avérée, non peut-être par le fait du jeune capitaine, — il se tairait, ne fût-ce que par égard pour sa sœur; — mais ce qu'il savait, lui, pourquoi d'autres ne le sauraient-ils pas?

De plus, maintenant décidé à ne plus revoir Madeleine, comment Wilmot allait-il expliquer soit au vieux Kilsyth, soit à lady Muriel la brusque interruption de leurs rapports. Le père interrogerait inévitablement son fils, le fils répondrait en s'expliquant sur ces rumeurs inquiétantes et partout répandues. A partir de ce moment, ni l'amitié de Kilsyth, ni la bienveillance marquée de sa femme ne

pourraient plus rien en faveur des projets que Wilmot avait caressés dans le secret de son cœur. Il avait pu compter naguère sur ces deux alliés; l'horrible soupçon les lui enlèverait inévitablement, et ce soupçon, comment le combattre sans risquer de le transformer en réalité avérée? A tout prix, il fallait sortir de ce rigoureux dilemme. Puisqu'il ne pouvait ni retourner chez les Kilsyth, ni expliquer au chef de la famille les motifs qui l'en éloignaient, ni lutter ouvertement contre des imputations qui rendaient infranchissable l'abîme jeté entre Madeleine et lui, il n'y avait plus qu'à se courber sous l'implacable, l'inévitable, le fatal décret. Entre Madeleine et lui, plus d'union possible. Leurs routes étaient à jamais tracées en deux sens différens. Le frère, la morte, tous avaient raison contre lui. Le destin s'était prononcé. Son irrévocable décision demeurait sans appel, sans recours possible. Le reste allait de soi, il fallait absolument quitter Londres. Six mois, un an d'absence, devenaient indispensables. Ce serait sans doute un échec, peut-être une ruine pour l'édifice dont il avait si laborieusement assis les bases; mais cet exil involontaire aurait du moins cet avantage de couper court aux mauvais propos de l'envie, aux interprétations malveillantes qu'elle persisterait à faire prévaloir, s'il restait en vue, s'il continuait à gêner les ambitions rivales de la sienne. Son imagination excitée lui montrait d'avance les insinuations perfides, les meurtriers sarcasmes dont il ne manquerait pas d'être le plastron, s'il s'obstinait à braver tous les ennemis qu'il devait à ses succès. Reculant avec une sorte d'effroi devant les perspectives qu'elle lui ouvrait ainsi : — Rester est impossible, se dit-il. Sa résolution arrêtée, il s'occupa des voies et moyens. Sa clientèle, Whittaker en hériterait. Whittaker, en somme, s'était bien conduit dans ces affreuses circonstances de la mort de Mabel. D'ailleurs ce serait pour lui un nouveau motif d'oublier, un nouveau motif de se taire. En le récompensant, on lui fermerait la bouche. Le départ s'expliquerait par des raisons de santé; on pourrait croire aisément que les angoisses par lesquelles Wilmot venait de passer avaient ébranlé sa forte constitution. La question d'argent n'était que secondaire. Il avait assez mis de côté pour vivre quelque temps, peut-être même pour achever de vivre sans tirer de sa profession le moindre bénéfice. Maintenant que laisserait-il de si regrettable dans ce Londres où sa vie avait été absorbée jusqu'alors par un travail incessant, en dehors de tous les plaisirs du monde, en dehors de toute cordiale intimité? Seule peut-être l'affection excentrique de son excellent parrain, ses brusqueries mêlées de sages et tendres conseils, ses reproches sarcastiques émanant de l'intérêt le plus vrai, de la sympathie la plus sincère, allaient lui manquer et laisser dans sa nouvelle existence un vide difficile à combler...

Mais Madeleine? — ce jeune astre pur et brillant, aux clartés duquel il avait pour la première fois envisagé sous leur véritable aspect les arides déserts où le travail et l'ambition l'avaient séquestré pendant la première moitié de sa vie, — Madeleine, qu'allait-elle devenir? Avec ce dédain naturel des hommes supérieurs pour tous leurs émules, Chudleigh Wilmot ne voyait parmi l'élite de ses confrères que trois ou quatre talens capables de se mesurer avec le mal dont la jeune fille qu'il aimait lui avait paru menacée. Pas un seul de ces éminens praticiens ne disposait en revanche des loisirs nécessaires pour lui prodiguer les soins assidus sans lesquels il fallait renoncer à la guérir. Donc, en s'éloignant, il la condamnait à mort, et quand cette conviction s'emparait de lui, tous ses raisonnemens, toutes ses réflexions, tous ses projets, étaient ébranlés. Renoncer à elle était un immense sacrifice, consenti à regret après des déchiremens inouis. La laisser aux prises avec un péril imminent, vouée à un trépas à peu près certain, ceci était au-dessus de son courage. Au plus fort de ses perplexités, une idée s'offrit à lui comme s'offre au naufragé l'épave flottante qui peut le maintenir un instant de plus à portée d'un secours providentiel. C'était de mander auprès de Madeleine le seul médecin qui eût à la fois les lumières et le temps requis pour une cure aussi difficile.

Avant même d'avoir réfléchi à deux fois sur le mérite de cette soudaine inspiration, Wilmot était déjà devant son bureau, la plume à la main, cherchant les premières phrases de la lettre qu'il allait écrire à sir Saville Rowe. Au fait et au prendre, la tâche n'était pas si simple qu'il l'avait crue au premier abord. Ne fallait-il pas expliquer à sir Saville la résolution inattendue qu'il venait de prendre? Comment prétexter des motifs de santé sans entrer dans des détails embarrassans vis-à-vis d'un vieux routier, parfaitement expert en ces matières? Puis, lorsqu'il allait évoquer le fantôme des tortures morales qui devaient expliquer l'affaiblissement momentané de ses organes, le souvenir de la dernière conversation qu'il avait eue avec sir Saville l'arrêta court sur cette pente périlleuse. Il se rappela le rire presque ironique par lequel il avait répondu à cette naïve question de son vieux collègue : — Aimez-vous réellement votre femme? — Il se rappela comment il lui avait fait comprendre par quelques réponses d'une concision catégorique le rôle secondaire assigné à Mabel dans les préoccupations de son mari. Bref, les souvenirs de cet entretien dans les allées du jardin suspendu au-dessus du Tay tumultueux ne lui permettaient pas de se poser en veuf inconsolable, en martyr des regrets conjugaux. Et quel autre prétexte inventer? La fatigue d'un travail excessif? Mais alors sir Saville trouverait étrange qu'il s'éloignât ainsi sans le consulter sur l'op-

portunité du voyage, sur le choix d'une nouvelle résidence. C'était bien le moins que l'élève parvenu donnât cette marque de déférence à son ancien professeur... Pour couper court à toutes ces difficultés, Chudleigh Wilmot dut se borner à réclamer dans les termes les plus généraux l'assistance de sir Saville. Un procès à suivre sur le continent par suite de la mort de sa femme, et qui le retiendrait peut-être quelque temps, motiva tant bien que mal la demande qu'il adressait à son illustre confrère. La clientèle prise en bloc resterait confiée à Whittaker, à l'exception d'un cas spécial qui réclamait les lumières supérieures de sir Saville. Arrivait ici l'éloge des Kilsyth, du premier au dernier, et le dernier ou plutôt la dernière était précisément Madeleine, représentée en quelques mots comme une intéressante, une aimable jeune fille, dont la maladie, déjà manifeste, se révélait par tels et tels symptômes scientifiquement décrits et détaillés.

Wilmot, en relisant ce chef-d'œuvre de dissimulation épistolaire, s'émerveilla lui-même du caractère purement professionnel qu'il était parvenu à lui donner. On peut être convaincu cependant qu'un intérêt puissant se trahissait à chaque ligne, et que la requête adressée au vieux docteur n'avait rien de commun avec les banalités d'usage en pareille circonstance. Quoi qu'il en soit, Wilmot, qui tenait essentiellement à rendre cette rédaction irréprochable, voulut la relire à loisir et en ajourna l'envoi jusqu'au lendemain. Le lendemain donc il en pesa de nouveau scrupuleusement tous les termes, et, n'y trouvant rien à changer, il venait de la placer sous enveloppe, il allait mettre l'adresse et cacheter, quand son domestique annonça :

— Le capitaine Kilsyth !

IX.

A ce nom, le docteur tressaillit. S'il attendait quelqu'un, à coup sûr ce n'était pas le frère de Madeleine. Du reste nulle chance d'éviter cette rencontre, aucun prétexte pour se faire céler, pas une seconde pour délibérer sur le parti à prendre. Derrière le domestique se dessinait vaguement dans la pénombre la silhouette de l'homme qu'il précédait. — Faites entrer le capitaine Kilsyth, dit tranquillement le docteur, s'appliquant à déguiser sa secrète angoisse.

Les deux hommes se saluèrent, et Ronald, prenant aussitôt la parole : — Vous devez être surpris de me voir, dit-il sans autre exorde... Mon excuse est dans l'importance du sujet qui m'amène...

Avant tout néanmoins, je dois vous demander s'il n'est pas indiscret de vous déranger ainsi... Votre voiture est à la porte, et...

— Mon temps est à la disposition du capitaine Kilsyth, interrompit Wilmot avec une affectation cérémonieuse qui ne lui était pas familière.

— Pardon, reprit son hôte... Nous sommes, vous et moi, au-dessus de ces vaines formules. Je viens vous parler sérieusement de choses sérieuses, sérieuses pour moi, plus sérieuses encore pour des êtres qui me sont chers... Êtes-vous en disposition de m'entendre?

Il y avait dans ces quelques mots de quoi émouvoir profondément le jeune docteur. Il n'osa pas se risquer à y répondre autrement que par un geste et en désignant à Ronald le fauteuil où celui-ci pouvait s'installer.

— C'est en ami que je viens, reprit le capitaine Kilsyth, et après ce qui s'est passé hier chez mon père cette déclaration vous surprend peut-être. Au risque de vous étonner encore davantage, permettez-moi de reconnaître que ma conduite envers vous n'a pas été ce qu'elle devait être... Je regrette d'avoir agi avec précipitation et d'une manière irréfléchie... Mes excuses vous sont dues. Je vous les apporte spontanément et en toute sincérité, m'assurant d'avance qu'elles seront bien accueillies.

— Elles le sont avec la même loyauté, la même sincérité que vous me les offrez, répondit Wilmot.

— Fort bien, reprit Ronald. Maintenant et sans aucunes de ces précautions oratoires auxquelles je ne m'entends guère, nous allons traiter, en gens d'honneur que nous sommes, un sujet qui pourrait être compromettant, s'il était en d'autres mains... Je ne présume rien, j'affirme. Votre conduite à Kilsyth est celle d'un homme d'honneur...

Wilmot ici, sous le regard scrutateur de Ronald, se sentit rougir malgré lui. Cette allusion aux souvenirs de Kilsyth le jetait dans une nouvelle anxiété. Il s'inclina simplement et demeura muet.

— Quelques mots d'abord sur ce qui me concerne, poursuivit son interlocuteur. Je serai bref, car le sujet n'a pas grande importance. Fort peu de gens me connaissent. Mes camarades eux-mêmes vous diront que je suis un excentrique. On ne sait que penser, assurent-ils, de mes préférences ou de mes antipathies. Il y a là quelque exagération. Je ne me connais d'antipathie pour personne. Quant à mes préférences, rien de plus simple. J'aime mon père, j'adore ma sœur Madeleine... Pour l'un et l'autre, je donnerais ma vie, et sans balancer. Voilà tout.

Ne comprenant pas où pouvait tendre cette profession de foi,

qui bien évidemment partait du cœur, Wilmot s'inclina de nouveau sans rien ajouter.

— Malgré cela, continua Ronald, je ne vois guère ma famille, le train de vie qu'elle mène n'est pas de mon goût; mais je ne suis pas de ceux qui n'aiment les gens qu'à la condition de ne pas les perdre de vue. Je ne comprends même pas ce genre d'affection; la mienne est indépendante de tous rapports quotidiens, ceci pour vous expliquer comment il se fait qu'en dehors des six semaines ou deux mois que dure la « saison » de Londres je me trouve très rarement avec les miens,.. comment il se fait aussi que, retenu par mon service, j'étais aux mois d'août et de septembre derniers éloigné de ma sœur, auprès de qui on vous avait appelé. Votre réputation, arrivée jusqu'à moi, n'a pas été sans influence sur ma détermination de rester ici. Quand j'appris que vous aviez été mandé par mon père, je me sentis tout à coup rassuré. Votre zèle, votre dévouement dont j'entendais parler avec toute sorte d'éloges, m'inspirèrent une vive reconnaissance... jusqu'au moment où j'en vins à me questionner sur le sacrifice tout à fait extraordinaire que vous faisiez, tant de vos loisirs que de vos intérêts, au salut de notre chère Madeleine... Par le fait, monsieur, quels motifs vous y poussaient?

En même temps qu'il lui adressait cette question, Ronald s'était brusquement tourné vers Wilmot et le regardait droit dans les yeux. Un léger tressaillement, une rougeur imperceptible, furent toute la réponse du jeune médecin.

— Allons, reprit Ronald, ne soyons pas franc à demi!.. Je vous demande une chose que je sais, que j'ai apprise avant même votre départ de Kilsyth. Dès cette époque, il me fut révélé que ma sœur avait inspiré, — on ne disait pas à qui, — un sentiment assez vif, un sentiment auquel il ne lui était pas permis de répondre. Je cherchai le mot de l'énigme, je le cherchai avec passion, car, je vous l'ai dit, j'aime Madeleine plus que ma vie... Mes informations, prises de tous côtés, ne m'avaient encore rien appris, lorsqu'un soir vous vîntes me trouver au club. A peine étions-nous en présence que je ne cherchai plus à deviner; j'étais certain de mon fait.

Nouvelle pause. Ronald semblait attendre quelques mots de son silencieux auditeur. Wilmot, étourdi de cette brusque franchise et ne pouvant la payer d'un mensonge, persistait à se taire. Ses yeux baissés répondaient pour lui.

— Ma surprise fut aussi grande que ma certitude était complète, poursuivit résolûment le capitaine. Les hommes de votre profession, surtout ceux qu'elle a élevés à votre rang, sont investis d'une confiance presque absolue. Cette confiance n'est jamais trompée. Je

savais tout cela, je savais aussi que l'on peut se méprendre sur l'intérêt immense qu'inspire au médecin telle ou telle cure spéciale; enfin je vous savais marié. Tout cela se combinant dans ma pensée, j'en vins à me persuader, — mettant les choses au pis, — que miss Kilsyth avait pu produire sur vous, malgré vous, une de ces impressions vives, mais passagères, que l'absence doit effacer et détruire en peu de temps... Je voudrais que cette pensée me fût encore permise, reprit Ronald après un temps d'arrêt pendant lequel avec une profonde sympathie il avait examiné l'attitude et la physionomie de l'homme que ses paroles torturaient; mais j'ai dû la perdre hier en me retrouvant auprès de ma sœur. Un coup d'œil jeté sur vous m'a prouvé qu'on m'avait dit vrai, mais que je m'étais bercé d'une trompeuse espérance.

Ici Ronald passa la main sur son front. Il était évidemment embarrassé de ce qui lui restait à dire. — De ce que je vais si droit au fait, n'allez pas conclure, docteur Wilmot, que je méconnais certains sentimens et que je leur refuse toute sympathie... Cependant j'ai à vous apprendre,... il le faut bien, c'est mon devoir,... que vous avez commis là une erreur grave. Dans l'intérêt de tous, dans le nôtre, dans celui de Madeleine et même dans le vôtre, la pensée que vous avez eue ne peut se réaliser.

Chudleigh Wilmot, changeant pour la première fois d'attitude, mais sans lever les yeux et les abritant de sa main gauche, réussit enfin à rassembler quelques paroles, qu'il articulait avec effort et d'une voix troublée. — Vous n'ignorez pas, disait-il, le changement survenu dans ma vie... Je suis... je suis libre maintenant... L'avenir peut-être...

— Ceci n'est pas une espérance à conserver, interrompit Ronald sans la moindre rudesse, mais avec une inflexible gravité. Vos sentimens m'auraient moins touché, s'ils se fussent exhalés en plaintes ou en reproches... Tel que je vous vois, vous m'inspirez une pitié profonde... Vous êtes libre, dites-vous, et bien évidemment vous ne voyez pas ce qui empêcherait, dans un avenir plus ou moins éloigné, que ma sœur devînt votre femme. Vous pensez que vous avez des droits à sa reconnaissance, et qu'elle ne refuserait peut-être pas d'acquitter sa dette en se donnant à vous... Croyez-moi, docteur, c'est une visée chimérique. Sans y opposer les froids calculs de l'homme du monde, car je ne tiens pas à me poser comme tel, je vous dirai simplement ceci : votre séjour à Kilsyth, prolongé au-delà de toute prévision possible, au détriment de vos plus chers intérêts, votre dévouement pour ma sœur, si extraordinaire, si difficile à expliquer, ont déjà prêté matière à des propos de salon, à des commentaires envenimés par la malice des oisifs parmi lesquels nous vivons... C'est assez vous dire ce qui arriverait, si vos

relations avec elle venaient à ne plus être ce qu'elles sont,... je me trompe, ce qu'elles auraient dû rester toujours. Vous êtes fait pour comprendre le scrupule qui dicte mes paroles et pour ne pas vouloir exposer à des interprétations déshonorantes la conduite de celle que vous aimez... Me tromperais-je donc à cet égard?

Chudleigh Wilmot, de nouveau réduit au silence, laissa retomber sa tête sur sa poitrine.

— Je dois encore ajouter ceci, reprit Ronald, car je ne veux laisser subsister entre nous aucun malentendu. Vous pourriez attribuer ma démarche à certains calculs plus ou moins fondés qui nous feraient rêver pour ma sœur un mari plus haut placé dans la hiérarchie sociale, — ceci soit dit sans la moindre intention blessante. Si cela est, détrompez-vous. Je vous donne ma parole d'honneur, en ce qui me concerne, que je ne saurais où chercher, d'après tout ce que je sais de vous, un homme plus digne qu'on lui confie les destinées de Madeleine. Les grandeurs héréditaires me touchent peu; le mérite personnel est au contraire beaucoup pour moi, et mes relations ordinaires le prouvent; on me voit frayer de préférence avec ceux de mes camarades qui ont gagné leurs éperons sur le champ de bataille. Pensant ainsi, je donnerais plus volontiers ma sœur à un homme de talent, fils de ses œuvres, qu'à tel autre prétendant, riche des emprunts faits à ses aïeux... Malheureusement...

Ronald n'acheva pas sa phrase. Chudleigh Wilmot venait de se lever et parcourait la chambre à grands pas. Il s'arrêta bientôt devant son hôte, qui, comprenant ses émotions, le regardait sans bouger de son siége. — Vous vous êtes présenté comme un ami, lui dit-il, et je vous dois cette justice que vous vous êtes montré tel. Je ne pouvais espérer plus de loyauté, plus d'égards. Nous nous y entendons, nous qui sommes accoutumés à traiter les plaies encore vives, continua-t-il avec un amer sourire. Reconnaissez à votre tour que j'ai tout écouté, tout souffert en homme de cœur... Oui, n'est-ce pas?... Je puis donc maintenant m'expliquer à mon tour. Ce que je vais vous dire est aussi sacré que ce que vous m'avez dit vous-même. Dans aucune autre âme vivante, je ne déposerais une révélation aussi intime. Lorsque votre père me manda près de lui, lorsque j'arrivai au chevet de votre sœur, je ne crois pas qu'il pût exister un cœur plus dégagé, plus absolument libre que le mien. Marié que j'étais, il vous est permis de croire que cette liberté annonçait une pleine satisfaction. Pas le moins du monde. Il n'y avait là ni joie ni douleur; il y avait ignorance absolue, inconscience complète. Le travail m'avait absorbé tout entier. L'activité de l'intelligence avait tenu l'âme au repos. Je m'étais marié par raison et sans que cette union, nécessaire à mes vues, eût une seule fois accéléré les battemens de ce cœur amorti. Ne vous offusquez pas de

tant de franchise. Figurez-vous que vous assistez à une leçon d'anatomie, et qu'il faut l'entendre jusqu'au bout. Le mariage me laissa dans cette espèce de virginité toute spéciale. Ma... ma femme était une personne calme, qui suivait paisiblement les voies frayées de l'existence routinière. Quant à moi, je ne voyais au monde qu'un intérêt de premier ordre, ma carrière à fournir. C'est alors que j'allai à Kilsyth, alors que j'y vis votre sœur, que je lui donnai mes soins. Qui donc aurait pu se défendre d'un vif intérêt pour cette enfant dont la mort allait faire sa proie, et de qui on s'éloignait déjà comme si tout était dit?... Abandonnée de tous, elle n'avait plus que moi pour la défendre; à ses forces défaillantes, il me fallait suppléer jour et nuit... J'étais son unique secours, je la disputais heure par heure à un trépas sans cesse imminent. Après des crises délirantes où mes bras l'enveloppaient et la protégeaient contre elle-même, et lorsqu'elle retombait à demi brisée sur mon cœur frémissant, j'avais à subir le charme irrésistible de sa douceur ineffable, de sa candide reconnaissance... La transparence de cette angélique nature m'en révélait toutes les perfections, et, m'étonnant, m'élevant au-dessus des ambitions vulgaires où ma vie s'était jusque-là consumée, m'ouvrait un horizon supérieur. Voyons! me suis-je fait comprendre? Avez-vous quelque idée de ce que j'ai dû souffrir?...

Et comme Ronald, détournant la tête, gardait à son tour le silence : — Quelque embarras que j'éprouve à passer outre, continua Wilmot, je dois et je veux tout vous dire. Oui, j'ai mérité qu'au début de cet entretien vous m'ayez hautement reconnu pour un homme d'honneur, puisque j'ai traversé sans en rien laisser percer au dehors ces émotions si violentes, ces orages intérieurs qui parfois troublaient ma raison. Jusqu'à la journée d'hier, jusqu'à ce moment où votre regard sévère est venu m'atteindre en pleine conscience, j'ai pu croire que mon secret n'appartenait qu'à moi seul. Votre sœur, j'en suis certain, n'a rien dû soupçonner; à l'heure qu'il est, pas un mot, pas un regard, pas un geste ne m'est échappé qui pût troubler la sérénité de son âme. Il y a plus. Ayant eu à reconnaître chez elle les symptômes précurseurs d'un mal qui semble attaquer les sources mêmes de la vie, j'ai cru devoir en avertir votre père, et, sollicité par lui de continuer mes soins à la jeune malade, je n'avais pu me refuser à sa demande; mais après réflexion je m'étais décidé à chercher un prétexte pour fuir cette nouvelle épreuve. Ce parti était pris avant que je ne fusse de retour à Londres... Vous savez ce qui m'y attendait... Vous savez comment je me suis trouvé soudainement affranchi des liens qui donnaient à mes visions de Kilsyth un caractère à la fois coupable et chimérique... Je ne vous cacherai point que, le premier émoi passé, des

espérances que je pouvais désormais me permettre sont venues bercer ma tristesse et peupler cette maison solitaire. Cependant un scrupule absolu, un vif désir de rester irréprochable, m'ont empêché de me présenter chez vos parens avant d'y être appelé par miss Kilsyth... Vous devez, capitaine, être au courant de ceci?...

— Je l'appris hier en effet... et quelques momens trop tard.

— Vous pouvez donc apprécier ma conduite, et vous ne serez sans doute pas étonné de la question que j'ai encore à vous faire. Elle ne franchirait pas mes lèvres, si vous ne m'aviez vous-même appris que mes sentimens, malgré mes efforts pour les tenir secrets, sont connus... au moins de vous... Regardez-vous donc comme impossible, capitaine Ronald, que je puisse aspirer, dans un avenir indéterminé, à l'honneur d'épouser miss Kilsyth?

Cette sincérité fière et modeste n'avait pas laissé d'émouvoir quelque peu Ronald Kilsyth; mais il était de ces hommes qui ne changent volontiers ni d'avis ni de desseins. Son thème était arrêté, sa résolution prise, et il se serait un peu moins estimé si, pour quelques paroles émues, pour quelques phrases éloquentes il s'était, comme on dit, « laissé retourner. » D'autres considérations d'ailleurs militaient contre Wilmot. Le capitaine ne l'avait point trompé en lui disant qu'aucune ambition de rang ou de fortune n'entrait dans les idées qu'il pouvait se faire au sujet du mariage de Madeleine. Il avait une légère tendance au « culte des héros, » et se fût honoré d'avoir pour beau-frère un homme aussi droit, aussi délicat, aussi méritant que Chudleigh Wilmot. Il avait même la conscience instinctive que Madeleine trouverait aisément dans le souvenir de ce qu'elle devait à son sauveur de quoi s'attacher à lui aussi passionnément que le comportait sa paisible et plastique organisation. En s'unissant à un homme aussi distingué par le talent et par le cœur, elle n'aurait certainement pas le sentiment d'une abdication, d'une déchéance sociale... Et cependant... Non, ceci vraiment ne se pouvait guère... Un médecin, quand il est classé, connu, presque célèbre, on l'accueille partout, partout il est de plain-pied; mais la femme d'un médecin?... Puis d'autres objections se groupèrent autour de celle-ci. Que dirait l'orgueilleuse lady Muriel? Comment accepterait-elle une demande en opposition directe à des projets sur lesquels elle n'avait pas encore formellement appelé l'attention de Ronald, mais qu'il avait pu néanmoins pressentir et auxquels il ne refusait pas absolument son approbation, persuadé d'avance que son père s'y rallierait inévitablement un jour ou l'autre? La pensée des propos que susciterait la prétendue mésalliance de Madeleine, la conviction que leur tenace belle-mère ferait échouer toute combinaison contraire à ses visées agissant en même temps sur son esprit, il leva sur son interlocuteur un regard où

éclatait toute la sincérité de son âme, et résistant à la tentation de lui prendre la main : — Dieu sait, lui dit-il, que je voudrais avoir une autre réponse à vous faire; mais, en toute vérité, je ne saurais vous cacher que je regarde ce mariage comme impossible.

Chudleigh Wilmot frémit des pieds à la tête quand lui arrivèrent ces paroles décisives. Une évocation rapide plaça devant lui l'image de Mabel, de cette jeune femme que la jalousie avait menée au suicide, et qui était morte sans un regret, sans un adieu, tuée non par lui, mais par l'indifférence qu'il lui avait témoignée dès les premiers jours de leur union. — Décidément les secrets sont difficiles à garder, se dit-il avec amertume. Pourquoi celui-ci n'aurait-il pas transpiré comme l'autre?... Et sous le coup de cette idée qui lui donnait le frisson : — Eh bien! capitaine, dit-il avec une résignation mélancolique, votre opinion se trouve d'accord avec la mienne. Vous allez en avoir la preuve immédiate.

A ces mots, il ôta de son enveloppe et remit dans les mains de Ronald la lettre à sir Saville Rowe, écrite la veille au soir et dont il avait par grand hasard différé l'envoi. Le capitaine la lut d'un bout à l'autre et la lui rendit sans se permettre la moindre réflexion. Il n'en était pas moins fort ému.

— Comme vous voyez, lui dit Wilmot, je n'aime pas les expédiens dilatoires, ni les longues tortures. Il est bon d'en finir d'un coup avec les espérances irréalisables. Avant trois jours, j'aurai quitté l'Angleterre.

— Mais cela ne se peut... Qu'allez-vous devenir? Pourquoi briser une carrière comme la vôtre? reprit le capitaine, qui d'une main filait sa longue moustache, de l'autre se cramponnait vigoureusement au bras de son fauteuil... Ah! tenez, les hommes de votre espèce ne se rencontrent pas tous les jours...

— Que voyez-vous donc de si méritoire dans la résolution que je prends?... J'obéis à une impérieuse nécessité... Savoir la reconnaître n'a rien après tout de si merveilleux.

— Et vous allez?...

— Probablement en Allemagne... Je ne sais trop cependant... A Vienne, à Berlin, où sont groupés un certain nombre de nos savans, on pourra me croire attiré par quelque intérêt professionnel. Autant que possible, je ne voudrais pas laisser une énigme en pâture à la curiosité des oisifs.

— J'espère, dit Ronald en se levant (et cette fois il saisit la main que Wilmot ne lui offrait point), j'espère qu'il nous sera donné de nous revoir sous de plus heureux auspices. En attendant, je reste votre obligé,... votre ami, si vous voulez le permettre.

Quelques minutes après le départ du capitaine, le domestique entra pour avertir que la voiture, attelée depuis déjà longtemps,

attendait à la porte. Il trouva son maître, la tête dans ses mains, à demi couché sur la table placée devant lui. Wilmot leva les yeux, balbutia quelques mots inintelligibles, et, saisissant son chapeau, s'élança vers la porte. Le valet, tout consterné, annonça aux autres gens de la maison que « monsieur » lui semblait sur le chemin des Petites-Maisons. Et tout cela, quelle édification! parce qu'il avait eu le malheur de perdre sa femme.

X.

M. Foljambe, surpris au plus haut point et presque scandalisé de la soudaine disparition de son filleul, ne pouvait se résoudre à l'interpréter comme tout le monde. L'idée lui vint d'aller aux enquêtes chez lady Muriel. La belle dame lui fit le meilleur accueil, mais demeura impénétrable. Madeleine assistait silencieuse à cet entretien, qui, savamment mené des deux parts, finit par ressembler à une passe d'armes diplomatique. Tandis que le banquier, plaidant le faux pour savoir le vrai, s'attachait à expliquer le départ de Wilmot par une soif d'informations qui, poussée trop loin, lui ferait compromettre l'avenir de sa profession, tandis qu'il le représentait comme attiré à Berlin par le désir d'y constater certains progrès de la science médicale, son habile interlocutrice ramenait toujours la question sur un autre terrain : partant de l'opinion, généralement admise, que le jeune médecin s'était exilé pour se distraire des amers soucis du veuvage, elle s'informait de Mabel, de cette jeune femme si violemment regrettée; — elle s'étonnait que M. Foljambe l'eût si peu connue et le pressait là-dessus de questions passablement embarrassantes. Madeleine assistait à ce duel d'esprit sans être en état de juger les coups, absorbée qu'elle était par une réflexion douloureuse. Ce médecin si zélé, dont le dévouement lui avait été si précieux, l'abandonnait maintenant, et sans que cet abandon s'expliquât très nettement pour elle. Fallait-il donc croire qu'il était resté auprès d'elle, à Kilsyth, non par affection personnelle, comme elle avait pu s'en flatter, mais uniquement afin de résoudre en la guérissant un problème scientifique? Ce doute, qui la préoccupait au-delà de toute mesure, lui causait une sorte d'angoisse. L'idée que l'absence de Wilmot pouvait se prolonger indéfiniment la jetait dans de véritables transes. A toutes ces agitations intérieures, elle ne comprenait encore absolument rien. Jamais il ne lui était venu en tête qu'elle pût aimer Wilmot. En lui, elle avait tout simplement trouvé la réalisation à peu près complète de ses idées tant soit peu romanesques sur l'abnégation, la grandeur viriles. Il ne ressemblait aucunement aux chasseurs, aux agriculteurs dont se composaient en grande majorité les visiteurs

habituels de Kilsyth, aucunement aux camarades de Ronald, que leur raideur élégante, leur inanité vaniteuse, lui rendaient particulièrement désagréables. C'était l'homme de talent, de volonté, d'action, dont elle avait trouvé le type moral dans quelques récits fictifs particulièrement restés dans sa mémoire. Elle s'était donc habituée à le respecter, à l'admirer, à goûter avec joie l'amitié qu'il lui témoignait, à chercher en lui le guide de son intelligence, l'appui de sa raison, à s'enorgueillir de ses succès, à désirer son approbation en toutes choses, et comme rien de tout ceci ne la mettait mal à l'aise avec elle-même, elle en avait fait insensiblement le rêve favori de son existence à venir. Tout en s'affligeant pour Wilmot de la perte qu'il venait de faire, elle n'avait jamais pu s'imaginer, — un subtil instinct de sa nature lui interdisait cette conviction, — qu'il eût perdu en Mabel la femme digne d'être à lui, la femme à qui un tel homme aurait pu se donner tout entier. Aussi demeurait-elle incrédule, quoique profondément attristée, quand elle entendait dire autour d'elle que Wilmot avait quitté Londres pour se dérober aux tourmens d'un irrémédiable désespoir. Il lui était non moins difficile et non moins pénible de le croire poussé à une si grave détermination par un simple motif de curiosité professionnelle. A travers tout, malgré tout, revenait sans cesse la même pensée : — s'il m'avait porté un véritable intérêt, certainement il ne serait point parti.

Les réflexions de lady Muriel ne ressemblaient en rien à celles de sa belle-fille. L'éloignement provisoire de Wilmot ne lui déplaisait point, bien au contraire. Étrangère aux élans de l'impétueuse jeunesse, calculatrice expérimentée, elle acceptait volontiers la privation actuelle en vue des bénéfices à venir. Wilmot après tout devait revenir, et, si ce qu'elle avait en vue réussissait, elle serait alors en meilleure situation pour prendre sur lui l'influence qu'elle ambitionnait. Du motif qui le poussait à s'exiler, lady Muriel ne s'inquiétait pas outre mesure. Si par hasard il avait été, comme on le disait, désespéré de la mort de sa femme, eh bien! ceci le classait parmi les êtres passionnés, et comme les passions ont besoin d'aliment, le rôle de consolatrice ne serait peut-être pas à dédaigner auprès de lui. Ce rôle pourtant, il fallait l'étudier, le préparer de longue main, et en supposant que l'absence du jeune docteur se prolongeât au-delà du terme qu'elle lui assignait secrètement, lady Muriel avait assez à faire pour ne pas s'alarmer de cette perspective. Le moment n'était-il pas venu de prendre en main les affaires de Ramsay Caird? Et ces affaires devaient être menées avec toute sorte de précautions, toute sorte de ménagemens. Maintenant plus que jamais, elle tenait à sa combinaison favorite : marier Madeleine à son protégé, ce n'était plus seulement payer la dette contractée envers l'amant qui

avait emporté sa promesse au tombeau, c'était en même temps se débarrasser d'une rivale, — de la seule peut-être qui fût à craindre.

Sans le savoir, lady Muriel en avait une autre, et celle-ci s'abîmait dans de terribles perplexités. Pour Henrietta Prendergast, on le comprend de reste, Wilmot ne pouvait être ce veuf inconsolable dont tout le monde exaltait les regrets. Elle en savait trop long pour tomber dans un pareil panneau. D'un autre côté, l'inexplicable démarche que le mari de Mabel avait faite auprès d'elle, ses questions multipliées, l'inquiétude qu'elles trahissaient, lui donnaient fort à penser. Puisque cette visite, — dont elle avait espéré de tout autres résultats, — n'avait abouti qu'à un véritable interrogatoire de magistrat instructeur, comment devait-on l'interpréter? Il y avait là-dessous quelque secrète anxiété, quelque remords, quelque révélation ignorée, mais de quelle nature? Elle gardait un souvenir pénible de cette dernière entrevue, mais en même temps cette femme d'esprit admirait la réserve habile avec laquelle son interlocuteur, en même temps qu'il la pressait de questions, avait su se maintenir dans le plus complet silence, parer toutes les insinuations provoquantes, se dérober enfin à tous les piéges, à tous les artifices d'une curiosité fortement éveillée. Cette curiosité avait depuis lors cherché à se satisfaire, et les relations que mistress Prendergast avait conservées avec la domesticité de sa défunte amie semblaient lui fournir tous les moyens de percer à jour la conduite du mystérieux docteur. De ce côté encore son espérance avait été déçue, Wilmot ne donnant plus prise, par aucune démarche, aucune parole irrégulière ou même ambiguë, à la moindre indiscrétion. Sa conduite avait été parfaitement conforme aux circonstances, aux observances qu'elles commandaient.

Tout ceci jetait Henrietta dans un grand trouble d'esprit. Elle cherchait et cherchait encore sans pouvoir éclaircir le secret des inquiétudes que Wilmot lui avait laissé entrevoir. — Aurait-il trouvé quelque chose dans les papiers de Mabel? — Un journal peut-être ou quelque correspondance? — Non, Mabel n'était pas femme à tenir registre de ses souffrances quotidiennes. Quant à des lettres, elle en recevait fort peu. Au début de sa maladie, elle avait brûlé celles qui lui restaient.

Le souvenir de cet *auto-da-fé*, Henrietta l'avait encore présent à la mémoire. — Je la surpris, se disait-elle, assise devant le feu, bien qu'il fît chaud et que la fenêtre fût ouverte; à ses pieds, sur le tapis, une cassette de sandal; sur la grille du foyer, un monceau de cendres. — Ettie (1), me dit-elle, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Ni vous ni moi n'avons le mot de cette maladie et

(1) Diminutif familier du nom d'Henriette.

de ses suites. Il faut se préparer à tout événement... — Et cependant alors rien ne faisait prévoir... Quelle étonnante sûreté de pressentiment! quelle inaltérable, quelle persistante foi dans ce dénoûment funeste! Le désir de la mort y était sans doute pour quelque chose, mais encore...

Et comme si elle se fût sentie sur la vraie piste, Henrietta se mit à passer en revue les préparatifs, les menus soins par lesquels Mabel avait, comme en vue d'une fin inévitable, disposé, réglé toute chose autour d'elle, jusqu'à ce petit paquet renfermant quelques bijoux presque sans valeur que le docteur lui avait fait tenir le surlendemain des funérailles, et sur lequel étaient écrits ces mots : — *Je désire que ceci soit offert à mistress Prendergast. — M. W.*

Une hypothèse s'offrait bien comme explication, mais si étrange et si improbable quand il s'agissait d'une personne comme Mabel, si douce, d'un sens si droit, si peu sujette aux fantaisies, aux chimères... Non, décidément il fallait rejeter cette pensée absurde. Il n'en restait pas moins prouvé que Wilmot avait, depuis la mort de sa femme, découvert quelque chose, que cette découverte l'avait profondément troublé, qu'elle avait mis sa conscience à une rude épreuve,... — et mistress Prendergast, sans lui vouloir du mal, portée au contraire à le regarder, depuis certain événement, comme pouvant devenir fort digne d'intérêt dans un avenir vaguement pressenti, — mistress Prendergast n'en éprouvait pas moins une espèce de satisfaction en songeant que pour une cause ou l'autre il avait souffert, souffert assez pour demander des consolations à la solitude. Une fois séparé de ce monde où elle ne le voyait pas sans une secrète jalousie, il lui semblait plus à elle, ou du moins elle se promettait avec plus d'assurance de lui devenir quelque jour indispensable.

Ce n'étaient là pourtant que des réflexions, et lady Muriel agissait. Craignant surtout que l'innocente Madeleine, amenée à scruter le fond de son cœur, n'y découvrît enfin le vrai caractère des sentimens qu'elle éprouvait sans les bien connaître, elle avait mandé Ramsay Caird à Londres. Ce garçon un peu léger, spirituel par momens, toujours disposé à s'égayer, était devenu petit à petit la ressource des soirées que lady Muriel passait chez elle, invariablement en petit comité, par ménagement pour la santé de sa belle-fille. Peu ou point d'étrangers, nulle cérémonie, aucune distraction. Ramsay Caird, sous cette lumière habilement ménagée, passait à l'état de personnage. On l'attendait avec une certaine impatience, car il apportait les bruits du jour, l'écho du dehors, l'anecdote recueillie au cercle, les commérages de la grande ville. Arrivait-il un peu tard, — ceci n'était pas rare, — on le grondait amicalement; semblait-il disposé à s'en aller de bonne heure, on le pressait de

rester. Et non pas lady Muriel, mais Madeleine. On ne doit pas se méprendre sur le compte de cette chère enfant, et croire par exemple qu'il fallait, pour prendre pied dans son affection, être une créature d'élite. L'habitude avait aussi ses droits. Ramsay Caird, qu'elle connaissait de longue date et qu'on avait habilement mêlé à ses jeux d'enfant, lui plaisait par une sorte de bonhomie superficielle, une familiarité respectueuse, certaines attentions insinuantes dont il avait le secret, et qui contrastaient avec le sans-gêne de l'affection paternelle, avec la brusquerie un peu despotique de Ronald. Ce dernier d'ailleurs depuis quelque temps se trouvait en quelque sorte disgracié par sa sœur. Un nuage avait passé sur l'affection qu'elle lui portait. Lady Muriel aurait pu dire d'où provenait cette imperceptible altération de leurs rapports; mais en ce cas elle eût à coup sûr fort étonné Madeleine, pour qui certaines crises de son existence intime étaient lettres parfaitement closes.

Donc, à ce moment, Ramsay Caird était de tous les jeunes gens de sa connaissance celui qu'elle préférait, celui pour qui elle se montrait la plus prévenante. Il faut bien le dire au risque de la discréditer chez certains esprits dédaigneux, ce n'est pas notre faute si notre héroïne n'a pas plus de perspicacité, de portée d'esprit, de hardiesse et d'aplomb. Sa douceur, sa modestie, sa docilité naturelles l'assimilaient à la « moyenne » de nos jeunes Anglaises, et ne lui permettaient pas ces caprices, cette indépendance des *fast young ladies* que le roman moderne a dotées des fascinations les plus bizarres. Elle n'avait pas plus leur vaillance brutale que leur teint de bohémiennes et leur « peau de léopard. » C'était une belle et naïve enfant, blanche et pure comme un lis, et, — ma foi! lâchons le mot, — aussi peu subtile que cette fleur biblique. Elle ne s'était jamais expliqué ce qui lui avait valu l'amitié d'un homme aussi distingué que Wilmot, ni le sentiment dont elle-même payait cette amitié. De même ne s'expliquait-elle guère l'intérêt qu'elle pouvait prendre à Ramsay Caird : cet intérêt, très secondaire au fond, n'en existait pas moins pour elle comme un fait acquis.

Un jour vint où ces deux sentimens furent mis en présence, tout soudainement et à l'improviste. Madeleine venait pour la centième fois de classer, d'interroger tout un ordre de souvenirs relatifs à Wilmot, depuis le jour où elle avait vaguement compris qu'il venait la sauver jusque à cette dernière entrevue dans le salon où elle l'avait trouvé si affectueux, si tendre, où son regard s'était posé sur elle avec une expression si pénétrante...

Tout à coup elle se sentit envahie par un désir fou de le revoir, de serrer sa main loyale, de se jeter sur son cœur, de lui dire... Et alors, alors seulement elle vit clair en elle-même. Hélas! n'était-

il pas trop tard? Comme elle s'adressait cette question, ses yeux s'arrêtèrent sur une bague que depuis quelques jours elle portait, une bague d'excellent goût, simple anneau d'or décoré de trois turquoises et sur lequel était gravé le mot grec AEI. C'était un cadeau de Ramsay Caird. En le lui offrant, pour l'anniversaire de sa naissance, il avait ajouté quelques paroles qui ressemblaient fort à un compliment, et qu'il avait prononcées avec un accent particulier, tout nouveau pour elle comme pour lui. Dans le moment même ces paroles avaient semblé fort insignifiantes à celle qui les écoutait. — J'aurais voulu, lui disait-il, j'aurais voulu pouvoir vous faire accepter cet anneau sans aucun ornement quelconque. — Maintenant, et à la clarté de ses pensées nouvelles, Madeleine comprit qu'il y avait là, dans cette simple phrase, une sorte de décret providentiel.

Était-il donc écrit qu'elle serait la femme de Ramsay Caird? Cette idée ne lui était point absolument étrangère. Souvent elle avait songé, sans enthousiasme, mais sans répugnance, qu'il en pourrait être ainsi. Elle avait même pu se méprendre parfois à l'espèce de goût qu'elle se sentait pour ce jeune homme toujours empressé, toujours de bonne humeur, et qui savait si bien la défendre, elle si timide, quand on la prenait à partie, au besoin même contre Ronald en personne. Désormais, il est vrai, cette erreur ne pouvait plus exister; mais d'un autre côté toute espérance n'était-elle pas perdue? Wilmot n'avait-il pas quitté Londres, Londres où il venait de la revoir, sans même lui faire passer un mot d'adieu? N'était-il pas entraîné loin d'elle par des vues, des projets, des ambitions qui la lui rendaient complétement indifférente? D'ailleurs, en supposant qu'il revînt, en supposant qu'il la devinât, en supposant une foule de circonstances hautement contraires à toute vraisemblance, Ronald, l'austère, l'implacable Ronald, le véritable chef de la famille, n'avait-il pas voué au docteur une espèce de haine irréconciliable? D'où venait cette haine sans motifs apparens? Sans doute de ce qu'il avait vu clair, plus tôt que Madeleine elle-même, dans le cœur de Madeleine. Cela étant, et cela devait être, pourquoi s'était-il alarmé, offensé des sentimens encore cachés que Wilmot inspirait à sa sœur? Sans doute parce qu'il croyait leur mariage impossible. Pourquoi le jugeait-il impossible? Parce qu'il tenait énergiquement à ce que Madeleine épousât Ramsay Caird. — S'il le voulait, comment s'y refuser, comment et dans quel intérêt avouable engager une lutte sans issue, non-seulement avec lui, mais avec cette famille où sa ferme autorité prédominait à la longue inévitablement?

Nous n'avons pas besoin de dire que, — malgré l'action constante de lady Muriel, et bien qu'elle eût une assez puissante influence

sur son beau-fils, — celui-ci n'était point aussi absolument acquis aux prétentions de Ramsay Caird que Madeleine pouvait raisonnablement se l'imaginer; mais c'était déjà beaucoup qu'il eût accepté comme possible cette combinaison hypothétique, et lady Muriel n'avait plus qu'un effort à faire pour le rallier tout à fait à ses projets. Choisissant avec son tact ordinaire l'heure favorable : — Alick, dit-elle un jour à son mari, notre jeune ami Ramsay Caird va bientôt être forcé de s'absenter... Il manquera singulièrement à Madeleine, qui depuis quelques jours s'attriste beaucoup, et dont il est en somme la meilleure distraction...

— Un brave garçon, dit Kilsyth, un agréable et joyeux convive.

— Ajoutez un bon cœur, Alick, ce qui vaut mieux... Je vous ai parlé dans le temps des vues que nous pourrions avoir sur lui et sur Madeleine. Vous me répondîtes que rien ne pressait, qu'il fallait se mieux connaître, et certes vous aviez raison de vous refuser à une décision précipitée;... mais voici plusieurs mois écoulés. Madeleine traverse en ce moment une de ces crises dont les causes sont faciles à deviner... D'après ce que vous me dites de Ramsay Caird, à mesure que vous l'avez mieux connu, il a gagné dans votre esprit... Ne serait-il pas grand temps de prendre un parti?... Ces tristesses bizarres, cet ennui capricieux, qui semblent tourmenter notre enfant cesseront d'eux-mêmes quand nous l'aurons placée en face de préoccupations nouvelles...

— Il serait essentiel de savoir, hasarda Kilsyth, si ce mari lui convient.

— Pour ma part, il me serait difficile d'en douter, repartit lady Muriel. C'est une fille de sens qui n'a pu se méprendre sur les assiduités de Ramsay, et qui ne les aurait point encouragées, si elle ne s'était trouvé quelques dispositions à l'accueillir comme prétendu.

— Encore faut-il qu'on la mette en mesure de se décider expressément.

— Il le faut, je suis de cet avis, et sans trop de retard. M. Caird ne peut reter indéfiniment en suspens, et il est d'autres raisons pour lesquelles nous devons souhaiter de savoir à quoi nous en tenir.

Lady Muriel, en articulant ce dernier membre de phrase, avait levé les yeux sur son mari, dont elle épiait la physionomie pour savoir quel sens il prêtait à ses paroles. Un signe d'acquiescement fut toute la réponse du pauvre père, qui, malgré lui, détournait la tête, incapable de deviner et par conséquent d'exprimer pourquoi ces perspectives lui répugnaient.

— Je me chargerais volontiers de parler à Madeleine, reprit l'intrépide belle-mère, si je me sentais plus d'influence et d'autorité

sur elle. Ce n'est point là un reproche au moins. Il est tout simple et tout naturel que, n'étant pas ma fille, elle ne m'accorde pas les priviléges dus à une vraie mère... Ce serait donc à vous...

— Pardon, chère amie... Certainement, au premier abord, vous avez le droit... D'autre part voyez-vous... Je sais bien que la question doit être posée;... mais si vous pouviez m'en dispenser...

Ainsi parla, non sans grand embarras, cet excellent mari, qui se sentait mis au pied du mur. Un nuage sombre passa sur le front de son altière moitié. Cependant elle reprit après une courte pause: — Je ne vois alors que Ronald; lui seul est en position de traiter avec Madeleine une question si délicate... Lui seul possède assez d'influence pour la déterminer au besoin.

— Ne trouvez-vous pas qu'il est un peu rude avec cette enfant? Pour rien au monde, je ne voudrais qu'il abusât de son autorité.

— Sa brusquerie, que vous appelez rudesse, ne l'empêche pas de porter le plus vif intérêt à la destinée de sa sœur, qu'il aime avec une tendresse rare et profonde. D'ailleurs, cher Alick, pourrez-vous m'indiquer un intermédiaire plus sûr et plus convenable?...

. . . .

Deux jours après cette conversation, Ronald vint frapper à la porte du salon-boudoir que nous avons décrit bien avant l'heure où il s'y présentait ordinairement. Son visage, quand il entra, était moins calme que d'habitude. Sa sérénité semblait avoir reçu quelque légère atteinte. Lady Muriel parut, elle aussi, un peu agitée quand elle quitta son fauteuil pour venir à la rencontre de son beau-fils.

— L'avez-vous vue? lui dit-elle. Est-ce chose faite?... Qu'a-t-elle répondu?

— C'est la meilleure enfant du monde, répliqua Ronald. Elle a pris les choses avec une tranquillité parfaite et n'a rien objecté à nos arrangemens... Je crois que nous nous sommes trompés en la croyant préoccupée de... l'autre personne.

Ah! si quelque miroir magique leur eût, en ce moment-là même, montré Madeleine, ils n'auraient pu se méprendre sur ce que le souvenir poignant de « l'autre personne » lui coûtait de larmes amères et lui imposait d'angoisses cachées.

E.-D. Forgues.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

VERSAILLES

LÉGENDE.

II.

LE PAVILLON DE LUCIENNES [1].

I.

« Saute Choiseul, saute Praslin! »
La nymphe aux oranges, prends garde
A l'œil de Dieu qui te regarde
Dans ta grotte de kaolin.

En attendant que Dieu labeure,
Le roi Louis travaille seul.
« Saute Praslin, saute Choiseul! »
Rions au caprice de l'heure!

« Rions; Omphale, à ses genoux,
Voit Hercule qui s'humilie;
Rions, tout est joie et folie,
Les dieux conspirent avec nous!

« Mars à mes appas rend les armes,
Bacchus sur nous tord ses raisins,
Apollon, pour nos clavecins,
Compose des airs pleins de charmes,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

« Et Mercure prend son essor
Pour aller, d'une main vaillante,
Au ciel de l'Europe galante
Clouer mon nom, étoile d'or! »

II.

En effet, ô magicienne,
Tout sourit à votre destin;
Le soleil de juin, ce matin,
S'est levé si doux sur Lucienne!

Vivez, la nature vous fit
Charmante et d'un si frais visage!
Vivez! qu'importe qu'on soit sage?
Être jeune et belle suffit!

Aux reines la pudeur morose,
La sainte vertu, l'air grognon!
A vous, gentil péché mignon,
Le sourire éclatant et rose!

A vous cet attrait qu'on défend,
Ce regard d'Ève perdant l'homme,
Et pour mordre en plein dans la pomme,
L'émail d'une bouche d'enfant!

Être belle, — voyez l'antique, —
Est la vertu, la seule loi :
Morceau charmant, morceau de roi!
Honni soit donc qui vous critique!

Honnis soient-ils tous ces pasquins
A la plume insolente et vile,
Ces fabricans de vaudeville,
Ces escrocs, ces gueux, ces coquins,

Rimailleurs de choses abjectes,
Damnés suppôts de Maurepas,
Qui s'en vont poursuivant vos pas,
De leurs bourdonnemens d'insectes!

Eux vous ménager? Vous seriez
Vraiment, comtesse, la première!
Où brille la pure lumière,
Où croissent les sacrés lauriers,

Où fleurit (vous osez vous plaindre)
Sur sa tige un lis enchanteur,
Que leur souffle exterminateur
N'ait cent fois essayé d'atteindre?

Ce Voltaire, singe d'enfer,
Qui vous chante aujourd'hui l'aubade
Et sur votre chemin gambade,
Oubliant ses pamphlets d'hier,

Qu'a-t-il fait de votre grand'-tante,
La pucelle de Vaucouleurs?
Quelle vertu, quel sang, quels pleurs
Respecta sa verve insultante?

Et vous voulez qu'en bon chrétien
On vous épargne, vous! Mensonge!
Rêvez, car la vie est un songe!
Et tout est bien qui finit bien!

Qui finit bien! grave problème
Dont Dieu tient la solution.
Que savons-nous de l'action,
Avant le dénoûment suprême?

Des profondeurs du bois plaintif,
Des mystères du vert bocage,
Que sait l'écureuil dans la cage
Où l'oiselier le tient captif?

Il se remue et se travaille,
Tourne et retourne incessamment;
Ainsi de cet oiseau charmant,
Dans son gai palais de rocaille.

Bercé par l'aile des zéphirs,
Inconscient, irresponsable,
Aiguisant son bec dans un sable
De diamans et de saphirs,

Du perchoir d'or à la mangeoire,
Et de la mangeoire au perchoir,
Il va, promenant jusqu'au soir
Ce joli rien qui fait sa gloire.

Le maître vient, s'en réjouit,
Et l'oiseau fredonne et minaude;
Pour un baiser, une émeraude,
Un royaume pour une nuit!

III.

Qu'elle règne donc et commande
De Versailles à Trianon!
Que tous les amours, à son nom,
Se trémoussent en sarâbande!

Car jamais corps plus enchanté,
Plus adorable créature,
De vos chastes mains, ô nature,
Ne sortit pour la volupté!

Pajou sera le Praxitèle
De ce beau chef-d'œuvre accompli;
Hébé, dans le marbre assoupli,
Apparaîtra, jeune immortelle!

Et pour cet œil d'émérillon,
Dont la langueur rit et badine,
Pour cette joue incarnadine,
Cette bouche de vermillon,

Pour ces roses, pour cette neige,
Cette vie et cette couleur,
Fête de la jeunesse en fleur,
Un Greuze naîtra, son Corrége!

Pompadour, qui régna seize ans,
Eut Watteau, Boucher et Natoire.
A chaque règne son histoire,
Ses peintres et ses courtisans!

A d'autres maintenant la vogue :
Vernet, Fragonard, Vien, Drouais!
Combien sont-ils, — bons ou mauvais, —
Les Raphaëls de cette églogue?

Sur la laque des paravens,
En camaïeu, sur porcelaine,

Bergère, fée ou châtelaine,
Narine ouverte, et gorge aux vents,

Taille qui se cambre et se guinde,
Dans la nue et sous les lilas,
En jupe courte, en falbalas,
Fanchon la Vielleuse ou Clorinde,

Tous ont reproduit tour à tour,
Aimé le gracieux modèle;
Tous ont voulu caresser d'elle
Ce que l'art dérobe à l'amour !

Mais Greuze en fit, de sa palette,
L'enchantement, l'illusion.
Partout l'aimable vision :
Jeanne fut Chloris et Colette.

Elle fut ce minois exquis
De villageoise déguisée
Que chiffonne dans la rosée
Un Lubin vicomte et marquis.

Elle fut cette fiancée
Des accordailles du hameau;
Elle fut ce divin trumeau :
La fille à la cruche cassée !

Qui ne l'a vu, ce frais bouquet,
— Lilas, églantine et tulipe? —
Qui n'a rêvé, moderne OEdipe,
Devant ce sphinx doux et coquet?

OEil ingénu qu'un trouble voile,
Instant d'oubli mal réparé!
Elle a ri, puis elle a pleuré,
Une ombre a glissé sur l'étoile!

Voyez sous le pli du linon
Cette gorge encor tout émue, —
Confusion d'oiseau qui mue!
Étonnement! repentir? Non.

On a rêvé, quel joli somme!
Mais il faut rentrer cependant;

Et cette cruche, autre accident!
Qui s'est cassée, on ne sait comme!

Car, hélas! on ne peut nier
Que l'humble grès soit en souffrance,
Si cette cruche était la France,
Qu'en dis-tu, Jeanne Vaubernier?

IV.

La courtisane en tête-à-tête,
Dans son petit appartement,
Soupe avec le roi son amant:
Tout est en fleurs, tout est en fête.

Tout ce monde brimborion
Éclate au feu des girandoles,
L'amour conduit ses farandoles
En jouant du psaltérion.

Les bergers, la flûte à leurs lèvres,
Soufflent un motif du *Devin*;
Le cristal qu'empourpre le vin,
La vaisselle d'or et de Sèvres,

Ont des irradiations
Qui vibrent comme des musiques;
Les laques et les mosaïques
Étalent leurs profusions

D'oiseaux, de fleurs et de féeries,
Leurs nacres où file un bateau,
Leurs palais d'azur dont Watteau
Peupla les sveltes galeries.

Puis régnant sur le tourbillon,
Brochant sur ces ors, sur ce linge,
La perruche verte, le singe,
Le carlin et le négrillon!

Le négrillon (1), gnome bizarre,
Que le Destin, sombre banquier,

(1) Zamore, le négrillon tant chéri que Louis XV, dans un jour d'humeur joviale (mai 1772), nomma gouverneur du pavillon de Luciennes avec cinquante louis de gages, ordonnance scellée par le chancelier de France.

A placé là, sur l'échiquier,
Près de la Dame à la tiare!

Est-ce un valet, un espion,
Un majordome, un porte-queue?
Près de la Reine rose et bleue
Pourquoi faire ce vilain pion?

Mais le Destin sait qu'il entame
La partie en bon tacticien,
Et, souriant, ne répond rien,
Laissant le Fou près de la Dame.

Il est ingrat et libertin,
Mais on s'en amuse, on l'attife;
Il a des turbans de kalife
Et des parasols de satin.

Le Bengale, une tragédie,
Ont produit ce monstre à souhait.
Prends ce fils, ô grand Arouet,
L'esprit des temps te le dédie!

Ton Zamore fut le parrain
De cet aimable petit drôle.
Zamore! un joli nom bien drôle,
Fait pour le vers alexandrin!

Chantez, la belle Bourbonnaise,
Vivez, riez, faites l'amour;
Tout se paie! Il aura son tour,
Le nain charmant de Véronèse.

Où vous régnez, il régnera (1).
Quatre-vingt-treize, en sa défroque,
Trouvera bien quelque autre loque
Pour ce moricaud d'opéra!

Il l'habillera, ce fantoche,
En officier municipal.
Autres temps, autre carnaval!
Mouche noire du rouge coche,

(1) Chacun sait que Zamore devint un des grands agitateurs du club de Louveciennes et du district de Versailles. Dans sa déposition contre sa bienfaitrice devant le comité de sûreté générale, le drôle s'intitule l'ami de Franklin et de Marat!

Carmagnole au dos, pique en main,
Il sera l'acteur de la pièce.
Ce négrillon vous met en liesse :
Madame, attendez à demain !

V.

En attendant, le roi qui soupe
Regarde Zamore courir,
Et comme il s'ennuie à mourir,
Au valet le roi tend sa coupe.

L'aï glacé tombe en grésil,
Louis Quinze boit, boit encore,
Tire un peu l'oreille à Zamore,
Puis bâille et fronce le sourcil.

Langueur, désuétude immense !
Partout se dire : « Eh bien ! après ? »
Voir la tombe et l'affreux cyprès
Derrière tout ce qui commence !

Sans aimer rien, jouir de tout,
Vivre en désœuvré solitaire,
Fourrager les biens de la terre
Dans l'impuissance et le dégoût !

— Cette enfant est belle : on me l'offre;
Ce vin est rare : j'en ai trop !
Et l'or va ruisseler à flot
Si du pied je heurte ce coffre !

La gloire? mais je suis le roi,
Et j'ai son illusion bue !
Les honneurs? je les distribue;
Rien n'est qui n'émane de moi !

De Versailles à Louvecienne,
Et de Bellevue à Marly,
Il va, triste et le front pâli,
Menant sa lassitude ancienne.

L'action l'entoure pourtant,
Le siècle à l'œuvre le convie;

Jamais le flambeau de la vie
Ne rayonna plus éclatant!

Jamais dans un air plus sonore
Ne s'entendit plus grand concert!
Voltaire, Buffon, d'Alembert,
Diderot! et combien encore?

Languir dans un pareil émoi,
Mourir d'ennui quand tout veut naître!
« Élargissez Dieu! » dit un maître;
Élargissez plutôt le roi!

Dissipez le noir crépuscule
Où sa pauvre âme se confond;
Faites, en ce château profond,
Que l'air de la France circule!

Vivifiez, assainissez,
Qu'un souffle du dehors l'inonde;
Qu'il aime quelque chose au monde,
Fût-ce son peuple! C'est assez.

Élargir le roi? Téméraire,
Qui prêcherait de tels exploits!
« Élargissez! » disait la voix;
On le rétrécit au contraire!

De jour en jour, du ciel ouvert
Il se retire davantage;
Étiquette, jeu, tripotage,
Menus plaisirs, petit couvert,

Chiffons, pagodes et rocailles,
Retraits étroits où vivre seul!
C'était bon pour le grand aïeul
Ce vaste palais de Versailles!

Mais lui s'y perd dans l'abandon!
De là, près de la Seine bleue,
Sur les coteaux, de lieue en lieue,
Tous ces Choisy, tous ces Meudon.

S'amoindrir, faire la débauche
En gentilhomme libertin,

Vivre avec l'amour clandestin
Qu'on épouse de la main gauche;

Encor s'il trouvait à ce jeu
Quelqu'illusion, quelqu'ivresse
Qui de sa machine en détresse,
Remontât le ressort un peu!

Mais non! l'abattement livide
Aux courts plaisirs a succédé;
Ses sens à peine ont maraudé,
Que son âme retourne au vide!

Empoisonneur du sang des rois,
Locuste en jupe violette,
Fleury, lève-toi, vieux squelette,
Évêque de Fréjus, et vois!

Comme ce saint Bonaventure,
Qui mort, défunt et trépassé,
Pour finir l'œuvre commencé,
Se levait de sa sépulture,

Lève-toi, prêtre, du tombeau,
Et viens contempler ce mirage!
Voilà ce qu'a fait ton ouvrage
De cet enfant vermeil et beau!

Voilà ce qu'aux mains de tes Gesvres
Est devenu ce blond Louis,
Né dans les lis épanouis,
L'azur aux yeux, le miel aux lèvres!

VI.

Tout à l'heure il est apparu,
Presque joyeux pour une altesse;
Svelte et mignonne, la comtesse
Vers lui, par les fleurs, a couru.

On eût dit un père et sa fille!
Lui, calme, un peu haut, l'air Bourbon,
Superbe, mais aimable et bon;
Elle, caressante et gentille!

Dans les aubépines en fleurs
Vocalisait l'oiseau nocturne;
La cascade, épanchant son urne,
A la chanson mêlait ses pleurs!

Loin de sa remise égarée,
La biche bramait aux abois,
Et plus leste qu'un daim sous bois,
Plus svelte, mais moins effarée,

L'aimable reine du logis,
Ramenant son prince à l'alcôve,
A bondi dans sa robe mauve,
Ses doigts par les fraises rougis,

Et pour ce roi que rien ne touche,
Cueillant à foison, sans cesser,
Fleurs et fruits que dans un baiser
Elle lui tend avec sa bouche.

Ils sont rentrés! — Le frais recoin
Les a reçus. Louis et Jeanne
Ont un moment, sur l'ottomane,
Causé, badiné sans témoin!

Puis en rajustant sa coiffure,
Saisissant l'heure du berger :
« Eh quoi! sire, — d'un ton léger
A dit l'adorable figure, —

Eh quoi! sire, vos yeux n'ont rien
Vu de neuf dans cet ermitage?
— Non, vraiment. — Cherchez davantage.
Allons, allons, regardez bien

« Sur ce panneau qui nous fait face,
Parmi mes Teniers, mes Vanloo...
— En effet, un nouveau tableau...
— Que j'ai pour vous, à cette place,

Mis tout exprès, sire, un Van Dyck,
Dont je veux, moi, votre servante,
Que sous vos yeux, toujours vivante,
L'œuvre vous soit un pronostic!..

— Un pronostic? — Oui, salutaire,
Un avis formel du devoir...
— Et le sujet? Peut-on savoir?...
— Charles premier, roi d'Angleterre!

— Ah! celui que son parlement...
A dit le roi d'une voix sèche.
— Oui, sire, et rien ne vous empêche,
D'attendre un pareil dénoûment!... »

Comme Louis allait répondre,
Zamore, en pourpoint jaune et vert,
A lancé ces mots : « Le couvert! »
Et Lucienne a remplacé Londre.

VII.

N'importe! sur le tendre azur
A glissé l'ombre solennelle;
L'entretien ne bat que d'une aile,
Des mots sanglans rayent le mur.

Vainement l'oiseau continue
Son frais et charmant gazouillis,
Un vent de mort courbe les lis,
L'orage gronde dans la nue.

Louis, qui boit pour s'étourdir,
Fredonne : « Il pleut, il pleut bergère! »
Fausse voix, gaîté mensongère,
D'un cœur qui ne sait rebondir!

Le néant a repris sa proie,
La vision fut un éclair;
Ce grand seigneur de si bel air,
Ce gentilhomme en bas de soie,

A talon rouge, à cordon bleu,
Tout parfumé d'iris et d'ambre,
Qui tout à l'heure, en cette chambre,
N'était que tendresse et que feu,

A soudain pris, noir phénomène,
Cette mine d'enterrement.

On dirait, pour l'accablement,
Thésée écoutant Théramène.

L'ennui, l'irrémissible ennui,
L'invincible ennui le gouverne !
Plus rien dans cet œil gris et terne;
Ce qu'il veut, il l'ignore, lui !

Ou plutôt il le sait, mais n'ose;
« Saute Choiseul, saute Praslin ! »
Dit en jouant d'un air malin
L'aimable fée aux doigts de rose !

Et tandis qu'elle raille ainsi,
La jolie et galante idole,
Lançant, comme une mousse folle,
Sa verve au nez du roi-souci;

Le moricaud de Véronèse,
Le gnome pervers et bourru,
Dont les affreux instincts ont crû,
Contemple la scène à son aise.

Tout marche, et voilà cette fois
Qu'au flambeau du temps qui s'approche
Le carnavalesque fantoche
Juge des peuples et des rois !

« Pourquoi ce gaspillage infâme
Quand la misère est à côté ?
Pourquoi ce régal effronté?
Que vaut cet homme, et cette femme? »

Et sous le rideau de lampas,
Caché comme un tigre en sa jungle,
Singeant la Du Barry qui jongle
Avec les pommes du repas,

Il dit, rêvant à d'autres fêtes,
A d'autres banquets inouis :
« Saute Jeanne, saute Louis !
Après les oranges les têtes ! »

Henri Blaze de Bury.

LES

ÉTATS DE BRETAGNE

II.

LA LIGUE EN BRETAGNE.

Lorsqu'en 1579 Henri III procurait au duc de Mercœur la main de Marie de Luxembourg-Martigues, c'était afin d'assurer à son jeune beau-frère le gouvernement de la Bretagne (1). Déjà menacé par la ligue et bientôt conduit à la sanctionner faute de se sentir assez fort pour la combattre, il mettait une grande province à la discrétion d'un prince lorrain qui pouvait à un double titre s'y présenter comme prétendant. Par sa propre descendance de la maison de Châtillon comme par celle de sa femme, Philippe-Emmanuel de Lorraine se trouvait en effet réunir et confondre sur sa tête tous les droits des comtes de Blois et de Penthièvre (2); mais des considérations de prévoyance n'étaient pas de nature à retenir un monarque insouciant qui jouissait du présent sans rien attendre de l'avenir.

Durant les premières années de sa résidence en Bretagne, l'attitude du duc de Mercœur fut irréprochable. Pendant que le chef de la maison de Guise imposait les armes à la main à la faiblesse de Henri III le traité de Nemours, son parent protestait au sein des états de Bretagne de son dévouement pour le monarque aux ordres

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1867.

(2) *Alliances de la maison de Lorraine*, par Pierre Biré, in-12; Nantes 1593.

duquel il continuait à déférer (1). L'attitude réservée de Mercœur vis-à-vis du duc de Guise et de la ligue aurait-elle contrarié sa pensée secrète, qu'elle lui eût été imposée par le sentiment général de la province. Depuis le commencement des guerres de religion et des intrigues princières développées à leur ombre, la Bretagne s'était trop bien trouvée de sa circonspection pour y renoncer au profit d'une ambition particulière. Si elle changea soudainement d'attitude, ce fut sous l'empire d'un intérêt moins égoïste et sous le coup d'une sorte de nécessité.

Le nouveau gouverneur arrivait-il dans cette province avec la résolution déjà arrêtée de profiter des chances de la guerre civile pour faire valoir ses prétentions à la couronne ducale, dès que la mort de Henri III lui en fournirait l'occasion? La plupart des historiens contemporains l'affirment. De Thou le pense comme d'Aubigné, Davila semble le croire comme Mathieu. Cette opinion a été adoptée par les auteurs de l'histoire bénédictine, ardemment dévoués à l'autorité royale et très opposés à la ligue; elle est donc consacrée par une tradition à peu près générale. Les écrivains modernes sont allés plus loin, car ils ont prétendu faire entrer toute la population bretonne dans le complot tramé par le duc de Mercœur, et pour eux la guerre acharnée qui commença en Bretagne en 1589 pour ne finir qu'en 1598 s'est résumée dans une tentative avortée de séparation (2).

Si autorisée que soit cette opinion, on est pourtant conduit à reconnaître, lorsqu'on serre les faits de plus près, qu'elle ne repose sur aucune base solide, et qu'en résistant à Henri IV personne en Bretagne ne songeait à déchirer le contrat de mariage de la duchesse Anne. Le duc et plus encore la duchesse de Mercœur auraient été fort heureux sans nul doute de voir s'accomplir le beau rêve d'une restauration ducale, et, lorsqu'il leur naquit un fils qui reçut le nom de Bretagne, ils aimaient peut-être à penser que ce nom cesserait un jour d'être un vain titre (3); mais rien ne constate même chez eux la ferme volonté de donner à ce rêve le caractère d'un projet sérieux, et quand on étudie dans ses manifestations les plus

(1) Registres manuscrits des états de Vannes de 1582, des états de Nantes de 1585. — *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1467 et suiv. — *Histoire de dom Taillandier*, liv. XII.

(2) Voyez surtout *la Ligue en Bretagne*, par M. L. Grégoire, professeur d'histoire au lycée de Nantes, 1 vol. in-8°, 1856; Paris, Dumoulin.

(3) Les historiens modernes ont tous attaché une importance qu'elle n'eut jamais à cette qualification attribuée à l'enfant dont la duchesse de Mercœur accoucha en 1589. Malgré l'édit de François Ier qui avait, après la réunion, interdit de prendre à l'avenir le nom et les armes de Bretagne, ce nom continua d'être porté par tous les membres de la maison de Brosse-Penthièvre, et le duc d'Étampes lui-même, gouverneur de la province pour le roi, le prenait dans tous les actes officiels. Voyez *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1205 et suiv.

vives le sentiment public, il faut bien reconnaître que, si la Bretagne suivit son gouverneur dans la lutte commencée en 1589, elle l'aurait vite abandonné, si d'une lutte engagée contre un roi protestant il avait prétendu passer à une guerre contre la monarchie française.

La duchesse de Mercœur, *la belle Nantaise*, mettait une grâce charmante à rappeler son origine bretonne au peuple de sa ville natale; elle se mêlait à ses fêtes et à ses jeux, s'associant à toutes les manifestations de sa haine contre les protestans; elle ne déployait pas moins d'habileté pour se concilier la rude noblesse, demeurée ardemment catholique malgré la défection des grandes maisons féodales, passées au calvinisme. Dans sa cour prude et pédante, qui laissait pressentir l'hôtel de Rambouillet, on célébrait en vers et en prose sa beauté et sa vertu, pendant que des historiographes dévoués révélaient à la Bretagne l'origine carlovingienne de la maison de Lorraine. Pierre Biré, Julien Guesdon, emphatique auteur des *Loisirs de Rodope*, Nicolas de Montreux, bel esprit qu'aurait jalousé Voiture et qui portait sur ce Parnasse le nom d'Olénix du Mont-Sacré, d'autres écrivains dont les ouvrages imprimés à Nantes de 1589 à 1598 dorment aujourd'hui sous la poussière des bibliothèques, avaient entrepris en faveur de leur protectrice une sorte de croisade littéraire. Il n'était pas de couronne qui pût rehausser l'éclat de son beau front, et le premier trône du monde aurait été un escabeau peu digne de ses pieds. Son illustre époux, issu du sang impérial, réunissait les qualités d'Alexandre et de César, et la victoire de Craon n'était pas moins glorieuse que celle d'Arbelles. Lorsque la guerre civile fut engagée, la pléiade lutta de violence avec le célèbre Le Bossu, le théologal Christi, le jacobin Lemaistre et tous les prédicateurs de Nantes, fort dignes à tous égards de figurer à côté de ceux de Paris; mais ni dans ces nuages d'encens ni dans ces débordemens de fureur il n'est possible de surprendre d'invitation à séparer la Bretagne de la France et à relever le trône des anciens ducs au profit de leur noble fille. Aucune allusion précise ne s'applique à ces ambitieuses espérances, lesquelles pouvaient cependant se produire en toute sûreté au sein de la ville de Nantes, demeurée près de dix ans sans rapport avec l'autorité royale. Personne n'osait sans doute, puisque les poètes eux-mêmes n'osaient pas. C'est que de tels vœux, probablement fort agréables au duc et à la duchesse de Mercœur, ne correspondaient point au sentiment qui avait mis les armes à la main de ce peuple sincère et loyal. Les états de la ligue assemblés à Nantes par Mercœur en 1592 étaient les véritables organes de l'opinion lorsqu'ils affirmaient « vouloir vivre et mourir inviolablement dévoués à la monarchie, dont *ils demeuraient avec regret séparés en attendant qu'il plût à Dieu de donner à la France un*

roi catholique. » Telle est la vérité, et bien loin que Mercœur par ses hésitations ait manqué à la Bretagne, c'est au contraire la Bretagne qui a manqué à Mercœur.

S'il avait convenu à ce pays de relever son étendard semé d'hermines, jamais circonstances n'auraient été plus favorables, car l'héritier de la maison de Penthièvre avait à faire valoir des titres très spécieux au moment même où la province prenait les armes sous une impulsion irrésistible. La mort du duc d'Anjou, survenue en 1584, avait imprimé à l'opinion publique un cours nouveau. Cette mort enlevait au royaume toute perspective d'une succession catholique, puisque la précoce sénilité de Henri III ne laissait plus attendre d'héritier du trône, et que la loi fondamentale appelait à la couronne le roi de Navarre, chef reconnu du parti protestant. Aussi plusieurs villes importantes adhérèrent-elles à l'union, et le parti de la ligue se trouva-t-il constitué en Bretagne, non pas, comme le disent la plupart des historiens, par le travail et l'habileté du gouverneur, mais par la pression qu'exerça sur les esprits un avenir inévitable et prochain.

Bientôt Henri III, chassé de sa capitale par un prince devenu l'expression vivante des passions populaires, dédaigneusement éconduit par les états-généraux réunis à Blois, recourait à l'assassinat pour se débarrasser d'un ennemi non moins puissant au sein des trois ordres que dans les rues de Paris, et la France se soulevait presque tout entière contre lui. Quelques mois plus tard, le coup de poignard de Jacques Clément répondait au coup de dague de Lognac, et dans la nuit du 2 août 1589 le camp de Saint-Cloud, plein de tumulte et d'anxiété, avait soudainement à résoudre le formidable problème que le droit héréditaire de Henri de Navarre venait poser pour le royaume très chrétien.

L'immolation du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, qui avait séparé du roi la plus grande partie du royaume, eut en Bretagne un effet rapide et décisif. Cette province, jusqu'alors paisible, parut se repentir tout à coup de sa longanimité, et si elle s'engagea la dernière dans la lutte, ce fut avec la résolution d'y persévérer jusqu'au bout. A Nantes, la population courut aux armes, et des prédicateurs habiles à remuer la fibre religieuse devinrent les chefs d'un mouvement irrésistible, à la tête duquel Mercœur se vit naturellement placé. Toutes les villes de quelque importance constituèrent, sous le nom de *corps politiques,* des assemblées paroissiales délibérantes où l'ardeur populaire triompha sans peine des hésitations de la bourgeoisie. Ces assemblées ne refusèrent rien au duc de Mercœur, consacré à leurs yeux par le sang du chef de sa maison, et ce prince, non pas sans le vouloir, mais sans avoir personnellement agi, fut proclamé tout d'une voix *chef et gouverneur de la Bretagne pour*

le maintien et tuition de la religion catholique, apostolique et romaine, la conservation et liberté de la province, en attendant l'assemblée des états (1). Ce mouvement démocratique précéda la dernière résolution de Mercœur, et l'on pouvait juger qu'il serait irrésistible avant même que ce prince eût congédié M. de Gesvres, que lui avait expédié Henri III à la suite du meurtre de son cousin, afin de lui offrir des garanties pour sa sûreté personnelle. Après le départ de cet agent confidentiel, le duc ne garda plus aucun ménagement avec le monarque. La duchesse de son côté entra dans la lutte avec la fermeté de son caractère et l'ardeur d'une ambition longtemps contenue. Elle pratiqua le capitaine Gassion, ancien serviteur de la maison de Penthièvre, qui commandait pour le roi le château de Nantes, et cet officier n'opposa nulle résistance au peuple, qui eut bientôt enlevé cette puissante forteresse. Remise aux mains d'un ligueur dévoué, elle servit de prison aux magistrats royalistes qu'envoyaient chaque jour à Mercœur les diverses villes de la province, à mesure qu'elles s'engageaient dans l'insurrection. Sous l'impulsion que lui imprimait la commune de Nantes, le flot montait en effet d'heure en heure. Il couvrit bientôt la péninsule entière. Dans cette vaste province, l'autorité du roi ne fut plus reconnue que dans quelques villes de guerre munies de garnisons françaises et dans un certain nombre de châteaux fortifiés appartenant pour la plupart aux maisons de Rohan, de Laval et de Rieux, alors engagées dans le parti protestant.

Rennes avait suivi l'exemple des autres cités bretonnes et s'était ralliée à la ligue. Le sire de Talhouët, ardemment dévoué à ce parti, s'étant fait assister par une troupe de bourgeois et par quelques chanoines, avait ameuté le peuple en annonçant l'entrée prochaine dans la ville d'une bande de huguenots commandée par l'un des principaux gentilshommes de cette religion, le sire de Montboucher, seigneur du Bordage. Sur ce bruit, d'ailleurs mal fondé, des barricades avaient été dressées, et MM. de La Hunaudaye et de Montbarot, le premier lieutenant-général pour le roi dans la Haute-Bretagne, le second gouverneur de Rennes, avaient dû se retirer dans la citadelle avec toute la garnison. Promptement informé du mouvement populaire qui semblait devoir lui assurer la possession de cette importante cité, Mercœur était accouru pour sanctionner le mouvement par sa présence. Ce prince parut à l'hôtel de ville, où il fut chaleureusement acclamé. Le lendemain, il vint au parlement,

(1) Les riches archives de Nantes contiennent un très grand nombre de procès-verbaux de ces assemblées paroissiales, qui, durant la guerre de la ligue, fonctionnèrent avec ardeur dans toutes les villes de Bretagne. M. Mellinet a donné plusieurs de ces délibérations intégrales ou par extrait dans *la Commune de Nantes*, t. III et IV.

quoiqu'il n'ignorât pas l'attachement profond de ce grand corps pour l'autorité royale; mais un silence glacial accueillit sa déclaration de ne plus déférer aux ordres d'un roi auquel il imputait tous les crimes, à commencer par le plus invraisemblable de tous, le dessein arrêté de détruire la religion catholique. Un avis mystérieux reçu pendant la séance le détermina à quitter tout à coup la salle (1) et bientôt après la ville elle-même.

Sans s'inquiéter des forces militaires dont disposaient encore les serviteurs de l'autorité royale enfermés dans la citadelle, sans se rendre compte de l'immense autorité morale assurée à une compagnie aussi puissante que l'était le parlement de Bretagne dans la ville où il siégeait, Mercœur commit la faute de s'éloigner en concentrant tous ses efforts et toutes ses pensées sur le siége de Vitré, forte place qui, au milieu de l'insurrection générale de la Haute-Bretagne, restait désormais la seule porte par où les forces françaises pussent encore pénétrer dans la province. Pendant qu'il attaquait ce boulevard inexpugnable de l'hérésie, fief de la maison de Laval, avec l'assistance de toutes les populations rurales, Mercœur fut surpris par une nouvelle fort inattendue; son imprévoyance venait de recevoir un châtiment mérité : Rennes avait pour jamais échappé au parti de l'union catholique, et la ville parlementaire allait demeurer inébranlablement fidèle à la cause royale au milieu d'une contrée où Mercœur exerça durant plusieurs années une autorité à peu près souveraine.

Le complot qui enleva Rennes à la ligue est probablement le seul qui ait jamais été tramé dans une chambre de notaires et exécuté par des gens de loi la hallebarde à la main. Quelques jours après le départ de Mercœur, le sénéchal et plusieurs notables de la ville, voulant la soustraire aux séditieux, « conférèrent ensemble de le faire et regardèrent comme ils y mettraient ordre. Ils conclurent que ledit jour de mercredi que les notaires étaient de garde, ils se saisiraient des clés de la ville et avertiraient les principaux des nôtres, qu'ils savaient tous être bons serviteurs du roi. Et de fait le mardi au soir, comme on était à bailler le mot d'ordre et à asseoir les gardes, ils commencèrent à mettre des hommes à eux en la tour aux foulons... La compagnie des notaires se saisit donc au matin de ladite tour, et allèrent criant par la ville *vive le roi!...* L'on était près d'entrer à l'église lorsque l'alarme arriva. Cela fit au prédicateur oublier son sermon, encore qu'il eût dit les jours précédens qu'il était prêt à mourir plutôt que jamais tenir le parti

(1) C'est ce qui résulte des énigmatiques paroles du notaire royaliste Pichart dans son journal, tenu avec la sécheresse d'un répertoire, à la date du mardi 15 du mois de mars 1589.

du roi (1). » D'autres mémoires contemporains complètent les détails relatifs à cette surprise. Dans ceux du capitaine de Montmartin, ardent calviniste, nous voyons le sénéchal de Rennes, Me Guy Le Menneust, et les présidens Barin et Harpin courir *fort vertueusement* les rues armés d'une hallebarde, ameutant au cri de *vive le roi*, « qui semblait venir du ciel, » tous les suppôts de la justice dont foisonnait la ville, et procédant eux-mêmes à l'arrestation des principaux ligueurs surpris et confondus. Le succès de cette journée paraît à Montmartin tenir du miracle, « Dieu ayant manifestement jeté l'œil de sa miséricorde sur la malheureuse Bretagne, qui semblait entièrement perdue, de telle sorte que tout se trouva réduit sous l'autorité du roi en son pristin état et ordre (2). »

Lorsque les membres du parlement se sentirent raffermis sur leurs siéges, leur premier soin fut de décréter le duc de Mercœur rebelle et criminel de lèse-majesté. D'autres arrêtés ne tardèrent pas à atteindre tous ses partisans, et autorisèrent les fidèles sujets du roi à saisir, même sans le ministère de la justice, leurs personnes, biens, terres et maisons. Le parlement fit injonction à la chambre des comptes siégeant à Nantes d'avoir à se transporter immédiatement à Rennes sous peine de forfaiture; enfin il défendit, sous peine de mort, d'obéir à d'autres ordres que ceux qui seraient donnés par les deux lieutenans-généraux, MM. de La Hunaudaye et de Fontaines, et pour la ville par M. de Montbarot (3). Afin de défendre cette vieille place, entourée de campagnes soulevées, Montbarot dut déployer les dons les plus rares de l'esprit militaire. Les magistrats, soutenus par leur foi inébranlable dans l'autorité monarchique, acceptèrent sans hésiter les périls d'une lutte où il y allait pour chacun d'eux de la fortune et de la vie. De tels hasards ne s'affrontent pas sans surexciter les passions chez les plus honnêtes. Aux fureurs de la guerre par les armes ne tardèrent pas à répondre les violences de la guerre par les arrêts. Le parlement de Rennes et celui que Mercœur s'était hâté d'instituer à Nantes rendirent bientôt l'un contre l'autre des sentences infamantes, conviant les citoyens au meurtre et à la spoliation, les provoquant à courir sus d'une part aux ennemis de la monarchie, de l'autre aux ennemis de la religion.

Un jour, c'était au commencement du mois d'août 1589, le parlement, aux mains duquel ont passé tous les pouvoirs, est informé que le sénéchal de Fougères vient d'arriver à Rennes porteur d'une communication du duc de Mercœur. Ce prince fait savoir aux ma-

(1) *Journal de Pichart*, col. 1699.

(2) Mémoires de Jean du Matz, seigneur de Terchant et de Montmartin, gouverneur de Vitré, dans le *Supplément aux preuves*, CCLXXVIII.

(3) Registres du parlement de Rennes, arrêts des 7, 12, 21 avril 1589.

gistrats et aux bourgeois de cette ville que Henri III a été assassiné et que le roi expirant a désigné pour son successeur le roi de Navarre; il ajoute, comme une conséquence nécessaire de cette situation nouvelle, qu'il faut ou adhérer à l'union catholique dont il est le chef, ou reconnaître un roi protestant. Les magistrats se raidissent contre l'alternative qui les trouble. Au lieu de s'assurer de la vérité d'une pareille nouvelle, ils n'hésitent pas à y voir une odieuse machination; en vain le malheureux sénéchal prend-il Dieu à témoin de sa parfaite sincérité, il est jugé, condamné à mort séance tenante et immédiatement exécuté. « Ce factieux, nous dit Montmartin avec un sauvage laconisme, fut pris, pendu et étranglé à l'instant. Le président Barin, bon serviteur du roi, y mit la main (1). » C'est à se demander si ce fut à la sentence ou à la corde! Quoi qu'il en soit de ce meurtre juridique, le fait de la mort de Henri III n'était plus contesté le lendemain, et deux jours plus tard le duc de Mercœur faisait pendre à Nantes par représailles un magistrat royaliste fortuitement tombé entre ses mains (2). Ces respectables magistrats, rapprochés la veille par une estime mutuelle et qui s'excommuniaient réciproquement, n'étaient pas cependant séparés par un abîme. Royalistes et Français, ils souhaitaient le triomphe de la royauté française; catholiques, ils voulaient cette royauté catholique, et la fatalité des circonstances les conduisait à s'entr'égorger malgré la communauté de leurs croyances et l'identité de leurs aspirations politiques. Dans les discordes civiles, les questions de conduite entretiennent presque toujours des inimitiés plus implacables que les questions de principe, car l'on pardonne plus facilement à ses adversaires qu'à ses amis.

A Rennes, on pensait au fond comme à Nantes, car au parlement royaliste aucun magistrat n'estimait possible de constituer en France une royauté protestante, et au parlement de la ligue nul ne désirait remplacer la dynastie capétienne par une dynastie espagnole ou lorraine. Une pareille pensée ne se produisit jamais au sein des états convoqués à Nantes par le duc de Mercœur. La ligue conserva donc à Nantes, malgré la violence des attaques à la personne du roi, une modération politique qu'elle perdit vite à Paris sous l'impulsion des agens espagnols. S'il exista jamais aux états de Bretagne un parti lorrain à proprement parler, il y garda un silence prudent malgré les agaceries de la duchesse de Mercœur. Pour ce qui touche l'Espagne, on était si loin de vouloir livrer à Philippe II la monarchie de saint Louis ou l'héritage d'Anne de Bretagne, qu'au moment même où les ligueurs, menacés par les premières opéra-

(1) Mémoires de Montmartin, CCLXXXIII.
(2) D. Taillandier, liv. XIX, p. 376.

tions du maréchal d'Aumont, appelaient avec le plus d'insistance les secours du roi catholique, ils prenaient contre leurs suspects alliés les mesures de méfiance les moins équivoques et les plus blessantes.

Constituée en France dès l'année 1577 dans un pur intérêt d'influence, et lorsqu'il n'y avait pas encore à se préoccuper de l'éventualité d'une succession protestante, la ligue était parvenue à enrôler les consciences au service de hautes ambitions; on comprend fort bien dès lors que cette grande faction s'y soit divisée en parti guisard, en parti espagnol et en parti politique, selon la diversité des résultats que chacun se proposait d'atteindre. En Bretagne au contraire, la ligue, organisée plus tard et dans la seule pensée de combattre un péril nettement défini, ne permit ni à Mercœur, quoiqu'il dirigeât les forces bretonnes, ni à Philippe II, quoiqu'il occupât le pays par un corps d'armée, de substituer un intérêt politique à une question toute religieuse. L'honnêteté publique découragea les plus persévérantes ambitions, et cette malheureuse péninsule, envahie à la fois par les Espagnols et par les Anglais, éleva une barrière d'airain contre les uns et contre les autres.

Les magistrats de Rennes, demeurés fidèles au nouveau roi, détestaient aussi cordialement les Anglais, qui servaient alors la cause de ce prince, que les magistrats de Nantes redoutaient les Espagnols, dont ils étaient contraints de réclamer les secours. Les parlementaires royalistes étaient des catholiques fort ardens, qui n'avaient jamais eu de goût pour la *messe du chancelier*. Ils étaient même ennemis si prononcés de la réforme et si peu disposés à la tolérance religieuse, que les huguenots étaient beaucoup plus maltraités à Rennes sous le gouvernement royaliste qu'ils ne le furent à Nantes sous la domination des ligueurs (1). C'est que le duc de Mercœur pouvait rester modéré, parce qu'en matière d'orthodoxie il n'était suspect à personne, tandis que le prince de Dombes et tous les serviteurs catholiques du roi protestant exagéraient à tout propos la répression religieuse, appliquant avec une rigueur calculée les édits du règne précédent, afin de détourner les suspicions populaires, toujours en éveil contre eux. Ils avaient reconnu le nouveau souverain pour deux motifs : d'une part, ils professaient la doctrine de l'inamissibilité du droit royal, qui depuis

(1) Les registres du parlement de Rennes du mois d'août 1589 au mois de février 1598, époque de la pacification, contiennent des arrêts nombreux rendus contre divers habitans suspects d'hérésie, emprisonnés ou éloignés pour cette cause; on y trouve également des interdictions portées contre la circulation de certains livres, etc. Les profanations commises dans les églises par les Anglais, qui constituaient alors la principale force de l'armée royale en Bretagne, sont aussi l'occasion de remontrances fréquentes adressées à Henri IV, même avant sa conversion, par les membres du parlement et par les trois ordres des état .

Louis IX jusqu'à Louis XIV constitua la foi politique de la magistrature française; de l'autre, ces magistrats étaient si parfaitement convaincus de l'impossibilité où serait Henri IV de gouverner son royaume sans embrasser la religion des neuf dixièmes de ses sujets, qu'ils ne mettaient point en doute sa conversion prochaine, se refusant dès lors à sacrifier une loi fondamentale à un embarras momentané. Jusqu'à son abjuration de Saint-Denis, attendue quatre ans, le parlement et les états de Bretagne rappelèrent chaque année au roi en termes respectueux, mais fort nets, sa promesse de se faire prochainement instruire, promesse sans laquelle il aurait été abandonné au camp de Saint-Cloud par la presque totalité de la noblesse catholique, et qui lui avait concilié, dès le jour de son avénement, l'adhésion des cinq sixièmes de l'épiscopat français.

Lorsqu'en s'isolant du milieu dans lequel nous vivons aujourd'hui on se replace par la pensée dans l'atmosphère de ce temps, on comprend quelles angoisses le problème posé par l'avénement du roi de Navarre dut susciter alors dans les consciences. Violer la loi fondamentale de l'hérédité monarchique au détriment du chef de la maison de Bourbon, c'était livrer la France à des perturbations sans fin et provoquer les prétentions très périlleuses de l'Espagne, qui se prévalait du droit des femmes; mais quelles perspectives ne présentait pas d'un autre côté le parti contraire! La proclamation d'un prince protestant dans une monarchie catholique constituait dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux une révolution immense à laquelle rien n'avait encore préparé la conscience publique. Je m'étonne que le savant historien de Henri IV ait pu assimiler sérieusement, en matière de liberté religieuse et d'organisation sociale, la France de 1589 à la Belgique de 1831, et croire qu'un pareil changement aurait été sans conséquence au XVI[e] siècle parce qu'il n'a eu nulle importance au XIX[e] (1). Dans une société où les décisions des conciles avaient le caractère de lois de l'état, où le souverain, se qualifiant d'évêque du dehors, recevait à Reims le sacrement de la royauté, substituer à l'union intime des deux puissances une séparation dont aucun esprit n'avait encore conçu l'idée, c'était provoquer un bouleversement tout aussi radical que pourrait l'être de nos jours la substitution du droit canon au code civil et de la législation criminelle de saint Louis à celle du code pénal. Henri IV aspira de bonne heure sans doute à devenir un jour le roi d'une transaction, mais il ne pouvait remplir ce rôle que dans la plénitude de sa force et après l'avoir conquise en se mettant d'accord avec la majorité de ses sujets. Quelle autorité morale aurait de nos jours dans une monarchie con-

(1) M. Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. I[er].

stitutionnelle un souverain qui nierait la constitution? La haute raison de ce prince lui avait fait comprendre tout cela bien avant son avénement au trône. Sa correspondance ne laisse aucun doute sur ce point (1). Ce qui résulte également des faits les mieux établis, c'est qu'au mois d'août 1593 les affaires du roi, d'abord prospères, étaient retombées dans une situation si périlleuse qu'il lui fallait ou désespérer du succès ou donner suite sans plus de retard à sa promesse de se faire instruire. L'abjuration de Saint-Denis fut imposée au monarque par une impérieuse nécessité, et c'est la première victoire constatée de la souveraineté populaire sur le droit héréditaire.

Lorsque la France était généralement résolue à n'obéir qu'à un roi catholique, il n'y a pas à s'étonner que la Bretagne se montrât généralement aussi irréconciliable avec la royauté protestante. Malgré la courageuse attitude du parlement de Rennes, malgré la fidélité des garnisons françaises dans les villes closes, on peut dire que le pays avait échappé à Henri IV sans aucune intention de se détacher de la monarchie. Dans sa durée de sept années, la guerre civile passa dans cette province par deux phases fort distinctes : elle fut soutenue avec ardeur par toutes les classes de la société jusqu'à l'acte religieux qui fit tomber la barrière élevée entre la France et son roi; mais à la lutte où elle s'était engagée par conscience, par devoir, succéda, de 1593 à 1597, une épreuve terrible. La Bretagne, occupée par les Anglais et les Espagnols et pillée par des brigands, vit renaître pour elle les souffrances des grandes invasions barbares. Le fer, le feu, la famine et jusqu'aux bêtes féroces attirées par le meurtre et la dévastation torturèrent ce malheureux petit peuple. La guerre civile devint enfin dans cette région retirée une lucrative spéculation pour des monstres que le duc de Mercœur dut ménager faute de pouvoir les faire pendre, et que Henri IV se trouva conduit à traiter avec beaucoup plus de faveur qu'il n'en aurait accordé à des belligérans réguliers.

Je ne me propose pas de faire l'histoire de la ligue en Bretagne, et j'ajoute que cette époque attend plutôt un romancier qu'un historien. Les événemens s'y déroulent dans une suite d'épisodes pittoresques auxquels manque la vraisemblance, lors même que la vérité en est le mieux constatée. Le peuple qui occupe cette scène sauvage unit à de naïves et touchantes vertus une sorte d'impassibilité qui le conduit à commettre comme à endurer des atrocités sans exemple. Surprises de places, dans lesquelles la ruse ne joue pas un moindre rôle que la force, défis chevaleresques qu'aurait im-

(1) On peut voir entre autres, au tome II de la collection des *Lettres historiques de Henri IV*, la lettre à MM. de la faculté de théologie au collége de Sorbonne, 2 octobre 1585, et la déclaration à MM. du clergé, de la noblesse et du tiers-état, du 1er janv. 1586.

mortalisés Froissart, insurrections de paysans suivies d'égorgemens sans merci, mise à sac des châteaux, incendie des chaumières, populations affamées et dévorées par les loups, telles sont les scènes fantastiques et sanglantes qui s'accumuleraient dans ces sombres pages, s'il se rencontrait jamais un grand peintre que tenteraient de pareils tableaux. Les témoignages écrits surabondent d'ailleurs, car aucune province n'est aussi riche que la Bretagne en monumens historiques de cette époque. Ni Montmartin le huguenot, ni Pichart le politique, ni d'Aradon l'ardent ligueur, ni La Landelle, ni Piré (1), ne sont assurément des écrivains, et de tous les chroniqueurs bretons de ce temps-là le chanoine Moreau mériterait seul ce titre; mais en joignant leurs témoignages aux actes réunis par D. Morice et D. Taillandier on obtient un vaste ensemble de documens qui manquait à Walter Scott lorsqu'il jetait à l'avide curiosité de l'Europe les *Chroniques de la Canongate* et les chefs-d'œuvre qui suivirent. En attendant qu'on la raconte et qu'on la peigne, je voudrais déterminer le vrai caractère de cette lutte d'après la part qu'y prirent en Bretagne les prêtres, les gentilshommes, les bourgeois et les paysans.

Le clergé presque sans exception s'engagea dans la guerre dès le début. Tandis que, sur les cent dix-huit archevêques et évêques que comptait alors le royaume, cent s'étaient prononcés pour Henri IV dans les trois premiers mois de son avénement, des neuf évêques de Bretagne un seul reconnut les droits de Henri de Navarre. En prenant cette résolution, Philippe du Bec, évêque de Nantes, se mit en opposition avec toute la population de sa ville épiscopale et dut abandonner immédiatement son siége. Par un motif contraire, Aymar Hennequin, évêque de Rennes, avait dû fuir aussitôt après que cette ville fut rentrée, en 1589, sous l'autorité de Henri IV, car il y avait été décrété d'accusation et de prise de corps comme ligueur. Prélat d'une éminente capacité, Hennequin joua durant quatre ans un rôle considérable dans le grand conseil de la ligue à Paris, mais sans s'y livrer pourtant ni

(1) J'ai déjà parlé du capitaine de Montmartin. — Jérôme d'Aradon, seigneur de Quinipily, frère de l'évêque de Vannes, fut un des plus braves lieutenans de Mercœur, dont il suivit jusqu'au bout la fortune. Ses mémoires, qui commencent en juin 1589 pour finir en août 1593, ont été insérés dans le *Supplément aux preuves de l'Histoire de Bretagne*. Nicolas Frotet, sieur de La Landelle, auteur de *la Ligue à Saint-Malo*, fut l'un des chefs les plus importans de la grande commune malouine. Rosnyvinen de Piré, conseiller au parlement de Bretagne, a écrit au commencement du XVII[e] siècle une *Histoire de la ligue en Bretagne*, publiée en 1739 sous le nom de Guyot Desfontaines, 2 vol. in-12. La Bibliothèque impériale en possède un manuscrit, fonds Blancs-Mant., n° 176, beaucoup plus complet que l'ouvrage imprimé. Enfin la piquante et spirituelle chronique du chanoine Moreau, conseiller-clerc au présidial de Quimper, s'occupe plus spécialement des diocèses de la Basse-Bretagne. Elle a été imprimée pour la première fois en 1836 par M. Le Bastard de Mesmeur, à Brest.

au duc de Mayenne ni aux Espagnols. Il importe de remarquer en effet qu'aucun des prélats de la Bretagne, si on excepte le ligueur fougueux George d'Aradon, ne s'inféoda aux factions étrangères. Aussi l'évêque de Rennes n'hésita-t-il pas à rentrer dans son diocèse et à reprendre sa place aux états de la province aussitôt après la conversion du roi; à la session de 1595, il présidait l'ordre du clergé. On peut donc dire qu'en s'engageant dans la ligue l'épiscopat breton ne dépassa jamais la mesure dans laquelle se maintint constamment le parti dit politique. Il avait reconnu Henri IV bien avant que les négociateurs de ce prince eussent obtenu du saint-siége l'absolution si longtemps retardée à Rome par les efforts des agens espagnols.

L'attitude de la noblesse bretonne fut à peu près celle du clergé. La très grande majorité des gentilshommes suivit le drapeau du duc de Mercœur, et l'hésitation ne pénétra dans ses rangs qu'après l'abjuration de Saint-Denis. Quand le prince de Dombes fut envoyé par Henri IV afin de remplacer le comte de Soissons, prisonnier de la ligue et enfermé au château de Nantes, il n'amena point au roi « plus de la moitié de la noblesse bretonne, » comme le dit M. Poirson, trompé par des témoignages inexacts. Lorsque ce jeune prince se rendit à Laval afin d'y recevoir Henri IV, son escorte était des plus brillantes sans doute, car elle était formée par les membres des trois plus grandes maisons de la province assistés de gentilshommes dont plusieurs avaient poussé le dévouement féodal jusqu'à la profession d'une foi nouvelle; mais cette escorte était très faible numériquement, et si la noblesse royaliste n'avait été constamment soutenue par les troupes anglaises, qui n'évacuèrent la province qu'en 1595, elle n'aurait résisté dans aucune rencontre à l'arrière-ban des gentilshommes accourus à l'appel du duc de Mercœur des parties les plus reculées de la péninsule. En dehors des places appartenant en propre à MM. de Rohan, de Laval, de Rieux, il y avait très peu de châteaux fortifiés, habités par des gentilshommes, sur lesquels flottât l'étendard fleurdelisé au moment où commença cette longue suite de siéges presque toujours suivis d'effroyables égorgemens. Les garnisons royalistes, bien pourvues d'artillerie, firent, il est vrai, plusieurs entreprises heureuses dans le rayon où elles purent s'étendre; mais elles perdirent la plupart de ces conquêtes quand les Espagnols eurent débarqué à Blavet des forces suffisantes pour tenir les Anglais en échec. L'armée catholique fut toujours très supérieure en nombre à l'armée royale, qui ne comptait qu'une très faible partie de Bretons. Aussi, quoique Mercœur n'ait pas déployé dans cette guerre les talens d'un grand général, remporta-t-il à Craon, en 1592, contre le prince de Dombes et les Anglais, une éclatante victoire, parce qu'il avait derrière

lui toutes les forces vives du pays. Si le prince lorrain n'en recueillit pas le bénéfice, et si sa position militaire ne tarda pas à changer, c'est que la noblesse était devenue plus économe de son sang depuis que par l'abjuration du roi sa conscience avait cessé d'être intéressée dans un débat désormais sans motifs.

Ce fut surtout dans le tiers-état que la ligue provoqua les plus longs et parfois les plus héroïques sacrifices. Elle ne fut jamais pour lui une conspiration d'ambitieux, car en poursuivant la guerre au détriment manifeste de leurs intérêts, ces citoyens obscurs n'aspiraient qu'à la joie désintéressée de combattre pour une idée, comme on dirait de nos jours. Les problèmes agités en 1589 impliquaient, indépendamment de l'importance dogmatique qu'ils présentaient, des questions de souveraineté nationale sur lesquelles on ne saurait fermer aujourd'hui les yeux. La ligue, qui atteignit son but religieux en manquant son but politique, avait donné un incroyable essor à la vie municipale en France; elle fit descendre le souci des intérêts publics jusqu'aux plus modestes foyers. On peut dire que la ligue fut l'œuvre d'un peuple honnête exploité par des chefs sans moralité. Elle conserva la monarchie catholique, qui malheureusement devint absolue par l'effet même de la victoire du droit royal. Les communautés de Bretagne parvinrent à créer pour résister à l'armée anglo-française des ressources tellement abondantes, que, si l'existence n'en était attestée par d'authentiques témoignages, on serait tenté, en plaçant le présent en regard du passé, de rejeter comme impossibles les faits les mieux constatés. Entre toutes ces villes où les bourgeois passent leur vie sur les remparts, pointant les canons et recevant des arquebusades, il en est une dans laquelle l'esprit municipal se révéla sous un aspect si original et déploya une telle puissance, qu'il convient de s'arrêter tout d'abord devant ce phénomène historique.

La ville de Saint-Malo eut une destinée orageuse comme les flots qui l'enlacent. Sujette des ducs, elle se donne ou s'offre tour à tour au pape, à son évêque, au roi de France, à quiconque consent à l'assister dans ses efforts pour conserver ses franchises et le droit, auquel elle tient par-dessus tout, de veiller elle-même à sa propre sûreté. Depuis la réunion de la Bretagne à la monarchie, le corps de ville malouin, composé des douze *conservateurs* et des quatorze capitaines des compagnies de la milice, traite directement avec les rois; il leur procure contre de bonnes sûretés de l'or, des matelots et jusqu'à des flottes; la ville fait des siéges et des blocus en traitant par entreprise avec le gouverneur de la province (1); elle passe des conventions commerciales avec les puissances maritimes,

(1) *Vie du duc de Montpensier*, par Coutureau de La Faille, p. 85.

découvre sous des cieux nouveaux des terres nouvelles, et vient à bout des plus périlleuses aventures à l'aide d'une population énergique enrichie par le commerce du Nouveau-Monde; elle poursuit enfin, et non sans faire de gros profits, les galions de l'Espagne, les riches bâtimens de la Tamise ou les navires armés par les huguenots de La Rochelle.

Lors de la mort de Henri III, le gouvernement de Saint-Malo appartenait à Honorat de Beuil, comte de Fontaines, vice-amiral de France et l'un des deux lieutenans-généraux du roi en Bretagne. L'avénement d'un prince protestant produisit dans cette ville le même effet que dans toutes les autres. L'émeute éclate à la proclamation du nouveau souverain et triomphe sans résistance; les compagnies bourgeoises, déjà maîtresses de la place, organisent le blocus du château, où s'était renfermé le gouverneur avec une faible garnison, les compagnies jurant de ne pas déposer les armes avant que les états-généraux du royaume n'aient donné à la France un roi catholique. Le comte de Fontaines n'était pas l'homme des résolutions héroïques. Une convention tacite intervint entre lui et les bourgeois, par suite de laquelle il continua d'occuper le château au nom du roi, tandis que la ville reconnaissait le gouvernement du duc de Mercœur. Fort inquiet de ne point émarger régulièrement au milieu de la guerre civile, le gouverneur poussa la prévoyance jusqu'à se faire garantir ses appointemens sur les deniers municipaux, avec promesse, cet arrangement conclu, de ne s'opposer en aucune façon au bon plaisir de messieurs de la ville.

Cet accord fut observé durant quelques mois; mais les calculs personnels ne sont guère compatibles avec les situations violentes, et les passions étaient trop excitées pour que cette neutralité concertée pût protéger bien longtemps la garnison. Le bruit se répandit que le comte avait promis au roi de le recevoir dans le château, lorsqu'après ses premiers succès en Normandie, dans sa brillante campagne de 1589, Henri IV conçut un moment la pensée de venir attaquer Mercœur en Bretagne. La perte du gouverneur fut décidée sur le seul soupçon qu'il pourrait être tenté d'accomplir son devoir. Au commencement de 1590, une escalade fut organisée par cinquante-cinq jeunes gens formés à toutes les manœuvres comme à toutes les audaces de la vie maritime. Profitant des ténèbres d'une nuit épaisse, ils parvinrent à l'aide d'une échelle de corde à gagner la plate-forme d'une des tours qui se dressait au-dessus de la mer comme un mât de cent pieds de hauteur. Surpris dans leur sommeil, les soldats furent égorgés sans avoir pu se défendre; le comte de Fontaines fut tué d'un coup d'arquebuse (1) et

(1) Le manuscrit du sieur de La Landelle, qui fut un des acteurs principaux de cette journée, ne peut laisser aucun doute sur les circonstances de la mort du comte

l'incendie vint éclairer cette victoire, dont le pillage ne tarda pas à devenir le complément.

Sitôt que le duc de Mercœur fut informé de cet événement, il s'empressa d'écrire aux Malouins pour les féliciter d'un succès qui portait aux royalistes un coup très sensible. Ils répondirent au prince en termes respectueux, mais calculés, qui faisaient clairement comprendre que, tout en demeurant dévoués à la sainte union, ils entendaient la servir à leur guise et non pas à la sienne. Les Malouins refusèrent nettement d'admettre dans leur ville le renfort que leur envoyait le gouverneur, se déclarant assez forts pour la défendre. Parmi les entreprises militaires pour lesquelles leur concours fut réclamé, ils ne secondèrent que celles dont il leur parut possible de profiter pour eux-mêmes. Tels furent les siéges des châteaux voisins, que la sécurité de Saint-Malo leur commandait de soumettre. Après avoir pris leurs sûretés du côté du prince, les bourgeois s'empressèrent de les prendre vis-à-vis de leur évêque, seigneur temporel de la cité. Arrivé soudainement de Rome sur un navire malouin frété à Civita-Vecchia, le prélat, à peine installé en son palais, fut fort surpris de s'y voir gardé à vue par ordre du corps de ville. En vain se disait-il bon ligueur; ses protestations n'empêchaient pas qu'il ne fût frère de M. de Cucé, l'un des principaux magistrats du parti royaliste de Rennes, et les Malouins lui appliquèrent la fable de Phèdre. L'évêque dut se résigner : remettant aux mains du procureur-syndic de la communauté l'exercice de tous ses droits seigneuriaux, il accepta la ville pour prison en attendant des jours meilleurs.

Cependant le duc de Mercœur supportait difficilement cette situation. N'ayant pu faire accepter aux habitans de Saint-Malo une garnison choisie par lui, il imagina de leur donner pour gouverneur son fils, qui venait de naître, en leur proposant de nommer eux-mêmes un lieutenant pour le jeune prince. Les Malouins reçurent cet honneur avec une reconnaissance respectueuse tout en remettant à en délibérer jusqu'à ce que l'enfant fût en âge. Atteint dans son autorité, blessé dans son orgueil, Mercœur prit le parti de s'approcher de Saint-Malo et vint s'établir à Dinan, où il manda les députés de la ville. Ceux-ci se rendirent près de lui au nombre de douze; mais, la discussion ne tardant pas à s'échauffer, ces derniers se retirèrent en espérant une meilleure audience pour le lende-

de Fontaines, tué au moment où il sortait de sa chambre, s'étant habillé trop lentement et « comme pour aller aux noces, sans qu'aucune aiguillette manquât d'être attachée; » mais aux explications les plus naturelles l'esprit de parti préfère toujours celles qui le sont le moins. *La Satire Ménippée* contient ces paroles : « Il y a de pires saints en Bretagne que le catholique valet de M. de Fontaines, qui coupa la gorge à son maître en son lit moyennant deux mille écus pour notre mère sainte église. »

main. Sur un avis qui leur fut adressé dans la nuit et qui était de nature à les inquiéter pour leur sûreté, ils s'esquivèrent très secrètement en s'embarquant sur la Rance à deux heures du matin. Bientôt toute la bourgeoisie fut aux pièces, mèche allumée, et le duc de Mercœur, ne se sentant pas en mesure d'entrer de vive force dans Saint-Malo, se garda bien de pousser à bout des auxiliaires aussi disposés à se transformer en ennemis. Brouillés avec le gouverneur de la province et sachant bien que plus un chef est éloigné, moins il est à craindre, les Malouins envoyèrent à Paris des délégués pour expliquer leur conduite au duc de Mayenne et au conseil supérieur de la ligue. Mayenne, qui n'était aucunement disposé à seconder l'ambition de son cousin, se montra flatté de cet hommage rendu par une cité puissante au lieutenant-général du royaume, et les Malouins, s'étant de la sorte mis en règle avec leur parti religieux, continuèrent à faire leurs propres affaires sous le drapeau de l'union.

Ainsi s'écoula pour Saint-Malo, croissant toujours en importance et en richesse, la première période de la guerre civile, sous des institutions que les contemporains n'hésitent pas à nommer républicaines. Aussitôt après l'abjuration de Henri IV, les habitans ouvrirent une négociation directe avec le prince, qu'ils savaient trop faible encore pour marchander les concessions. Charmé de prendre possession d'une place aussi importante, le roi accorda à Saint-Malo un édit rédigé en termes tellement admiratifs qu'on le dirait destiné à célébrer l'héroïque fidélité d'une ville ruinée de fond en comble pour avoir soutenu la cause royale. Le roi va sur tous les points fort au-delà de ce qui lui est demandé. Il consacre et promet de maintenir à jamais tous les droits, libertés et priviléges de la ville, de quelque nature qu'ils puissent être, et, « d'autant qu'il ne peut commettre la garde de ladite ville entre les mains d'autres qui lui en puissent répondre plus fidèlement que ceux qui parmi tant de troubles et de désordres la lui ont si bien préservée, il ne veut pour garnison et sûreté que la bonne volonté des habitans. Sa majesté s'engage d'ailleurs expressément à ne pourvoir du gouvernement d'icelle ville qu'une personne agréable aux habitans; enfin, en considération des *pertes que ceux-ci ont subies pour son service*, elle les exempte pendant six ans consécutifs de toutes tailles, impôts, emprunts, sans qu'ils puissent être taxés ni cotisés durant ce temps en quelque manière que ce soit (1). » Si accoutumés que fussent les Malouins aux bonnes affaires, ils crurent n'en avoir jamais fait une pareille. Il n'y avait que Henri IV pour procurer de telles aubaines à ses ennemis.

(1) Édit de Henri IV pour la réduction de Saint-Malo, 4 octobre 1594.

Toutes les communautés urbaines participèrent dans la mesure de leur importance à la vie politique qui fut le caractère dominant de cette époque. « Il faudrait, dit un écrivain breton, reproduire dans tous ses détails l'organisation intime des municipalités pour donner une idée exacte de la prodigieuse activité que les guerres de la ligue imprimèrent à nos communautés de ville. Délivrés de la tutelle du pouvoir judiciaire, les bourgeois se livrèrent tout entiers à la vie politique. Les registres municipaux de Saint-Malo, de Morlaix, de Saint-Brieuc, de Quimper, nous offrent des peintures pleines de vie de cette époque des guerres civiles (1). »

En passant de Saint-Malo à l'extrémité de la péninsule armoricaine, nous recontrons d'abord la capitale de la Cornouaille, Quimper, auquel l'usage a rattaché le nom de son premier pasteur, saint Corentin. Construite aux abords ou sur les ruines d'un grand établissement romain, cette vieille cité, longtemps soumise à l'autorité seigneuriale de ses évêques, lui avait peu à peu échappé, l'établissement d'un siége présidial dans ses murs ayant enlevé la plupart de ses attributions à la juridiction épiscopale des regaires. A la fin du XVI[e] siècle, la communauté était représentée par un procureur-syndic qu'élisait tous les deux ans l'assemblée des notables également chargée de choisir le député de la ville aux états. Ce conseil nommait les chefs de la milice, qui partageait la garde de la cité avec une très faible garnison placée sous les ordres d'un gouverneur nommé par le roi.

A l'avénement de Henri IV, le poste de sénéchal de Quimper était occupé par le sieur du Laurent. Ce magistrat tenta les derniers efforts pour faire proclamer le nouveau roi de concert avec quelques-uns de ses collègues du présidial, *qui comme lui étaient hommes du temps*. On doit aux pittoresques mémoires rédigés par un conseiller-clerc à ce siége de curieux détails sur ces délibérations troublées par les agitations de la rue. « Les catholiques remontrèrent le danger que la religion ne fût altérée en France comme en Angleterre, le roi de Navarre ne faisant profession que de calvinisme et tous les pays de son obéissance étant par son moyen calvinistes; mais le sénéchal enjoignait de se soumettre en disant des paroles d'aigreur hautes et fières, répondant que, quand le roi serait un diable incarné qui aurait les cornes aussi longues que les bras, il serait toujours son serviteur, parole qui ne tomba pas à terre. Enfin l'opinion catholique l'emporta, à quoi ne furent pas inutiles, confesse l'écrivain ligueur, les cordeliers armés de carabines qui se mirent aux portes flanquant la salle d'audience. Ce fut

(1) A. de Courson, *Études sur la Bretagne armoricaine*, p. 367.

alors au sénéchal et à ceux de son intelligence de se sauver hors de la ville, croyant que ce fût leur dernière peur (1). »

Une fois engagés dans la guerre civile, les Quimpérois s'y comportèrent en militaires consommés. Moreau les montre réparant leurs vieilles murailles, sur lesquelles ils montent la garde jour et nuit durant cinq ans, et formant avec une population de huit à neuf mille âmes au plus une force armée bien aguerrie d'environ treize cents hommes. Nous les suivons dans les pages animées du chanoine chroniqueur à l'attaque du Pont-l'Abbé, à la reprise de la forte place de Concarneau, un moment enlevée à la ligue par un parti de royaux; nous assistons enfin à toutes les péripéties du siége en règle que le maréchal d'Aumont, déjà maître de Morlaix, est contraint de venir mettre devant leur ville avec l'assistance d'un gros parti d'Anglais. Irrité par la résistance fort inattendue que lui opposent les bourgeois, le maréchal dit au brave capitaine de Lezonnet, rallié au roi aussitôt après l'abjuration de Saint-Denis : « Vous m'aviez dit qu'il n'y avait dans cette ville que des habitans; mé Dieu! — c'est ainsi qu'il jurait, — vous êtes un affronteur, et si me fâchez je vous ferai un mauvais parti. » Lezonnet répond : « Monseigneur, sur ma vie et mon honneur il n'y a autre chose que ce que je vous ai dit. — Mé Dieu! dit le maréchal, quels habitans! Ce sont gens de guerre, et en vérité tous arquebusiers. » Bien est vrai qu'ils avaient de la résolution plus qu'on ne pouvait attendre de gens non aguerris devant une mauvaise bicoque. Pas un ne se voyait étonné ni parlait de se rendre, fors ceux de la trahison ou leurs adhérens. Ceux-ci disaient que c'était folie d'entreprendre de tenir une si pauvre place où il n'y avait garnison, que le maréchal était bénin, qu'il nous octroierait une capitulation honorable, et que chacun demeurerait en ses priviléges et libertés (2). » Moreau nous introduit successivement dans deux assemblées où tout le peuple est convoqué pour prendre une résolution suprême. La première a lieu « en l'église de Saint-Corentin, devant le crucifix, où étaient tous les ordres de la ville. Chacun dit son opinion, et premièrement messieurs de l'église par la bouche de messire Guillaume de Buys, grand-vicaire de l'évêque, qui déclara que les ecclésiastiques étaient d'avis que l'on eût tenu bon, s'offrant tous à la défense de la ville jusqu'au retour du sieur de Talhouët, qui était allé vers le seigneur duc de Mercœur. Ceux de la justice tenaient pour la plupart l'opinion contraire, comme gens qui ne se souciaient pas tant de la religion que de leurs profits particuliers et de la conservation de leurs ambitions. La jeunesse en corps, réduite à très petit nombre,

(1) *Histoire des guerres de la ligue en Bretagne*, et particulièrement dans le diocèse de Cornouaille, par le chanoine Moreau, conseiller-clerc au présidial de Quimper, p. 52.
(2) Moreau, chap. XXX, p. 213.

fait pareilles déclarations et promesses que les ecclésiastiques. Ainsi l'assemblée se départit avec cette résolution, ce qui fit enrager les traîtres. »

Mais la nuit porte conseil, et le jour d'après les principaux marchands se réunirent en secret dans l'église où se tenaient d'ordinaire les assemblées de la ville. Là, les raisons données en faveur de la paix furent reproduites avec beaucoup plus d'effet. Le sieur du Quellennec, gouverneur de la ville, « personnage qui n'était, suivant Moreau, ni chaud ni froid, » mais qui dans cette circonstance se montra plein de bon sens, parvint à faire comprendre qu'il était insensé pour une chétive place sans munitions et sans vivres de prétendre tenir contre un corps d'armée, ajoutant qu'il n'y avait pas de motif de continuer la guerre depuis que le principal intérêt des catholiques avait obtenu satisfaction. Les chefs des compagnies de milice, dépositaires des clés de la ville, prirent donc la résolution de les porter au maréchal d'Aumont, et une capitulation fort honorable, qui garantissait à la ville de Quimper le maintien de tous ses droits, priviléges et libertés, en interdisant toute poursuite contre les citoyens compromis, fut signée dans le camp de cet homme de guerre, disciple brillant de l'école facile de son roi (1).

On peut suivre également dans l'écrit de Moreau les phases dramatiques de la lutte engagée devant Morlaix en septembre 1594 par le maréchal d'Aumont contre le duc de Mercœur, lutte dont l'issue fit perdre à celui-ci la supériorité qu'il avait conservée depuis le commencement de la guerre civile. Cette importante cité, enrichie par le commerce des toiles et le cabotage de la Manche, avait quelque chose des visées ambitieuses de Saint-Malo. Un corps de ville, formé d'un maire électif siégeant aux états l'épée au côté, de douze échevins et de deux jurats, possédait les prérogatives les plus étendues. Indépendamment de la direction de la milice urbaine, qui lui appartenait sans contrôle, il s'était fait concéder par François I[er] le droit d'édifier à ses frais sur un rocher, à l'embouchure de la rivière, une forteresse formidable, avec le pouvoir *d'en nommer, choisir et appointer à volonté le commandant et la garnison*. L'usage prévalut jusqu'au règne de Louis XIV de conférer chaque année le commandement du château du Taureau au maire qui cessait ses fonctions. Cet officier était donc l'homme de la bourgeoisie, il ne prêtait serment qu'à elle, et se trouvait ainsi chargé de surveiller dans l'intérêt de la ville jusqu'au gouverneur de Morlaix, nommé par le roi.

Lorsque commença la guerre de la ligue, la population morlaisienne s'y engagea avec ardeur, dépensant de grandes sommes pour

(1) Voyez dans Moreau cette capitulation en 18 articles, signée le 14 octobre 1594.

remettre sur un bon pied ses fortifications délabrées. A cette époque, le gouvernement de Morlaix fut conféré par Mercœur à François de Carné, seigneur de Rosampoul, ligueur prononcé et caractère indomptable (1). Le sire de Rosampoul fut l'idole des Morlaisiens tant que l'opinion publique se maintint à la hauteur de ses propres sentimens, et les registres manuscrits de l'hôtel de ville fournissent des preuves irrécusables du concours empressé qu'il rencontrait alors dans la population tout entière; mais la situation changea lorsque la ligue fut successivement abandonnée par ses principaux adhérens, et quand tout le pays de Léon eut été mis à feu et à sang par le marquis de Sourdéac, alors gouverneur de Brest pour Henri IV. L'effroi pénétra au cœur des bourgeois lorsqu'ils virent se diriger sur Morlaix deux armées, l'une commandée par le maréchal d'Aumont, assisté des Anglais, pour entreprendre le siége de leur ville, l'autre conduite par le duc de Mercœur, accompagné de cinq mille Espagnols, afin de le faire lever. Ils se prirent à penser qu'il était périlleux de se voir à la merci d'un homme assez résolu pour mettre le feu aux poudres et pour faire sauter le château. Contraint de s'enfermer dans la citadelle à cause des dispositions hésitantes des habitans, le gouverneur de Morlaix y soutint le siége mémorable dont Moreau nous a laissé le dramatique récit (2). Pendant que la garnison souffrait toutes les tortures de la faim, elle vit se disperser sans combattre l'armée du duc de Mercœur, paralysée par l'immobilité de ses auxiliaires espagnols. Fidèle aux instructions secrètes de l'Escurial, don Juan d'Aquila, quoiqu'il en coûtât à son bouillant courage, refusa obstinément de livrer bataille au maréchal d'Aumont, parce qu'il avait reçu du *démon du midi* l'ordre formel de prendre solidement pied en Bretagne et d'y attiser le plus longtemps possible la guerre civile, sans jamais entreprendre aucune opération assez décisive pour la terminer.

Vannes, Saint-Brieuc, Dinan, toutes les communautés de quelque importance pourraient nous présenter le même spectacle que Saint-Malo, Quimper et Morlaix. Partout les populations s'arment spontanément à la voix de leurs pasteurs, et ceux-ci s'arment avec elles. Les bourgeois discutent et délibèrent aux parloirs des villes, ils montent de nuit comme de jour la garde aux remparts, trouvant une large compensation à leurs souffrances dans les émotions de cette vie publique qu'ils croyaient avoir conquise au moment où elle était si près de leur échapper.

A Nantes surtout, où régnait la duchesse de Mercœur, l'action municipale fut permanente et considérable. Outre le parlement

(1) *La Ligue en Bretagne*, par M. Grégoire, pages 98 et 114. — *Histoire de Brest*, par M. Levot, t. Ier, p. 68 à 72. — D. Taillandier, t. III, p. 433.

(2) Moreau, chap. XXVII, p. 194.

créé dans cette ville en 1590 afin de l'opposer à celui de Rennes, le gouverneur de la province avait organisé dès les premiers momens de l'insurrection un conseil constitué sur le modèle du conseil supérieur de la sainte union formé à Paris par le duc de Mayenne. Les appels de cette espèce de comité de sûreté générale aux états de la province, réunis quatre fois par Mercœur durant le cours de la guerre civile, ses réquisitions aux *corps politiques* des diverses paroisses sont fréquens, pour ne pas dire quotidiens. A-t-on besoin d'un renfort de volontaires pour s'emparer du château de Blain, vigoureusement défendu par le capitaine du Goust et sa bande de huguenots? faut-il envoyer de l'artillerie et des hommes au siége de Vitré, fortifier par des recrues et par des vivres l'armée qui va bientôt vaincre à Craon? s'agit-il de conserver au parti de la ligue la ville de Vannes un moment menacée par un détachement de royaux? C'est toujours au zèle des bourgeois de Nantes que le conseil supérieur s'adresse, et ces appels réitérés ne se font jamais en vain, qu'il réclame le secours de leurs bras ou celui de leur bourse (1). A peu près ruinés par la cessation des affaires, mais dévoués à leur cause et confians dans l'avenir, les citoyens de Nantes prêtent sans hésiter cent mille écus au duc de Mercœur, et cautionnent son gouvernement pour des valeurs considérables. Ils passent durant cinq ans la nuit sur les remparts, doublent le périmètre de leurs fortifications, et consacrent à se former au tir de l'arquebuse les momens de loisir que leur laisse l'ennemi.

Quand je reconstruis par la pensée sous le lierre qui les recouvre les remparts écroulés de nos antiques cités, et que j'évoque le souvenir des scènes auxquelles s'associaient les populations tout entières, ce passé m'apparaît comme un rêve, tant les hommes et les choses diffèrent de ce que nous avons sous les yeux! Sans déprécier le bien-être et la lumière que l'administration moderne se plaît à verser sur nos têtes, il m'arrive parfois de me demander si ces générations douloureusement éprouvées ne trouvaient pas dans ces épreuves mêmes quelque grande et généreuse compensation. « Ce n'est pas tout de vivre tranquille en son coin, a dit le plus illustre Breton de ce temps, quoiqu'il y ait une manière de gens qui indifféremment trouvent toute paix bonne et toute guerre mauvaise, quand on les laisse en patience manger les choux de leur jardin, dussent-ils encore aux quatre fêtes de l'année recevoir quelque demi-douzaine de coups de bâton. Ils ont empaqueté leur honneur et leur conscience au fond d'un coffre. Le bon citoyen doit avoir zèle aux choses publiques et regarder plus loin qu'à vivoter en des servi-

(1) M. Grégoire a relevé aux archives de Nantes les nombreuses liasses concernant les emprunts faits ou garantis par la ville de 1589 à 1597, et le total représente une somme énorme.

tudes honteuses (1). » Si les bourgeois se jetèrent résolûment dans cette lutte malgré tant d'intérêts qui les rattachaient à la paix, on comprend quelle passion durent y apporter les paysans, stimulés par un clergé sorti de leur sein. Ces pauvres gens pour lesquels la vie était sinon amère, du moins sans douceur, s'engagèrent avec une sorte de frénésie dans une guerre où les soutenaient les impulsions de leur conscience et le stimulant d'une avide curiosité; mais, incapables de dominer leurs impressions, ces hommes, passés tout à coup de leur somnolence habituelle au spectacle des luttes sanglantes, sentirent s'éveiller des convoitises dont la féroce naïveté ne tarda pas à échapper à tous les freins. Ils partaient en émeute des grèves du pays de Léon et des gorges des Montagnes-Noires, non pas, comme on l'a prétendu, pour chasser les Français du sol de l'Armorique, mais pour repousser l'ennemi du culte, forme immuable à leurs yeux de la nationalité armoricaine. Moitié tristes et moitié joyeux, ces malheureux quittaient pour n'y plus revenir le village qui les avait vus naître; ils répétaient en chœur des chants de guerre, reliques des aïeux heureusement retrouvées, et s'entr'ouvraient la veine pour se croiser avec leur propre sang (2).

Ces levées en masse avaient quelquefois un élan irrésistible; cependant les cultivateurs, armés de fourches et de bâtons, ne tardaient guère à tomber sous la lance et sous le sabre. C'était un pré facile à faucher. Ceux qui survivaient à la première défaite devenaient à l'instant ou des agneaux tendant la gorge au boucher, ou des loups enragés versant le sang avec ivresse, avides surtout de celui des gentilshommes, auxquels ils ne manquaient jamais d'imputer leur défaite. Alors s'éveillaient dans ces hommes aux apparences impassibles des désirs effrénés, comme s'ils aspiraient à des voluptés dont l'imminence de la mort leur envoyait la soudaine révélation. Nullement accessibles à ce que nous appellerions aujourd'hui l'esprit révolutionnaire, ils atteignaient, sous le coup d'excitations trop vives pour leur faiblesse intellectuelle, les sombres profondeurs de ce socialisme dont la racine gît au cœur de tous les enfans d'Adam, et nous retrouverons plus tard dans l'insurrection de 1675 les mêmes instincts et les mêmes fureurs. Deux écrivains bretons, le calviniste Montmartin, qui avait trouvé souvent les paysans devant lui, et le rude ligueur Jérôme d'Aradon, qui les avait commandés, nous ont tracé de la *paysantaille* un portrait exactement semblable, portrait que le chanoine Moreau a revêtu d'un coloris original. Je choisis presque au hasard quelques détails dans son large tableau des mœurs armoricaines au XVIe siècle, en me restrei-

(1) Lanoue, *Mémoires et Discours militaires*, p. 196.

(2) Chant des ligueurs composé dans le dialecte de Cornouaille en 1592. *Barzas Breiz*, par M. de La Villemarqué, t. II.

gnant aux diocèses de la Basse-Bretagne, où la guerre des paysans prit son plus sombre caractère.

Il était au pays de Léon un beau château dont les tours croulantes sont aujourd'hui curieusement visitées par l'étranger. C'était Kerouséré, vaste demeure de Pierre de Boiseon, seigneur de Coëtnisan, l'un des rares gentilshommes qui à la mort de Henri III demeurèrent dans l'obéissance de son successeur. Ce château servant de point d'appui pour toutes les entreprises de la garnison royaliste de Brest, commandée par le marquis de Sourdéac, la noblesse du voisinage résolut de l'attaquer, entendant d'ailleurs respecter les lois de la guerre et de la chevalerie envers le sire de Coëtnisan et tous les membres de sa famille. Le canon ne tarda pas à faire brèche. La capitulation était inévitable, et les choses se seraient bien passées, si les *rustiques* n'étaient accourus au nombre de plusieurs milliers, et ne s'étaient bientôt trouvés en mesure, sans beaucoup nuire aux assiégés, de faire la loi aux assiégeans. Cela ne manqua point d'arriver. « Ceux du château ne voulurent expérimenter le hasard d'un assaut, et demandèrent à capituler au chef du camp. Les communes ne voulaient y condescendre, mais menaçaient de tout tuer, même la noblesse de leur parti, s'ils faisaient aucune composition, et voulaient que l'on eût tout exterminé. La noblesse le craignait, quoiqu'elle eût grand désir de faire bonne guerre à l'ennemi. Enfin la capitulation fut que les assiégés rendraient la place avec les munitions et vivres y étant et les soldats vie sauve. Cela fait, ils commencent à sortir sous la faveur de la noblesse, qui voulait de point en point garder les conventions; mais la populace, irritée contre ceux de leur parti qui les avaient faites, fit tous ses efforts pour leur ôter les assiégés et les massacrer. On eut bien de la peine, et non sans un extrême danger de vie de la noblesse catholique, à sauver Coëtnisan et Goësbriant. Quant aux autres, cette paysantaille se jette dessus de grande impétuosité et les massacre; chacun baillait force coups et apportait une pièce qu'il mettait au bout d'une lance, et furent par le camp en faire montre (1). » Les principaux chefs catholiques reçurent, qui un coup de hache à la tête, qui un coup de fourche dans la gorge, et les autres, d'après le chroniqueur, « ne coururent pas moindre fortune, tant cette cruelle bête de paysan était enragée. »

Le sort de cette place fut celui du plus grand nombre des lieux fortifiés de la Basse-Bretagne durant cette période de désolation qui n'a pas laissé une page dans l'histoire, tant les douleurs obscures sont vite oubliées. Il se retrouve toutefois, ce souvenir, attaché aux murailles encore noircies par le feu; il se dresse tout vivant devant

(1) Moreau, ch. VII, p. 81.

le voyageur au pied du haut clocher de Pont-Croix, qui vit flamber un bûcher colossal, et dans cette cité ensevelie de Penmarch, où la vague gémit triste et bruyante comme le chœur plaintif de six mille victimes impitoyablement immolées.

Entre tant de drames, il en est un que je recommanderais volontiers au romancier qui pourrait avoir un jour la pensée d'interroger ces ruines ensanglantées par la fureur des hommes. Qu'il n'oublie pas les courtes amours et la fin tragique du baron de Kerlech, mis à mort par les paysans au château de Roscannou. Ce noble jeune homme, Claude Du Chastel en son nom, était d'après le chanoine Moreau l'un des plus braves et des plus beaux galans de la Bretagne. Au comble de ses vœux, il venait d'épouser à Rennes, ville du parti du roi, auquel il appartenait lui-même, une fille de grande maison, Jeanne de Coëtquen, gracieuse enfant ayant à peine quinze ans, mais qui portait déjà dans son sein un gage de la tendresse de son époux. C'était en 1590, au plus fort de la guerre civile. Voulant amener sa jeune femme en son beau manoir du Léon, Kerlech partit de Rennes en compagnie d'environ quatre-vingts chevaux, montés par quelques gentilshommes de ses amis et par leurs serviteurs, afin de pouvoir se défendre contre les paysans qui dans la Basse-Bretagne étaient partout sous les armes, n'obéissant à personne et n'en faisant qu'à leur tête. Cette belle et joyeuse compagnie avait déjà traversé bien des dangers, elle était arrivée, en voyageant le plus souvent de nuit et par des chemins peu fréquentés, au pied des Montagnes-Noires, à cinq lieues de Quimper. Elle alla coucher en une gentilhommière, propriété de la veuve d'un conseiller au présidial de cette ville, parente du sire de Kerlech, laquelle, ayant été avertie de la venue de ces hôtes nombreux, avait fait de grands préparatifs pour les recevoir. Malheureusement ladite dame était seule dans tout le quartier du parti des royaux, et, comme elle parlait avec une liberté dangereuse en certains temps, elle était fort haïe de tous les paysans, chaleureusement dévoués à la sainte union. Le bruit se répandit aussitôt qu'il était arrivé à Roscannou un corps de royaux venus pour soumettre et pour rançonner le pays. — Le tocsin sonna dans les paroisses d'alentour, et les paysans entourèrent de masses profondes la maison où les voyageurs sans défiance ne songeaient qu'à faire bonne chère. Les « rustiques » eurent soin de barricader les avenues de manière à interdire toute sortie aux cavaliers. Les assiégés, l'œil bientôt ouvert sur la gravité du péril, firent pour se dégager une tentative infructueuse dans laquelle plusieurs d'entre eux périrent enfourchés par les paysans. Après avoir cerné la maison et s'être bien assurés qu'elle n'offrait aucune issue, ceux-ci y mirent le feu de plusieurs côtés à la fois. Le baron de Kerlech voulut forcer cet horrible blocus l'épée à la main, et, n'y

pouvant parvenir, se rejeta de désespoir dans les flammes afin d'y périr avec son épouse bien-aimée. Cette troupe infortunée mourut ainsi au nombre de quatre-vingt-dix personnes en y comprenant la famille de la malheureuse dame, des propos de laquelle ces barbares s'étaient si cruellement vengés (1).

Le sac de Roscannou que je rappelle entre cent autres désastres de même nature caractérise cette guerre d'extermination durant laquelle la race armoricaine, dont le cerveau fléchit vite sous les fortes émotions, vécut dans une sorte d'enivrement fébrile. Ces désastres s'étendirent à toute la Basse-Bretagne au point d'en diminuer la population des deux tiers, et dans quelques paroisses de l'anéantir absolument. Ce fut surtout durant la dernière phase des troubles, de 1594 à 1598, lorsque la France tout entière obéissait à Henri IV, que des attentats peut-être sans exemple dans l'histoire furent commis dans ce malheureux pays, le gouvernement de Mercœur et le gouvernement royal se trouvant l'un et l'autre dans l'impuissance de les empêcher et de les punir.

Ces crimes furent en partie la conséquence du droit public qui régnait en Europe à cette époque. Au moyen âge, la guerre n'était pas seulement l'application de la souveraineté des états exerçant l'un contre l'autre le droit de légitime défense, ce fut aussi une sorte de spéculation privée où les risques étaient compensés par les profits. Le principe qui attribuait au vainqueur un droit sur la vie et les propriétés personnelles du vaincu avait pour corollaire la mise à rançon des prisonniers. Cet usage avait entretenu jusque chez les plus nobles chevaliers une pensée que nous comprenons à peine aujourd'hui, celle de faire servir leur courage à leur fortune. Si cela se voyait tous les jours dans les armées les mieux réglées, quel développement ne dut pas prendre une avidité autorisée par les lois de la guerre dans une lutte comme celle où se trouvait alors engagée la Bretagne! Cette guerre se faisait de ville à ville, de château à château; elle consistait dans une suite d'entreprises particulières beaucoup plus que dans l'accomplissement d'un plan concerté. Dès lors l'autorité de chaque capitaine y était d'autant plus grande que celle du général était moindre. Cet état de choses, aggravé par la configuration d'un pays inaccessible dans la plupart des localités aux troupes régulières, amena ces siéges nombreux de petits châteaux fortifiés, comme l'étaient alors ceux de toutes les maisons nobles, ces guet-apens perfides et ces coups de main tramés dans un intérêt de cupidité ou de vengeance. Personne n'avait la pensée qu'il fût interdit de faire ses propres affaires en faisant celles de son parti. Attaquer un château pour mettre le

(1) Moreau, ch. x, p. 99.

propriétaire à rançon, envahir une belle demeure pour la piller, c'étaient là des procédés réputés compatibles avec l'honneur militaire, et qui dans l'un ou l'autre parti ne provoquaient aucun étonnement. Il fallait des faits d'une énormité exceptionnelle, des sacriléges, des viols, des égorgemens de femmes et d'enfans, faits que les deux parlemens de Rennes et de Nantes se permettaient quelquefois de signaler pour provoquer de timides observations, soit de la part du prince de Dombes, soit de la part du duc de Mercœur, contraint, comme tous les chefs de faction, de se montrer peu difficile.

Le pillage, autorisé pour tous les belligérans, ne tarda pas à devenir, pour quelques hommes de bonne maison unissant des instincts cruels à la brutalité générale des mœurs du temps, un moyen de s'enrichir aux dépens de l'ennemi en même temps que de se faire compter parmi les siens. De là la profession de gentilhomme voleur et l'étrange situation de quelques misérables ménagés par le duc de Mercœur. Ni les *condottieri* de l'Italie, ni les reîtres de l'Allemagne n'approchent des hideux personnages dont l'historien de la ligue en Bretagne est contraint d'évoquer la mémoire et de rappeler les crimes, afin de faire comprendre toute l'étendue des misères publiques. A l'extrémité sud de la péninsule, on voit le jeune seigneur de Kerhanland, de la maison du Bouëttier, qui, retranché avec une bande de *brigandeaux comme lui* dans le château fortifié de Guengat, viole, pille et massacre sous le drapeau de la ligue, tant qu'enfin M. de Mercœur est obligé de l'assiéger avec du canon durant trois semaines et de lui faire trancher la tête. Un peu plus loin, c'est Anne de Sanzay, comte de La Magnane, qui, disposant d'une force de six cents chevaux, prend des villes et les met à rançon, traite avec les autorités de la Cornouaille afin d'obtenir à l'amiable passage pour sa troupe, et qui, une fois protégé par le cours d'une rivière difficile à franchir, met le pays à feu et à sang à dix lieues à la ronde. La Magnane ne laisse pas une maison de quelque apparence sans la dévaliser; il oblige les paysans dépouillés par ses bandits à se cacher comme des bêtes fauves au fond des bois; il les met *hors d'état de relever de longtemps les cornes,* et considère, dit Montmartin, comme *un petit Pérou* les cantons maritimes du sud, épargnés jusqu'alors par la guerre, dont ils vont éprouver les dernières horreurs. Après avoir saigné à blanc ces populations infortunées, le comte se retire à son heure et tout à son aise; il va en pleine assurance rejoindre le duc de Mercœur, et celui-ci ne paraît pas même remarquer l'énorme butin que La Magnane traîne à sa suite, car ce chef arrive la veille d'un combat à la tête d'une force bien dressée et complétement à lui.

Dans cette sombre galerie, une figure se dessine entre toutes les

autres. Du sommet des montagnes d'Arrhès jusqu'à la baie des Trépassés, le Finistère porte encore la marque de la bête féroce qui le ravagea. Fontenelle mérite une place à part dans les annales du crime, car on pourrait dire qu'il en a reculé les limites. Guy Éder, baron de Fontenelle, d'une branche cadette de la maison de Beaumanoir, fit ses études à Paris au collége de Navarre, d'où il s'échappa à l'âge de seize ans pour rentrer en Bretagne à la fin du règne de Henri III. La guerre civile n'était pas encore allumée dans la province, qu'il avait déjà commencé à dévaliser le diocèse de Tréguier à la tête d'une bande recrutée parmi les vassaux de sa famille et renforcée par quelques compagnons de débauche. Il pilla plusieurs villes ouvertes telles que Lannion, Paimpol et Landerneau; mais il échoua devant Guingamp, défendu par le sire de Kergomard, du parti du roi. Ayant alors arboré le drapeau de la ligue, Fontenelle se rejeta sur Coëtfrec, qu'il fortifia et dont il fit son premier quartier-général. Ce château fut le témoin muet des orgies dont d'inénarrables cruautés formaient, dit-on, l'assaisonnement. Sous l'épais fourré qui en cache les ruines, on voit encore la vaste salle dont les poutres croulèrent dans le tournoiement d'un bal infernal en brisant la jambe de Fontenelle, demeuré boiteux toute sa vie. Ce fut aussi dans ce lieu qu'il conduisit la jeune héritière du Mézarnou, enlevée à l'âge de huit ans et qu'il épousa plus tard. La tradition veut que le monstre lui rendît un peu de l'attachement passionné que cette jeune femme conçut et conserva pour lui. Assiégé dans Coëtfrec par le marquis de Sourdéac et la garnison de Brest, Fontenelle capitula, vies et bagues sauves. Quittant avec sa bande l'évêché de Tréguier pour s'abattre sur la Haute-Cornouaille, il prit d'abord Carhaix, dont il transforma l'église paroissiale en une bonne forteresse; puis il s'empara du Granec, excellent château appartenant au sire de Pratmaria, au moyen d'une infâme supercherie exercée contre un homme du parti de la ligue, que ce brigand prétendait servir. Un détachement de sa bande s'introduisit au Granec en se présentant comme envoyé par le gouverneur de Morlaix, informé par voie sûre qu'un fort parti de royaux se dirigeait sur ce château afin de s'en emparer. Pendant que M. de Pratmaria, dans l'effusion de sa reconnaissance, prodiguait à ses prétendus défenseurs le meilleur vin de ses caves, ceux-ci se jetèrent sur lui, le garrottèrent solidement et s'empressèrent d'abaisser la herse devant Fontenelle, qui attendait avec les siens. Ils eurent facilement raison de quelques vassaux formant la petite garnison du lieu, et jetèrent le trop crédule vieillard dans un cul-de-basse-fosse pour y méditer sur les moyens de se procurer une grosse rançon. Le lendemain, les communes d'alentour exaspérées se ruèrent sur le château avec leur inexpérience ordinaire,

et Fontenelle, après avoir laissé leur ardeur s'épuiser contre des murailles inexpugnables, fit une sortie dans laquelle il coucha un millier de paysans sur le carreau. Afin d'imprimer aux populations une terreur plus profonde, il défendit sous peine de mort d'enlever les cadavres, ainsi protégé dans son repaire par l'odeur même du carnage.

Quelque temps après, Fontenelle assiégea Corlay, petite place fermée occupée par un détachement de royaux; il l'enleva par un coup de main. Demeuré maître des évêchés de Tréguier et de Léon depuis le versant nord des montagnes jusqu'à la Manche, il alla de concert avec La Magnane attaquer la ville maritime de Roscoff, qu'ils mirent à sac. Ces deux brigands ne laissèrent dans ce pays ni une maison aisée sans la dépouiller, ni un village sans le frapper de réquisitions appuyées de menaces d'incendie. Quoique Fontenelle disposât alors d'un millier d'hommes aguerris, il dut quitter au plus vite le nord de la Bretagne pour se rejeter vers le sud en apprenant que le maréchal d'Aumont, ayant suspendu ses opérations contre Mercœur et les Espagnols, marchait sur lui en exprimant très haut la résolution de pendre toute sa compagnie, le capitaine en tête. Comprenant que l'heure était venue de chercher quelque position inexpugnable d'où il pourrait traiter avec le gouvernement royal, il jeta les yeux sur la ville de Douarnenez, située au fond d'une vaste baie à quelques lieues de Quimper. A côté de cette petite ville, enrichie par la pêche, s'élève un îlot dénudé, chaque jour entouré par la mer montante, qui rend impossibles les opérations d'un siége régulier. Les forces rassemblées par le gouverneur de Quimper n'ayant pu l'arrêter au passage, il pénétra dans Douarnenez, où beaucoup de riches propriétaires des environs étaient venus, sur le bruit de sa marche en Cornouaille, se réfugier avec leurs effets les plus précieux. Fontenelle fit un butin immense, ce qui fut la moindre part du malheur des habitans. « Ils furent traités à la turque par tourmens de toute sorte, pour tirer plus grande rançon d'eux que ne montait tout leur bien, et ainsi, les mettant à l'impossible, ils mouraient misérablement dans les cachots et cloaques. Ceux qui pour éviter les tortures avaient, au moyen de leurs amis et parens, pu trouver promptement leur rançon, sortaient demi-morts, semblant des anatomies, n'ayant que la peau et les os, chargés de puanteur et de vermine, lesquels, sitôt qu'ils étaient à changer d'air, mouraient pauvrement d'une enflure..... Enfin la ruine que Fontenelle porta en Cornouaille fut si grande qu'il serait incroyable de la réciter (1). »

Vers le milieu de 1595, Fontenelle était parvenu à faire de l'île

(1) Moreau, chap. xxxv, p. 270.

Tristan une place du premier ordre pour le temps, et les fortifications de ce rocher, démolies en 1599, confondent encore d'étonnement par leur masse et leur habile ordonnance. Dans ce nid de vautour protégé par l'Océan, il attendit de pied ferme et défit deux fois le marquis de Sourdéac, venu de Brest pour l'assiéger avec du canon et un corps de troupes. Toutes les communes des environs, saccagées par sa bande, se levèrent au son du tocsin, espérant pouvoir pénétrer dans son repaire afin d'en chasser le tigre; mais en quelques heures il eut égorgé deux mille paysans aussi facilement qu'un boucher abat un troupeau. Maître alors de la campagne, il poussa ses compagnies sur toute la contrée, et s'avança vers Penmarch, ville maritime assez grande, dont les ruines, faites de main d'homme, sont aujourd'hui effrayantes à contempler. La population, ayant crénelé ses deux églises, tenta vainement de s'y défendre; elle périt dans les flammes sans obtenir quartier, et les survivans furent placés à bord de deux ou trois cents barques de pêcheurs conduites à Douarnenez. Celles-ci devinrent pour Fontenelle le noyau d'une sorte de marine militaire, et le brigand se fit écumeur de mer. Penmarch détruit, il ne restait à prendre que Pont-Croix sur cette côte qui avait vu tant de naufrages, mais où la fureur d'un homme dépassait de si loin celle de la tempête. Fontenelle s'empara de cette ville par les mêmes procédés qu'il avait employés à Penmarch. Une grande partie de la population, ayant tenté dans l'église paroissiale une résistance désespérée, y fut étouffée comme dans une tanière par une épaisse fumée de genêts verts. Un sort plus affreux que la mort fut réservé au sieur de La Ville-Ruault, qui avait présidé à la défense. Ce malheureux fut accroché à une potence où on le laissa vivre jusqu'à ce que sa femme eût été en pleine rue et sous ses yeux livrée aux derniers outrages. « Le reste fut amené prisonsonnier à l'île Tristan, où leur condition fut beaucoup pire que s'ils eussent été tués comme les autres, car les uns moururent misérablement en des cachots infects comme garde-robes et latrines, et pour les obliger à donner rançon on les faisait tantôt seoir sur un trépied qui les brûlait jusqu'aux os, tantôt dans la plus grande froidure on les mettait tout nus dedans des pipes pleines d'eau gelée, et ceux qui trouvaient quelque moyen de payer ce qui leur était demandé ne pouvaient guère vivre par les grands tourmens qu'ils avaient endurés (1). »

On dirait un conte fantastique, si Moreau, qui avait connu dans sa jeunesse Fontenelle au collége de Navarre, ne l'avait suivi presque jour par jour dans le cours de sa sanglante carrière. Cet écrivain, très véridique dans l'exposé des faits, quoique fort passionné dans

(1) Moreau, chap. XXXVI, p. 282.

ses jugemens, n'estime pas à moins de trente mille le nombre des victimes égorgées sur la côte sud du Finistère. Suivant lui, dans certaines paroisses où le nombre des communians était de plus de mille avant la guerre, il fut réduit à douze après la paix. Il nous apprend que dans la Basse-Cornouaille la guerre et le pillage, en amenant la presque cessation de la culture, engendrèrent la famine en 1595, que celle-ci fut suivie en 1597 et 1598 d'une sorte de peste noire; il ajoute que des bandes de loups, parcourant la campagne en plein jour, attaquèrent les restes de cette population infortunée, de manière à changer pour cinquante ans plusieurs cantons, jadis florissans et populeux, en un véritable désert où l'empire des bêtes féroces remplaça celui des hommes.

Si ces faits semblent moins appartenir à l'histoire qu'à la légende, ils sont attestés par tant de ruines accusatrices et par des témoignages si concordans, qu'il n'est pas même possible d'en contester l'authenticité. Je puis indiquer un document irrécusable dans lequel tous les actes hideux imputés à Fontenelle et les souffrances infligées à la Basse-Bretagne par ce bandit sont fixés à leur date et rappelés jusque dans les plus minutieuses circonstances. C'est un long mémoire présenté à Henri IV au nom de plus de quarante communes par le sénéchal de la Cornouaille pour réclamer l'exemption de tous les impôts, tailles, fouages ou autres charges, sous quelque nom que ce puisse être, jusqu'à ce que ces communes aient été repeuplées et les terres de nouveau livrées à la culture. Sous le titre d'*Informations des désordres et cruautés dans l'évêché de Cornouaille depuis l'année* 1592 *jusqu'à la paix*, ce mémoire expose année par année les massacres, incendies et pillages qui ont ruiné ce malheureux pays. C'est en présence de Fontenelle vivant, car ce fut deux ans plus tard qu'il paya sa dette à Dieu et aux hommes, que ce magistrat s'exprime en ces termes : « Le sieur de La Fontenelle, faisant la même route que le comte de La Magnane, a usé de pareilles et plus grandes violences, cruautés, exactions et brûlemens, tuant et massacrant au bourg de Saint-Germain deux à trois mille hommes, et par tout ledit évêché violant femmes et filles, tuant les maris pour ce faire, fait loger ses troupes de plus de douze cents hommes ès maisons des gentilshommes, icelles brûlées, démolies et ruinées, les champs demeurés déserts, tout ce qui pouvait être semé ayant été par ledit sieur pris et emporté (1). » Il n'y a pas probablement dans les annales de la justice un acte d'accusation plus effroyable.

Comment la Bretagne se laissa-t-elle saigner à blanc par quelques centaines de bandits et prolongea-t-elle, malgré l'impuissance

(1) Ce mémoire, en date du 23 janvier 1599, est signé par Jacques Lorans, sénéchal, et Mᵉ Loheac, procureur du roi au présidial de Quimper. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Lemen, archiviste du département du Finistère.

de plus en plus manifeste de la ligue, sa résistance à Henri IV plus de deux ans après l'entière soumission du royaume au pouvoir royal? Comment comprendre que Mercœur ait continué une lutte déjà désertée depuis longtemps par le duc de Mayenne, le duc de Guise et les autres princes de sa maison? Ce problème aurait mérité l'attention des hommes qui se sont donné la tâche d'écrire l'histoire de cette époque. Comme il ne touche qu'indirectement à l'objet principal de ces études, je ne l'aborderai qu'en passant.

Philippe-Emmanuel de Lorraine avait tous les défauts de ses qualités. Poussant la réserve jusqu'à la timidité et la prudence jusqu'à l'hésitation, il attendit du peuple breton une acclamation qu'il n'osa pas provoquer, espérant se ménager par la guerre ces chances heureuses qu'elle ne prodigue qu'aux chefs assez habiles pour les préparer. Ce prince, qui trois ans plus tard se montra en Hongrie un homme de guerre presque téméraire, fut en Bretagne un général incertain et un politique irrésolu, — heureux, dans l'avortement de toutes ses entreprises, d'avoir par d'admirables vertus privées mérité l'honneur d'être loué par François de Sales (1). Depuis 1595, Mercœur négociait avec la cour, et ces négociations, dont la reine Louise de Vaudemont, sa sœur, était l'intermédiaire, avaient fait prendre patience à ce malheureux pays par l'espérance d'une pacification toujours promise, mais toujours ajournée. Indépendamment des difficultés d'intérêt personnel, qui avec Henri IV n'étaient jamais fort difficiles à aplanir, Mercœur avait élevé contre lui-même un obstacle qui fut longtemps insurmontable. En appelant les Espagnols en Bretagne, il s'était donné des maîtres plus que des alliés.

Lorsque Philippe II se décidait à envoyer une flotte et des troupes dans cette province, il se proposait un double but. S'il lui fallait renoncer à faire couronner l'infante Claire-Eugénie comme reine de France, et si les états-généraux persistaient, à l'exemple du parlement de Paris, à maintenir la loi salique, le roi d'Espagne considérait comme possible de faire proclamer sa fille duchesse de Bretagne. Il espérait pouvoir faire revivre en faveur de cette princesse, dans un pays où la succession féminine avait été admise dans tous les siècles, le droit que lui donnait sa descendance directe d'Anne de Bretagne et de Claude de France, et ce titre eût été incontestable en effet, si l'édit d'union ne l'avait infirmé. Enfin, si cette perspective devait échapper à son ambition et à sa tendresse, Philippe II considérait encore comme un intérêt du premier ordre une main-mise sur la grande province de l'ouest, dont les ports, s'ouvrant en face de l'Espagne, étaient en mesure

(1) Oraison funèbre du duc de Mercœur par saint François de Sales, prononcéeen la cathédrale de Paris le 27 avril 1602.

d'en abriter toutes les flottes. Fonder en Bretagne un établissement militaire inexpugnable en s'y ménageant les chances que semblait préparer l'incertitude des événemens, servir le duc de Mercœur contre Henri IV sans l'assister dans ses aspirations personnelles, telles furent les instructions données par Philippe II à ses agens (1). Ce fut dans ce dessein nettement défini qu'il accueillit en 1590 les imprudentes ouvertures de Mercœur, « le premier de ceux de son parti, dit Moreau (ce qui doit être noté), qui ouvrit notre frontière et notre mer aux Espagnols (2). »

Les vues de la cour de Madrid se portèrent d'abord sur Blavet, aujourd'hui Port-Louis, et Mercœur dut accepter la tâche d'arracher au prix d'un siége meurtrier cette forte position à l'armée royale pour la remettre aux mains des Espagnols. Ceux-ci parurent reconnaître l'année suivante la grandeur de ce service par le concours décisif qu'ils prêtèrent au prince lorrain lors de la bataille de Craon; mais cette victoire est à peine remportée, qu'au lieu d'en poursuivre les fruits don Juan d'Aquila se retire à Blavet, et ne s'inquiète plus que d'augmenter les fortifications de cette place. L'année suivante, le général espagnol, alarmé des progrès du maréchal d'Aumont, consent à reprendre avec Mercœur la suite des opérations offensives. Ils remportent de concert des succès partiels; mais lorsqu'il se présente durant le siége de Morlaix une occasion de livrer une bataille décisive à l'armée royale, don Juan, non moins alarmé des périls de la victoire que de ceux de la défaite et motivant son inaction par la situation de ses troupes, dirige son armée sur Brest, sans renoncer à l'établissement de Blavet, où il continue des travaux considérables. Il fonde alors à Crozon, avec la pensée de dominer la plus belle rade de l'Europe, un fort dont la construction rencontre heureusement dans la nature du sol des difficultés à peu près insurmontables. Sitôt qu'il fut maître du château de Morlaix, d'Aumont, comprenant l'urgence d'arrêter l'érection de ces fortifications qu'on disait déjà formidables, se dirigea vers la presqu'île de Crozon, chaleureusement secondé par les Anglais, que le hardi projet des Espagnols alarmait aussi pour eux-mêmes. Le fort fut enlevé après quatre assauts consécutifs livrés et soutenus avec une vaillance égale.

Depuis quatre ans que les Espagnols avaient pris pied en Bretagne, ils avaient suscité à Mercœur plus d'embarras qu'ils ne lui avaient apporté d'avantages. Lorsqu'il avait besoin d'argent, on lui proposait des troupes, et quand il réclamait un plus énergique concours militaire, on lui faisait espérer des subsides. Ce prince

(1) De Thou, *Histoire universelle*, liv. XCIX-CII. — Montmartin, CCCXII.
(2) Mémoires de Duplessis-Mornay, t. II, IV et VI.

s'était placé dans la situation de la plupart des chefs de parti, qui dépendent de leurs auxiliaires beaucoup plus que ceux-ci ne dépendent d'eux. A mesure que la Bretagne échappait à Mercœur, le cabinet de l'Escurial lui devenait un support plus nécessaire. Malgré les mauvais procédés qui firent souvent échouer ses combinaisons les mieux concertées, le prince dut resserrer, à partir de 1595, les liens qui le rattachaient à Philippe II, car l'absolution de Henri IV avait enlevé au chef de la ligue la dernière arme dont il pût user. L'épiscopat de la province lui avait déjà échappé, et chaque jour quelque nouveau capitaine ceignait l'écharpe blanche. Tout en ouvrant une négociation avec Henri IV sous la pression de l'opinion publique, Mercœur s'était formellement engagé à ne rien conclure sans l'approbation du roi d'Espagne, qui avait promis, de son côté, de ne pas déposer les armes sans assurer au gouverneur de la Bretagne une position agréée par celui-ci. Mercœur, qui n'avait pas affiché ses prétentions dans la pleine prospérité de ses affaires, se décida-t-il, au déclin de sa fortune, à les confier à Philippe II, et celui-ci, ouvrant enfin les yeux sur l'impossibilité de faire admettre par la France la souveraineté de l'infante, se résigna-t-il à entrer dans les vues secrètes du chef de la maison de Penthièvre pour l'établissement d'un gouvernement indépendant en Bretagne? C'est ce qu'il est impossible de savoir malgré les détails minutieux que nous a laissés sur la longue négociation d'Ancenis Duplessis-Mornay, qui y joua pour Henri IV un rôle considérable. Mercœur ne se montra pas d'ailleurs plus décidé pour faire la paix qu'il ne l'avait été pour faire la guerre, et les ajournemens multipliés où l'on a cherché la preuve de son habileté diplomatique ne furent que le double résultat d'une situation sans liberté et d'un esprit sans résolution.

L'un des torts les plus sérieux qu'il y ait peut-être à imputer à Henri IV, c'est de n'avoir pas terminé plus tôt la rébellion de la Bretagne. Si le roi, au lieu de se montrer exclusivement préoccupé de vaincre l'Espagnol en Picardie, l'avait attaqué au sein de la province où il s'était cantonné, ainsi que l'en suppliaient les états de Rennes, il aurait rencontré dans l'opinion de ce pays un concours dont le passé lui faisait probablement douter, mais qu'expliquaient fort bien des circonstances toutes différentes. Quelques régimens conduits par le prince héroïque auquel la surprise d'Amiens n'avait encore rien enlevé de son prestige auraient certainement suffi en 1595 pour avoir raison du duc de Mercœur, qui n'était désormais, même pour les plus aveugles, qu'un lieutenant du roi d'Espagne. Nantes, admirablement fortifiée et dominée par l'ascendant personnel de *la Nantaise*, constituait alors la principale, pour ne pas dire

l'unique force du parti lorrain, qui avait cessé d'être le parti catholique; mais jusque dans cette grande ville des symptômes de lassitude et de mécontement commençaient à se révéler. Désirant la paix et n'ayant plus à faire à sa conscience le sacrifice de ses intérêts, la bourgeoisie se séparait du menu peuple, demeuré ardemment dévoué au duc et à la duchesse de Mercœur. En 1596, M. Dubat de Launay, maire de Nantes, devenait le chef du parti pacifique, et aux élections municipales de l'année suivante le duc ne parvenait qu'à force d'efforts à faire choisir le nouveau maire parmi ses affidés.

C'étaient là des signes du temps, et personne ne pouvait plus les méconnaître. Ce fut alors que le duc de Mercœur, bien plus au fait qu'on ne l'était à Paris de ses périls véritables, conçut la pensée de se ménager un accommodement en proposant le mariage de César Monsieur avec sa fille, qui était le plus grand parti du royaume. Faible comme père et comme amant, Henri s'empressa d'admettre un projet qu'avait très chaleureusement accueilli la duchesse de Beaufort, parce qu'il assurait à son fils, âgé de quatre ans, la main de l'héritière des maisons de Lorraine, de Luxembourg et de Penthièvre. Aussi souple au déclin de sa fortune qu'elle s'était montrée d'abord résolue, Mme de Mercœur s'empressa de faire remonter jusqu'à Gabrielle d'Estrées tout l'honneur d'une victoire qu'il aurait été facile de payer d'un moindre prix. Philippe-Emmanuel de Lorraine obtint une capitulation plus favorable que s'il avait été encore à redouter, et Sully en fut pour ses observations, assuré d'avance, nous dit-il, de perdre son procès auprès du roi devant la femme qui lui en avait déjà fait perdre tant d'autres. Le 20 mars 1598 fut signé le traité que Mercœur passa avec son roi comme de puissance à puissance. La résistance obstinée du gouverneur de Bretagne est expliquée dans le préambule de cet acte par sa piété et son patriotisme, et les effets de toutes les mesures prises par son gouvernement sont consacrés et ratifiés. Vingt-trois articles secrets, ayant même force et valeur que l'instrument public, contiennent les engagemens pris par Mercœur pour le mariage de sa fille avec le fils naturel du roi et l'énonciation des sommes énormes qu'au désespoir du surintendant Henri IV s'engage à payer à Philippe-Emmanuel de Lorraine en échange du gouvernement de la Bretagne, auquel celui-ci veut bien renoncer au profit de son futur gendre. Parmi les stipulations particulières annexées à cette convention, aucune n'est plus étrange que celle qui concerne Fontenelle, placé, pour le mode de traitement qui lui est fait et les avantages qui lui sont promis, sur la même ligne que le duc de Mercœur lui-même. Il est entendu en effet que les conditions générales du traité lui seront rendues communes, s'il consent à y adhérer sous quinze

jours pour les places qu'il détient encore. Le brigand, ayant fait cette faveur au roi, en est remercié avec une sorte d'effusion. Il est nommé capitaine de cinquante hommes d'armes, et reçoit des lettres générales d'abolition pour tout crime et méfait, Henri IV « l'acceptant d'autant plus libéralement dans ses bonnes grâces qu'il le sait vrai et naturel Français, incapable de vouloir attenter à l'usurpation et démembrement de l'état. Par ces considérations et pour être agréable au sieur de Fontenelle, qui lui en a exprimé le désir, le roi s'engage à ne jamais permettre dans les places pour lesquelles il a traité que l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine, entendant d'ailleurs lui faire toutes les concessions stipulées par son édit en faveur du duc de Mercœur, tout ainsi que s'il y était lui-même compris et reconnu. » Enfin le roi le tient quitte « lui, tous ses officiers et soldats, de tous crimes, maléfices, meurtres, bruslemens, notamment de la prise de Penmarch, de Coëtfrec, de Granec, Guerrand, etc., entendant aussi spécialement l'excuser pour l'enlèvement de sa femme, abolissant la mémoire de tous ces faits. »

Les guerres civiles sont le grand écueil de la morale publique; ces lettres d'abolition en portent un triste témoignage. Le parlement de Bretagne dut les enregistrer d'ordre royal; mais ses vives remontrances firent comprendre à Henri IV que la conscience des peuples ne ratifie pas toutes les conventions imposées par les calculs politiques. Aussi trois années ne s'étaient pas écoulées que la justice royale faisait saisir Fontenelle en arguant de sa participation à la conspiration du maréchal de Biron, et, quoique ce crime-là soit demeuré aussi problématique que ses crimes antérieurs étaient avérés, il fut roué vif en place de Grève en 1602, le roi préférant une condamnation peu motivée à une impunité scandaleuse.

La clémence fut pour Henri IV un système dont ce prince s'exagéra plus d'une fois les nécessités; mais il reprenait vite sur les institutions tout le terrain qu'il avait perdu pour se concilier les personnes. Gardant un souvenir amer des assemblées délibérantes depuis les états de Blois, sur lesquels avaient soufflé les passions de la ligue, jusqu'aux conseils de ville, qui avaient été les principaux instrumens de la résistance à son autorité, il substitua des notables choisis par la couronne aux états-généraux choisis par le pays, et commença contre les libertés municipales une lutte qui souleva en Bretagne des résistances opiniâtres. Quelle influence exercèrent les guerres civiles sur la constitution particulière de ce pays, et quel contre-coup le triomphe de la royauté eut-il sur cette constitution elle-même? C'est à l'étude de cette question que je me trouve conduit par le cours des événemens.

LOUIS DE CARNÉ.

UN

MÉDECIN DE L'AME

CHEZ LES PAIENS

PLUTARQUE, SA VIE ET SA MORALE.

De la Morale de Plutarque, par M. Octave Gréard; 1 vol. in-8°, 1867.

Un an après son arrivée à Athènes, notre petit groupe de professeurs français, qui avait déjà visité le Péloponèse et l'Attique, entreprit le voyage de Delphes. Les deux premiers jours de marche furent consacrés à revoir les ruines d'Éleusis et d'Éleuthères, à étudier les vestiges considérables de Platée, et à constater autant que possible les points où furent autrefois Coronée et Haliarte. Le troisième jour, à midi, par un éclatant soleil de mars, la troupe joyeuse faisait son entrée à Livadie, précédée de son courrier et suivie de six chevaux de transport chargés de nos mobiles pénates. Au bruit de cette cavalcade, les marchands de la rue principale s'avancèrent sur le seuil de leurs boutiques, les femmes se mirent aux fenêtres, trois cigognes perchées sur un vieux minaret s'envolèrent en criant, puis tout rentra dans le calme. Un gendarme grec, en veste bleue et coiffé d'une casquette aux armes du roi, vint amicalement à nous, ne nous demanda point nos passeports et s'offrit à nous montrer les antiquités du lieu, pendant que le courrier et

le cuisinier réunissaient leurs efforts pour créer un déjeuner aux *effendis*, comme ils nous appelaient. On se dirigea donc vers la rivière de l'Hercyne, qui descend en murmurant le long du flanc septentrional de l'Hélicon et recueille au passage les eaux de deux sources, jadis sacrées, qui portaient les noms de Léthé et de Mnémosyne. En ces lieux remplis de mystérieux souvenirs, la curiosité d'un voyageur un peu instruit cherche avant tout le fameux antre de Trophonius. L'honnête gendarme nous conduisit devant une ouverture carrée, creusée de main d'homme dans le roc, et par où, d'après lui, on pénétrait jusqu'à la caverne fatidique. Il était impossible d'entrer dans ce trou autrement qu'en rampant. Personne ne s'y risqua. Était-ce bien d'ailleurs l'antre de l'ancien oracle? J'en doutais, et je quittai bientôt ce rocher, qui n'avait eu pour moi qu'un mérite, celui de me rappeler deux antiques traités, l'un sur *le Démon de Socrate*, l'autre sur *la Cessation des oracles*, écrits par ce Plutarque dans la patrie duquel je devais passer la soirée et la nuit.

Vers deux heures en effet, après le repas et la sieste, on se remit en marche dans la direction du lac Copaïs. Les chevaux cheminaient dans le lit même de l'Hercyne, parmi les jardins fertiles de Livadie et à l'ombre des bois d'oliviers. Un peu plus loin, il fallut quitter ce sentier frais et odorant pour gravir une route turque, espèce de chaussée escarpée et raboteuse où les rayons obliques du soleil nous dévoraient et où nos montures trébuchaient à chaque pas. Parvenus enfin au sommet de la colline, une vue admirable se déploya devant nous : à nos pieds s'étendait la plaine de Chéronée; au nord miroitaient les eaux dormantes du lac Copaïs; à l'ouest, le Parnasse dressait son front couvert d'un manteau de neige éblouissante; au sud, l'Hélicon, couronné de pins et de chênes, allongeait sa masse d'un noir bleuâtre. Je restai un instant en contemplation devant ce spectacle grandiose, puis d'un temps de galop je m'élançai vers le centre même de la plaine, à l'endroit où se voient épars et brisés les membres de ce colosse de pierre que l'on nomme encore aujourd'hui le lion de Chéronée. Je mis pied à terre, et, laissant mon cheval paître en liberté, je dessinai cette ruine imposante, monument d'une lutte terrible et suprême où succomba l'indépendance de la Grèce.

Dans ce désert, tout me parlait de l'auteur qui a écrit les *Vies des hommes illustres*, et chez lequel l'instinct français aime à rencontrer l'historien des mâles vertus patriotiques et militaires. C'est le biographe de Pélopidas, de Démosthène et d'Alexandre qui nous a conservé le souvenir des épisodes les plus émouvans de cette bataille que les Grecs auraient gagnée, si l'intelligence des généraux

avait égalé l'héroïsme des soldats. Pendant que Philippe, à la tête de son aile droite, engageait avec les Athéniens un combat longtemps indécis, Alexandre, à l'aile gauche, chargeait le bataillon sacré des Thébains. En ce lieu où j'étais assis, cette troupe d'élite, composée de trois cents amis, périt tout entière en s'acharnant à briser la phalange macédonienne. « Après la bataille, dit Plutarque, Philippe, parcourant le champ du carnage, s'arrêta à l'endroit où gisaient les trois cents; tous avaient la poitrine percée de coups de pique, et c'était un monceau confus d'armes et de corps réunis et serrés. Il contempla cette scène avec stupeur, et, apprenant que c'était là le bataillon sacré des amis, il leur donna une larme et dit ce mot : « Périssent misérablement ceux qui soupçonneraient de tels hommes d'avoir fait ou enduré rien de contraire à l'honneur ! » Le colosse de pierre dont je dessinais les débris marque la place de leur tombeau. On en a la preuve dans un texte où l'impassible Pausanias semble s'être presque attendri. « En approchant de Chéronée, dit-il, on trouve la tombe commune des Thébains morts en combattant contre Philippe. On n'y a pas inscrit d'épitaphe, mais on y a placé un lion afin de rappeler la valeur de ces héros, et si l'épitaphe manque, c'est, je crois, parce que la divinité ne récompensa pas leur audace. » Pendant que j'essayais d'évoquer l'image des soldats ensevelis à mes pieds et que j'y réussissais presque, tant est puissante la magie des souvenirs excités à l'aspect des lieux mémorables, la nuit avançait à grands pas. Je me levai et je gagnai Chéronée, où m'attendaient mes compagnons. En ce moment, et sous l'impression qui me dominait, pour moi comme pour la plupart des personnes lettrées plutôt que savantes, il n'y avait qu'un Plutarque : l'historien des grands hommes de l'antiquité.

Il y en avait pourtant un autre, duquel, à vrai dire, procède le premier. Ce Plutarque moins connu, moins populaire, quoique Amyot l'ait aussi traduit, cet auteur des *Œuvres morales*, si curieux à lire, si intéressant à étudier, ne tarda pas à m'être rappelé, dès que j'entrai dans la paisible et patriarcale Chéronée d'aujourd'hui, par son successeur dans les fonctions de premier magistrat municipal. Le démarque en effet, c'est-à-dire le maire, nous aborda au détour d'une rue, et, après nous avoir demandé cordialement des nouvelles de la France, il nous invita, pour le soir même, au bal de noces de deux jeunes époux auxquels il avait le matin conféré le mariage civil. Il n'en fallut pas davantage pour faire défiler devant ma pensée les titres de tous ces excellens écrits de morale domestique que Plutarque a composés sur les *préceptes du mariage*, l'*amour des parens pour leurs enfans*, l'*amour fraternel* et aussi sur l'*amour* sans épithète. Pendant notre dîner, qui fut

servi dans une étable, à côté des vaches paisibles et des chèvres indiscrètes, on se souvint qu'avant La Fontaine Plutarque avait dit beaucoup de bien des animaux, vanté à juste titre leur intelligence, parlé comme il convient de leurs honnêtes ménages et de leur tendresse pour leurs petits. Peu à peu, chacun y mettant du sien, on finit par recomposer à peu près le catalogue des œuvres morales du sage de Chéronée. Et moi, en m'endormant une heure après au son lointain du tambour et du hautbois qui faisaient danser les gens de la noce, je me disais qu'il y aurait un livre nouveau et charmant à écrire, non sur le Plutarque des grands hommes, qui est suffisamment signalé et dont tout le monde lit quelque chose, mais sur le Plutarque des vertus domestiques, civiles et sociales, qui n'est lu que des érudits et des historiens de la philosophie.

Ce livre, on a récemment essayé de le faire. Un esprit aimable et juste s'est enfin épris de cet attrayant sujet. L'ouvrage de M. Gréard est agréable, élégant, exact. Il présente, chose rare, un double intérêt de nouveauté. Non-seulement la morale de Plutarque y est pour la première fois exposée et appréciée, mais sa biographie, qu'aucun ancien n'a écrite, y est rétablie avec beaucoup de sagacité critique d'après les détails personnels épars çà et là dans l'œuvre si vaste du moraliste. C'est donc là un travail de sérieuse valeur; mais, dans son désir excessif de ne rien dire que de vrai et de garder la stricte mesure, M. Gréard envisage l'auteur qu'il examine sous un angle trop étroit. Il craint tellement de le surfaire qu'il en arrive à l'amoindrir. Le donneur de conseils dont il esquisse timidement la physionomie débonnaire aurait-il donc été de taille à dominer tant d'esprits éminens? Le sage qu'Henri IV appelait « sa conscience, » l'écrivain dont les ouvrages ont été « le bréviaire » de Montaigne et de son siècle, le maître de Jean-Jacques Rousseau, l'historien qui, selon le mot de Mme Roland, a préparé dans ses biographies « une pâture aux grandes âmes, » celui-là est plus qu'un écho, plus qu'un disciple, Plutarque est une intelligence de premier rang. Parmi les philosophes qui, depuis Socrate, ont enseigné la morale pratique, il n'a point d'égal. Avant lui, il y avait eu des médecins de l'âme, il y en avait encore de son temps; mais nul n'a exercé ce noble ministère avec la même largeur, avec la même sûreté. Aucun autre n'a poursuivi comme lui pendant une longue existence le beau dessein de guérir une nation du mal de la décadence en allant réveiller au fond de l'âme humaine ses énergies morales engourdies. Plutarque a donc eu, selon nous, son originalité propre; sur le terrain qu'il a choisi, c'est presqu'un homme de génie. Voilà ce qu'il fallait oser dire et ce que je tâcherai de prouver en me fondant précisément sur la biographie et sur

la doctrine de Plutarque. Je ferai voir d'abord que, considéré en lui-même, Plutarque a eu à la fois l'instinct inné et la science consommée du moraliste pratique et du médecin de l'âme; — j'établirai en second lieu que, dans l'application, il a déployé des facultés supérieures par la façon dont il a tenté de régénérer le sentiment domestique, le sentiment patriotique et le sentiment religieux, ces trois appuis nécessaires des sociétés humaines. Ce sera dans tous les temps un spectacle à se donner que celui d'un tel esprit et d'un tel caractère appliqué sans relâche à stimuler la vitalité défaillante de sa patrie : à notre époque, c'est peut-être un enseignement à recueillir et un exemple à imiter.

I.

« Plutarque, dit La Harpe, est peut-être l'esprit le plus naturellement moral qui ait existé. » Ce jugement est vrai. Le sens exquis, délicat, infaillible des choses morales est le fond même de la nature de Plutarque et le trait saillant de son intelligence. Il était né moraliste comme Raphaël naquit peintre, et Mozart musicien. Ce tact invisible au moyen duquel il constatait les travers de l'âme, les degrés mille fois divers des vices et des vertus, ni le ciel sous lequel il vit le jour, ni la race, ni le sang, n'auraient pu le lui donner; mais ce que nous savons de son pays, de sa famille et de sa vie prouve qu'autour de lui tout conspira à susciter et à développer ses aptitudes spéciales.

La Grèce avait des provinces heureuses que baignaient des mers souriantes. Les brises tièdes, les ardeurs des longs étés y excitaient au plaisir; les flots y apportaient, sur les vaisseaux de l'Asie, les richesses, les étoffes brillantes, les parfums, les germes en un mot de toutes les corruptions. Là les esprits étaient fins, mais les âmes mobiles et les caractères légers : hommes et choses y changeaient sans cesse. La Grèce avait aussi ses contrées âpres et rudes, entourées de montagnes, fermées ou peu accessibles aux influences extérieures. Dans ces pays moins favorisés, la vie plus difficile créait de mâles habitudes; la rareté des relations laissait aux mœurs leur primitive empreinte; les lois morales, plus tôt connues, régnaient plus longtemps. La Béotie était un de ces pays à l'aspect austère. Battue en hiver par une bise glacée, desséchée en été par un soleil brûlant, enveloppée en automne de vapeurs malsaines, loin d'amollir ses habitans, elle leur imposait ces luttes contre la nature qui exercent l'homme à défendre son existence, ses croyances et sa liberté. Aussi, moins spirituels et moins souples, mais plus constans et plus sensés que les Athéniens, les ancêtres de Plutarque s'étaient

posé de bonne heure le problème de la vie, et l'avaient résolu, non pas en métaphysiciens, mais en hommes d'action capables de tous les efforts. Chose remarquable, malgré des différences essentielles, c'est le même esprit qui anime les prescriptions d'Hésiode et celles de Plutarque. C'est par la morale pratique qu'a commencé et fini la littérature de ce petit pays.

Tout à l'ouest de cette province demeurée relativement fidèle à l'antique sagesse, près des gorges rocailleuses qui conduisent à Delphes, entre deux modestes rivières, le Morios et le Céphise, s'élève le petit mont Pétrachos. Là, cachée et comme tapie dans un repli de terrain, Chéronée avait vu de terribles événemens ébranler la Grèce et n'en avait que peu souffert. Ses voisines, Platée, Thèbes, Orchomène, Élatée, avaient été saccagées ou détruites. Quant à elle, courbée un instant par l'orage, humiliée par les Romains, qui, la veille d'Actium, avaient contraint ses citoyens à faire sous le fouet l'office de bêtes de somme, elle s'était pourtant maintenue dans son intégrité. Ce tranquille recoin du monde grec, à peu près épargné par les désastres politiques, ne s'était pas complétement préservé de la corruption du temps. Quelques familles cependant y conservaient encore, avec le culte des souvenirs, une physionomie patriarcale. Telle était celle de Plutarque. Les passages où il parle de lui-même et des siens permettent, à défaut d'autres renseignemens, de reconstituer le groupe domestique au milieu duquel il naquit vers l'an 48 ou 49 après Jésus-Christ. C'était une tribu de sages. On s'y transmettait de père en fils l'amour de la philosophie et le goût des discussions morales. Plutarque avait entendu et nous fait connaître son aïeul Lamprias. Cet aimable vieillard, dont l'esprit, la mémoire et la langue se trouvaient toujours bien de quelques libations, posait nettement les questions et les résolvait avec l'autorité de l'âge et de l'expérience. Le père de Plutarque, moins disert et plus réfléchi, se complaisait à exciter l'intelligence de la jeunesse. Assis auprès de l'âtre où flambait le pin odorant, parens et enfans aimaient à prolonger les veillées d'hiver; Plutarque et ses deux frères, Timon et Lamprias, prenaient part ensemble à ces paisibles conférences du foyer paternel. Timon s'y montrait réservé, mais judicieux. Lamprias, le plus jeune, y apportait une humeur enjouée, une vivacité un peu étourdie, une verve spirituelle et parfois caustique. Quant à Plutarque, il y jouait le rôle principal. Déjà instruit, il excellait à tirer des faits historiques d'utiles conséquences morales. Ses discours d'adolescent révélaient avec évidence sa vocation de moraliste, ses frères la proclamaient en le nommant le philosophe, et son père souscrivait à cette appellation en demandant à son fils aîné comme à un égal,

parfois comme à un supérieur, la solution des difficultés qu'il n'osait dénouer lui-même. Plutarque eut donc ce premier bonheur de rencontrer dans son père l'instituteur qu'il fallait à son talent; mais, on le voit, même avant de quitter l'école paternelle, il manifestait déjà cette force native qui ne s'appuie sur les maîtres que pour les surpasser.

Aux approches de sa vingtième année, on l'envoya terminer ses études à Athènes. L'antique cité de Périclès, de Platon et de Démosthènes n'était plus que l'ombre d'elle-même. Au lieu des patriotiques harangues du Pnyx et des belles conversations philosophiques, on n'y entendait guère alors que les phrases creuses d'une sophistique tombée au dernier degré de la platitude. Plutarque sut néanmoins y découvrir un professeur digne de lui. Ammonius lui donna de solides leçons, l'envoya ou le conduisit à Alexandrie, et acheva de former en lui l'érudit et le moraliste. C'est à Rome toutefois qu'il prit définitivement possession de lui-même.

Il est allé deux fois à Rome. On conjecture qu'il y arriva d'abord à l'âge de vingt ans, au début du règne de Vespasien. Il s'en éloigna quelque temps, y revint, et rentra pour toujours en Grèce à l'époque où Domitien finissait de régner. Non-seulement son caractère honnête et sain le préserva de la contagion des mœurs romaines, mais il semble que ce milieu corrompu n'ait eu d'autre effet sur lui que de l'avertir de son génie et de lui montrer le vrai but de sa vie. Envoyé par ses compatriotes pour défendre leurs intérêts municipaux, ses fonctions de chargé d'affaires lui laissaient de dangereux loisirs. Libre d'ailleurs et assez riche, le plaisir lui était facile. Au lieu de s'y livrer, il s'attacha à grossir son trésor de connaissances. Le goût public et la littérature de ce temps l'exposaient à un danger d'une autre sorte. A juger d'après certaines apparences, on croirait qu'il y eut sous les Flaviens comme une renaissance littéraire. Ces empereurs affectaient des dehors libéraux, fondaient des bibliothèques, payaient des professeurs, excitaient l'émulation des écrivains par des concours de poésie où les Grecs étaient appelés à se mesurer avec les Romains. Ce mouvement des esprits demeura factice et stérile. Les libertés publiques étaient mortes, les philosophes avaient été chassés de Rome, l'éloquence et la poésie, n'ayant plus où s'alimenter de généreuses inspirations et de fortes idées, parlaient à vide. Cependant telles étaient l'ignorance et l'ineptie du public lettré que ces vers sans flamme et ces discours sans pensées enlevaient d'unanimes applaudissemens. C'est alors que la profession d'homme de lettres commença de devenir un métier lucratif et de s'avilir en visant exclusivement à la richesse et aux succès faciles. Il est permis de croire d'après quel-

ques-uns de ses traités que Plutarque à ses débuts céda, lui aussi, au torrent et ne dédaigna pas les triomphes de la sophistique; mais ce ne fut qu'une erreur passagère. Sous le nom de sophistes, qu'ils gardaient par prudence, quelques fermes esprits continuaient à enseigner les vérités de la morale. Plutarque les imita; il ouvrit un cours public de morale pratique, et s'appliqua à réaliser ce type du médecin de l'âme dont il a lui-même tracé plus tard la parfaite image.

On a dit non sans raison que les maux extrêmes apportent avec eux leur remède. L'homme tient à sa vie physique et morale par de si profondes attaches que, dès qu'il sent les menaces de la mort, il invente des armes pour la repousser. Sous les premiers successeurs d'Auguste, à la dissolution croissante des mœurs quelques sages avaient opposé l'art, alors nouveau, du médecin de l'âme. Le succès couronna leur entreprise. Chaque grande maison eut son philosophe attitré, toujours présent, toujours attentif à relever les caractères et à soutenir les courages chancelans. Sénèque, — nos lecteurs le savent (1), — avait poussé fort loin cette science délicate des souffrances intimes, des secrètes langueurs et du traitement qu'elles réclament. On ne trouverait rien dans nos institutions universitaires ou religieuses qui réponde exactement à ce ministère de l'antique sagesse. Le professeur, le prédicateur, le confesseur et le médecin y sont réunis en un seul et même personnage. Le professeur enseignait la vérité morale et développait la théorie des devoirs; mais il donnait à cette exposition le ton, l'accent, la pressante insistance du prédicateur. Aussi était-il à la fois plus respecté et plus persuasif, plus influent et plus paternellement affectueux que le professeur d'aujourd'hui. Ses leçons avaient un caractère presque sacré. « On s'y préparait, dit M. Gréard, comme aux initiations; on s'y présentait comme à une cérémonie sainte. » Et cependant il y régnait une certaine liberté, mêlée, il est vrai, de déférence et toujours contenue dans de justes limites. Ainsi les auditeurs pouvaient parfois indiquer au maître le sujet à traiter; ils étaient même autorisés à l'interrompre et à lui poser des objections quand la question était obscure et controversable. La séance terminée, les disciples intimes, les auditeurs préférés restaient avec le moraliste et lui ouvraient leur âme. Alors commençait la tâche du confesseur. C'était l'heure des confidences, le moment des complets et sincères aveux. A ce père spirituel, car c'en était un, on ne devait rien céler. Terreurs superstitieuses et folles, dispositions à la

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er mars, 15 septembre 1863 et 15 avril 1864, les études de M. Martha sur Lucrèce, Perse et Marc-Aurèle.

colère ou à la vengeance, passions violentes, vices honteux, on dévoilait toutes ses infirmités, on étalait à nu toutes ses plaies. Quand le confesseur était suffisamment instruit, il abordait enfin le rôle difficile de médecin de l'âme. Quel médecin accompli que celui qu'a dépeint Plutarque! Non content de prescrire le remède imploré là, au pied de sa chaire, il laissait sa maison ouverte à qui le voulait consulter. Bien plus, il entrait à l'improviste chez ses cliens, surprenait son malade ou, si l'on veut, son pénitent au milieu de ses occupations journalières, apprenait à le mieux connaître et n'avait de repos qu'après l'avoir mis en pleine voie de guérison. Trop expérimenté pour se payer de promesses, il demandait des actes, des sacrifices, d'héroïques renoncemens. Parfois il recueillait le fruit de tant de peines. Le passage subit d'une vie licencieuse à une conduite austère, la réconciliation de deux frères, la pacification de deux époux, que sais-je? l'abandon immédiat d'une maîtresse, tels étaient ses triomphes, ses joies et ses récompenses.

Voilà le portrait du médecin de l'âme que Plutarque nous a laissé. Pour le dessiner d'une main si ferme et pour reproduire ce modèle pendant une vie entière sans se démentir jamais, il fallait plus que du bon sens, et un peu de génie n'était pas de trop. On objectera que Plutarque n'a pas inventé la médecine de l'âme : j'en conviens, et je l'ai déjà dit; mais il y a deux sortes de génie, le génie inventif qui par la puissance de l'intuition découvre les idées fécondes, et le génie de l'enseignement et de la pratique qui tire les conséquences des idées, en organise les résultats et en impose au monde la bienfaisante influence. Or c'est là le signalé service que Plutarque a rendu à la médecine morale. Il y pensait sans cesse; il ne perdait aucune occasion d'en accroître l'autorité et les effets. Il essaya de lui faire une place jusque dans certaines réunions romaines fort en vogue de son temps, je veux parler des entretiens de table dont il est peut-être l'historien le plus véridique et le plus complet.

Les Grecs, passionnés pour les banquets, en avaient introduit la mode à Rome. Au premier siècle de notre ère, les esprits cultivés que la politique n'occupait plus trouvaient dans ces réunions élégantes une distraction qu'ils goûtaient vivement. On y était, paraît-il, aussi curieux de conversations raffinées et de propos subtils que friand de mets rares et de vins exquis. Cent ans auparavant, Cicéron vantait déjà les banquets comme la plus agréable récréation pour les intelligences fatiguées. « L'esprit, écrivait-il, ne se délasse jamais mieux que dans les entretiens familiers entre convives. Chez nous, le nom des banquets est plus exact que chez les Grecs. Le mot συμπόσια signifie une réunion où l'on boit en com-

mun, tandis que le mot *convivium* veut dire celle où l'on vit ensemble, parce que nulle part on ne jouit mieux du charme de la société. » Les repas avaient gardé ce caractère sous les empereurs, qui y cherchaient eux-mêmes le plaisir de briller dans de savantes discussions et de remporter de faciles victoires littéraires sur des adversaires prudemment résignés à la défaite. Insensiblement ces entretiens avaient acquis tant d'importance qu'on en avait dressé le code, posé les règles et prévu jusqu'aux moindres incidens. On y célébrait avec solennité certains anniversaires religieux et politiques. Parfois en été les convives se donnaient rendez-vous au bord de la mer ou sur une montagne, et là, quand les forces étaient réparées et l'esprit légèrement excité par un vin généreux, on commençait quelque lecture intéressante, ou bien la conversation s'engageait. Il y avait enfin des séances intimes dont l'accès était permis aux femmes et aux jeunes gens. Le programme en était moins sévère : aux entretiens, qui en demeuraient la partie principale, se joignaient des concerts, des représentations mimées et des scènes d'art plastique pareilles sans doute à ces tableaux vivans, objet depuis quelques années des admirations, des médisances ou des railleries parisiennes. Les Romains ont été nos maîtres dans la composition de ces soirées où le dilettantisme moderne appelle tous les arts à varier ses plaisirs. Plutarque fréquentait volontiers ces assemblées; il y saisissait les occasions de déployer ses talens. Toutefois il était trop sérieux pour n'y poursuivre que des satisfactions d'amour-propre. Autant qu'il était en lui, il écartait les épisodes scabreux, et s'y prenait assez adroitement pour conserver à la philosophie la présidence de tous les entretiens.

D'après ce premier coup d'œil jeté sur la jeunesse et sur la personne de Plutarque, et sans rentrer encore avec lui à Chéronée, où nous le retrouverons bientôt, il est aisé de voir qu'il a eu, comme tous les hommes d'un vrai talent, une vocation précoce, énergique et persévérante; comme eux aussi, aux suggestions de l'instinct il a ajouté les lumières de la science acquise. Autant son dessein de guérir les âmes est noble et hardi, autant sont justes les connaissances psychologiques d'après lesquelles il en conduit l'exécution. Dans la poursuite d'un tel but, on peut commettre bien des fautes. La plus ordinaire consiste à vouloir fonder la morale sur un seul de ses nombreux appuis et à établir la thérapeutique spirituelle sur une physiologie incomplète. Voyez plutôt ce qu'ont rêvé naguère et ce que rêvent encore de sincères amis de l'humanité. Les uns s'imaginent qu'une maladie unique, l'ignorance, dévore la société actuelle; ils en concluent qu'un seul remède lui est nécessaire, l'instruction, et s'attachant uniquement à cette pensée, d'ailleurs

vraie en partie, ils se persuadent que, répandue à grands flots, la science fera éclore et fleurir toutes les vertus. Ils oublient que l'instruction ne s'adresse qu'à l'esprit, et que, lorsque celui-ci est éclairé, il reste encore à fortifier les volontés et à discipliner les appétits. D'autres sont convaincus que la société vieillissante ne saurait rajeunir qu'au souffle pur et vivifiant de la liberté, et leur opinion est exacte; mais ils disent que la liberté n'est efficace qu'à la condition d'être sans limites, et en cela ils méconnaissent les droits de l'ordre, qui sont ceux mêmes de la raison et de la justice. Dupes d'une illusion plus dangereuse encore, les fondateurs d'une secte célèbre se flattèrent, il y a trente ans, d'inoculer au monde affaibli et usé une vigueur nouvelle en érigeant les passions en lois et en prêchant l'évangile de la chair réhabilitée. Enfin à l'extrémité opposée un mysticisme ombrageux et jaloux, dur envers la raison, hostile à la liberté, ennemi du progrès qui lui répugne et le menace, déclare de temps en temps que la civilisation moderne agonise, mais qu'il suffirait, pour l'arracher à la mort, de la ramener à la soumission naïve et à l'humble docilité de sa première enfance. Eh bien! Plutarque, venu il y a dix-huit cents ans, à une heure bien autrement critique que celle où nous vivons, n'est tombé dans aucun de ces excès. Il trouvait cependant des erreurs presque semblables dans l'histoire de son pays. Pour le traitement des maladies de l'âme, ses prédécesseurs recouraient invariablement à la saignée ou à l'amputation. Tantôt ils retranchaient au malade l'un de ses organes essentiels, par exemple la liberté ou la raison; tantôt ils lui ôtaient l'ardeur des belles passions, qui est à l'âme ce que la chaleur du sang est au corps. Plutarque réprouve ces amoindrissemens, ces mutilations de la nature morale. Il ne tolère pas que l'on détruise l'harmonieuse unité de nos énergies spirituelles. A ceux qui n'affirment pas assez résolûment le libre arbitre, il rappelle que « c'est l'âme qui se déprave elle-même. » Aux partisans du fatalisme, il oppose, dans un excellent morceau *sur la fortune*, ce langage resté sans réplique : « si nous attribuons à la fortune les actions de justice et de tempérance, il faut lui imputer aussi le vol, le brigandage et la débauche. » A l'erreur stoïcienne qui réprouvait toutes les passions ardentes, sans comprendre que c'était fermer la source de l'enthousiasme et de l'héroïsme, il lance comme dernier argument ce trait d'une brièveté incisive : « l'homme qui craint de s'enivrer ne jette pas son vin; il le tempère. » Quant aux épicuriens, dont la doctrine, malgré certains dehors, menait droit à une sensualité grossière, il les a trop malmenés peut-être; mais il a eu raison de leur ôter leur masque. C'était son droit de montrer, derrière Épicure, son enfant terrible, Métrodore, qui en-

seignait crûment la belle morale que voici : « toutes les grandes, subtiles et ingénieuses inventions de l'âme ont été imaginées pour le plaisir du ventre, ou pour l'espérance d'y pouvoir parvenir et d'en jouir. » Adversaire impitoyable de ce matérialisme, Plutarque ne tombe pas pour cela dans le mysticisme religieux où les alexandrins allèrent sombrer après lui. Sans enfoncer dans les profondeurs métaphysiques, il a une psychologie solide sur laquelle il tient sa médecine morale en parfait équilibre. Au fond, il n'a qu'un principe, c'est qu'il faut sauver l'âme par l'âme elle-même, et pour cela ne sacrifier aucune de ses forces vitales, mais les stimuler toutes par l'action maîtresse de la volonté. Cette conception morale est la plus large et la plus complète que l'antiquité ait produite. Quoique Plutarque ne l'ait pas présentée dans un cadre systématique, elle apparaît à chaque page de ses œuvres. Elle est bien à lui, et l'avoir formée, même avec des élémens antérieurement découverts, c'est le fait d'un esprit supérieur. Le principe qu'il avait deviné d'instinct dans sa jeunesse, voyons comment plus tard il l'appliqua philosophiquement à la triple régénération de la famille, de la cité, de la croyance religieuse.

II.

Plutarque, nous l'avons dit, passa plusieurs années de sa jeunesse à Rome. Le double séjour qu'il y avait fait ne lui laissa guère que d'agréables souvenirs, consignés çà et là dans ses ouvrages. Il avait eu l'honneur, très grand à ses yeux, de représenter et de défendre au siége même du gouvernement impérial les intérêts municipaux de Chéronée. Les bibliothèques lui avaient offert les moyens de compléter son instruction et d'abondans matériaux pour la préparation de ses *Vies parallèles*. Dans les sociétés où il était admis, il avait renoué d'anciennes liaisons et formé de nouvelles amitiés. Il s'était concilié l'estime de personnages considérables, tels que Métrius Florus, savant homme qui faisait la leçon même à Vespasien, Paccius, brillant avocat, ami de Pline et de Tacite, Fundanus, l'illustre conseiller de Nerva et de Trajan. Auprès d'eux et parmi les membres de la colonie grecque, il rencontrait d'anciens condisciples, des camarades, des parens même, qui lui rendaient quelques-unes des joies de la patrie absente. Sans obtenir les éclatans succès oratoires que lui attribue gratuitement Ruauld, l'un de ses historiens, il avait réussi dans ses cours de morale et exercé une sérieuse influence sur des âmes choisies. Il était donc heureux à Rome, et cependant il ne s'y fixa point. Quels furent les motifs qui le ramenèrent à Chéronée? Les uns sont connus, et on devine

les autres. Plutarque était resté Grec dans l'âme. Il n'apprit le latin que fort tard. On a remarqué dans ses *Vies parallèles* un penchant à faire la part plus belle aux héros de son pays. Il avait conservé une jeunesse de cœur, une fraîcheur de sentimens, un besoin d'aimer et d'améliorer les hommes, qui devaient malgré tout le pousser à chercher une atmosphère morale moins lourde et moins impure que celle de Rome. Il jugeait d'ailleurs sévèrement les hommes qui ne savent pas rester chez eux, et les comparait à ces libertins « qui laissent là leur femme légitime pour courir après les courtisanes. » Enfin le médecin de l'âme espérait sans doute obtenir de plus nombreuses guérisons en opérant sur ses compatriotes et au milieu des bienfaisantes influences de l'air natal. Il revint donc à Chéronée et s'y maria.

Il épousa une personne d'une famille honorable nommée Timoxène, dont il eut quatre fils : Autobule, Chéron, Lamprias, qui a donné le catalogue des ouvrages de son père, et Plutarque, qui fut un homme de mérite et de savoir. Il en eut aussi une fille nommée Timoxène, comme sa mère. Cette enfant étant morte à l'âge de deux ans, Plutarque, alors absent, écrivit à sa femme une lettre de consolation que l'on a conservée, et qui nous introduit jusque dans la vie intime du philosophe. On sent, en la lisant, que les deux époux étaient dignes l'un de l'autre, et qu'ils gagneraient encore à être plus connus. Une femme d'un esprit original et qui avait vu de très près la cour du premier empire disait un jour en parlant de Napoléon Ier : « Certes c'était un grand homme, mais ce n'était pas un grand mari. » Chez Plutarque, le père et le mari étaient à la hauteur du moraliste. Sa tendresse pour sa femme est à la fois vive et contenue, profonde et éclairée. A la façon dont il lui écrit, on comprend qu'il l'avait choisie parmi les plus intelligentes, qu'ensuite il l'avait instruite et élevée lui-même d'après un idéal que la Grèce antique n'avait pas connu. Il lui parle un langage que l'instinct n'entendrait pas, mais qui touche et fortifie les natures d'élite. « Gardons-nous, dit-il, de calomnier la vie, parce que dans une suite d'événemens heureux il s'en trouve un de néfaste, pareil à une rature dans un livre bien écrit. » Cette curieuse lettre, pour dévoiler le cœur affectueux de Plutarque, révèle plus encore peut-être l'effort continu du penseur qui, dans les traités *sur l'amour* et *sur les préceptes du mariage*, cherche à fonder l'association domestique sur ses bases véritables, et à la guérir du mal dont depuis des siècles elle était dévorée.

Ce mal, c'était la situation inférieure, presque subalterne de la femme au sein de la famille grecque. La connaissance de ce fait important est d'ancienne date; toutefois les causes n'en ont été bien

déterminées que grâce à de récens travaux. On le sait maintenant, la constitution primitive de la famille grecque était exclusivement religieuse. Très solidement appuyée sur certaines croyances, elle manquait en revanche de fondemens psychologiques et moraux, et c'est par ce défaut d'équilibre que s'explique l'étrange effacement du rôle de l'épouse dans la société antique. Chaque famille se regardait comme le sanctuaire d'une divinité particulière dont le foyer était le symbole visible et dont le mari était le prêtre. Le foyer ne devait jamais s'éteindre; la succession sacerdotale, transmise de mâle en mâle, ne pouvait souffrir d'interruption. L'extinction d'une famille n'eût été rien moins que l'anéantissement d'un culte. Il fallait donc à tout prix que la famille fût continuée, que le père eût un fils héritier de son ministère sacré, et que ce fils fût légitime. Dès lors le mariage perdait en partie le caractère moral qui lui est propre : cette union intime de deux êtres associés afin d'être heureux l'un par l'autre et par leurs enfans n'était plus qu'un moyen d'avoir une postérité, surtout d'obtenir le rejeton mâle qui seul était capable de remplir après la mort du père les fonctions sacerdotales du foyer. La formule sacramentelle prononcée dans l'acte du mariage le disait du reste expressément (1). Dans une institution ainsi conçue, la femme physique ou, qu'on nous passe le mot, la mère corporelle suffisait. Une seule qualité morale lui était nécessaire : la chasteté. Les autres mérites comptaient peu, si même ils n'étaient regardés comme redoutables. Vainement la femme était affectueuse, charmante, tendrement aimée; si elle n'était pas féconde, on la répudiait. Quand l'union était stérile par le fait du mari, un frère, un parent prenait sa place, et, quelle que fût sa répulsion, la femme était obligée de se livrer à cet homme afin que la lignée ne pérît pas et que le culte fût maintenu. Puis l'enfant né de là était considéré comme issu du mari. En vertu d'une autre application du même principe, la femme adultère était punie de mort par l'homme qu'elle avait trompé, pour avoir introduit un profane et un étranger dans le sacerdoce domestique. Aussi dispensait-on l'épouse de tout attachement passionné pour son mari et de tout désir trop vif de lui plaire, de peur que l'idée ne lui vînt d'être un jour agréable à quelque autre que lui. Un des personnages du dialogue de Plutarque *sur l'amour* soutient avec véhémence qu'une femme ardemment éprise de son époux n'est qu'une effrontée. Pourtant le mariage était obligatoire et le célibat puni. L'union conjugale, dépouillée au nom de sa sainteté même de ses joies les plus

(1) Cette formule était en grec : παιδῶν ἐπ' ἀρότῳ γνησίων, et en latin : *liberûm quærendorum causâ*, pour avoir des enfans légitimes. — Tous ces points ont été parfaitement établis par M. Fustel de Coulanges dans son savant livre sur *la Cité antique*.

permises et de son attrait le plus exquis, n'aurait eu d'autre aspect que celui d'un devoir sévère, si les mœurs n'avaient un peu atténué les inévitables conséquences d'une institution qui satisfaisait si peu le plus impérieux penchant de notre nature.

Par malheur, la plus triste de ces conséquences fut aussi celle qui se produisit le plus complétement. La mère de famille fut peu aimée et, à ce qu'il paraît, peu aimable. On demandait un jour à un Lacédémonien pourquoi il avait épousé une femme très petite : — C'est, répondit-il, que des maux il faut toujours choisir le moindre. — Ces paroles, rapportées par Plutarque, sont plus qu'une malice, elles résument une situation sociale. Ne trouvant dans le gynécée rien de ce qui l'éveille, l'enflamme et le nourrit, l'amour émigra. Les transports de la passion, les fêtes de l'affection qu'on lui refusait au foyer domestique, il alla les chercher au dehors. Ainsi triomphèrent ces hétaïres auxquelles Plutarque semble livrer un combat décisif pour leur enlever l'amour et le ramener dans la chambre nuptiale. L'ennemi était depuis longtemps aguerri et bien armé. Tous les prestiges ravis par la religion à l'honnête femme, tous les moyens de séduction par elle dédaignés, la courtisane en était revêtue, ou s'en était hardiment emparée. Jamais en aucun autre pays elle ne s'éleva si haut par le patriotisme, le génie, la beauté, la passion. Nulle part ailleurs elle n'a eu une aussi brillante histoire. Elle aussi, elle appartenait à une institution religieuse. Sous un ciel embrasé, dans cette atmosphère redoutable qui tour à tour excite et amollit selon que le vent souffle des mers ou de la terre, la volupté exerçait un empire si puissant qu'on l'avait divinisée. Si la mère de famille était prêtresse d'Hestia, la courtisane était prêtresse d'Aphrodite, avec cet avantage qu'elle célébrait les enivrans mystères du plaisir, tandis que l'épouse ne sacrifiait qu'aux devoirs rigoureux et qu'aux vertus austères. Ce n'est pas tout. Continuellement obligée de séduire, toujours appliquée à charmer les hommes les plus distingués, politiques, orateurs, philosophes, artistes, qui recherchaient sa société, la courtisane développait ses dons naturels, tandis que la ménagère restait au niveau de ses servantes ou s'y abaissait insensiblement. Ce fut une héroïne à son heure, cette Léæna, qui se coupa la langue avec les dents et la cracha au visage de ses bourreaux de peur de laisser échapper, vaincue par la torture, le secret d'une conjuration. C'était une personne éminente que cette Aspasie, qui enseignait l'éloquence aux maîtres de la parole. Par son intelligence, elle fut vraiment la reine de cette brillante république d'Athènes dont Périclès était le roi, quoiqu'il n'eût ni sceptre ni couronne. Phryné ne se contentait pas d'être la plus belle des femmes et comme la

visible incarnation de la déesse qu'elle servait; aux jours de ruine et de malheur public, elle montrait une âme patriotique en offrant de reconstruire à ses frais les murs démantelés de Thèbes. La seconde Laïs, aussi vénale pourtant que la première, s'éleva une fois jusqu'à l'amour pur, exclusif et désintéressé. Éprise du Macédonien Hippothalus, elle quitta, pour le suivre jusque dans son camp, les ombrages de l'Acrocorinthe et les fraîches fontaines qu'elle aimait. Les femmes du pays, jalouses de sa beauté, la firent mourir sous une grêle de pierres dans le temple même de Vénus, sans songer que par ce martyre elles lui rendaient son honneur perdu. Comment les Grecs auraient-ils résisté à ces créatures extraordinaires qui de temps en temps mêlaient à l'attrait des plus vifs plaisirs quelques-unes des fascinations de la grandeur? Ce monde des courtisanes n'était-il pas alors la seule société de femmes où l'on pût vivre par l'esprit? Ils y allaient donc et s'en faisaient gloire. Cette domination des hétaïres était un fait accepté, sinon approuvé. « Nous avons, disait Démosthènes, des courtisanes pour nos plaisirs, des concubines pour partager notre couche, des épouses pour tenir nos maisons et nous donner des enfans légitimes. »

On le voit, les élémens essentiels de l'amour étaient dispersés, et, des forces qui le constituent, la famille n'avait retenu que les moins attrayantes. Jusqu'à quel point, les progrès de la raison avaient-ils atténué ce grave désordre? Il est difficile de le dire. Sans doute, à en juger par certains dialogues de Lucien, qui suivit Plutarque de près, la courtisane au IIe siècle était tombée fort audessous de Phryné et de Laïs. C'est l'effet de la décadence de tout abaisser, même le vice. Il ne semble pas cependant que la femme légitime, au moins en Grèce, eût beaucoup profité de la déchéance des hétaïres. On continuait à ne rechercher dans le mariage qu'une dot et l'espoir d'une lignée. On ne demandait à la femme ni d'embellir la maison, ni de charmer la vie. Plutarque constate ce mal, il le déplore et tâche de le guérir en reconstituant au sein de l'association domestique l'amour qui en est l'âme.

Pour y réussir, il fallait relever la femme légitime. Or n'est-il pas remarquable que Plutarque, en poursuivant ce but, ait évité l'excès, la chimère, l'utopie, et qu'en même temps il ait indiqué les moyens les plus capables encore aujourd'hui de donner à l'union des époux toute sa dignité morale? Il n'y a pas de faute que n'aient commise ceux qui ont précédé ou suivi Plutarque sur ce difficile terrain. Plein du désir de placer la femme à son rang, l'auteur de *la République* n'avait rien trouvé de mieux que d'en faire un homme et un soldat. Ne pouvant toutefois démentir absolument la nature, il lui avait laissé la maternité, mais moins à

titre d'épouse que de femelle, — le mot lui appartient. Les utopistes modernes ne vont pas jusque-là; mais n'approcheraient-ils pas de cette erreur quand ils réclament pour la femme les droits du citoyen et un rôle politique? L'esprit ferme et sain de Plutarque n'assignerait-il pas mieux à la femme sa vraie place en la maintenant au foyer? Il lui rappelle que sous le pied de la Vénus Uranie, déesse de l'amour pur, Phidias avait placé une tortue, symbole expressif de la vie silencieuse et retirée; mais là, dans le demi-jour et près de ses autels, il veut qu'il ne lui manque aucun des purs rayonnemens de la femme accomplie. Et voyez l'infaillible bon sens du moraliste : un autre confierait peut-être ce perfectionnement de la jeune mariée au gouvernement, à la loi, à l'influence sacerdotale, que sais-je? Lui, il n'en charge que deux personnes, la femme elle-même et son mari.

Or enseigner à une femme qui l'est d'hier à peine comment elle régnera sans partage sur le cœur de son mari et comment elle rendra vains les efforts audacieux de ses terribles rivales, c'est une tâche malaisée. En l'abordant, Plutarque mettait le pied sur des charbons ardens. Il s'est tiré de ce pas avec autant d'honnête hardiesse que de réserve délicate. Un point entre tous était scabreux alors comme aujourd'hui. Est-il décent que les femmes honnêtes combattent les femmes galantes avec leurs propres armes? De nos jours, on semble le penser; de part et d'autre, mêmes couleurs, mêmes enseignes. Telle est souvent la ressemblance qu'il devient impossible de distinguer. Les hommes prudens se récusent; mais la foule juge sur l'habit, et alors quel beau succès que d'être confondue avec des créatures méprisées! Cette concurrence agressive expose l'honneur à trop de hasards. La conduite recommandée par Plutarque est purement défensive, et consiste à prendre à l'ennemi ses qualités, mais rien de plus. Médecin de l'âme et directeur de conscience, il a le droit de tout dire, et il dit tout. Ne craignez pas néanmoins qu'il dépasse la mesure; il s'exprime en confesseur marié qui connaît et ménage les sentimens auxquels il touche. S'il va plus loin qu'aucun moraliste moderne, nul ne sait aussi bien que lui nuancer, sous-entendre et s'arrêter à temps. Qu'on en juge par les conseils que voici, choisis çà et là. — « Laissez, dit-il à la jeune femme, laissez aux courtisanes les souliers brodés d'or, les bijoux, les robes de pourpre, les parfums excitans et tout leur arsenal de séduction corruptrice. Empruntez-leur toutefois, en le purifiant, l'art suprême de vous faire aimer. Ayez la grâce souriante, l'exquise décence et cette beauté ingénue et irrésistible qui n'est que la floraison de la vertu. Le piquant agrément de la personne et des mœurs donne à l'honnêteté une saveur délicieuse. Que

les paroles de la jeune épouse soient comme le parfum des fruits embaumés. A l'heure mystérieuse où sa tunique tombe, que sa beauté se voile de pudeur. Qu'elle ravisse, qu'elle enchante son mari, non, il est vrai, comme Circé enchanta les compagnons d'Ulysse, mais comme la magicienne charma le héros lui-même en respectant sa raison, au lieu de l'éteindre dans l'ivresse des sens. Qu'elle ait la noble ambition de régner sur un homme, non sur un esclave ou sur une brute. Plaisirs, amis, pensées, croyances religieuses, que tout soit commun à tous deux. Point de querelles, point de guerre, et si par malheur, — car il faut tout prévoir, — si par malheur un différend s'élève, invoquez sans retard la médiation de Vénus. » Voilà le frais idéal que Plutarque oppose à l'image de la courtisane; voilà l'amie, la compagne, la confidente qu'il essaie de substituer à l'antique ménagère, afin d'attirer l'homme au foyer domestique et de l'y retenir.

A cette création nouvelle, le mari doit aussi travailler. Ici encore Plutarque était novateur à son époque et reste neuf même aujourd'hui. Sans insister sur certains préceptes aussi connus que peu suivis, je choisirai, parmi ses vues originales, un point où il a devancé et surpassé deux grands moralistes modernes. A l'égard de l'instruction des femmes, Molière et Jean-Jacques Rousseau ont été plus mordans que justes. D'après Molière, Agnès est trop peu savante, et les précieuses le sont trop. Fort bien : ainsi nous fuirons les précieuses, et nous instruirons Agnès. — Oui, reprend Molière, instruisez-la, mais très peu.

Il faut que le savoir d'une femme se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

En conscience, quel homme éclairé sera satisfait à ce prix? Rousseau, plus libéral en apparence, retire d'une main ce qu'il a donné de l'autre. Destinée à un mari intelligent, Sophie n'a pour dot intellectuelle que la connaissance de Barême et de Télémaque. « O l'aimable ignorante! s'écrie Rousseau; heureux celui qui l'instruira! » Sans doute, pourvu qu'entre eux il n'y ait pas trop de distance. Achever l'éducation de sa jeune femme, c'est une fête; mais la faire, serait-ce longtemps un plaisir? Le rôle ingrat de pédagogue, Plutarque n'a garde de l'imposer à l'amour. Pollianus peut, dès le premier jour, parler à Eurydice de littérature, de philosophie, de sciences même; avec de l'attention, elle le comprendra. L'ignorante, fût-elle sensée, ne comprend pas toujours; la pédante croit toujours n'être pas assez comprise. Entre elles, on peut trouver la femme sensée et instruite à la fois que Rousseau n'a pas su apercevoir. Celle-ci est précisément l'Eurydice de Plutarque, qui

a déjà du savoir et qui aime à l'accroître « pour faire les délices de son mari. » C'est aussi l'épouse telle que l'a parfaitement dépeinte l'auteur de l'*Essai sur l'éducation des femmes*. Sans y viser, Mme de Rémusat complète et confirme l'idéal de Plutarque avec la plus rare justesse et la plus fine pénétration. Pourquoi en effet la femme, dans le livre de Mme de Rémusat, est-elle capable non-seulement de charmer son mari, mais de guider son talent, s'il en a, et d'éclairer sa conscience, si elle se trouble ? C'est que, comme l'Eurydice de Plutarque, elle a été élevée de façon à devenir l'égale du chef de la famille, non en force physique et en autorité, mais en dignité morale et par des aptitudes sinon pareilles, au moins équivalentes.

Passe encore pour l'égalité, dira-t-on. Toutefois la supériorité évidente, incontestable de la femme n'est-elle pas un danger? Notre médecin de l'âme a prévu la difficulté; il s'est demandé si ce déplacement de forces n'entraînerait pas quelque grave maladie de la société domestique. Le cas est débattu dans le dialogue *sur l'amour* par un conseil de philosophes venus à Thespies pour célébrer la fête d'Éros. Bacchon, adolescent encore imberbe, est épris d'une veuve belle, riche, spirituelle, mais plus âgée que lui, quoique jeune encore. De son côté, Isménodora désire ardemment épouser Bacchon malgré la différence d'âge. Cette union inégale est-elle possible? Non, disent les uns, c'est le monde renversé! — Qu'importe? répondent d'autres; l'amour est un faiseur de miracles, fiez-vous à lui. — Au plus chaud de la discussion arrive un courrier tout essoufflé et couvert de poussière. Qu'y a-t-il donc? Il y a que Isménodora a fait enlever Bacchon par ses amis, que chez elle on a mis au jeune homme la robe nuptiale et qu'à l'instant on les marie. A cette nouvelle, grande émotion parmi les docteurs; ils s'agitent, ils crient au scandale. Peu à peu cependant ils se calment, se ravisent; bref ils se lèvent et vont assister à la cérémonie et à la noce : dénoûment imprévu et piquant dont la signification morale est facile à comprendre. Lorsque entre deux âmes saines la passion est grande et profonde, la supériorité de la femme n'a rien de dangereux et peut devenir une cause puissante de bonheur, pourvu que cette supériorité, loin de s'imposer avec orgueil, ne s'emploie qu'à effacer les distances et à rétablir l'équilibre. C'est la donnée de *Mauprat*. Le beau roman de George Sand est la démonstration, involontaire sans doute et d'autant plus concluante, d'une des plus délicates pensées de Plutarque. Ainsi, sur l'amour dans le mariage et sur l'influence de la femme dans la famille, Plutarque atteint et quelquefois dépasse, sans s'égarer, les modernes les plus hardis. Au surplus, la médecine morale de Plutarque, appliquée à la régénération

de la famille, a gardé, paraît-il, son efficacité. Contre les nouveaux adversaires que les révolutions ont créés à l'honnête femme, et qui dépeuplent également le salon et la mansarde au profit du club, du cercle, du cabaret, quel secours invoque-t-on à l'heure présente? Les moralistes actuels ne disent-ils pas à l'envi que, pour fortifier le lien domestique, il faut se hâter d'instruire les femmes et de les amener à valoir tout leur prix? Plutarque, il y a dix-huit cents ans, ne disait pas autre chose; mais il a aussi cherché un spécifique propre à ranimer les vertus publiques, en réveillant l'âme endormie du citoyen. L'a-t-il découvert?

III.

Depuis son retour définitif à Chéronée, Plutarque s'était créé une existence conforme à ses maximes et à ses vœux. Plus favorisé que Socrate, son modèle, il trouvait sous son toit la paix, les affections de famille et les satisfactions de l'esprit. Intelligente et sérieuse, Timoxène l'aidait à élever ses enfans et à réaliser l'idéal esquissé dans *les préceptes du mariage*. Tandis que les dames de Chéronée, affolées de luxe, ne savaient qu'ajouter de ruineuses dépenses aux prodigalités effrénées de leurs maris, Timoxène paraissait au temple, aux processions, au théâtre, dans une tenue simple et grave que louaient les philosophes. Toutefois la maison de Plutarque s'ouvrait à propos. L'hospitalité qu'il avait jadis reçue à Rome ou qu'on lui offrait à Athènes, à Élis, à Corinthe, il aimait à la rendre. Seulement il conviait à sa table frugale des gens d'esprit et des causeurs, et non ces mangeurs fameux que, dès le temps de Pindare, on qualifiait de « pourceaux de Béotie, » et que le poète Ménandre avait caractérisés en disant : « Ils ont des mâchoires. » Dans ces réunions aimables, le moraliste renouait avec joie les entretiens de table autrefois commencés à Rome, et le médecin de l'âme donnait des ordonnances à ses convives, qui étaient aussi ses cliens. Ceux qui ne pouvaient le visiter le consultaient par lettres et l'excitaient ainsi à rédiger, pour leur répondre, ces *traités* que sa paresse eût laissés, — il l'avoue lui-même, — à l'état d'ébauches. Cette vie agréable, pure, noblement occupée, aurait dû contenter Plutarque. Il la trouva incomplète. Le philosophe demanda et obtint des fonctions publiques : il fut d'abord simple officier de police, puis archonte, c'est-à-dire premier magistrat municipal de Chéronée. Ambitieux à sa manière, il voulut appliquer sa médecine de l'âme au salut de la cité grecque et la guérir de l'état de langueur croissante où l'avait jetée un mal alors sans nom, mais que les modernes, qui le connaissent, eux aussi, ont appelé la centralisation.

Pour comprendre la tentative patriotique de Plutarque, il faut se rappeler comment la vie publique avait diminué et presque disparu dans les villes de l'Orient et surtout dans celles de la Grèce. Cet engourdissement ne fut point l'œuvre systématique de la politique impériale. La république avait été si cruelle envers les provinces, elle y avait laissé des souvenirs si amers et de si sanglantes traces, que l'établissement de l'empire, — Tacite l'atteste, — y fut accueilli avec joie. Les empereurs leur avaient apporté une paix et une sécurité matérielles dont elles sentaient le prix. Les gouverneurs étaient surveillés, les fermiers de l'impôt sévèrement contrôlés. Les tribunaux observaient les formes d'une justice désormais plus scrupuleuse, et on pouvait en appeler de leurs jugemens au sénat et au prince lui-même. Aussi disait-on sous Domitien que jamais les gouverneurs n'avaient été plus modérés et plus équitables. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que les villes municipales restaient en pleine possession de leurs libertés particulières. Le municipe s'appartenait; il dirigeait lui-même ses affaires, et demeurait l'arbitre de ses coutumes, de son droit, de ses lois. Les citoyens y nommaient par voie d'élection le pouvoir délibératif et exécutif, les magistrats de tous les degrés, les décemvirs, les décurions, les tribuns. L'attache qui reliait le municipe à Rome était purement honorifique. Voilà ce que démontrent solidement les plus récens travaux. Ainsi le municipe possédait plus de liberté effective que certains états modernes de l'Europe; mais, au lieu de produire leurs effets, ces forces vives s'amortirent peu à peu et finirent par disparaître.

C'est que par la fatalité de son essence le pouvoir absolu attire à lui, même malgré lui, tout ce qui est d'abord resté en dehors de sa sphère. Émanés du centre, les gouverneurs travaillaient avec un zèle funeste à y ramener le sang et la vie dont les extrémités avaient si grand besoin. Ils n'osaient administrer eux-mêmes de leur autorité privée, sous leur responsabilité propre, de peur d'encourir la disgrâce du maître; ils le mettaient en scène, il le faisaient intervenir, parler, et parfois plus qu'il n'aurait voulu. Au lieu de consulter la justice, l'intérêt des provinces, le bon sens, ils écrivaient à Rome lettre sur lettre. Les plus éclairés imitaient en cela les plus ignorans et les plus serviles. Par exemple, Pline est proconsul en Bithynie : ce serait à lui de gouverner; mais non, il a juré que Trajan gouvernera. Il le tracasse, il le harcèle; il refuse de dépenser un sesterce sans en avoir référé à l'empereur, qui sourit d'abord, puis s'impatiente et finit par répondre avec humeur : « Après tout, c'est votre affaire; vous êtes sur le terrain, avisez! » Et les villes subissaient la contagion de l'exemple. Les regards exclusivement fixés

sur la puissance impériale, elles oubliaient leurs libertés. Au lieu de maintenir avec force leur individualité politique, elles faisaient fi de leurs droits et de leurs privilèges, et se centralisaient elles-mêmes comme à plaisir. On dédaignait les fonctions municipales. On eût rougi, dit Plutarque, de prendre à ferme la levée de l'impôt; mais on mettait son honneur à mendier dans les antichambres soit quelque vaine marque de distinction, soit un office grassement rémunéré. Chose plus triste, afin de brusquer la fortune en donnant au pouvoir des gages éclatans, on effaçait les traces de son origine provinciale, on reniait le nom grec de ses pères et l'on prenait un nom latin. Ainsi s'évanouissait peu à peu tout ce qui aurait pu prolonger et fortifier l'existence distincte et personnelle des cités; tout affluait à la tête, tandis que les membres atrophiés se mouraient.

Où donc était passée l'énergie du peuple grec, féconde en belles actions et en œuvres merveilleuses? Elle était devenue ce que deviennent les facultés humaines quand elles se détournent des grands devoirs. Une agitation stérile et misérable avait remplacé la vie puissante d'autrefois. A Chéronée en particulier, la cité avait disparu, et la petite ville survivait seule. Pour repousser les vices médiocres et les passions ridicules qui s'y livraient bataille, Plutarque les a décrits, et ces descriptions, qui ne sont point des peintures arrangées, comme les portraits de Théophraste et de La Bruyère, mais bien d'exactes images de la réalité, ont une précieuse valeur historique. On y trouve reproduits d'après le vif quelques frappans aspects de la petite ville gréco-romaine à la fin du premier siècle. Le moraliste y fait passer sous nos yeux la fureur des procès, la fièvre du luxe, la passion du jeu, les haines violentes allumées à propos d'un combat de chiens, de cailles ou de coqs, ou à l'occasion d'un logement qu'on se dispute aux bains de mer. Il y étale toutes les infirmités morales qu'il déplorait et qu'il voulait guérir. Quelques-unes de ces peintures ont un relief plein de vigueur. Par exemple, la plaie de l'usure qui rongeait les faux riches de Chéronée est dévoilée sans pitié. Dans son indignation, Plutarque flagelle d'abord les avides banquiers de Patras, de Corinthe et d'Athènes, qu'il accuse d'entretenir et de propager « cette gangrène. » Il prend ensuite à partie l'emprunteur lui-même, obligé d'abdiquer, de se dépouiller, de se vendre, et s'enfonçant toujours de plus en plus dans son bourbier. On attente à sa liberté, dit Plutarque; on le couvre de honte; il est l'esclave des esclaves qui, plus insolens encore que les maîtres, s'assoient à sa table malgré lui, le pillent et l'abreuvent d'outrages. — Ces couleurs sont vives, moins vives cependant que celles dont le philosophe se sert pour peindre une sorte de bavard indiscret que de nos jours on nommerait le

nouvelliste. Il fallait que ce fût là un véritable fléau, puisqu'en signalant cette engeance au mépris de ses concitoyens notre doux médecin des âmes devient amer et mordant à l'égal d'un satirique. A Chéronée, comme chez nous, la vaine curiosité des oisifs réclamait une pâture quotidienne et sans cesse renouvelée. Au lieu de journaux à petites chroniques plus ou moins discrètes, on avait des porteurs de nouvelles courant de rue en rue, de place en place, recueillant, répétant, exagérant, envenimant les commérages, colportant les anecdotes scandaleuses. Plutarque suit pas à pas ce personnage. « Voyez-le, dit-il, écouter aux portes, décacheter les lettres, chuchoter avec les servantes, regarder dans les litières des femmes et se hisser jusqu'à leurs fenêtres. Les vents les plus insupportables sont ceux qui retroussent les robes; le nouvelliste, lui, ne se borne pas à soulever manteaux et tuniques, il perce les murailles, force les serrures, surprend la maîtresse ou la fille de la maison, et, pareil à une ventouse qui s'emplit de sang impur, il suce et attire, pour le répandre ensuite, le venin des propos empoisonnés. » Le morceau est enlevé de verve, le personnage est vivant. Moraliste de premier ordre, Plutarque est aussi, quand il lui plaît de l'être, un excellent peintre de mœurs.

A vrai dire, les vices qu'il poursuivait n'étaient pas nouveaux, toujours la nation grecque en avait été affectée; mais à cette époque ils passaient toute mesure, et nulle vertu ne les compensait. Pour une âme éprise des grandeurs antiques, c'était un spectacle intolérable. Épicure n'en eût point été troublé et l'eût contemplé avec indifférence, tranquillement enveloppé dans son égoïsme. Plutarque ne put envisager d'un œil impassible la décomposition morale de son pays. Tout en appliquant aux cas particuliers les ressources ordinaires de sa médecine des âmes, il comprit que la paralysie politique qui envahissait la cité appelait un radical et prompt remède. Ce remède, il ne le chercha point dans la région des illusions chimériques. Un esprit moins sûr que le sien eût songé à la révolte; c'eût été insensé. Lorsqu'une nation heureusement douée, mais matériellement faible, est asservie par un vaste empire, l'héroïsme ne suffit pas à lui rendre sa liberté. Sans des alliances puissantes, la Grèce moderne serait encore sous le joug des Turcs, Candie en ce moment en est la preuve. Si l'Italie a revécu, on sait bien grâce à quel secours, et faute d'appui la Pologne expire. Quelle assistance le patriotisme grec eût-il invoquée contre Rome? Toute force organisée n'était-elle pas englobée dans l'immensité du monde romain? Plutarque repoussa en gémissant l'idée trompeuse d'une délivrance. Éclairé par son génie pratique, il distingua d'un coup d'œil ce qui était possible, et s'y arrêta.

Or ce qui était possible, c'était une tentative de décentralisation; ce qui était praticable, c'était de refaire des citoyens avec les restes de liberté que les municipes avaient imprudemment dédaignés. Là est la conception personnelle et vraiment originale de Plutarque en politique. Par ce côté de ses doctrines, très peu connu jusqu'à ce jour, le vieux moraliste entre profondément dans nos préoccupations de l'heure présente; il remue nos idées actuelles, il parle presque notre langage. Cependant il ne pouvait avoir toutes nos espérances. Quoi qu'il advînt d'heureux, la cité grecque devait rester sujette. « Dites-vous bien, écrit Plutarque à un jeune homme désireux de servir son pays, dites-vous bien, quand vous serez magistrat : Tu commandes, mais tu es commandé, et regardez au-dessus de votre couronne les sandales du proconsul. » Plutarque s'efforce du moins de rallumer le foyer presque éteint de la vie municipale. Pour reconstituer l'action individuelle des provinces, il s'applique à en stimuler les causes, c'est-à-dire l'instinct national, qui palpitait encore, et la conscience morale, qu'il ne croyait pas impossible de ranimer.

De ces deux forces, la première est évidemment la plus énergique. Quand elle s'éteint, c'en est fait, l'âme d'un peuple est partie à jamais; tant qu'elle dure, rien n'est perdu, un jour l'étincelle deviendra flamme. Je ne veux point discuter ici la question théorique des nationalités; mais consultez les faits et dites si jamais on a régénéré un peuple sans faire un puissant appel à l'instinct national! Qu'on blâme les excès tantôt agressifs, tantôt vains et ridicules du patriotisme, on a raison; mais que deviendrait une nation qui n'aurait plus que des sentimens cosmopolites et des devoirs vagues? Soyons citoyens de l'univers, comme le demandait le stoïcisme; mais qu'en nous le citoyen de notre patrie ne meure pas. Ainsi l'entendait Plutarque. Admirateur enthousiaste des grands citoyens, il raconte leur vie et l'offre en exemple. Grec jusqu'à la passion, parfois jusqu'à la violence, il souffle à ceux qui l'entourent l'ardeur puissante de son patriotisme. En même temps qu'il surexcite ce noble instinct, il le plie au joug de la raison. Ses *Préceptes politiques* présentent le type du parfait magistrat. Là sa parole s'empreint d'une éloquence tour à tour ironique, austère, sereine. « Vous voulez, dit-il, être magistrat? Soyez juste alors, et sachez dire non! Un homme puissant vous prie de commettre une injustice pour l'amour de lui; priez-le, pour l'amour de vous, d'aller dans les carrefours faire des cabrioles et des grimaces. Servez la patrie pour elle, non pour vous. Celui qui s'enrichit dans les magistratures est pareil au larron qui dépouille les temples et pille les tombeaux. Servez votre pays jusqu'à la dernière heure : les fonctions civiques

sont le plus glorieux linceul. » De tous ces conseils, il n'en est pas un seul que le moraliste de Chéronée n'ait lui-même religieusement suivi dans sa mission à Rome comme dans ses charges successives et fort diverses d'agent voyer et de maire de sa petite ville.

Ainsi étudié dans son attitude de citoyen et dans son enseignement politique, Plutarque n'apparaît-il pas comme une personnalité originale et comme un esprit pratique d'une rare sagacité? Il n'a pas réussi, dira-t-on. D'accord; mais cela prouve uniquement que les Gréco-romains n'étaient pas dignes d'un tel maître. D'ailleurs qui sait s'il n'a converti personne? Mais n'eût-il fait de son temps aucune heureuse cure, la gloire lui resterait d'avoir compris que la vie municipale, ce contre-poids de la centralisation, est le seul moyen d'empêcher dans un vaste empire la prompte paralysie des extrémités. De nos jours, la question est vivement débattue, et ceux qui la traitent ignorent peut-être que, dès la fin du premier siècle, il y avait un philosophe décentralisateur, avant la lettre il est vrai, mais plein cependant de clairvoyance et d'autorité. Sur l'application plus ou moins étendue du principe, on dispute encore; grâce à Dieu, le principe n'est plus contesté. Pour ceux qui ont à recommencer la vie politique comme pour ceux qui vont la commencer, l'exercice des fonctions municipales est le point de départ. Les premiers y trouvent l'eau de Jouvence; les seconds y sucent le lait de la liberté. Quittons maintenant le municipe avec Plutarque lui-même et suivons le médecin de l'âme jusqu'à Delphes, où il consacra les dernières années de sa vie à la guérison du sentiment religieux, alors aussi gravement malade.

IV.

La route qui mène de Chéronée à Delphes, avant de s'enfoncer dans les défilés sauvages de Daulis, longe au midi le lac Copaïs, et rencontre bientôt le ruisseau qui dans l'antiquité se nommait le Céphise. Sur les bords de ce modeste cours d'eau, comme sur les rives plates du lac, s'épanouissent des narcisses et des roses d'une beauté singulière. Autrefois ces fleurs superbes, mêlées de lis éclatans et d'iris bleus à l'odeur pénétrante, naissaient en abondance au printemps sur cette terre limoneuse et féconde. Les Chéronéens en écrasaient les pétales, d'où ils savaient tirer une essence précieuse, laquelle, disaient-ils, guérissait toutes les maladies corporelles et conservait le bois dont étaient faites les images des dieux. Pareille, dans l'ordre moral, à ce baume admirable, la médecine de l'âme devait, selon Plutarque, non-seulement ranimer les senti-

mens de la famille et les vertus du citoyen, mais encore rajeunir cet instinct profond et mystérieux où s'alimente la vie religieuse. Notre philosophe alla donc exercer son ministère jusque dans le temple d'Apollon. Aux approches de sa mort, l'activité de Plutarque se renferme de plus en plus dans les limites du sanctuaire de Delphes. C'est là, sous les portiques de marbre, à l'ombre des grands rochers ou sous les bosquets de myrte, qu'il place la scène de ses dialogues théologiques. Il s'y représente lui-même guidant les pèlerins dans les nombreux détours de l'enceinte sacrée, leur montrant les lampes, les trophées, les vases, les statues accumulées dans les chapelles par la piété des dévots, et expliquant aux hommes de son temps le sens obscur des inscriptions hiératiques. Enfin il nous apprend quelque part qu'il remplissait les fonctions de prêtre d'Apollon, que, le front ceint d'une couronne, il offrait les sacrifices, menait les processions et les chœurs de danse et dirigeait l'oracle. Que penser de ce philosophe mourant enveloppé dans les plis d'une robe de grand-prêtre? Était-ce un politique habile, ou un sceptique jouant la comédie, ou bien un pauvre vieillard dont la raison pliait sous le double poids de son grand âge et de la décrépitude de son pays?

Rien de tout cela. Plutarque est par les dates le premier de cette série de philosophes qui dans les commencemens de notre ère ont successivement remué les cendres du paganisme presque éteint pour en faire jaillir quelques flammes ou du moins quelques étincelles. Il en est aussi le premier, non par la vigueur métaphysique, mais par la justesse de l'esprit pratique et par le sentiment exact et vrai des possibilités du moment. Quoi qu'en disent certains critiques, il n'a point rêvé la restauration du polythéisme, et c'est là une des marques les plus frappantes de la supériorité de son intelligence. En effet la restauration des religions est la plus folle des chimères; l'inspiration qui les créa pourrait seule leur rendre la vie, et cette inspiration merveilleuse, personne n'en dispose à son gré. On est d'ailleurs dupe des apparences quand on confond deux choses aussi différentes que le rétablissement matériel d'un culte et la régénération d'une foi. Celui qui avec des millions a couvert une grande ville de temples est-il assuré d'avoir suscité un seul croyant? Plutarque comprenait de reste que le paganisme agonisait. Trop Grec, trop bon patriote pour le renier, mais trop clairvoyant pour se flatter de le rétablir dans l'intégrité primitive de ses dogmes, il se borne à en recueillir les élémens vrais et à les coordonner dans le cadre d'une religion scientifique. C'est ainsi qu'il a pu sans hypocrisie et avec la sérénité de la conviction la plus honnête terminer une carrière de philosophe au pied des au-

tels d'Apollon. Ses vues théologiques n'en sont pas moins élevées, hardies, quelquefois même nouvelles. C'est ce que démontrent et sa polémique contre la superstition et la méthode d'après laquelle il expliquait par les lois ordinaires du monde physique et moral les merveilles et les révélations surnaturelles du paganisme.

Le traité *sur la superstition* éclaire d'un jour très vif l'état déplorable où la corruption du paganisme avait précipité les âmes faibles et timides. Ce livre présente des tableaux d'une réalité saisissante. L'auteur y peint, avec des couleurs comparables à celles de l'Espagnolet, ce qu'il nomme l'ulcère purulent de la superstition. Le médecin de l'âme se donne carrière : il découvre, il sonde, il presse, il fait saigner la plaie qu'il veut guérir. A l'en croire, le riant et poétique polythéisme d'Homère s'était évanoui comme un beau rêve. Un fanatisme fiévreux et égaré ne voyait plus dans les dieux paternels et bienfaisans des ancêtres que des puissances violentes et cruelles. Adieu les joies, les allégresses, les espérances qu'apportaient les fêtes gracieuses et les pompes des brillantes cérémonies! Toutes les douces émotions religieuses avaient fait place à un sentiment unique, la terreur. Le dévot païen était sans cesse en proie aux angoisses de l'épouvante. — Il craint tout, dit Plutarque, la terre et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence. Pour lui, point de repos; le sommeil ne lui apporte que des songes horribles. A son réveil, il court demander le sens de ces visions à des fourbes qui le rançonnent et le renvoient chez les sorcières apprendre le secret des incantations purifiantes. Instruit par ces vieilles, il se plonge dans la mer, il se meurtrit le front contre la terre, il se tient des journées entières sur le seuil de son logis, immobile comme un poteau, tantôt enveloppé d'un sac, tantôt couvert de guenilles infectes, ou bien il se roule tout nu dans la boue et dans l'ordure, tout cela pour expier des forfaits souvent imaginaires. Entre-t-il dans un temple; à le voir livide et frémissant, vous croiriez qu'il pénètre dans l'antre d'un dragon. Trouvera-t-il du moins la paix dans la tombe? Non; il n'entrevoit au-delà de la mort que juges, bourreaux, fleuves enflammés, éternels supplices. Quand le malheur l'écrase, il n'accuse ni les choses, ni les hommes, ni lui-même : il ne s'en prend qu'à Dieu. C'est Dieu qui pour se venger détruit ses biens, ruine ses entreprises, l'accable de maladies et tue ses enfans. Au lieu d'opposer au destin une âme courageuse et virile, il s'abandonne lui-même et ne sait que gémir. Il redoute les dieux et les implore; il les prie et les accuse; il les flatte et les calomnie. C'est un infortuné; bien plus, c'est un blasphémateur et un impie. — Voilà certes une description pleine de vie; on juge qu'elle a dû être ressemblante, ou plutôt qu'elle l'est encore, car, bien que,

changé avec les siècles, le modèle existe toujours. Ce pauvre fou qui achetait au charlatan l'explication de son rêve, vous l'avez rencontré; c'est lui qui, aux conseils prudens et aux doutes raisonnés de la science médicale, préfère les ordonnances d'une somnambule ignare. Ce païen qui calomniait les dieux, je le retrouve dans le campagnard qui montre le poing à son saint quand il a grêlé sur ses vignes. Ces Gréco-romains superstitieux et fatalistes, dévots et impies, les voici encore : ce sont les hommes mous et légers, moins croyans que crédules, qui, n'admettant la Providence que par habitude, sans y réfléchir sérieusement et en quelque sorte pour leur commodité personnelle, renvoient à Dieu le soin de leurs affaires et les devoirs de l'âme libre, quitte à le maudire lorsqu'au lieu de faire nos tâches humaines, il se borne à maintenir les lois générales de l'univers.

Le remède à la superstition, c'est une religion sensée; mais où commence celle-ci, où finit celle-là? La réponse de Plutarque à cette question est d'un esprit ferme et peut se ramener aux termes suivans : la superstition disparaît dès qu'il n'y a plus ni dupes ni fourbes et lorsque les théologiens n'affirment que ce que la science est en mesure d'expliquer. On vient de voir comment Plutarque caractérisait les dupes. Quant aux fourbes, il les connaissait et leur a porté de rudes coups. C'est surtout dans les sanctuaires prophétiques que se pratiquaient les jongleries sacerdotales. S'il y avait eu autrefois des oracles sincères et loyalement transmis, ce temps de bonne foi avait peu duré, et les prêtres n'avaient pas tardé à se mettre à la place du dieu. Ces hommes avisés avaient interdit aux consultans d'interroger directement l'oracle. On devait remettre sa question sous pli cacheté au prêtre appelé prophète. Celui-ci entrait seul dans le sanctuaire où la pythie, fille choisie parmi les plus ignorantes et les plus nerveuses, était soumise à l'influence excitante de certains gaz qu'exhalait le sol du temple. Dès que son délire commençait, le prêtre lui dictait une réponse que, dans le trouble de la crise, elle croyait recevoir de la bouche du dieu. Cette réponse était écrite en termes ambigus au bas de la tablette où était posée la question; puis le pli, refermé et cacheté de nouveau, était remis au consultant. — Il y avait eu aussi pendant longtemps des scribes exercés dont l'office était de versifier à la minute les paroles de l'oracle, afin qu'Apollon, dieu des vers, parût être réellement l'auteur de la réponse fatidique. On devine quel parti les politiques avaient dû tirer d'une institution religieuse si facile à diriger dans le sens de leurs passions. Plutarque flétrit les fauteurs de ces impostures. « Ce sont, dit-il, des bateleurs, des faiseurs de tours de passe-passe. » Il n'ignore pas que « la superstition est une excel-

lente bride pour mener la populace; » mais il ajoute que « ce masque est non-seulement indécent et laid pour la philosophie, mais contraire à ses principes qui nous promettent de nous enseigner avec la seule raison tout ce qui est bon et utile. » Voilà de fortes paroles exprimant une pensée hardie. Enseigner la vérité religieuse par la raison, tel a été le dessein de Descartes, de Kant et de toute une école moderne qui ne veut ni imposer à la pensée de funestes abdications, ni sacrifier les instincts religieux de l'homme. Après cela, que Plutarque ait défendu l'institution des oracles par de faibles argumens, peu importe. Il a cru que les dieux parlent aux hommes au moyen de démons qui sont « leurs truchemens; » il a cru que la divination est une faculté de l'âme; il a cru enfin que les gaz souterrains dégagés par le sol des sanctuaires sont à la faculté divinatrice ce que la lumière est à l'œil. La science d'aujourd'hui sourit avec raison de ces interprétations singulières; mais ces interprétations voulaient être rationnelles : là est le point essentiel, là est le progrès, et l'histoire doit le constater.

Cette religion était si bien une philosophie, qu'au-dessus des dieux du polythéisme, maintenus, mais relégués au second rang, Plutarque proclamait au nom de la seule raison un Dieu unique. C'est dans le traité *sur les délais de la justice divine*, en démontrant l'existence de Dieu, qu'il prend son plus grand essor. Tout l'ouvrage est écrit d'une main puissante, et le chapitre où est développée la preuve d'une justice divine par le remords n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre. Il est à propos en ce moment de mettre en lumière cette argumentation fondée sur des faits éclatans que constatent la psychologie morale et la science aliéniste. L'observation établit que le remords se produit et déroule ses conséquences sous l'empire d'une loi fatale, implacable, et qu'on croirait intelligente. Elle ajoute que toute volonté humaine est inférieure à cette loi et impuissante à l'éluder. Il y a là une chaîne dont chacun est libre de ne pas forger le premier anneau; mais, celui-là formé, les autres en sortent, quoi qu'on fasse. On a beau nier cette loi, il faut la subir, et lorsqu'elle est habilement décrite dans les œuvres littéraires, le lecteur se sent en présence d'une vérité certaine et terrible. Sous une forme plus austère sans doute que celle de nos romanciers inspirés par ce sujet, mais attachante encore, Plutarque avait tracé déjà la marche ascendante et ininterrompue du châtiment, — manifestée par les troubles moraux, intellectuels et même physiologiques qui bouleversent l'âme et le corps des grands coupables. Une exaltation fiévreuse, avait-il dit, décuple d'abord les forces du méchant jusqu'au moment où le crime est consommé; alors l'âme se détend et s'abat « comme un vent qui tombe, » et

aussitôt elle sent de brûlans aiguillons. Dans les rêves, dans la veille, la victime obsède le meurtrier : elle lui parle, elle le maudit, elle prête sa voix irritée aux vents, aux animaux, à toute la nature. « Le parricide Bessus entend chanter des hirondelles, il les tue, pourquoi? C'est, répond-il, qu'elles l'accusent d'avoir égorgé son père. » Dès que le méchant a accompli son forfait, « la vie lui est un cachot. » — « Ne dites pas qu'il est châtié dans sa vieillesse; dites qu'il vieillit dans le châtiment. »

C'est sans doute en méditant encore sur ces graves problèmes qu'il termina sa carrière. On ignore à quel âge il mourut. Tout indique du moins que sa vie fut très longue et sa fin calme comme sa vie. On aime à se le représenter expirant doucement à Delphes, la couronne de pontife sur la tête, le front serein, les lèvres souriantes, le regard plein d'espérance, entouré de ses fils, de ses élèves, des jeunes femmes et des prêtresses qui avaient reçu ses leçons. La suprême parole du médecin de l'âme dut être celle-ci : « c'est à l'âme libre de se guérir elle-même. » Ce mot résumerait parfaitement sa doctrine et exprimerait le trait caractéristique de son génie. En effet, sans recourir comme d'autres, et notamment comme Platon, à la perpétuelle intervention de l'état, de la loi et des magistrats, c'est à l'individu lui-même, c'est à la famille, à la cité, à la société religieuse qu'il confie le soin de leur propre santé morale. Il possède à un degré extraordinaire le sentiment de cette vitalité de l'âme que développent l'effort personnel et la direction de soi par soi-même. C'est par là qu'il a résisté à tous les entraînemens de la décadence. C'est par là qu'il se trouve naturellement en société d'idées avec les esprits hardis, généreux, libéraux. « Nous ne pouvons lire Plutarque sans sentir notre sang couler plus vite, » dit Emerson, et j'ajoute, sans chercher autour de nous quelque action virile et noble à accomplir. Cette électricité particulière qui va de l'âme de Plutarque à la nôtre à travers les siècles est salutaire aux sociétés vieillissantes : on en sent fréquemment la secousse en lisant les *biographies*; mais ce n'est qu'en étudiant les principaux *traités* qu'on en reconnaît la véritable source. Aussi jugera-t-on peut-être qu'il y avait autant d'opportunité morale que d'utilité historique à mettre en pleine lumière cet aspect plus personnel, plus philosophique et moins connu du moraliste de Chéronée.

CHARLES LÉVÊQUE.

LA

COMTESSE DE BOIGNE

Il y a neuf ans, en parlant dans mes *Mémoires* (1) de quelques-uns des salons les plus distingués de Paris de 1814 à 1859 et des trois personnes, Mme de Rumford, Mme de Boigne et Mme Récamier, qui en étaient le centre et l'ornement, je disais de Mme de Boigne : « Avec moins d'appareil mondain que Mme de Rumford et par l'agrément de son esprit à la fois sensé et fin, réservé et libre, la comtesse de Boigne attirait un petit cercle d'habitués choisis et fidèles. Élevée au milieu de la meilleure compagnie de la France et de l'Europe, elle avait tenu pendant plusieurs années la maison de son père, le marquis d'Osmond, successivement ambassadeur à Turin et à Londres. Sans être le moins du monde ce qu'on appelle une femme politique, elle prenait aux conversations politiques un intérêt aussi intelligent que discret; on venait causer de toutes choses avec elle et autour d'elle sans gêne et sans bruit. »

J'allais souvent alors chez Mme de Boigne; il me revint que, tout en se montrant satisfaite de mon langage, elle disait : « J'ai été un peu plus mêlée à la politique de mon temps, et quelquefois avec un peu plus d'influence que ne le croit M. Guizot. » Mme de Boigne avait raison. Je n'étais jamais entré avec elle dans ces relations intimes qui amènent les confidences mutuelles, et mettent les personnes au courant les unes des autres; je ne connaissais d'elle que les agrémens de son esprit et de sa société. La politique avait en effet tenu dans sa vie et pris dans son âme plus de place qu'elle n'en

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. II, p. 242.

laissait paraître. Née à Paris en 1780, sous l'ancien régime à la fois chancelant et très animé, elle avait été élevée non-seulement dans la région de la cour, mais sous le patronage et presque dans l'intérieur de la famille royale; sa mère, la marquise d'Osmond, était dame de Madame Adélaïde, tante de Louis XVI; le roi lui-même et la reine Marie-Antoinette la voyaient souvent, et la traitaient avec cette bonté caressante qui attire d'autant plus les enfans qu'en même temps ils sont frappés du spectacle de la grandeur. Éléonore-Adèle d'Osmond jouait souvent à Versailles, à Bellevue et à Meudon, avec le jeune dauphin Louis, frère aîné de Louis XVII, enfant délicat et malade qui mourut au commencement de 1789, peu avant l'aurore de la tempête où devaient s'abîmer son trône et sa famille. Quand cette tempête éclata, la famille de Mlle d'Osmond y fut entraînée comme et presque avec la famille royale: ses parens émigrèrent en Italie, d'abord à Rome, puis à Naples. Là Mlle d'Osmond, encore enfant et déjà aussi intelligente que jolie, devint l'objet de la faveur particulière de la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette, qui se chargea avec une bienveillance efficace des soins et des frais de son éducation. Elle continua ainsi à voir de près les splendeurs royales, en même temps que dans l'intérieur de sa famille elle assistait aux tristesses et aux détresses de la vie domestique. Ce double spectacle simultané fit sur elle une impression profonde; elle apprit de bonne heure à connaître les bouleversemens des destinées humaines, hautes ou modestes, et à en entrevoir les causes en en ressentant les effets; sa jeune intelligence prit ses premiers élans et reçut ses premières lumières sous le coup des révolutions sans sortir de la société des rois. Elle contracta dès lors avec la princesse de Naples, Marie-Amélie, ces liens de vraie et intime amitié qui devaient tant influer un jour sur leur mutuelle destinée.

Naples fut bientôt pour les émigrés français un séjour aussi impossible que Paris. Les parens de Mlle d'Osmond passèrent en Angleterre, presque le seul asile où n'atteignît pas la révolution et le seul pays qui s'en défendît avec une intelligente vigueur. Adèle d'Osmond fut jetée alors dans la société à la fois la plus aristocratique et la plus libre de l'Europe, au milieu des plus puissans adversaires de la révolution française et de ses plus éloquens défenseurs. Là Pitt gouvernait, Burke écrivait, Fox parlait. Malgré la diversité des opinions et des partis, les émigrés français étaient accueillis de tous, par les uns avec une sérieuse sympathie, par les autres avec un généreux intérêt, et ce grand spectacle de la lutte soutenue par la monarchie contre la révolution, avec les forces et sous les conditions du gouvernement libre, frappait vivement les

esprits que l'âge et les habitudes n'avaient pas fermés à la lumière des faits.

A seize ans, et par sa situation comme par sa jeunesse, Mlle d'Osmond était étrangère aux questions et aux partis politiques de l'Angleterre; mais quoique sans fortune, loin de sa patrie et sans autre avenir que les orages et les ténèbres de la France, elle vivait à Londres dans le monde riche, élégant et puissant; elle était jolie, spirituelle, vive avec grâce et douceur; elle dansait, elle chantait, elle causait, elle écoutait, elle observait; elle acquérait de très bonne heure, non pas l'expérience réfléchie que le temps seul donne aux plus rares esprits, mais cet instinct juste et rapide des intérêts de la vie et des convenances sociales qui apprend à voir clair et à se conduire habilement au milieu des difficultés et des épreuves. A peine sortie de l'enfance, elle était déjà sensée, mesurée, pénétrante et prudente avec une fermeté tranquille et presque froide qui était l'une des plus originales dispositions de sa nature.

L'occasion lui vint bientôt de mettre à profit ses qualités précoces, je dirais volontiers prématurées. Par sa figure, ses agrémens et ses succès dans le grand monde anglais, elle attira les regards d'un hardi soldat de fortune déjà vieux, le général comte de Boigne, né à Chambéry en 1741, et qui, après une vie errante et pleine d'aventures en Europe, en Afrique et en Asie, était revenu très riche de l'Inde, où il avait vaillamment servi d'abord plusieurs rajahs indigènes dans leurs luttes soit entre eux soit contre l'Angleterre, puis les intérêts de l'Angleterre elle-même. Accoutumé à suivre son désir et à compter sur son succès, il demanda la main de Mlle d'Osmond, à qui ses parens, très perplexes, s'en remirent absolument de la décision et de la réponse. Elle s'en chargea sans hésitation, s'entretint seule avec M. de Boigne, lui fit connaître sans embarras la situation de sa famille, proscrite et ruinée, ses dispositions personnelles et son parti-pris de n'accepter l'offre qu'il lui adressait que s'il assurait pour l'avenir le sort de ses parens comme le sien propre. Le vieux général indien se prêta de bonne grâce aux exigences de la jeune Française émigrée, et le mariage se fit en 1798 d'une part avec un empressement aveugle, de l'autre avec autant de franchise que de froideur.

Pour une personne qui devait, plus de soixante ans après, finir sa vie en écrivant deux romans, l'un intitulé *Une Passion dans le grand monde*, c'était là un début fort peu romanesque. Non-seulement parmi les indifférens, mais parmi les connaissances et même les amis de Mme de Boigne, plusieurs sont restés surpris, je dirais presque choqués du caractère primitif de cette union. Je serais volontiers aussi sévère, plus sévère qu'eux, car je tiens les conve-

nances morales et l'inclination mutuelle pour la première loi du mariage. Si c'était là en effet sa loi commune, la société en général, comme la dignité et l'état intérieur des familles, s'en trouveraient infiniment mieux; mais, par les idées et les pratiques du monde où elle avait vécu, Mlle d'Osmond n'avait pas été accoutumée à considérer le mariage sous cet aspect; elle l'avait vu déterminé le plus souvent par des motifs et des arrangemens extérieurs et mondains. En épousant M. de Boigne, elle ne fit que suivre la routine de sa société et de son temps; la plupart des parens auraient décidé pour elle comme elle décida elle-même. Qu'elle en décidât elle-même, et qu'elle le fît avec la franchise qu'elle y apporta, en ceci fut la nouveauté, une nouveauté honorable, quoiqu'un peu étrange. Elle y fut déterminée par un sentiment qui a dominé toute sa vie, le désir de retirer sa famille de la ruine où elle était tombée et de rendre aux d'Osmond de l'avenir la situation sociale que la révolution française avait enlevée à ceux du présent. Pour son propre compte, Mlle d'Osmond, dans cette circonstance et par sa nature comme par sa libre volonté, fut très peu romanesque et trop peu difficile; mais elle ne fut pas gouvernée par des motifs égoïstes et vulgaires : elle obéit à un instinct plus élevé, l'intérêt de sa race et de son nom.

Ce mariage eut les suites qu'il était aisé de prévoir; le vieux général et la jeune émigrée tardèrent peu à s'apercevoir qu'ils ne se convenaient pas l'un à l'autre. Après six ans d'épreuve, ils le reconnurent mutuellement, et d'un commun accord ils séparèrent leurs vies. En 1804, M. de Boigne avait ramené sa femme en France, où leurs parens, le marquis et la marquise d'Osmond, rayés de la liste des émigrés, étaient venus les rejoindre; il la quitta en lui assurant dignement une belle et indépendante situation, et pendant qu'elle restait à Paris il retourna à Chambéry, sa patrie, où il employa sa fortune et occupa sa solitude à fonder des établissemens d'utilité et de charité publiques, un collége de jésuites, des écoles de filles, un théâtre, des hospices de vieillards et d'aliénés. Quelque complète qu'elle fût, sa séparation d'avec sa femme ne fut pas une rupture; elle allait le voir à peu près tous les ans en Savoie, dans son château de Buisson-Rond, à la porte de Chambéry, et elle passait avec lui quelques semaines, faisant les honneurs de sa maison, où M. de Boigne se plaisait à recevoir alors du monde et à attirer les visiteurs.

Pour une jeune femme libre, riche, jolie et spirituelle, Paris était à cette époque un séjour plein d'animation et d'attrait : tout y était jeune aussi, nouveau, brillant, les personnes, les actions, les fortunes, les destinées; toutes les jouissances de la vie au sein de

l'ordre s'y déployaient, en même temps que toutes les aventures, toutes les chances de la guerre et de la gloire. Cet état de la société et des événemens sous le premier empire convenait à l'état d'esprit et aux goûts de Mme de Boigne; elle voyait renaître pour la vie privée la sécurité, dans le gouvernement la force et l'éclat; elle ne pensait guère à la liberté politique; elle ne l'avait vue apparaître que sous les traits et les coups de la révolution; non-seulement elle ne la regrettait et ne la désirait pas, elle prenait plaisir à retrouver dans le monde nouveau et autour de son puissant maître les traditions, les formes de l'ancien monde où elle était née, et quelques essais plus fastueux qu'efficaces d'en relever les apparences et les usages de cour. Mme de Boigne ne se donna point au régime nouveau, elle ne se détacha point de son origine, de ses souvenirs, de ses premières et naturelles relations; mais elle n'avait nul éloignement pour des relations nouvelles, nulle prévention exclusive et dédaigneuse envers les personnes de grandeur récente et inaccoutumée; quoiqu'elle ne manquât point de fierté ni même de hauteur et de malice aristocratique, son esprit ouvert et impartial comprenait sans peine les changemens accomplis dans la société et dans les mœurs, et son caractère indépendant sans passion ni raideur accueillait de bonne grâce ce que son bon sens jugeait inévitable. Elle contracta de nombreux rapports, elle acquit de vrais amis dans le monde impérial, militaire ou civil; elle savait se prêter à des amitiés fort diverses, s'y plaire elle-même sans mensonge, et elle recueillait ainsi, dans une vie qui eût été sans cela isolée et vide, les avantages et les agrémens attachés à la réputation d'amie sûre et de très aimable maîtresse de maison.

En même temps qu'elle jouissait, comme on jouit à vingt-cinq ans, de la situation qu'elle se faisait ainsi elle-même au sortir de l'émigration et dans un régime issu de la révolution, la jeune comtesse de Boigne avait les yeux ouverts sur les périls que courait ce régime, et que de jour en jour l'empereur Napoléon aggravait et créait lui-même par l'étendue et la fougue illimitées de ses passions, de ses vues et de ses entreprises. Mme de Boigne avait l'esprit essentiellement mesuré, contenu, attentif à voir les choses dans leurs proportions véritables et leurs chances probables; l'observation tenait en elle plus de place que l'imagination, et quoiqu'elle eût du goût pour ce qui était grand et brillant, elle se méfiait extrêmement, dans la pensée comme dans la vie, des perspectives infinies et hasardeuses. La chute de l'empire ne la surprit point, et l'inquiéta un moment sans l'affliger; la restauration ne pouvait que lui plaire : c'était à la fois un retour vers le passé qui lui était cher et l'apaisement des orages qui troublaient et menaçaient sans cesse

le présent, dont elle jouissait. Elle ne tarda pas à goûter pour son propre compte les fruits du régime rétabli; sa famille y retrouva les faveurs de la cour; son père, le marquis d'Osmond, fut nommé ambassadeur d'abord à Turin, puis à Londres; il occupa ces grands postes de 1814 à 1819. Médiocre et insignifiante sans être exigeante ni incommode, ce qui est rare, la marquise d'Osmond, sa femme, tenait peu de place dans la maison; à côté de son père, qu'elle aimait tendrement, la comtesse de Boigne fut la véritable ambassadrice, et elle rentra avec les biens du rang et de la fortune dans cette société anglaise où naguère elle avait vécu exilée, isolée, presque pauvre, obligée de puiser dans ses mérites personnels toute la sûreté et tout l'agrément de sa vie.

Elle eut autant de succès dans la grande que dans la mauvaise fortune, — un succès plus difficile peut-être, car les tentations de l'ambition et de l'amour-propre y étaient bien plus vives; mais Mme de Boigne savait contenir les tentations qui auraient pu devenir des périls; elle n'avait pas ces instincts supérieurs et lumineux, ces élans de l'esprit et de la conduite, qui portent quelquefois une femme au-delà de sa sphère naturelle, et lui donnent cet ascendant de société dont la princesse de Lieven, ambassadrice de Russie à Londres à cette même époque, était alors un brillant exemple. Exempte de toute rivalité imprudente, la comtesse de Boigne ne rechercha rien de semblable; elle suffit habilement, dans l'intérêt de son père et de sa cour, aux devoirs et aux convenances de sa situation; elle se contenta d'y suffire. Réussir sans se compromettre, c'était en toute occasion son dessein, son art et le gage comme la limite de ses succès.

Mais sa fortune diplomatique fut courte. En 1819, son père, vieux et malade, donna sa démission de l'ambassade de Londres, et se retira dans la chambre des pairs, où le roi Louis XVIII l'avait appelé dès 1815. Mme de Boigne tenta, mais en vain, d'obtenir pour lui le cordon bleu, et sans ambition mécontente, sinon peut-être avec un peu d'humeur, elle reprit à Paris sa vie de spirituelle et attrayante maîtresse de maison. Elle en retrouva sans peine les agrémens : des femmes du monde élégant, des hommes d'esprit et de rang, diplomates, militaires, administrateurs, lettrés, se réunissaient dans son salon, divers d'opinion comme de situation, mais acceptant mutuellement leur libre langage sur les événemens, les questions, les discours, les écrits qui occupaient vivement alors la société française, délivrée des fardeaux du pouvoir absolu et de la guerre, et empressée à jouir de sa propre activité et de ses féconds loisirs. Mme de Boigne était ainsi, et on était chez elle au courant de toutes choses, des petits incidens du monde comme des bruits confiden-

tiels, du mouvement intellectuel comme des affaires publiques, et on s'entretenait de toutes choses avec cette liberté intelligente et polie qui fait le charme de la vie sociale.

Mme de Boigne portait dans cette vie à la fois l'indépendance et la prudence de son esprit et de son caractère. Son salon n'était nullement un salon d'opposition, ce n'était pas non plus un salon de cour ni de ministère; elle aimait la restauration, mais elle l'observait et elle la jugeait, comme elle avait observé et jugé l'empire, avec une impartialité clairvoyante. Elle avait acquis, dans les épreuves de l'émigration et dans les soins de la diplomatie, un tact politique qui lui faisait reconnaître les fautes et pressentir les périls des gouvernemens comme des partis. Dès 1814, elle avait été frappée du contraste profond entre les deux Frances appelées à vivre ensemble, la France de l'ancien régime et la France de la révolution. Ce n'était pas seulement à l'occasion des grandes questions politiques et dans les conflits publics entre le gouvernement royaliste et l'opposition libérale ou révolutionnaire que Mme de Boigne puisait ses pressentimens; elle remarquait surtout avec inquiétude les difficiles relations sociales des personnes qui appartenaient à des temps et à des régimes divers, le désaccord permanent de leurs tendances, de leurs goûts, de leurs prétentions, leurs petits et continuels chocs ou déplaisirs mutuels. Elle voyait là deux sociétés aussi méfiantes que différentes, et elle ne voyait au-dessus d'elles point de pouvoir assez fort pour imposer ou assez habile pour amener le support réciproque, en attendant que le temps amenât la paix. Napoléon et Henri IV manquaient également à cette difficile et périlleuse situation.

Précisément à cette époque, au milieu de ces troubles du présent et de ces obscurités de l'avenir, Mme de Boigne retrouva et renoua les liens d'amitié intime et confiante qui, plus de trente ans auparavant, s'étaient formés à Naples entre elle et la princesse Marie-Amélie, devenue duchesse d'Orléans. Aucun calcul, aucune vue ne se mêlaient à cette relation, résultat naturel du passé et des sentimens spontanés et fidèles que se portaient les deux personnes.

La révolution de 1830 ne surprit donc guère Mme de Boigne; elle s'attendait aux fautes du pouvoir et aux conséquences des fautes. Elle s'affligea et s'inquiéta de l'événement; mais la consolation ne lui manqua point. En même temps qu'elle voyait tomber un passé qui convenait à ses habitudes et à ses goûts, elle vit apparaître un avenir qui lui offrait des satisfactions et des espérances, non pour des désirs d'ambition ou de faveur qu'elle n'avait point, mais pour une sécurité publique et personnelle à laquelle elle tenait beaucoup. Ses relations avec la reine Marie-Amélie étaient aussi désin-

téressées qu'intimes; par amitié comme par bon sens, elle embrassa sans hésiter la cause de la monarchie nouvelle. Dès le premier moment, elle eut l'occasion de lui rendre un signalé service. La prompte adhésion du corps diplomatique importait beaucoup au régime naissant, et dans le corps diplomatique l'ambassadeur de Russie, le comte Pozzo di Borgo, était l'un des plus considérables. M[me] de Boigne était fort liée avec lui, et il avait en elle grande confiance; elle aperçut en lui un peu d'humeur, et avec une finesse de femme et d'amie elle en démêla la cause. Pozzo di Borgo craignait que le général Sébastiani, son ennemi de race et de parti en Corse, ne fût ministre des affaires étrangères. M[me] de Boigne en avertit la reine, et avant la formation du cabinet du 11 août 1830 elle put dire à Pozzo di Borgo que le général Sébastiani serait ministre de la marine. L'amour-propre du Corse fut rassuré, et l'ambassadeur de Russie prêta de bonne grâce au régime nouveau son habile appui. Trois mois plus tard, le général Sébastiani devint ministre des affaires étrangères; mais la crise était passée et le gouvernement du roi Louis-Philippe établi : le comte Pozzo di Borgo se résigna alors à un déplaisir qui ne pouvait plus avoir pour le régime de 1830 aucun grave résultat.

Tant que dura ce régime, de 1830 à 1848, M[me] de Boigne fut fidèle à ses liens d'amitié et à ses habitudes d'esprit politique. Elle assistait avec plus d'inquiétude que de goût au spectacle de nos luttes parlementaires, ne prenant fait et cause, ni tout haut, ni même dans son âme, pour aucun des partis et des acteurs, toujours favorable aux intérêts de l'ordre, du pouvoir, de la politique conservatrice, mais jugeant ses défenseurs aussi sévèrement que ses adversaires, et préoccupée surtout de la crainte que les uns ne réussissent pas et que la victoire des autres ne devînt une périlleuse nécessité à subir. Au fond, elle doutait du succès du gouvernement libre, tout en comprenant et en admettant qu'on ne pouvait s'en passer. Elle était confirmée dans ses dispositions personnelles par son ancienne et profonde intimité avec M. le chancelier Pasquier, le représentant le plus éclairé comme le plus éprouvé de la politique prudente, et spectateur, je dirais volontiers censeur éminemment judicieux des situations et des hommes engagés dans l'arène parlementaire, où, comme président de la chambre des pairs, il n'était plus intéressé ni compromis à titre d'acteur. Il soutenait aussi loyalement que sensément, et très honorablement pour lui-même, le gouvernement du roi Louis-Philippe, sans prédilection intérieure ni ferme confiance. Je ne lui étais pas non plus particulièrement agréable; il m'était arrivé, sous la restauration et dans quelques-uns de mes écrits, de parler de M. Pasquier, de son rôle et de son influence dans la politique du temps, toujours avec con-

venance, je crois, mais avec dissidence et liberté. Il était trop honnête homme pour que ce souvenir influât sérieusement sur ses relations avec moi depuis que je portais le poids de ce gouvernement qu'il secondait sans en répondre; mais il en résultait entre lui et moi une nuance de froideur, même dans l'approbation et l'appui. M[me] de Boigne conservait envers moi la même impression, plus vive peut-être que M. Pasquier lui-même. Elle me témoignait plus d'estime que de faveur, et les difficultés ou les périls de ma situation politique l'inquiétaient plus qu'ils ne l'affligeaient; mais son penchant personnel n'altérait point l'équité et la clairvoyance de son jugement. Nous causions un jour avec un peu plus d'abandon que de coutume; je lui parlais des obstacles graves et des embarras factices que je rencontrais ou que je prévoyais. « Au fond, me dit-elle avec une brusquerie presque bienveillante, vous avez surtout un malheur et un tort : vous durez trop. Je vous souhaite de n'en avoir jamais d'autres; mais vous avez celui-là, et il s'aggrave tous les jours. »

La révolution de février 1848 fut pour elle un vif chagrin et une alarme immense. L'alarme devint promptement sa préoccupation dominante. Les amis sérieux de la liberté et du progrès social ne savent pas assez quel mal font à leur cause et quels obtacles, quels retards lui suscitent les emportemens révolutionnaires. L'ordre, la sécurité des personnes, des familles, des honnêtes intérêts privés, sont, dans tous les temps et sous toutes les formes de gouvernement, une première et essentielle condition de la société : quand cette condition manque, quand les esprits sensés craignent qu'elle ne manque, la société est dévoyée, et son gouvernement, quel qu'il soit, quelle que soit sa force apparente, est lui-même en désordre et en péril. La révolution de 1848 n'a pas eu tous les résultats qu'elle pouvait entraîner, ni fait tous les maux qu'elle pouvait faire; mais elle les a tous fait entrevoir et redouter, et malgré la prompte réaction qui l'a arrêtée, elle a laissé dans les esprits sains une épouvante et dans les esprits téméraires une fermentation qui sont et seront longtemps, je le crains, un grave obstacle au progrès réel des libertés publiques et à l'activité féconde de la vie sociale. La peur aussi peut devenir une passion, et elle n'est pas la moins puissante. Comme un très grand nombre d'honnêtes gens et de gens d'esprit, M[me] de Boigne en fut vivement atteinte en 1848, et elle accueillit avec empressement tout ce qui pouvait la rassurer, n'importe à quel prix. Quand elle fut en effet un peu rassurée, quand elle eut retrouvé les habitudes de sa vie, quand la société de Paris et son salon dans la société de Paris furent redevenus à peu près ce qu'ils étaient auparavant, il fut aisé de voir qu'elle n'en jouissait qu'avec une timidité agitée et comme toujours à la veille

de les perdre. Sa situation était douce; elle avait des amis fidèles, des visiteurs spirituels qui se plaisaient à se rencontrer chez elle; elle s'était arrangé à Trouville, au bord de la mer, une jolie petite maison, une vraie corbeille de fleurs en face de l'Océan, et un peu plus loin, sur le flanc de la falaise, elle avait une autre petite maison où un jardinier habile cultivait pour elle les fleurs dont sa maison de la plage était parée et les fruits excellens et précoces dont sa table était couverte pour ses amis. Elle les recevait là en été et dans sa maison de Paris en hiver avec une bonne grâce point banale et une élégance d'esprit et de mœurs à la fois naturelle et traditionnelle, qui donnait à sa conversation un attrait original, bien qu'un peu froid; mais une inquiétude permanente troublait évidemment sa pensée et l'agrément de sa vie : on raconte que Louis XV, dans son égoïsme royal et en prévoyant des révolutions prochaînes, disait souvent : « Ceci durera bien autant que moi; » Mme de Boigne avait toujours l'air de dire avec un doute triste : « Pourvu que ceci dure autant que moi! »

Elle a eu cette modeste satisfaction; ses dernières années n'ont pas été troublées par des révolutions nouvelles; elle y a joui du repos, de la fortune, de la considération, de la société d'hommes distingués souvent réunis autour d'elle à la ville et à la campagne; toute la surface de la vie était pour elle calme, douce, commode, agréable. Au fond pourtant et sans le témoigner ouvertement, elle était triste, non-seulement parce que la sécurité de l'avenir manquait à sa pensée, mais parce que sa vie présente, et même sa vie passée, telle que le sort la lui avait faite ou qu'elle se l'était faite elle-même, lui apparaissait froide et dénuée. Quoiqu'elle les eût supportées avec la morne résignation du bon sens en présence de l'irréparable, les tristesses du cœur ne lui avaient pas manqué; elle avait vu mourir dans sa société, dans sa famille, dans sa maison, des personnes qui lui étaient très chères; arrivée à la vieillesse, elle fut séparée d'abord par la maladie, puis enfin par la mort, de son plus ancien et plus intime ami, M. le duc Pasquier; quand elle le perdit en 1862, lui à quatre-vingt-quinze ans, elle à quatre-vingt-deux, ils ne s'étaient pas vus depuis un assez long temps, leurs infirmités ne leur permettant plus ni à l'un ni à l'autre de se déplacer. En 1866, la mort de la reine Marie-Amélie affligea profondément Mme de Boigne; dans l'isolement et le refroidissement de la vieillesse, les amitiés de la jeunesse conservent et même acquièrent beaucoup de prix, surtout lorsqu'elles ont persisté à travers les vicissitudes et les épreuves de longues vies : de seize ans à quatre-vingts, à Naples, à Paris ou à Londres, du haut du trône ou du sein de l'exil, la reine Marie-Amélie et Mme de Boigne n'avaient pas cessé de se porter et de se témoigner affection et confiance. Quand

elle apprit la mort de la reine : « C'est l'adieu de ma plus noble amie, dit Mme de Boigne, et le coup de cloche de mon départ. » Elle vécut encore près de deux mois, tantôt tout à fait malade, tantôt à peine et un moment convalescente; depuis quelque temps déjà elle ne sortait plus de son lit, recevant ses amis dans sa chambre et prenant encore à leur conversation un languissant plaisir. Je ne sais pas quel était alors, à l'approche de l'éternel avenir, l'état intime de son âme; je ne me fie pas en un pareil moment aux assertions ou aux dénégations des spectateurs intéressés ou indifférens; Dieu et le mourant sont seuls en présence, et nul n'assiste à leur rencontre. Quelles que fussent ses croyances, Mme de Boigne était animée en religion de sentimens sérieux et modestes; elle demanda et reçut avec recueillement les secours de son église, et le 10 mai 1866 elle s'éteignit sans douleur du corps et sans trouble de l'âme.

De son vivant, elle n'a rien publié : elle n'avait pas cette impulsion passionnée, cette ardeur surabondante qui pousse une femme d'un esprit et d'un cœur très actifs à se répandre au dehors, à chercher la publicité et la renommée. Elle n'avait pas besoin de ce travail pour mener une vie commode, animée, brillante. Elle n'avait nul goût à en courir les risques. Elle aimait par-dessus tout sa sécurité, le succès sans effort et sans bruit. Elle écrivait pourtant; elle prenait plaisir à mettre en relief ses observations, ses impressions, ses souvenirs, et à penser qu'il en resterait quelque trace. Elle a laissé des mémoires personnels et deux romans. Je ne sais à quelle époque elle s'est donné ce qu'elle appelle elle-même « cet amusement, » et je ne connais rien de ses mémoires; mais à la fin de sa vie elle a fait commencer elle-même l'impression de ses romans, elle a voulu qu'ils fussent publiés après sa mort, et elle a consigné dans son testament cette volonté en en confiant l'exécution à une amie qui avait donné à sa vieillesse les marques les plus assidues de la plus aimable affection, à Mme Lenormant, nièce de Mme Récamier, avec qui Mme de Boigne avait été intimement liée, « et qui l'attirait et la charmait, disait-elle, comme tant d'autres, par sa bonté autant que par sa beauté. » Je doute que Mme de Boigne eût été satisfaite de la publicité qu'elle avait voulue; ses deux romans n'ont pas frappé le public, pas autant, selon moi, qu'ils le méritent comme portraits de la société qu'ils retracent et de la personne qui les a écrits.

Le plus court de ces deux romans, *la Maréchale d'Aubemer*, est une *nouvelle du dix-huitième siècle*. Le plus étendu, *une Passion dans le grand monde*, se passe de nos jours, de 1813 à 1820. Mme de Boigne n'a pas seulement voulu peindre des époques et des mœurs auxquelles elle avait assisté et appartenu; elle a pris soin de bien déterminer elle-même le but qu'elle s'était proposé. Je lis,

dans un très court *avant-propos* placé en tête d'*une Passion dans le grand monde* : « Je n'ai rien à exiger du lecteur de ces pages; elles ne me donnent, je le reconnais, aucun droit à sa bienveillance, n'ayant pas été tracées pour son amusement, mais uniquement pour le mien. Si néanmoins il s'en trouvait un que l'oisiveté engageât à les parcourir, je lui demanderais bien humblement, et dans son intérêt personnel, d'accorder une attention toute spéciale aux dates de lieu et de quantième. Cette petite sujétion l'avertira de placer en leur temps les événemens historiques auxquels les lettres font allusion. Qu'il ne s'alarme pas toutefois : malgré l'expression dont je me sers en cet instant, je n'ai pas eu l'ambition d'écrire *un roman historique*, mais seulement *une histoire de salon;* il m'a fallu montrer l'influence exercée par la politique sur la société et jusque dans les familles; je l'ai considérée comme peinture de mœurs pour les temps dont je parle; en cherchant à conserver aux différentes nuances du parti royaliste leurs physionomies particulières, telles que je les ai connues, je n'ai point essayé de peindre les autres partis, dont les habitudes intérieures m'auraient été étrangères. Quoique la plupart des scènes de cet ouvrage soient des réminiscences, aucune n'a de prétention à la vérité historique. »

Mme de Boigne a dit vrai : c'est la politique et l'influence de la politique sur la société et jusque dans les familles qui est le trait saillant d'*une Passion dans le grand monde*, de 1813 à 1820. Plus que bon gentilhomme, presque grand seigneur de l'ancien régime, Romuald de Bauréal, jeune encore et déjà colonel, sert avec ardeur et éclat dans les armées de l'empire; après s'être brillamment conduit à la bataille de Lutzen, il revient un moment à Paris. « Je craignais, écrit-il à son ami Henri de Bliane, de trouver dans les salons de nos familles une grande joie des revers de la fatale campagne de Russie; elle a développé au contraire une expression de tristesse et de sympathie si sincère qu'on est tout prêt à s'y réjouir de nos succès de Lutzen; on me les fait raconter, on les écoute avec intérêt. Je suis heureux de retrouver ce sentiment de la patrie parmi ceux auxquels j'appartiens par tant de liens indissolubles. J'espère les divisions de parti prêtes à s'effacer pour se fondre dans le seul intérêt de la gloire du pays; puisque déjà les jeunes gens veulent le servir, il faudra bien que les parens se résignent à l'aimer. Il n'est pas jusqu'à ta tante, la duchesse de Gerves, qui ne se soit un peu adoucie pour nous; à mon dernier voyage à Paris, elle m'avait tourné le dos sans vouloir même apercevoir ma révérence; il y a un grand progrès cette fois-ci : elle a daigné me complimenter sur mon nouveau grade, car je suis nommé général; tu t'en réjouiras autant que moi. J'avais fait annoncer à l'impératrice le colonel de Bauréal arrivant de l'armée; elle m'a reçu, a lu ses lettres

et m'a qualifié de général. Je n'avais nulle envie de renouveler la plaisanterie d'où date ma fortune militaire; mais je souriais intérieurement de l'occasion qui s'en représentait, lorsque avant de me congédier elle m'a complimenté sur le nouveau grade obtenu par ce qu'elle a bien voulu appeler ma belle conduite à Lutzen. Je lui ai dit l'apprendre de sa bouche. Elle m'a lu alors une phrase de la lettre de l'empereur, trop flatteuse pour que j'ose la répéter, même à toi; mais elle est gravée dans mon cœur, et je la mériterai par la suite, si je ne la mérite pas encore. Je ne ferai pas du stoïcisme avec toi, mon cher Henri; ce succès me comble de joie. J'aime mon métier avec passion; je pourrai m'y livrer sur une plus grande échelle, et puis nous autres, amans de la gloire, nous nous complaisons, il le faut bien avouer, dans tous les hochets qu'elle a inventés pour nous séduire. En sortant du ministère, où l'on m'a confirmé la nouvelle donnée par l'impératrice, j'ai été acheter mes épaulettes, et je regarde complaisamment leurs étoiles en attendant l'habit brodé, déjà commandé. »

C'est dans cette situation ainsi marquée dès le début, dans les contrastes et les conflits qu'elle soulève entre le jeune gentilhomme, devenu l'un des héros de l'empire, et sa famille, sa société, imperturbables dans leurs sentimens, leurs préjugés, leurs antipathies et leurs propos d'ancien régime, que résident le mérite et l'intérêt de l'ouvrage. Comme œuvre romanesque, l'originalité, la verve, le mouvement clair et animé, l'invention et la passion y manquent; la scène est chargée d'une foule de personnages et d'incidens qui s'embarrassent, s'obscurcissent et se refroidissent les uns les autres; le héros lui-même, quand c'est non plus le guerrier, mais l'amoureux qui paraît, devient un peu puérilement sentimental, irrésolu, sans ardeur et sans harmonie morale. Le roman est compliqué et froid; la physionomie historique du temps et dans l'histoire la disposition politique des âmes y apparaissent seules sous de vraies et vives couleurs.

D'habiles critiques ont fait ressortir d'une façon piquante les défauts et les insuffisances du roman. Je les reconnais comme eux; mais je suis très touché de l'indépendance et de la fermeté d'esprit avec lesquelles M[me] de Boigne a peint les fautes, je ne veux pas dire du parti, mais de la société à laquelle elle était naturellement et elle est toujours restée attachée. Il y a des temps où il faut du courage pour dire la vérité à ses adversaires; il y en a d'autres où il est surtout pénible de la dire à ses amis. De 1814 à 1848, l'attitude, les actes, le langage d'un grand nombre de personnes et de familles, héritières naturelles de l'ancien régime français, ont beaucoup nui, d'abord à leur propre cause, ensuite à la cause générale de la monarchie et du gouvernement libre. Ce sont là les erreurs,

c'est là le mal que Mme de Boigne, dans son roman de Romuald de Bauréal, a mis en lumière. On a supposé que son attachement à la reine Marie-Amélie et à la monarchie de 1830 lui avait attiré, de la part de ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, des déplaisirs qui lui avaient donné de l'humeur. Je n'ai guère aperçu, ni dans son salon la cause, ni dans son langage la trace d'une telle disposition; j'ai vu venir souvent chez elle les personnes les plus distinguées et les plus prononcées de la société dont elle aurait eu, dit-on, à se plaindre. Je ne sais si elles en avaient voulu à Mme de Boigne de son attitude et de ses amitiés politiques; mais il n'y paraissait pas, et elles se plaisaient à prendre leur place dans les entretiens et leur part dans les agrémens de son petit salon. Quant à Mme de Boigne elle-même, je l'ai toujours entendue s'exprimer sur l'ancien régime, sur ses idées, ses sentimens, ses souvenirs, avec respect et sympathie; mais, quand il serait vrai qu'elle aurait été quelquefois blessée de certains procédés et de certaines paroles de salon, l'humeur qu'elle en aurait ressentie n'ôterait rien à la vérité de ses jugemens et de ses tableaux du temps qu'elle décrit. C'est de leur valeur historique que je parle, non de la disposition intime de l'auteur. Sans nul doute les opinions et les impressions politiques de Mme de Boigne sont empreintes dans son roman comme elles l'ont été dans sa vie : c'est précisément son mérite d'avoir vu clair dans son temps et dans son monde et d'avoir parlé comme elle pensait.

Comme moraliste, elle avait en elle-même et elle a mis dans son roman contemporain un autre mérite, celui de comprendre et d'apprécier avec équité des idées, des dispositions, des conduites très diverses, souvent même contraires. Notre temps est plein de fluctuations, de perplexités et d'incohérences; tous les systèmes, tous les instincts, tous les désirs, tous les partis, s'y sont déployés les uns en face des autres et les uns contre les autres; nous avons assisté aux emportemens de la licence et aux excès du pouvoir absolu, non-seulement en fait, mais en principe, et dans les esprits comme dans les événemens. Nous avons connu toutes les gloires et toutes les tristesses de la guerre, tous les bienfaits et toutes les langueurs de la paix. Nous avons eu à considérer ainsi les choses sous leurs aspects les plus différens, et ces différences se sont empreintes dans l'état intérieur des âmes comme dans les destinées du pays : des esprits très distingués et très sincères ont soutenu les théories de l'absolutisme, tandis que d'autres professaient celles de la liberté démocratique; des cœurs très généreux se sont adonnés à la passion de la grandeur nationale par la guerre, tandis que d'autres invoquaient la paix par l'accord mutuel des nations et la justice cosmopolite. La nature humaine est merveilleusement riche

et flexible; elle se prête aux ambitions, aux activités les plus dissemblables, et il suffit souvent d'une bien petite dose de vérité ou de vertu pour satisfaire des esprits rares ou des consciences honnêtes et pour leur faire oublier tout ce qui leur manque. C'est une grande preuve de pénétration et de bon sens que de bien comprendre un tel état de la société et des âmes, et, au milieu de ce chaos, de rendre à chacun, parti ou individu, ce qui lui revient légitimement en fait d'estime et de sympathie. Mme de Boigne avait acquis, dans son observation du monde et de la vie politique, cette intelligence impartiale, et elle l'a portée dans son roman comme elle la pratiquait dans son salon.

La Maréchale d'Aubemer n'est point un roman contemporain; l'auteur a eu raison de l'appeler *nouvelle du dix-huitième siècle*; c'est bien en effet au XVIIIe siècle qu'elle appartient. Mme de Boigne n'était pas précisément de ce temps-là; née en 1780, c'est dans l'époque révolutionnaire et ses diverses phases que s'est passée sa vie, et qu'elle a pu penser et écrire d'après ses observations et ses impressions propres; elle n'a connu le XVIIIe siècle que par conversation et tradition, traditions récentes, conversations vivantes, mais qui n'avaient pour elle rien d'immédiat et de personnel. Aussi n'y a-t-il dans *la Maréchale d'Aubemer* rien d'historique ni de politique; c'est un roman de mœurs qui peint la société mondaine et domestique du XVIIIe siècle, sans aucun lien avec les événemens et les passions publiques du temps. Comme peinture de mœurs et dans cette sphère plus limitée, *la Maréchale d'Aubemer* est une œuvre plus harmonieuse et plus intéressante qu'*une Passion dans le grand monde;* les personnages sont peu nombreux, les incidens naturels et pris dans le cours ordinaire de la vie. C'est la légèreté, la frivolité, l'absence de principes, les intrigues de salon et de boudoir, la *rouerie* masculine et féminine de la société élégante du XVIIIe siècle, mises en contact et en contraste avec les principes sains, les sentimens sérieux, les mœurs simples, les habitudes vertueuses d'une charmante jeune femme, élevée loin de Paris par une mère honnête et pieuse, et qui, venue à Paris avec un mari médiocre et sot, s'y amuse sans perdre ses modestes vertus, exerce peu à peu autour d'elle sans la chercher, sans presque y penser, une influence qui surmonte les vices de ceux qui l'approchent, les périls de sa propre situation, et après la mort accidentelle de son mari finit par un second mariage dont un amour mutuel et éprouvé fera certainement sortir un heureux et exemplaire ménage. Gudule de Saveuse et sa tante, la maréchale d'Aubemer, grande dame blasée et ennuyée, qui reçoit sa nièce à Paris d'abord par pure convenance, pour l'introduire dans le monde, et qui bientôt la prend, non sans

surprise, dans une amitié presque respectueuse, sans que la dignité de l'âge et du rang en souffre, ce sont là les deux figures autour desquelles tourne ce petit roman. Elles sont très diverses au début : accoutumée au défaut de principes, à l'empire des passions et des fantaisies, aux mœurs si peu morales de son temps, la maréchale d'Aubemer les voit sans en être choquée, presque sans les remarquer et comme la condition naturelle de la société élégante. Elle y porte pourtant plus de laisser-aller que de goût; elle a un esprit juste, des instincts droits et délicats qui lui font sentir que ce n'est pas là le bon état de la nature humaine, de la vie humaine, de la société humaine. La vertu sereine, harmonieuse, doucement ferme et confiante de sa jeune nièce la frappe, lui plaît, lui ouvre, pour ainsi dire, un horizon plus pur et plus sûr dans lequel elle entre avec satisfaction, et ces deux personnes parties de points si éloignés finissent par se comprendre et s'unir intimement pour leur bonheur et leur honneur moral mutuels.

Pour ceux qui ont connu M[me] de Boigne, il est impossible de ne pas voir qu'elle s'est placée elle-même dans l'un et l'autre de ses romans, sans doute avec le ferme dessein d'y être reconnue, car indépendamment des ressemblances d'esprit et de caractère entre la personne réelle et les personnes romanesques la similitude des situations y est affichée. Dès les premières pages d'*une Passion dans le grand monde*, on rencontre une tante du héros, Romuald de Bauréal. On est un peu tenté de s'étonner de son nom, elle s'appelle *M[me] Romignère;* mais l'explication ne se fait pas attendre, l'un des amis de Romuald écrit à un autre : « M[me] Romignère était chanoinesse de Remiremont; elle s'appelait la comtesse Gertrude de Bauréal et avait pour son nom une passion qui n'est plus de ce siècle. Son seul chagrin était que la fortune de sa maison ne fût plus à la hauteur de son illustration; les deux derniers ducs de Bauréal ayant dilapidé leur patrimoine, le moment pouvait arriver où il serait peut-être indispensable de vendre l'antique château de Bauréal, et la comtesse Gertrude n'y pensait pas sans frémir. Elle était parfaitement belle, très spirituelle, fort aimable, et avait inspiré de grandes passions; elle passait même pour avoir partagé celle d'un homme très agréable, mais dont le nom ne lui avait pas paru digne de s'allier au sien. Ce chagrin de cœur, ou, si vous voulez, de vanité, l'avait décidée à prendre la prébende de Remiremont. M. Romignère, financier immensément riche, homme de capacité et d'un esprit assez délicat pour apprécier les agrémens de la comtesse Gertrude, vivait dans sa société intime, et l'adorait fort à distance depuis nombre d'années. Je ne sais quelles conventions se firent entre eux; mais au grand étonnement du monde et de sa famille la

comtesse Gertrude, alors âgée de trente-cinq ans, annonça avec sa hauteur accoutumée qu'elle épousait M. Romignère, qui avait près de soixante ans et était très valétudinaire. Il avait offert de prendre le nom d'une terre titrée dont il était propriétaire; mais elle avait refusé avec dédain. En revanche le contrat de mariage révéla qu'il lui assurait tout son bien. Mme Romignère a toujours comblé son mari d'égards et lui a témoigné grande affection; elle a continué à recevoir la société la plus élevée, et l'a forcée à entourer M. Romignère de respect par la déférence qu'elle lui montrait. Il fut arrêté pendant la terreur, il dut la vie et la conservation de sa fortune au courage et à l'intelligence déployés par sa femme; mais sa santé, déjà si frêle, fut tout à fait perdue; il traîna encore quelques années, et la laissa veuve et très affligée de sa perte. Des parens éloignés de M. Romignère voulurent réclamer sa succession, ils intentèrent un procès; lorsqu'on annonça à Mme Romignère qu'elle l'avait gagné, elle se borna à dire : « Il aurait été par trop dur de s'appeler Romignère pendant quarante ans pour ne rien laisser à la maison de Bauréal. »

D'après le titre de *la Maréchale d'Aubemer*, le lecteur ne s'attend pas à retrouver là Mme Romignère : ce n'est pas la même aventure, ni par la même cause; mais la situation est analogue, et si elle n'aboutit à la même fin, elle révèle la même personne. « Le baron d'Élancourt, veuf et retiré du service, habitait une terre éloignée de la capitale. Il crut faire un acte de sagesse en nommant un homme d'affaires, dont l'intégrité ne lui était pas douteuse, tuteur de ses deux filles. En chargeant M. Duparc de gouverner leur fortune et de disposer de leur sort, il avait stipulé qu'elles demeureraient au couvent jusqu'au jour de leur mariage; l'aînée atteignait sa dix-neuvième année lorsque M. Duparc lui présenta M. Dermonville comme aspirant à sa main. L'ennui du couvent ne lui permit pas d'hésiter; elle épousa M. Dermonville, au grand mécontentement de sa famille, qui n'avait pas été consultée. Le public en général blâma ce mariage; on trouvait que Mlle d'Élancourt, fille de qualité, alliée aux premières maisons de France, possédant 30,000 livres de rente et une beauté fort remarquable, ne devait pas épouser un homme de quarante-cinq ans, dont la seule distinction se bornait à une très grande fortune : on aurait pu ajouter beaucoup de bon sens et un heureux caractère; mais ce sont de ces avantages dont on tient peu état dans le monde, et le bruit courut que M. Duparc avait vendu la jeune et charmante Émilie d'Élancourt à beaux deniers comptans. M. Dermonville entoura sa femme d'un grand luxe, établit sa maison sur un pied très élégant, et elle devint l'arbitre de la mode, sorte d'importance qui absorbe au début de la vie et ne laisse pas aux regrets le temps de se former.

Émilie paraissait donc très satisfaite dans les liens d'une union disproportionnée pour l'âge et la naissance. »

Que Mme Dermonville, si elle avait été une personne réelle, eût été ou non satisfaite de son lot dans la vie, Mme de Boigne ne l'était pas pour elle. Dans le roman, M. Dermonville meurt, laissant sa femme maîtresse de son sort et d'une immense fortune qu'il lui lègue tout entière. Pour le coup, ce n'est pas à un bourgeois et à un financier que Mme de Boigne remarie son héroïne; elle se donne la satisfaction de faire enfin, sur la tête de Mme Dermonville veuve, un grand mariage. « Aussitôt que les convenances le permirent, elle épousa le duc d'Aubemer. Cette union, fondée sur l'affection, la confiance et l'estime réciproques, aurait été parfaitement heureuse, si la privation d'enfans n'y avait apporté quelque regret; elle durait depuis dix ans lorsqu'une fluxion de poitrine, gagnée en commandant une manœuvre, emporta le duc, devenu maréchal d'Aubemer. Longtemps la maréchale fut abîmée dans ses regrets; le temps ayant émoussé sa douleur, elle reprit dans la société du grand monde la place brillante qu'elle y occupait avec un si profond ennui. »

Je laisse là la similitude extérieure des destinées; je regarde plus avant, et dans les deux personnes dont Mme de Boigne a fait les personnages originaux de ses deux romans, je retrouve les traits caractéristiques de ce qu'elle était elle-même par sa nature ou par sa volonté et de ce qu'elle avait envie d'être. Dans Gertrude de Bauréal, devenue Mme Romignère, elle s'est complu à peindre Adèle d'Osmond épousant sans hésiter, pour refaire la fortune de sa famille, un vieux soldat, naguère bourgeois, devenu riche dans l'Inde et comte à Turin; ce fut elle-même, dit-on, qui désira ce titre pour lui et pour elle. « Quand on m'annonçait quelque part, disait-elle, c'était si court, *madame de Boigne.* » Et dans cette situation si froidement choisie, au milieu des préjugés et des passions de l'ancienne société française qui était la sienne, Mme Romignère, de 1813 à 1820, déploie, pour les idées, les sentimens, les œuvres de la société nouvelle où elle est entrée, la même liberté, la même équité d'esprit, le même bon sens philosophique et la même sagesse pratique dont Mme de Boigne avait fait et faisait preuve depuis 1804 dans une situation semblable. Dans *la Maréchale d'Aubemer*, c'est à une autre époque, au milieu de l'ancien régime seul, et de l'ancien régime aristocratique, que Mme de Boigne place sa principale figure; mais là aussi c'est elle-même qui apparaît sous un autre aspect. Elle était bien en effet du temps et de la société qu'elle met en scène; elle en avait toutes les élégances, tous les dédains, toutes les complaisances pour ses propres désirs et ses propres fantaisies, tout le laisser-aller moral au sein de toutes les facilités et

de tous les agrémens de la vie. En même temps elle sentait l'insuffisance et le vide de cet état de ses entours et d'elle-même; il y avait du doute et de l'ennui dans son âme; elle était plus sérieuse et plus sensée que le monde où elle plaçait la personne dont elle faisait son image. Et pourtant, si la maréchale d'Aubemer sort de ce monde superficiel, factice et brillant, elle le regrettera : grâce à son bon sens, à sa liberté et à sa fermeté d'esprit, elle s'adaptera très convenablement au monde nouveau, plus naturel et plus fort, où la jetteront les événemens. Elle en tirera habilement parti pour la sûreté et l'agrément de sa vie; mais elle ne s'y assimilera point, elle n'adoptera pas effectivement les idées, les sentimens, les instincts, les goûts, les espérances et les confiances de la société nouvelle qui se développe et s'étend partout autour d'elle. Dans le secret de son âme, elle restera de cet ancien régime dont elle a compris la fragilité, dont elle n'espère pas le retour, mais avec lequel elle a vu disparaître les avantages et les plaisirs des belles situations natives et toutes faites, et dont la chute a voué toutes les personnes à la nécessité du mérite comme toutes les classes à celle du travail.

Dans les temps de révolution sociale, c'est un spectacle curieux et instructif, quand on y regarde de près, que celui du retentissement et des effets correspondans que produisent dans une seule âme et une seule vie les mouvemens et les transformations de la société elle-même. C'est là qu'on voit à quel point l'homme est une cire flexible et molle qui se prête à tous les états divers, à tous les coups du monde extérieur, et en reçoit toutes les empreintes. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'empire des milieux. J'ai reconnu et suivi pas à pas cet empire dans la vie et le caractère de Mme de Boigne. Pourtant, sous cette surface ondoyante, comme dit Montaigne, j'ai reconnu aussi en elle quelque chose de permanent, d'identique et de fixe, qui a résisté et survécu à toutes les influences du dehors et à toutes les vicissitudes de la destinée. C'est que la personne humaine ne se transplante et ne se transforme jamais tout entière; c'est qu'elle est un être réel, intelligent et libre, qui tient de sa nature individuelle, de son origine, de sa propre pensée et de sa propre volonté une grande part de ce qu'il devient à travers les événemens qu'il subit, et qui le modifient sans jamais disposer tout à fait de lui ni le changer complétement, et sans l'affranchir de la responsabilité qui s'attache à l'intelligence et à la liberté.

GUIZOT.

Val-Richer, septembre 1867.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1867.

On pourrait appeler le mal politique dont la France souffre réellement aujourd'hui l'angoisse de l'ignorance. Politiquement nous sommes un peuple qui ne sait point ce qu'il a à faire. Partout autour de nous, nous voyons des nations qui ont de grands buts clairs et à qui le sentiment d'une tâche à remplir, le labeur des œuvres commencées, l'ambition d'un succès probable, communiquent l'activité, la sûreté d'impulsion, la vie. L'Allemagne actuelle connaît certes, à l'heure qu'il est, sa vocation positive, et s'y attache avec une énergie résolue. La Russie a ses aspirations panslavistes, excitées par les fermentations du monde oriental. L'Autriche est occupée à se refaire une puissance par des combinaisons nouvelles de gouvernement intérieur. L'Angleterre vient de donner à sa constitution un développement considérable; elle a réalisé une réforme électorale qui élargit son système représentatif, et elle prévoit déjà les autres améliorations politiques dont la nouvelle loi électorale sera l'instrument. L'Italie elle-même a beau trouver prématurée l'impatience de ses hommes d'action et se mettre en travers de Garibaldi faisant mine de vouloir porter le dernier coup au gouvernement ecclésiastique à Rome; l'achèvement de l'unité par l'affranchissement de Rome est toujours pour elle le but suprême : après les prodiges qui ont été en si peu d'années accomplis à son profit, un temps de repos est même pour elle une condition nécessaire de la consolidation de l'œuvre entreprise; elle peut d'ailleurs rendre ce loisir fécond en se donnant une organisation financière et administrative régulière et prévoyante. Partout, dans les pays que nous venons d'énumérer, il y a des buts d'action, prochains ou lointains, qui saisissent les esprits, animent l'opinion nationale, inspirent aux peuples des ambitions patriotiques, et nourrissent en eux la foi dans l'avenir. C'est ce grand ressort, ayons la sincérité et le courage de le reconnaître, qui fait en ce moment défaut à la France.

Nous n avons point ces buts d'action nettement définis et franchement avoués dont la manifestation discipline le génie d'un peuple, rallie ses forces collectives, l'émeut d'une puissante émulation et l'entraîne avec confiance vers de nobles horizons. Ni au dehors ni à l'intérieur aucune route ne nous est ouverte où puisse courir et s'épandre avec sécurité le courant de notre vie nationale. La politique extérieure est pour nous un sujet d'inquiétude; elle ne nous offre plus les perspectives attrayantes qui attiraient les jeunes ambitions de la France. Elle ne nous laisse plus à résoudre dans le mystère et l'incertitude des systèmes que d'arides problèmes d'équilibre. On l'a conduite de telle sorte que la France en est réduite à ruminer ce doute : a-t-elle conservé ou a-t-elle perdu son ancienne puissance relative en Europe? Nous qui n'avons plus d'absorptions de races à consommer, demeurerons-nous spectateurs patiens des grandes agglomérations se formant sur notre continent selon la nécessité d'une loi fatale? Ces grandes puissances qui s'improvisent auprès de nous ne sont-elles pas exposées à viser à des suprématies capables d'alarmer notre sécurité et d'offenser notre honneur? Pour nous défendre contre cette incertitude indéfinie, faut-il que nous nous imposions le sacrifice épuisant d'armemens militaires gigantesques, et que nous nous condamnions à rester l'arme au pied tout le temps que durera la transformation européenne? Cette anxiété est pour la France d'autant plus énervante que, nos institutions intérieures ayant rétrogradé en arrière des principes de 1789, le pays n'a plus l'initiative de sa politique étrangère, et ses représentans ont perdu toute influence sur l'exercice du droit de guerre et de paix. Ce régime où l'explosion de la guerre et la mise de l'Europe en convulsion dépendent des volontés secrètes des politiques de cour et de dynastie, ce système barbare dont l'Europe avait été affranchie pendant les quarante meilleures années de ce siècle, a été remis en vigueur par la propre faute de la France. Les organes de la liberté intérieure nous manquent depuis seize années. Nous subissons visiblement aujourd'hui toutes les conséquences de cette funeste privation. Les mécomptes et les soucis de la politique étrangère nous confrontent maintenant avec les erreurs et les défauts de nos institutions intérieures. Or le rétablissement de la force morale, de la sécurité, de la sérénité de la France, dépend de la question de savoir si notre pays a l'intelligence de l'expérience qu'il a faite durant cette longue éclipse de la liberté, et comprendra les enseignemens que les derniers événemens lui ont donnés. La politique extérieure, nous l'avons dit, est obscure, incertaine, pleine de mystères et de précipices : la France n'y pourrait jouer un rôle dans les circonstances présentes avec la clairvoyance qui satisfait la raison et la sollicitude patriotique; les seuls aspects de la situation étrangère, la tenant dans une attitude expectante et passive, suffisent pour lui infliger les charges et les inquiétudes d'une préparation militaire colossale.

La France ne peut retrouver sa sécurité, le ressort de sa puissance, la confiance en elle-même et la conviction qu'elle est véritablement maîtresse de ses destinées, elle n'a même de chance de changer à son avantage le courant des idées en Europe et de faire contre-poids aux forces matérielles qui se condensent à côté d'elle qu'en reconnaissant les inconvéniens de sa situation intérieure et en y portant la main avec intrépidité. C'est à l'intérieur qu'il faut se hâter de produire le coup de théâtre devant lequel disparaîtront les mauvais rêves du présent. Que la nation soit associée complétement au gouvernement d'elle-même, et la France verra clair devant elle, et n'aura pas de peine à se faire comprendre de tout ce qu'il y a d'intelligent, d'honnête et de généreux en Europe. Faisons la lumière chez nous et sur nous; la plus grande tâche, la plus saine, la plus certaine que la France ait à remplir est de travailler sur elle-même et de mettre une bonne fois ses institutions en entière harmonie avec les progrès, les intérêts et l'honneur de notre époque. Notre état politique actuel, au point de vue de la production et de l'éducation des hommes propres à rallier et à concerter les forces morales du pays, a été d'une stérilité effrayante. Si cette infécondité constitutionnelle continuait, la France ne connaîtrait bientôt plus ces personnalités puissantes autour desquelles les peuples libres se groupent, grandissent et prennent d'eux-mêmes une idée haute et confiante. Si nous voulons recouvrer la sécurité, si nous voulons nous relever dans le respect de nous-mêmes, si nous voulons nous donner une tâche nationale digne de nous, si nous tenons à posséder l'estime sympathique du monde, c'est sur nous-mêmes qu'il faut travailler; ce sont nos propres problèmes d'institutions et de gouvernement qu'il faut résoudre; c'est notre énigme intérieure qu'il faut déchiffrer.

Persuadés que l'application des esprits aux choses politiques ne peut produire de résultats utiles en France que si elle est tournée aux choses intérieures, nous attachons peu d'intérêt aux incidens qui se déroulent à l'étranger. La Prusse et l'Allemagne sont pour le moment, nous le reconnaissons, le théâtre où sont représentées les scènes les plus curieuses. Ce serait cependant abaisser la politique à un jeu puéril de chicanes que de relever les actes du cabinet prussien qui ont d'intention ou d'effet le caractère provoquant. M. de Bismark s'est donné, par exemple, le plaisir d'écrire une circulaire à l'occasion de l'entrevue de Salzbourg et de dire son mot sur l'entrevue des chefs des deux empires d'Occident et d'Orient. M. de Bismark est dans son rôle et a le droit d'en prendre tous ses avantages; il est évident qu'un rapprochement marqué entre les empereurs de France et d'Autriche ne pouvait, quoi qu'on en ait dit, être dénué de caractère politique. Quand il n'y aurait eu que l'échange des intentions pacifiques exprimées par les deux souverains, la Prusse ne pouvait demeurer insensible à cette manifestation. Lorsque deux potentats déclarent

avec affectation qu'ils aiment la paix, qu'ils la veulent, et qu'ils y ont d'autant plus de confiance qu'ils sont d'accord pour la faire prévaloir, il n'est pas surprenant que cette façon de proclamer la paix donne des ombrages à une cour dont les prétentions à la prépondérance sont fondées sur des succès récens. M. de Bismark a donc pris soin de marquer qu'il est, lui aussi, pacifique à sa façon et au prix de la concentration des forces de l'Allemagne. On ferait au surplus les affaires de la Prusse, en irritant les susceptibilités allemandes, si l'on avait l'air de prendre garde au travail de son ménage intérieur. La lutte sur le fond des choses ayant été écartée, à quoi bon donner de l'importance aux choses de forme? Pourquoi s'égarer par des provocations de mots? M. de Bismark a tenu à poser en principe que l'annexion de l'Allemagne du sud à la confédération du nord ne dépendrait que de la volonté des états germaniques, sans qu'aucune puissance étrangère eût rien à y voir. En parlant ainsi, le ministre prussien semblait demander une réplique; mieux vaut la lui refuser. On a tout le temps de voir venir l'événement. En attendant, il faut reconnaître les grands avantages que M. de Bismark retire d'une position exceptionnelle. Ces avantages sont au nombre de trois. Le chancelier de la confédération du nord a pour la direction du détail de sa politique extérieure l'abri et le prestige du secret des gouvernemens absolus; en même temps, le but de sa politique paraissant satisfaire aux aspirations de deux patriotismes, celui de la Prusse et celui de l'Allemagne, il a les priviléges d'un ministre populaire qui peut s'appuyer sur l'assentiment et la complaisante docilité des masses nationales; enfin le régime politique de la France lui fournit une précieuse ressource. Le mouvement unitaire de l'Allemagne est fondé sur une réaction contre les ambitions passées de la France monarchique; or nos institutions présentes sont, en ce qui concerne la politique étrangère, identiques à celles qui nous régissaient au temps de nos luttes avec l'Allemagne; l'expérience historique peut donc être toujours présentée aux Allemands comme la justification de leurs vieilles défiances et des précautions qu'on leur montre dans une organisation nouvelle contre la menace d'un ancien péril. Nous fournissons ainsi nous-mêmes à M. de Bismark la confirmation du préjugé avec lequel il donne au mouvement unitaire de l'Allemagne vers la Prusse le concours d'un patriotisme aveugle. On peut prédire avec certitude qu'il y aurait une grande détente dans les ambitions de force matérielle qui animent l'Allemagne, et que la politique prussienne perdrait un de ses moyens d'action les plus efficaces le jour où cesserait la méprise à laquelle la forme de nos institutions donne lieu sur les dispositions naturelles et véritables de la France. La France, douée des attributions réelles de la liberté et pouvant dominer et régler la politique étrangère de son gouvernement, ne fournirait plus de griefs aux susceptibilités du patriotisme allemand. Les libertés seraient la garantie permanente de son désinté-

ressement intelligent et équitable. L'Allemagne pourrait revenir alors à ses traditions naturelles, à ses aspirations légitimes, qui la portent bien plus vers les institutions fédérales américaines que vers le césarisme caduc de l'Europe. Il n'y aurait plus entre elle et nous que les généreuses et bienfaisantes émulations de la paix. Il y a matière à réflexion dans ces considérations, non-seulement pour nous Français, mais encore pour les esprits élevés de l'Allemagne. Pourquoi l'Allemagne se laisserait-elle entraîner dans une position fausse parce que la marche de la France de 1789 a éprouvé une déviation temporaire?

L'impasse où se trouve l'Italie ne fait pas plus d'honneur que l'état de l'Allemagne à la sagacité et à la dextérité de notre gouvernement. Là aussi il y a une double position fausse, la nôtre et celle de l'Italie. Nous venons d'assister, à propos de Rome, à un nouveau roman garibaldien. Garibaldi est dans la logique de ses idées et de sa carrière, mais le héros à la chemise rouge n'a pas au moindre degré le sentiment de l'opportunité. Le bonhomme s'est exposé à produire un beau dégât. S'il lui avait été permis de faire un pas de plus, il allait brouiller à jamais les cartes entre l'Italie et notre gouvernement. On croit généralement en effet que, si l'état pontifical eût été envahi par les volontaires, une division française eût été aussitôt débarquée à Civita-Vecchia. La seule alliance intime sur laquelle notre gouvernement ait droit de compter eût été rompue: c'eût été comme si nous avions donné une seconde fois, mais ce coup-ci pour longtemps, l'Italie à la Prusse. L'adresse de M. Rattazzi, concertée avec la bonhomie de Garibaldi, nous a préservés de cette infortune. Le chef des volontaires a eu la complaisance de céder à une arrestation conduite, comme il convenait, avec la plus exquise politesse par les officiers de carabiniers qui en avaient reçu le mandat de M. Rattazzi. Garibaldi a été ramené à Caprera après avoir passé dans une forteresse une nuit d'auberge. L'épisode n'a point été brillant, mais il était un chapitre obligé de l'action. Le catholicisme, dans le sens le plus universel du mot, représenté par plus de cinq cents évêques, venait de consacrer encore une fois par une démonstration imposante la prétention de l'église à la possession de Rome. Comment voulait-on que cette manifestation ne fût point suivie d'une protestation des esprits ardens qui veulent séculariser Rome et l'ont décrétée capitale de l'Italie? Comment voulait-on que Garibaldi ne fût point mis en scène? Le projet révolutionnaire n'a point réussi; mais Garibaldi est en règle : il a fait sa protestation. Au point de vue de l'ordre maintenu au jour le jour, on peut se réjouir du dénoûment innocent de cette tentative, qui s'est bornée à l'interruption brusque d'une agitation oratoire. L'entreprise de Garibaldi avait l'inconvénient d'être blessante dans la forme pour le gouvernement français et de surprendre le gouvernement italien au milieu de grands embarras. On ne sait peut-être pas généralement que l'occupation

de Rome entraînerait pour le budget de l'Italie des frais considérables. On n'estime pas à moins d'une soixantaine de millions la somme que coûterait la translation de la capitale de Florence à Rome. Garibaldi prenait bien son temps, lorsque M. Rattazzi est au début de sa grande opération financière sur le domaine ecclésiastique. On s'est donc tiré de cette frasque; mais la mise en scène comique ne doit pas donner le change sur la gravité de la question romaine. L'état de choses, en se prolongeant, ne peut que porter atteinte à la dignité du gouvernement de l'église, à la sécurité et à la paix intérieure de l'Italie. Il est fâcheux que nous soyons nous-mêmes « dans cette galère, » et que ceux qui nous y ont mis n'aient point l'adresse de nous en faire sortir tout à fait. Des incidens comme celui qui vient de se passer nous montrent que la convention du 15 septembre est non pas une solution, mais un simple expédient dilatoire. Quoiqu'ils aient arrêté Garibaldi sur la frontière romaine, les Italiens le savent bien. Voulons-nous qu'ils spéculent sur des embarras intérieurs ou extérieurs de la France pour attendre l'occasion de terminer la question à leur avantage?

Les faits qui à l'intérieur préoccupent depuis quelque temps l'attention des esprits ont l'aspect triste et donnent des avertissemens graves. Ici encore on voit les maux qui résultent de la léthargie où la discussion des intérêts publics est tombée en France, faute des libertés nécessaires ou suffisantes. Nous parlions, il y a quinze jours, de deux grandes entreprises de banque et d'industrie qui se sont engravées, la société de Crédit mobilier et la Compagnie immobilière, et dont les embarras ont pris un moment les proportions d'un souci politique. C'est que, soit par leur origine, soit par l'apparence de la faveur gouvernementale, soit par l'importance de leurs opérations et leur influence sur le mouvement des affaires, ces compagnies avaient reçu ou acquis une importance qui touchait à de grands intérêts publics. La gêne de ces affaires est provenue d'une tendance que la politique administrative a encouragée avec un excès manifeste, de l'exécution des grands travaux dans les villes poussée non avec les ressources naturelles des capitaux, mais avec les téméraires et périlleux expédiens du crédit. La Compagnie immobilière a fait, dit-on, des affaires évaluées à plus de 300 millions avec un capital propre qui ne dépassait pas 80 millions, et qui encore, pour arriver à ce chiffre, avait été gonflé par une plus-value arbitrairement assignée à certaines propriétés sociales. La société avait comblé la différence existant entre son capital et la somme dépensée par elle avec des emprunts, 70 millions reçus du Crédit foncier, plus de 70 millions prêtés en compte courant par le Crédit mobilier, le reste avec ses propres obligations, dont l'émission n'avait guère réussi. La dette de la Compagnie immobilière envers le Crédit mobilier est devenue, comme cela était aisé à prévoir, la pierre d'achoppement des deux sociétés. Le moment est arrivé où les

choses ne peuvent plus continuer à s'aggraver dans cette voie, et où il faut aviser à une large et prudente liquidation. On a pris la résolution d'en finir, et c'est le dégagement de ces considérables affaires qu'on va tenter; mais, même en se promettant le succès d'une liquidation, le mal produit est grave. Les titres de ces grandes entreprises, sur lesquels s'était si longtemps portée la fièvre des spéculations et qu'un grand nombre de détenteurs actuels ont acquis à des prix très élevés, sont maintenant avilis; les capitaux représentés par ces titres subiront des pertes sensibles, et seront désormais privés de revenus.

Nous croyons qu'il y a lieu de tirer de l'exemple de la malheureuse alliance du Crédit mobilier avec la Compagnie immobilière une leçon sévère de prudence. Cette leçon est tout à fait contraire au système poursuivi par l'administration de la ville pour les travaux de Paris. — Les hommes sages, les politiques honnêtes, devraient prendre en considération sérieuse la question des travaux de Paris et s'appliquer à l'élucider complétement devant la raison publique. Il est difficile de se faire une idée précise de l'étendue de l'œuvre de démolitions, de percement de rues et de reconstruction qui s'accomplit dans Paris. Si l'on en juge cependant par les chiffres qui ne peuvent échapper à la publicité, l'entreprise a des proportions financières et se pousse avec une rapidité dont l'imagination est confondue. Les communications périodiques du Crédit foncier apportent sur ce point de curieux élémens d'induction. On sait que le Crédit foncier a été autorisé à prêter aux communes « qui ont la faculté d'emprunter. » Pour faire ces prêts, le Crédit foncier émet des obligations communales remboursables au pair dans une courte période d'années. Dans les trois dernières années, le Crédit foncier a émis des quantités énormes d'obligations de cette nature. Le chiffre des émissions, à l'heure qu'il est, dépasse de beaucoup 500 millions. On éprouve quelque embarras à la vue de cette somme. On est surpris que les communes de France aient eu à ce degré « la faculté d'emprunter. » Cette faculté ne peut s'obtenir que par une loi. On compulse *le Moniteur,* on relève les emprunts communaux autorisés par des lois; on arrive à une somme totale de 25 ou 30 millions par année. On sait d'ailleurs que les emprunts des communes se réalisent le plus souvent dans les localités mêmes ou sont faits en général par la caisse des dépôts et consignations. Il est évident dès lors que l'importance des émissions d'obligations communales ne peut être expliquée par le nombre et le besoin des communes qui ont reçu de la loi la faculté d'emprunter. Il faut donc recourir à une hypothèse, et celle qui a cours généralement est que le Crédit foncier consacre la plus grande masse de ces obligations communales à l'escompte des subventions accordées par la ville de Paris aux entrepreneurs des percemens, et déléguées à plusieurs années d'échéance sur les excédans prévus de ses revenus. La ville de Paris, secondée par le con-

cours du Crédit foncier et le mécanisme des obligations communales, aurait donc pu réaliser depuis trois ans et appliquer à la subvention de ses travaux une somme énorme, qui dépasserait 500 millions, s'il fallait la confondre avec les obligations émises, et qui serait le produit de l'escompte d'une série d'excédans prévus de ses revenus pendant une certaine période d'années.

Devant un tel fait, même imparfaitement déterminé, il s'élève des questions politiques et économiques d'une haute gravité. D'où l'administration de Paris tire-t-elle « la faculté d'emprunter, » à laquelle le Crédit foncier est tenu par sa loi d'institution d'avoir égard quand il prête aux communes? On doit avoir trouvé un prétexte pour échapper à cette difficulté; le prétexte ne saurait être bon. Quand le législateur, avec une louable prévoyance, a voulu que les communes fussent protégées contre le péril des dettes imprudentes, il ne songeait guère sans doute qu'aux petits emprunts des petites communes. Qui jamais eût pensé alors qu'une ville, fût-ce Paris, pourrait escompter des anticipations de ressources par centaines de millions sans subir le contrôle et recevoir la sanction d'un conseil municipal et d'une chambre des députés représentant les contribuables, sur les impôts futurs desquels de telles assignations seraient engagées? Mais nous ne voulons point nous arrêter en ce moment à ce côté politique de la question. C'est l'intérêt économique qui nous frappe. En face de l'énormité des sommes révélées par les publications du Crédit foncier et qui ne peuvent être que la représentation d'un escompte colossal d'engagemens communaux, nous nous demandons avec stupéfaction comment il est possible qu'une administration municipale soit autorisée à porter sur les travaux d'une ville une puissance si artificielle et si excessive de capitaux. On pourrait déplorer, au point de vue politique, l'imprudence de l'aliénation des ressources futures imposant injustement aux contribuables de l'avenir des charges qui suppriment leur droit de consentement ou de refus, on pourrait regretter une pratique imitée de l'ancien régime, où les contrôleurs-généraux se voyaient obligés de dévorer les revenus d'avance par des assignations sur les recettes futures; mais l'abus et le péril économique éclatent plus encore que l'incorrection politique. Songe-t-on à l'influence artificielle qui peut être exercée sur les conditions économiques par la dépense ramassée dans un petit espace de temps d'une somme si grosse appliquée au même ordre d'industrie? Cette somme est employée d'abord à la destruction de capitaux réels, existans, en pleins rapports. Elle crée par cette destruction une rareté arbitraire d'immeubles, et suscite une hausse artificielle des prix. Elle excite un rassemblement, une accumulation de main-d'œuvre sur un seul ordre d'industrie et une élévation non équilibrée des salaires; elle attire par la hausse factice des prix le courant des capitaux de spéculation à la poursuite de bénéfices qui ne sortent point du mouvement naturel des choses, et qui ne sauraient manquer, le jour où il faudrait s'arrêter,

d'être suivies de ruineuses réactions. Il serait donc utile de regarder enfin de près au point de vue politique et au point de vue économique, de regarder de près et avec sévérité à cet emportement des travaux de Paris; on manquerait à la leçon que donne l'échec de la Compagnie immobilière, si l'on laissait aveuglément continuer cette gigantesque aventure.

La procédure parlementaire anglaise avait autrefois une formule qui serait bien de mise dans la présente situation de la France. En certaines occasions où l'opinion publique était confuse et troublée, un chef de l'opposition se levait et présentait une motion tendant à la réunion de toute la chambre des communes en comité pour prendre en considération l'état du pays. Là-dessus s'engageaient de vastes et longs débats, sorte d'enquête de la nation sur elle-même et qui était comme un éclairé et réfléchi témoignage de la conscience publique. Depuis que les Anglais ont de meilleurs gouvernemens, ils ont laissé tomber en désuétude ces examens de conscience patriotique qui nous seraient si nécessaires aujourd'hui. — Des contre-temps désagréables viennent parfois déranger la tranquillité anglaise. Il y a eu, par exemple, les scènes violentes des *fenians* à Manchester; il y a les préparatifs de l'expédition d'Abyssinie; il y a aussi avec les États-Unis la controverse interminable sur les indemnités réclamées pour les déprédations de l'*Alabama*. Il est cependant visible que la fin des débats de la question électorale, le vote de la loi de réforme, ont procuré à l'opinion publique anglaise une béatitude qu'elle se plaît à savourer. Un grand calme a succédé au mouvement des partis. On devient plus équitable. Les Anglais, comme les populations aux impressions vives et qui sont toujours rattachées au présent par l'activité de l'esprit et les intérêts du travail, deviennent vite les adulateurs du succès. La bienvenue avec laquelle ils accueillent la réussite sourit en ce moment à M. Disraeli. Ses anciens adversaires ne se refusent plus à le juger avec impartialité. On loue surtout la connaissance qu'il a des hommes et l'adresse avec laquelle il les sait manier. Un énergique journal qui naguère le déchirait à belles dents, apprivoisé par le succès mérité, se demande si la métempsycose n'existerait point en politique, et si l'esprit de Palmerston ne serait point par hasard passé sous la forme de Disraeli. L'aimable chancelier de l'échiquier, ainsi dorloté de louanges, prend ses vacances dans son domaine de Hughenden dans le Bucks. Il assistait l'autre jour à la fête de sa moisson et a régalé ses fermiers d'un familier et charmant discours, imprégné de ces parfums ruraux qui plaisent tant à l'imagination anglaise. Cette allocution champêtre a réjoui tout le monde par sa gracieuse bonhomie et son air de bonheur tranquille. M. Disraeli est invité à une grande réunion convoquée en son honneur à Édimbourg. Dans ce cadre, il prendra certainement l'attitude qui convient à la prééminence de sa nouvelle situation politique, et à laquelle le convie la faveur de l'opinion publique. Le rival du chancelier de l'échiquier, le chef du parti opposé, M. Gladstone, a pris, lui aussi,

récemment la parole dans une réunion convoquée à Barrow-Furness, une ville de vingt mille âmes qui s'est faite au nord du Lancashire, au bord de la mer, et qui fêtait l'inauguration de ses docks. Il y avait deux ducs à la cérémonie célébrée en l'honneur de l'industrie du fer. M. Gladstone a prononcé un de ces grands discours toujours chaleureux, toujours éloquens, avec lesquels il relève tous les sujets qu'il traite. On a comparé à ce propos les deux *leaders,* et, comme M. Disraeli est en veine, sa causerie rustique a été préférée par les amateurs à la puissante harangue industrielle de son émule. Voilà d'innocentes rivalités et de la politique idyllique. L'affaire des *fenians* de Manchester, délivrant leurs prisonniers et faisant couler le sang, forme un contraste pénible avec les récréations des hommes d'état anglais. La haine irlandaise ne se fatigue point, et il est possible qu'elle ne soit point éteinte, même par les concessions politiques les plus libérales. N'importe, les caractères du tempérament irlandais ne diminuent point les devoirs des hommes d'état anglais envers l'Irlande. Il faut que les mesures progressives d'équité soient exécutées. Il faut se hâter de faire disparaître l'absurdité et l'injustice des dotations de l'église établie, du culte de la petite minorité, à côté du clergé catholique, de l'église vraiment nationale d'Irlande, privée d'établissement temporel. La polémique de M. Seward dans l'affaire des déprédations des corsaires armés en Angleterre par les rebelles du sud doit prévaloir, à notre avis, sur l'argumentation anglaise. La tolérance qui a permis l'armement de l'*Alabama* et la sortie de ce navire des ports anglais ne peut tenir contre la comparaison signalée par M. Seward dans la conduite des deux pays et contre la bonne foi avec laquelle les États-Unis ont maintenu le droit des gens en s'opposant par la force aux entreprises des *fenians* sur le Canada. La politique britannique reconnaît au fond la légitimité des réclamations américaines; elle aurait seulement voulu couvrir son amour-propre en soumettant le litige à un arbitrage. Cette procédure détournée est déplacée dans les rapports de deux puissans peuples liés par des intérêts si nombreux et si considérables. En reconnaissant directement le droit des Américains, lord Stanley suivra la politique simple et courageuse qui sied à son caractère, et n'encourra dans son pays ni ailleurs le blâme des esprits sensés.

Le président Johnson persiste aux États-Unis dans sa politique personnelle et empêche le pays de reprendre son assiette régulière. Certes, dans la république américaine, l'autorité d'initiative est bien avarement mesurée au chef du pouvoir exécutif. Ce pouvoir n'a contre les lois instituées par le congrès qu'un méchant droit de *veto,* qui n'est plus qu'un *veto* suspensif et éphémère quand une majorité suffisante prend à cœur ses décisions législatives. Quoique le président ait le commandement en chef de l'armée, il est contenu étroitement par le général placé à la tête de l'organisation militaire; quoique le président nomme ses ministres, c'est une bien grosse affaire pour lui de les congédier. Son pouvoir, sou-

mis au contrôle incessant de la plus libre opinion publique qu'il y ait au monde, ne dure que quatre ans, et ne peut produire des désordres prolongés. On voit pourtant, par l'exemple de Johnson, le trouble qui peut résulter, même dans un pays protégé par les libertés les plus complètes et les plus jalouses, de l'excentricité d'esprit et de la volonté opiniâtre d'un chef de pouvoir exécutif. Toutes les mesures de Johnson, il en faut convenir, ne sont point mauvaises, et on devrait louer le décret d'amnistie qu'il vient de rendre en faveur des anciens rebelles du sud, s'il ne cherchait peut-être dans cette mesure apparente de clémence un moyen offensif contre le parti radical dans la prochaine lutte électorale. Il y a dans cette amnistie des exceptions que ceux qui sont étrangers à l'Amérique ont peine à comprendre. Pourquoi, par exemple, maintenir l'ostracisme contre un homme entouré d'une estime et d'une sympathie universelles comme le général Lee, un soldat dont l'Amérique doit être fière, et contre M. Stephens, le vice-président de la confédération du sud, esprit sage, cœur honnête, revenu des premiers dans son parti aux idées de réconciliation nationale, et qui récemment exhortait avec un dévouement désintéressé ses compatriotes à se résigner au système de reconstruction voté par le congrès? On assure que les caprices de M. Johnson lui ont fait perdre les sympathies du parti démocrate lui-même, qui lui refusera son concours dans la prochaine élection présidentielle. S'il est privé d'un tel appui, on ne comprend pas comment M. Johnson pourra affronter la session du congrès.

Le gouvernement autrichien a enfin terminé le travail du partage des charges financières entre les deux régions séparées par la Leitha. Il est heureux que ce point de départ soit fixé. L'Autriche, avec ses provinces fertiles et ses populations nombreuses, retrouverait bientôt une grande élasticité de ressources en ramenant l'ordre dans ses finances et en adoptant une politique commerciale qui étende et multiplie ses relations d'échange. Qu'elle s'applique à rétablir la circulation métallique et à mettre un terme aux contributions onéreuses que le change contraire la force de payer à l'étranger. La séparation des budgets de la Hongrie et du groupe cisleithan va créer sans doute une compétition intéressante entre les deux régions au point de vue de l'administration financière; on va voir celle qui saura faire le mieux ses affaires. La Hongrie part avec le bon vent, car elle débute avec une excellente récolte qui trouve un débouché lucratif par l'insuffisance des céréales dans la production agricole de l'Europe occidentale. Elle songe à emprunter pour féconder ses ressources, et l'on va jusqu'à dire que son emprunt, qu'on essaiera de naturaliser à Paris, est déjà souscrit par elle sur place. E. FORCADE.

L. BULOZ.

